TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10569 — 48 PAGES — MAR…

L'hebdomadaire soviétique « Temps nouveaux » met en cause M. François-Poncet

LIRE PAGE 5

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

Algérie, 1,30 DA; Maroc, … Allemagne, 1,20 DM ; Aut… 13 fr.; Canada, $ 0,85; … Danemark, 3,75 kr.; Espa… Bretagne, 25 p.; Grèce, 2… Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; … Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, … 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; … Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yo…

Tarif des abonnements p…

5, RUE DES ITALIE… 75427 PARIS - CEDEX … C. C. P. 4207-23 Paris Télex Paris n° 650572 Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Menace sur le trône centrafricain

Le peuple centrafricain *vient* de se rappeler au bon souvenir de son souverain, l'empereur Bokassa Ier. Vendredi, une partie de la population des quartiers *périphériques* de Bangui a tenté, à l'appel d'étudiants et de lycéens contestataires, de se porter en masse vers le centre de la capitale. Très vite, *les démonstrations* de mécontentement ont tourné à l'émeute et ont donné lieu à de nombreuses scènes de pillage. Cette explosion *spontanée de violence a été* presque immédiatement maîtrisée.

L'empereur lui-même, dans une allocution radiodiffusée, a révélé *qu'il y avait eu des tués et des* blessés dans les rangs des militaires, mais sans en préciser le nombre. En même temps, il a *décrété le couvre-feu de 18 heures* à 6 heures du matin et annoncé qu'il n'y aurait pas de représailles contre les contestataires si l'ordre et la discipline régnaient à nouveau. Enfin, il a expliqué que la révolte avait pour origine le refus des *lycéens* et des étudiants de porter l'uniforme que les autorités avaient décidé de leur imposer. Il a ajouté qu'en conséquence *cette obligation* était supprimée.

Curieusement, le monarque a tenu à dégager sa responsabilité personnelle à l'égard du mécontentement populaire. *Lui*, qui cumule depuis des années les titres les plus prestigieux avec une demi-douzaine de portefeuilles ministériels et exerce une autorité absolue, a paradoxalement voulu expliquer à ses compatriotes qu'il vivait depuis deux *ans à Berengo, dans son village* natal, à 80 kilomètres de la capitale. Il a même indiqué à ses sujets qu'il n'était plus chef de *gouvernement*. Cette attitude est d'autant plus surprenante que le premier ministre, M. Madou, après une brève visite officielle en France, se trouvait au moment des événements à Bruxelles, où il devait rencontrer des responsables *de la Communauté économique* européenne et que les déclarations présidentielles mettent implicitement en cause le cabinet aux *destinées duquel il préside*.

En décembre dernier, Bokassa Ier avait eu maille à partir avec sa famille. Son fils aîné, le prince *héritier Georges, avait* pris le chemin de l'exil, après dix-sept jours d'assignation à résidence et après déchéance de l'ensemble *de ses titres nobiliaires*. De la maison impériale, la contestation a donc gagné la rue. Même si le concert de *protestations* a *été* rapidement étouffé, il n'en constitue pas moins un nouvel avertissement à l'intention d'un *homme qui dispute la palme peu* enviée de l'autocratie aux dictateurs guinéen Francisco Macias Nguema et ougandais Idi Amin Dada.

A plusieurs reprises, le président Bokassa, qui s'empara du pouvoir à Bangui lors du putsch de la Saint-Sylvestre 1965, a déjoué des complots et échappé à des tentatives d'assassinat, la dernière en date — officiellement reconnue — remontant à février 1976. Les phantasmes personnels de l'empereur, ses somptueuses dépenses, dont celles du sacre, les difficultés économiques d'un pays qui est considéré comme l'un des plus pauvres du *continent noir*, soulèvent un courant de réprobation au sein d'une opinion qui ne possède d'autre *moyen* de s'exprimer que la violence.

Seul à disposer de la force, l'empereur ne pourrait logiquement être renversé que par l'armée. Or celle-ci est jusqu'à présent restée loyale au régime. *D'autre part, ami personnel* du président Giscard d'Estaing, qui vient régulièrement chasser en *Centrafrique*, comme il le fait au Zaïre et au Gabon, le monarque estime sans doute pouvoir compter sur le soutien militaire de la France. Dans l'immédiat, ce sont les Zaïrois, venus en voisins, qui ont volé au secours du pouvoir centrafricain, après que Bokassa en ait fait la demande au général Mobutu. Apparemment efficace, cette intervention pourrait se révéler désastreuse à terme. Il n'est pas exclu en effet que les prétoriens de Bangui prennent ombrage de l'appel au secours que leur chef a cru bon de lancer ainsi à une armée étrangère.

IRAN

Des activistes musulmans affrontent des manifestants de gauche

M. Tehrani, président du Conseil de régence iranien, formé le 13 janvier, a annoncé dimanche 21 janvier, qu'il démissionnait de son poste. Il a fait connaître sa décision à l'ayatollah Kho*meiny par l'intermédiaire du médecin du chef* religieux. Mais cette nouvelle a été démentie ce lundi dans les milieux autorisés de Téhéran, cités par l'agence Reuter.

M. Tehrani, qui se trouve en France, était arrivé jeudi à Paris pour rencontrer l'ayatollah, *mais celui-ci avait refusé* de le recevoir aussi longtemps qu'il n'aurait pas renoncé aux fonctions que lui avait confiées un « gouvernement illégal ». En revanche, *il a reçu ce lundi* M. Ramsey Clark, ancien ministre de la justice américain. Cette décision isole encore davantage M. Bakhtiar, premier ministre, à quelques jours du retour de l'ayatollah en *Iran*, annoncé pour vendredi.

De son côté, le chah a quitté Assouan lundi matin *pour le* Maroc, mais selon l'hebdomadaire américain « Newsweek », il pourrait renoncer à se rendre ensuite aux Etats-Unis.

A *Téhéran*, d'autre part, des activistes musulmans ont affronté des manifestants de gauche.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — L'annonce de l'arrivée de l'ayatollah Khomeiny vendredi prochain à Téhéran a fait l'effet d'une bombe dans les milieux officiels et politiques de *la capitale iranienne. Tout* le monde, ici, était persuadé que le chef religieux chiite ne regagnerait *l'Iran qu'après avoir installé* à Téhéran son conseil révolutionnaire islamique.

La surprise est de taille et semble *avoir pris de court* l'*opposition* et le gouvernement. Les spéculations vont bon train. On *affirme, sans apporter évidem*ment la moindre preuve, qu'un accord aurait été conclu entre l'ayatollah, l'armée et le gouvernement de M. Bakhtiar, aux termes duquel ce dernier s'éclipserait discrètement peu après l'arrivée du chef religieux.

Parlant à la radio nationale, M. Bakhtiar a *fermement* démenti cette éventualité : « *Je suis le premier ministre et je continuerai d'être le premier ministre* », a-t-il dit. Le chef du gouvernement, qui venait de présider une réunion du conseil national de sécurité dans le but vraisemblablement de préparer le retour de l'ayatollah, a déclaré : « *Toutes les sottises et les rumeurs répandues au sujet de ma démission sont sans fondement. J'ai l'intention de demeurer loyal à la Constitution et de tout mettre en œuvre pour la protéger.* »

La grande inconnue demeure évidemment l'attitude de l'*armée*. Que fera-t-elle au cas où l'équipe au pouvoir s'effondrerait ? Le coup de force militaire, que tout le monde semble ici redouter ne serait-il pas alors inévitable ?

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 7.)

CHINE

Pékin amorce une libéralisation de sa politique religieuse

Une conférence a réuni, récemment, plusieurs centaines de personnalités religieuses à Changhaï, dont la municipalité a décidé « d'appliquer les dispositions de la Constitution envers les religions », qui autorisent celles-ci à avoir des « activités normales ». Notre correspondant à Pékin *indique qu'il s'agit là d'une* ébauche de libéralisation de la politique religieuse en Chine.

Les dirigeants de Pékin, qui attribuent à la « bande des quatre » les atteintes à la liberté de conscience, ont tenté de *savoir si la Compagnie de Jésus serait disposée à reprendre ses* activités d'enseignement en Chine, révèle par ailleurs notre correspondant.

De notre correspondant

Pékin. — L'ébauche d'une *libéralisation de la politique religieuse* pourrait s'amorcer en Chine. La radio de Shangai vient, en effet, de rendre compte d'une réunion qui s'est tenue, le 9 janvier, dans le grand port chinois et à laquelle ont participé « *plus de huit cents personnalités patriotiques* » représentant les milieux catholiques, protestants, bouddhistes et musulmans, ainsi que les responsables des *départements intéressés de la municipalité*.

Les participants ont, bien entendu, dénoncé les méfaits de la « bande des quatre », accusant celle-ci d'avoir « *ordonné l'abolition de toutes les institutions religieuses et organisations patriotiques religieuses dans la municipalité..., détruit les églises et les temples, brûlé livres et archives en grandes quantités* ».

Toujours selon la radio de Shanghai, « *la réunion a réaffirmé la politique du parti en matière de religion* » et annonce l'annulation de toutes « *les fausses accusations et calomnies formulées contre des personnages patriotiques et les cercles religieux* ».

« *Le comité révolutionnaire de la municipalité*, indique enfin Radio-Shanghai, a *déjà décidé de rétablir un département des affaires religieuses, d'appliquer les dispositions de la Constitution et la politique envers les religions, de guider et d'aider les organisations patriotiques religieuses pour qu'elles développent des activités normales et d'unir la masse des croyants et des personnalités religieuses pour qu'elles apportent leur contribution aux quatre modernisations* ».

Contrairement à ce que dit Radio-Shanghai, la réunion du 9 janvier n'est pas tout à fait la première de ce genre depuis dix ans. Des visiteurs étrangers qui se trouvaient à Shanghai l'été dernier avaient non seulement appris que l'ancienne cathédrale anglicane de la Sainte-Trinité serait rouverte au culte dans un avenir prochain (*le Monde* du *30 septembre 1978*), *mais aussi que* plusieurs rencontres avaient déjà eu lieu entre personnalités religieuses et représentants de la municipalité.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 7.)

EUROPE

Washington envisage de renforcer la défense de ses alliés

Pour faire face au renforcement de l'arsenal nucléaire soviétique à portée continentale, les Etats-Unis envisagent de renforcer la défense de l'Europe, notamment grâce à un nouveau missile à portée intermédiaire.

Cette idée, qui a été discutée au sommet de la Guadeloupe au début du mois par MM. Callaghan, Carter, Schmidt et Giscard d'Estaing, ne manquerait pas d'avoir d'importantes conséquences sur la suite des SALT.

L'installation *en Europe* d'un nouveau missile américain capable d'atteindre le territoire soviétique ne constitue pas une idée nouvelle. Depuis de nombreux mois, les experts occidentaux attirent l'attention sur le déséquilibre croissant qui s'installe en Europe dans le secteur des armes dites de la « zone grise », c'est-à-dire ni tactiques ni intercontinentales.

Ce déséquilibre est dû avant tout au déploiement du missile *soviétique* à moyenne portée (entre 3 500 et 4 000 kilomètres) du type SS-20 et à celui du bombardier soviétique à moyen rayon d'action, du type Backfire.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 5 et nos autres informations page 48.)

LA POSTE EN SURSIS

Un conseil interministériel s'est réuni, la *semaine dernière, à l'hôtel Matignon*, pour définir le calendrier d'élaboration d'un plan d'entreprise de la poste. Un nouveau conseil interministériel arrêtera avant la fin de février, les mesures *financières, techniques et sociales* destinées à rendre aux postes françaises moral et efficacité.

Exemple de la crise qui secoue depuis plusieurs années cette grande administration, la grève du centre de tri postal de Limoges va entrer dans sa troisième semaine ; elle paralyse le courrier de l'ensemble de la Haute-Vienne.

Retards dans la distribution des journaux, lettres acheminées dans des délais fantaisistes, *disparitions de colis* : les doléances des usagers du service public postal se multiplient. L'enquête, dont nous commençons aujourd'hui la publication, analyse la maladie de la poste et esquisse les thérapeutiques possibles.

I. — Le courrier de la colère

par ALAIN FAUJAS

Dans son film *Jour de fête*, le metteur en scène Jacques Tati a choisi comme héros un facteur qui, grâce à son vélo, relie entre eux les villageois. En dépit de ses déboires héroïco-comiques, ce *facteur* se trouve comme un poisson dans l'eau au sein de son village.

Un quart de siècle plus tard, le facteur est devenu « préposé ». Il gare sa fourgonnette jaune à l'angle du boulevard Haussmann et de la rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris-9e. Pendant qu'il vide *dans son sac le contenu* d'une boîte aux lettres, un automobiliste le hèle pour lui demander son chemin. « *Mon pauvre monsieur !* lui répond le préposé avec un accent qui sent son Midi. *Je suis à Paris depuis quelques jours à peine et je ne m'y retrouve plus moi-même !* » A l'image de l'agent qui la symbolise le mieux, la poste française ne s'y retrouve plus et *s'enfonce* d'année en année dans la crise.

Les vertus cardinales de la *poste aux lettres* se retrouvaient dans l'expression populaire : « *C'est passé comme une lettre à la poste.* » Au fronton des P.T.T., la devise se transcrivait : rapidité, sécurité et régularité.

La célérité du courrier est devenue un inépuisable sujet de brocards. Mettons à part les records de lenteur enregistrés ces derniers mois dans les régions de Lyon et de Bordeaux : un délai d'une et même de deux semaines était la contrepartie de l'automatisation des centres de tri régionaux.

Mais qui n'a pas à raconter sa propre histoire de correspondance timbrée à 1,20 F et parvenue à son destinataire, éloigné de quelques kilomètres, trois ou quatre jours après son expédition ? L'association des consommateurs d'Evry (Essonne) avait pris soin de poster (timbrées à 1 F) les convocations pour son assemblée générale annuelle à temps pour qu'elles parviennent à ses membres quinze jours avant la manifestation. Plusieurs adhérents de Vigneux et d'Etiolles, communes voisines d'Evry, ont reçu l'avis après la date de cette assemblée. Le nouveau directeur général des postes, M. Emile Simon, avait invité les journalistes, au mois de septembre 1978, afin de faire leur connaissance. L'un des rédacteurs reçut l'invitation seulement le lendemain de la réunion de presse.

Le premier des usagers du service postal, la presse, a commencé à se rebiffer. Il y va de la survie de ses abonnements. Quotidiens, hebdomadaires et périodiques *tiennent aux P.T.T.* un langage de plus en plus ferme par la bouche, notamment, de M. Jacques Huteau, administrateur du groupe Express et président de la commission presse-P.T.T. « *Nous leur disons qu'ils ne font plus leur travail*, explique celui-ci. *Erreurs d'organisation, grèves ou surcharges de travail, peu importe. Ce qui est grave, c'est que les quotidiens arrivent chez l'abonné attachés avec une ficelle par paquets de trois et les hebdomadaires avec trois ou quatre jours de retard.* »

Propos exagérés ? La lecture du dernier rapport annuel de l'inspection générale des postes et télécommunications confirme qu'il n'en est rien. « *Toutes catégories de flux confondues, la baisse de la qualité en « J + 1 »* (c'est-à-dire le courrier parvenu *à son destinataire* le lendemain de son expédition) *pour l'année 1977, est de plus de 3 %, passant de 77,92 à 74,78 % (...). Même en « J + 2 », les résultats de 1977 sont de 2,5 points moins bons qu'en 1976 : 91,19 contre 93,68 %.* » Le rapport conclut à la constante dégradation des délais d'acheminement. « *Depuis près de dix ans — sauf un redressement passager en 1975, — la qualité moyenne des acheminements n'a cessé de se dégrader régulièrement, de l'ordre de 10 à 12 % en moins de huit ans.* »

La *sécurité* des envois n'est plus ce qu'elle était. Dans le centre de tri de Paris-Brune, on trouvait, en 1977, des tas d'emballages provenant de paquets dépecés, montres et poste de radio envolés. Les syndicats du personnel se voilent la face quand ils parlent des débuts du centre de tri de Nanterre (Hauts-de-Seine).

(Lire la suite page 44.)

Une semaine avec Rhône-Alpes

« *Le Monde* » commence la publication d'une série de suppléments consacrés à la région Rhône-Alpes. Chaque jour, jusqu'au samedi 27 janvier (éditions datées du 28-29 janvier), nous publierons, sur plusieurs pages, les enquêtes et reportages *de nos envoyés spéciaux et de nos correspondants consacrés aux* différents aspects de la vie politique, économique, culturelle des huit départements qui composent la région.

Aujourd'hui, une déclaration exclusive du nouveau président-directeur général de Rhône-Poulenc, M. Jean Gandois.

(Lire pages 21 à 28.)

« PARADIS PERDU », DE PENDERECKI, A MILAN

Une cosmogonie bigarrée

L'Italie reste à l'heure polonaise : après l'élection de Jean Paul II, c'était, dimanche soir, Krzysztof Penderecki qui triomphait à la Scala de Milan avec la création européenne de son *Paradis perdu*. Le pape a *d'ailleurs accepté d'entendre prochainement* ce vaste opéra de trois heures que M. Carlo Maria Badini, surintendant de la Scala, lui a proposé de présenter en concert à la salle Nervi du Vatican.

Cette œuvre commandée par l'*Opéra de Chicago, où elle a été* créée le 29 novembre, est, en effet, une grandiose évocation de la Genèse, *la création de l'homme* et du péché, du combat entre les forces du bien et du mal, avec l'annonce de la rédemption, et son orthodoxie chrétienne ne fait pas de doute. Le librettiste Christopher Fry, habitué des superproductions bibliques, a soigneusement évité, dans son adaptation du poème célèbre de John Milton (1667), tout ce qui pouvait faire apparaître Satan comme le véritable héros de cette épopée et l'« *indomptable champion de la liberté* ».

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 29.)

AU JOUR LE JOUR

CIRCULEZ !

Dans les rues de Paris, samedi dernier, il y avait la police dans la rue et la police de la rue chargée de faire circuler la police dans la rue. Tout cela pour nous apprendre que « la sécurité de la population passe par la sécurité des policiers ».

La manifestation s'est déroulée sans incident, les renseignements généraux n'ont pas eu à relever l'identité des meneurs, les paniers à salade sont restés vides et les matraques au vestiaire, tandis que dans les commissariats l'habituel contingent d'individus à cheveux longs, à mine marginale et à teint basané se livrait à une conversation banale sur l'insécurité des policiers.

BERNARD CHAPUIS.

Le Monde

idées

LE DÉBAT AU P.S.

Un socialisme pour rire ?

par PIERRE BOURGEADE

ON dit fréquemment qu'un bon dessin vaut mieux *qu'un long discours : rien* ne le prouve autant que le dessin de Konk paru dans *le Monde* du 10 janvier. *On y voit*, à sa sortie de l'Elysée, tout sourire, M. Pierre Mauroy, qu'encadrent MM. Giscard d'Estaing et Barre, eux-mêmes aux anges. Le leader socialiste déclare (Konk a repris les propres termes de M. Mauroy) : « *Je tiens à souligner que cet entretien n'a aucune signification politique.* »

Passons sur la signification politique, intérieure au P.S., que ne pouvait manquer d'avoir un tel entretien. Restons-en, pour l'instant, au plan de la politique générale.

De deux choses l'une : ou bien le P.S. est un parti d'opposition ; il conteste la politique du pouvoir ; il rend le pouvoir responsable de la situation économique actuelle ; il le rend responsable *du drame sans précédent dans* lequel se trouvent plongées plusieurs régions de France, à commencer *par le Nord-Pas-de-Calais* ; il fait peser le poids de cette accusation sur le gouvernement, *bien sûr, mais il la fait* peser, en premier lieu, sur le chef de l'Etat, chef de l'exécutif. Et, dans ces conditions, il ne va pas demander à celui qu'il tient pour responsable de la catastrophe *économique et* des drames *sans* nombre que cette catastrophe entraîne pour les hommes, de prendre des mesures propres à remédier au mal qu'il a lui-même fait. Au-delà de M. Giscard d'Estaing, ou à travers lui, c'est le capitalisme que le P.S., parti d'opposition, met en cause. Comment le socialisme appellerait-il au secours le capitalisme ?

Ou *bien le P.S. n'est plus* un parti d'opposition, mais il est un parti de collaboration avec le pouvoir. Il estime que la crise économique qui frappe la France n'est pas due à la politique giscardienne, mais, reprenant point pour point les analyses du chef de l'Etat, il estime que cette crise *est due à la fameuse « crise mondiale »* dont M. Giscard d'Estaing, entièrement dévoué aux intérêts de la France et des Français, comme chacun sait, tend, autant qu'il le peut, à éloigner *d'eux les effets. Dans ces conditions*, les leaders socialistes prennent le chemin de l'Elysée, et *étudient*, la main dans la main, avec le chef de l'Etat, les moyens de résoudre, d'un commun accord, les *problèmes qui se posent* à la France. L'opposition devient l'« *opposition de Sa Majesté* ».

Le socialisme et le capitalisme *prennent en charge* les mêmes intérêts. Ils ont, au fond, une même vision des choses. Mais *pareil « socialisme »* peut-il encore se dire tel ?

Apparemment, M. Giscard d'Estaing touche au but. Depuis son arrivée à l'Elysée, *il poursuit avec* obstination un objectif : arracher les Français au conflit droite-gauche (selon lui, dépassé), les entraîner sur la voie de la politique bipartisane, à l'image de *ce qui se passe dans* les autres grandes démocraties occidentales : Etats-Unis, Grande-Bretagne, R.F.A.

Mais qu'est-ce que *la politique* bipartisane sinon l'adhésion des principaux partis, qu'ils exercent le pouvoir ou qu'ils *se trouvent* dans l'opposition, au système économique dominant ? Comment une telle conception de la vie politique pourrait-elle être celle des socialistes français sans qu'ils trahissent, *ipso facto*, leur objectif proclamé (rupture avec le capitalisme), leur stratégie confirmée (*union de la gauche*), et jusqu'à leur nom ?

Le parti socialiste file un mauvais coton. Il paraît déchiré par des querelles de personnes : il l'est. Il paraît déchiré par des conflits de tendances : il l'est. M. Mitterrand doit se mordre les *doigts de n'avoir pas joué complètement*, et je dirai même *aveuglément*, dans les derniers mois *qui précédèrent* les législatives, le jeu de l'alliance communiste. Car, sans l'alliance communiste, et *contrairement* aux apparences, le parti socialiste est perdu.

∴

M. Mitterrand a perdu les législatives, maintenant il perd le P.S. Il paraît surpris par cette logique des choses — lui, si fin. Pour le mettre hors-jeu, on a lancé contre lui l'accusation d'archaïsme. *Bien dit. Mais* que proposent ses adversaires aux Français de la gauche non communiste ? Une collaboration courtoise avec le pouvoir ? Un discours économique conforme à la phraséologie dominante ? (1) Le renoncement aux nationalisations ? Le maintien de l'économie de marché ? Une construction européenne conforme à celle que le chef de l'Etat, au nom du socialisme ou au nom du capitalisme) cherche à faire avaliser par les Français ? Tout cela — et donc quoi ? En un mot comme en cent, pas même un « socialisme du possible » : un socialisme pour rire.

Que M. Giscard d'Estaing voie avec la plus grande satisfaction *pareil socialisme* et pareils socialistes faire un pas vers lui au moment où une partie des gaullistes, ouvrant enfin les yeux, s'apprêtent à le combattre à front découvert, quoi de plus normal ? *Il y a belle lurette que* le chef de l'Etat attend et prépare le moment où les gaullistes-*dans-l'âme le lâcheront et où* il les remplacera par des socialistes.

Mais que certains leaders socialistes se prêtent, naïvement ou non, à ce jeu ; qu'au moment où le caractère catastrophique de la politique giscardienne apparaît clairement à tous les Français ils apportent une certaine caution morale à l'Elysée ; qu'au moment où le chef de l'Etat, condamné à la fuite en avant, prêt à se lancer dans la fiction européenne, mortelle pour la France, et *risquant* de se trouver isolé, ils lui apportent un soutien qui pourrait être déterminant, c'est trop. Si ce n'est pas trop pour les leaders, si ce n'est pas trop pour les militants, c'est sûrement trop pour beaucoup d'électeurs, qui ont cru, qui croient à l'alliance P.C.-P.S. et qui ne croient pas, qui ne se résoudront jamais, à on ne sait quelle alliance, avouée ou non, P.S.-Giscard.

La bataille de l'Europe, qui s'annonce chaude, va-t-elle se livrer à fronts renversés, le P.C. *faisant front avec les gaullistes*, le P.S. faisant front avec Giscard ? Le chef de l'Etat peut le *souhaiter*, car si le P.S. ne le sauve pas, il est perdu. Mais si le P.S. sauve Giscard, c'est lui qui se perd. Ses leaders, aujourd'hui enlisés qu'ils sont dans le débat interne au parti, semblent ne pas voir que l'histoire, bonne fille, leur redonne, en juin 1979, le rendez-vous qu'ils ont manqué, de gaîté de cœur, en mars 1978.

Le P.S. sera-t-il présent à *ce* rendez-vous, aux côtés de son allié naturel, le parti communiste. et contre *son adversaire* naturel, l'actuel chef de l'Etat ? S'il ne s'y trouvait pas, si, pour *la seconde fois en deux ans*, il « sauvait la mise » du capitalisme, il ne serait vraiment, décidément, qu'un parti socialiste pour rire.

(1) On voit où elle mène la France. Une chose est la compétence en matière de discours économique. Une autre chose la compétence en matière d'économie.

Le front de classe

par PAUL BACOT (*)

L'UN des quatre « documents de *travail* » présentés par Pierre Mauroy et Michel Rocard (*le Monde* du 23 décembre 1978), dénonce la « *conception par trop statique et statistique du front de classe* », à laquelle devrait, semble-t-il, être substituée l'« *union des forces populaires* ». Il n'est peut-être pas superflu d'évoquer en quelques lignes le contenu et l'histoire de l'idée de « *front de classe* ».

Officiellement, pour le P.S., tout commence lorsque François Mitterrand déclare à Epinay : « *Notre base, et je suis sûr que bien d'autres s'y reconnaîtraient, c'est, en effet, le front de classe.* ». Moins d'un mois *plus tard*, la lettre du comité directeur du P.S. au comité central du P.C. développe une analyse qui sera *entérinée et approfondie* par les congrès de Genoble (1973), Pau (1975) et Nantes (1977), ainsi que par *les Asisses pour le socialisme* de 1974 et les conventions nationales de 1975.

La lecture de ces documents montre que l'expression « front de classe », précise et cohérente, fait *apparaître une réalité française* contemporaine servant de support logique à la stratégie d'union de la gauche.

L'ensemble du salariat exploité

On pourrait résumer ainsi la définition du front de classe, telle qu'elle *ressort des textes cités ci-dessus* : c'est l'ensemble du salariat exploité — dont, d'abord, la classe ouvrière, — *auquel se joignent certaines couches* non salariées.

La classe ouvrière est citée en *tête ; elle est celle* sur laquelle le front de classe doit « s'appuyer d'abord », parce qu'elle est « la plus *durement et la plus directement* exploitée ». Noyau du front de classe, elle se voit cependant refuser tout rôle dirigeant : *le front de classe* « se distingue des postulats théoriques et sociologiques sur lesquels le *P.C.F. fonde sa prétention à exercer* une influence dirigeante dans le mouvement populaire ».

La plupart des textes *relèvent la* similitude croissante des conditions objectives de vie et de travail du salariat et de certaines catégories de travailleurs indépendants : « Des agriculteurs et des artisans, devenus totalement dépendants des firmes monopolistes pour l'obtention de leurs fournitures ou l'écoulement de leurs productions, sont peu à peu *placés sous un régime* d'exploitation voisin de celui des salariés : ils peuvent ainsi prendre leur place dans le front de classe ».

L'enfer ne commence pas immédiatement aux portes du front de classe. *Parmi ceux qui lui sont* nécessairement extérieurs, il convient de distinguer les alliés possibles des adversaires certains. *Le front de* classe « n'est pas incompatible avec des alliances défensives de caractère « *anti-monopoliste* ». En *effet*, « les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises apprennent que le pouvoir des monopoles s'établit sur leur ruine ». Pourtant, nous sommes bien ici en dehors du front de classe, comme l'explique François Mitterrand à Nantes : « Lorsque dans mes propos je fais appel à d'autres catégories sociales que celles qui ont été retenues par nos textes de base, de façon d'ailleurs unanime, que *personne ne croie que je fasse la* confusion. Non, ils ne sont pas du front de classe (...). Nous ne sommes pas un parti « *attrape-tout* ».

Mais si le front de classe est le front des exploités, est-il en même temps le front des dominés et le *front de tous ceux qui, à des titres* divers, sont aliénés au niveau culturel ? Les textes de *référence ne parlent jamais du « front de classe* des aliénés » (ou des « dominés ») ; femmes et jeunes ne figurent jamais *dans l'énumération des composantes* du front de classe, sauf en tant que salariés exploités. Laissons sur ce point *la conclusion à François Mitterrand : « Notre analyse de front de classe ne peut être identifiée à ce que d'autres appellent, dans le langage toujours difficile des socialistes, l'« interclassisme », c'est-à-dire une sorte de confusion entre la notion de classe, à laquelle nous sommes fidèles, et la notion de masse, à laquelle nous ne sommes pas insensibles mais qui ne représente aucunement pour nous une explication ni sociologique ni politique.* » (Congrès de Nantes.)

Pierre Mauroy et Michel Rocard semblent s'éloigner radicalement d'une telle conception en demandant que « *la résolution des contradictions* » se fasse « *par la définition d'objectifs d'action entre toutes les organisations et tous les mouvements sociaux...* » (fussent-ils qualifiés d'« anti-capitalistes »).

Ce n'est sans doute pas un hasard si l'on commence à parler de front de classe dans les années 60, et si cette expression est reprise *officiellement* par le parti socialiste dans les années 70 : la démarche s'appuie sur la constatation des changements *intervenus. « Le capitalisme a besoin de multiplier par millions de nouveaux salariés »* ; il en résulte que « *le front de classe s'élargit constamment* ». Cet accroissement quantitatif du salariat va de pair avec sa *diversification. Pourtant*, les socialistes ont une vision dialectique de l'évolution du salariat, ne considérant *pas sa diversification comme* incompatible avec une certaine uniformisation et une combativité accrue. « *Ce que tous les exploités ont en commun*, déclare à Pau M. François Mitterrand, *ce sont des conditions de vie et de travail, d'exploitation et de domination, subies, insupportables...* »

Ce sont donc l'évolution des forces productives, celles des rapports de production, et la situation de crise *structurelle* qui en *résulte*, qui sont à l'origine de la constitution d'un front de classe.

Voilà qui diffère bien *évidemment* des conceptions modernistes développées par Michel Rocard et Pierre Mauroy, qui ne voient *dans le mode de production* capitaliste qu'un facteur parmi d'autres des « *problèmes que se posent au monde d'ici à la fin de ce siècle* » — et qui réduisent la crise du capitalisme à une « *crise d'adaptation* ».

La *nouvelle structure sociale*, telle qu'elle est analysée par les textes socialistes, a une conséquence politique *considérable* : « *La crise du capitalisme mondial (...) crée les conditions d'un rassemblement majoritaire pour rompre avec le système capitaliste monopoliste.* » La stratégie unitaire, développée par le parti *socialiste* dès 1969, *et surtout* à partir de 1971, apparaît donc comme la conséquence logique d'un front de classe. « *L'union de la gauche, pour nous, est la traduction politique du front de classe...* » : n'était-ce pas là un élément *capital de la motion* liant la majorité issue du congrès de Nantes ?

A toutes les étapes de son développement, *l'analyse concrétisée par* les mots front de classe s'est affirmée et a progressé en même temps que *la stratégie unitaire, dont* elle apparaît indissociable : l'une ne va pas sans l'autre. Aussi peut-on *affirmer que l'abandon de la théorie* du front de classe — ou sa dénaturation à travers une entité qui ne serait plus le *salariat exploité uni* autour de la classe ouvrière — s'accompagnerait immanquablement *du renoncement à la stratégie unitaire* et réciproquement.

Il n'est donc pas surprenant que la remise en cause de cette stratégie *passe par celle de la théorie* qui la fonde — en même temps qu'elle s'accompagne d'un combat contre *les personnes qui l'ont appliquées.*

(*) Membre du bureau de la fédération du Rhône du P.S. et du comité de rédaction de *la Nouvelle Revue socialiste.*

UNITÉ D'ABORD !

par JÉROME CLÉMENT et HUGHES PORTELLI (*)

LE spectacle qu'offre le P.S. *n'est guère édifiant*. Les rivalités personnelles sont telles qu'il devient difficile aux militants de *distinguer les véritables enjeux.*

Les documents présentés au congrès se ressemblent *toujours* davantage, les différences n'apparaissent qu'au détour d'une phrase et dans un vocabulaire réservé aux *initiés. Quant à savoir qui* est « à gauche » et qui est « à droite », le jugement s'avère délicat. Chaque camp n'a-t-il *pas ses réformistes* avérés, ses anticommunistes notoires, ses jacobins et ses antijacobins ? La clarification politique que devrait apporter le congrès s'efface devant *une campagne à l'américaine, où* chaque courant historique s'organise *comme lors d'élections primaires*, dans et hors le parti, publiant ses listes de supporters et notamment de notables. Il ne manque à cela que les intellectuels, les artistes et les sportifs, mais ce sera fait pour le congrès...

Nous sommes loin du socialisme *et de l'autogestion*. Le P.S., faute d'avoir surmonté sa maladie infantile (rôle excessif des courants, *conception présidentialiste*), copie les mœurs de la V[e] République, devient une organisation invertébrée dotée *d'une clientèle interclassiste, qu'il* s'agit de conquérir — ou de garder — tous les sept ans.

Tant que l'on n'aura pas résolu le problème du fonctionnement réel du P.S., il ne servira à rien de s'empoi*gner sur le contenu de sa ligne politique* : la ligne n'a de réalité que si elle est appliquée par tous les *courants et si l'appareil du parti n'est* plus confisqué par des catégories sociales qui n'ont guère à se plain*dre du capitalisme.*

Il ne semble pas que ce soit dans cette direction que s'oriente le parti. Pourtant, au congrès de Metz, il fau*dra bien remettre les pieds sur terre.* Face à la crise, face aux échéances électorales, le P.S. doit se présenter *uni. Sa tâche primordiale devra être* de créer les conditions qui permettent à cette unité d'être durable.

Sur le *plan politique*, le parti ne peut se permettre d'écarter de sa direction une tendance ou une autre. Sa *richesse* vient de sa diversité. L'exemple du CERES le prouve : son *exclusion de la direction* a renforcé son sectarisme : les tendances nationalistes et suivistes qui s'étaient déjà manifestées en son sein avant *1975 n'ont pu que s'aggraver dans la* phase de repli sur soi que la majorité du parti lui a imposée. *La marginalisation du courant rocardien ne* ferait que renforcer certaines *tendances réformistes. La logique de* l'exclusion n'a rien à faire au P.S.

Cela implique que nous nous bat*tions, au congrès, pour une gestion* unitaire du P.S. par l'ensemble de ses composantes, nous refusant à entrer *dans une logique de blocs, souhaitée* par certains, mais qui aboutirait à la *paralysie du parti, voire à son éclatement.*

Sur le plan de l'organisation, le parti doit mettre en place des règles conformes à *sa volonté* autogestionnaire et qui aillent bien plus loin que les timides *mesures* adoptées par l'ultime convention sur le règlement intérieur.

En 1971, à Epinay, les militants ont constitué un parti pluraliste, rassem*blant en une seule organisation*, sur une ligne de rupture avec le capitalisme, l'ensemble des traditions du *socialisme démocratique*. *Ils ont* choisi la représentation proportionnelle comme mode de désignation de *leurs dirigeants et reconnu la légi*timité de l'existence de courants de pensée. Comment d'ailleurs pouvait-il *en être autrement dès lors que le* P.S. se créait par l'addition de plusieurs partis et groupements dotés *chacun de sa tradition, de son appa*reil et de ses leaders.

Passer à une nouvelle étape

*On aurait pu espérer qu'avec l'af*flux de nouveaux adhérents, incomparablement plus nombreux que les *membres des groupes fondateurs*, l'amalgame se ferait et qu'un parti réellement nouveau, dépassant ces *clivages, se dégagerait progressive*ment.

Il *n'en a rien été*, du moins en ce *qui concerne l'appareil. A l'heure des* difficultés, le P.S. apparaît comme une fédération de groupes, au sein desquels *les forces centrifuges* l'emportent sur les centripètes. Les courants n'ont cessé de s'opposer les uns aux autres. Certes, les clivages politiques recoupaient au départ les clivages de courant. Mais le décalage est apparu toujours plus grand entre *les courants officiels et les sensibi*lités politiques de militants réticents à s'affilier à telle ou telle clientèle, *leur adaptation à une histoire en* mouvement étant pourtant souvent *plus effective que celle de tendances* dont la capacité créatrice semblait s'être affaiblie le jour de leur acces*sion au pouvoir* dans le P.S.

Il faut clore définitivement la période ouverte à Epinay et passer *à une nouvelle étape de la construc*tion du parti. Celui-ci peut certes demeurer ce qu'il est : un conglo*mérat de tendances, mais au risque* de voir ses divisions s'accroître dangereusement, surtout en cas de nouvel échec de la gauche en 1981 ; il peut aussi considérer qu'au stade de la maturité les courants devraient se limiter à la fonction qui devrait *être la leur (proposition et réflexion* conjoncturelles) le parti s'attachant enfin à devenir un vrai parti de *masse, organisé et implanté dans les* classes populaires, l'opinion des militants n'étant plus conditionnée par le choix préalable de tendances bureaucratisées.

François Mitterrand propose qu'à la génération des hommes qui ont façonné le parti succède la généra*tion des hommes façonnés par* le parti. De la même façon, à l'époque des courants qui ont supplanté le *parti doit succéder celle de courants* respectueux de ses règles et se bornant à enrichir la réflexion collec*tive. C'est la condition de sa vitalité* et de son renouvellement.

Quelques principes simples *devraient permettre, selon nous*, cette mutation :

● *Le débat dans le parti est une nécessité démocratique*. Mais il doit être organisé de façon que les militants puissent se saisir en priorité des problèmes politiques qui se posent au parti. N'est-ce pas le contraire qui s'est produit ces der*niers temps ?*

● *Il n'est plus possible que se perpétuent des courants figés en appareils concurrents*. Il est indispensable que des idées *différentes* soient exprimées, que des militants cherchent à en convaincre d'autres. Mais il ne peut s'agir de *privilégier* la vie interne des courants au détriment de l'animation du parti et de son insertion dans les luttes des travailleurs :

● *Les courants ne doivent pas avoir vocation à l'éternité* : ils cor*respondent, pour une période don*née, à une stratégie et à une analyse que des militants proposent démo*cratiquement à l'ensemble du parti.* Ils ne peuvent avoir réponse à tous les problèmes mais suggérer au *parti des analyses ou des propositions* sur des questions ponctuelles. Dans l'intervalle de chaque congrès, ils s'engagent à respecter la ligne adoptée par la *majorité du parti.*

Pour notre part, c'est dans ce sens que nous nous battrons, enten*dant profiter du congrès de Metz* pour lancer au P.S., et d'abord à ses militants, un appel à l'unité dont *nous espérons qu'il sera entendu.*

(*) Membres du P.S., signataires de la contribution « Union pour l'autogestion ».

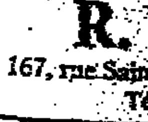
Le Monde

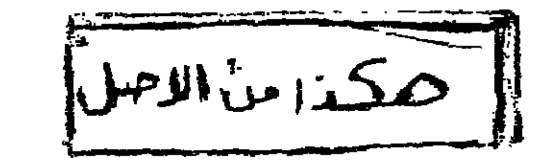
Grande-Bret...

MALGRÉ L'EXTENSION...

le gouvernement espère d... la crise soc...

Le rapport du Conseil de l'E... sera prochainement...





Le Monde

étranger

Grande-Bretagne

MALGRÉ L'EXTENSION DES GRÈVES

Le gouvernement espère dénouer rapidement la crise sociale

De notre correspondant

Londres. — Plus d'un million de travailleurs du secteur public ont cessé le travail ce lundi 22 janvier. Ils demandent des augmentations de salaires variant entre 20 et 40 %. L'assouplissement de la politique gouvernementale des revenus annoncée par M. Callaghan (*le Monde* du 18 janvier) au profit, en particulier, des salariés les plus modestes, n'a pas été jugé suffisant par les syndicats du secteur public pour décommander cette journée d'action. En outre, à défaut d'un accord rapide, cet arrêt du travail de vingt-quatre heures se poursuivra par une série de grèves tournantes du personnel hospitalier ainsi que des balayeurs, éboueurs, fossoyeurs, employés des écoles et ambulanciers, qui ont finalement accepté, à la dernière minute, de s'occuper des urgences.

Ce sombre lundi sera suivi, mardi, par une nouvelle grève de vingt-quatre heures — la troisième en une semaine — des chemins de fer. Le syndicat des conducteurs de locomotives menace d'amplifier son action en cas d'échec des négociations. Celles-ci sont rendues plus difficiles par le refus du Syndicat des cheminots d'accepter que les conducteurs obtiennent plus d'avantages que l'ensemble du personnel. De leur côté, les British Railways menacent de licencier cent quatre-vingt mille cheminots si les journées de grève nationale, qui coûtent chacune 5 millions de livres à la compagnie (1), se multiplient. Enfin, dans certaines régions, notamment autour de Manchester et dans le nord-ouest du pays, les instructions du Syndicat des transports visant à limiter les effets du conflit des camionneurs ne sont pas suivies par les piquets de grève où, selon le patronat, des éléments trotskistes seraient en nombre.

Pourtant, malgré la prolongation et l'extension du conflit, la crise sociale paraît se rapprocher de son dénouement. Le gouvernement semble maintenant disposé à « acheter » la paix sociale, quitte à en marchander le prix, plutôt que de livrer une bataille à l'issue douteuse avec les syndicats. Ainsi, la décision du ministère des prix de ne pas bloquer les tarifs des transports lève le principal obstacle sur la voie d'un règlement du conflit des camionneurs. Les négociations ont commencé dimanche, et il est vraisemblable que les employeurs en mesure de répercuter sur leurs clients l'augmentation de leurs charges salariales accepteront, à l'issue d'une procédure d'arbitrage, d'accorder des augmentations de salaire de l'ordre de 20 %, alors que leur offre initiale était de 15 % (les camionneurs en demandent 22).

Dans le secteur public, après l'augmentation de 14 % négociée par les travailleurs du service des eaux et des égouts avec les autorités locales, le gouvernement pourra difficilement limiter à 8 ou 9 % la hausse qu'il avait implicitement acceptée en faveur des travailleurs les moins payés, et le syndicat des employés se propose de renégocier avec les employeurs les accords salariaux conclus antérieurement sur la base de 5 %. En d'autres termes, la « digue des 5 % » est pratiquement rompue. Le gouvernement, qui a échoué dans ses efforts pour persuader les syndicats d'accepter cette norme, paraît maintenant résigné à tolérer que la moyenne des augmentations de salaire s'établisse entre 15 % et 20 %.

Ayant virtuellement perdu la bataille des 5 %, le gouvernement va s'efforcer de ne pas perdre la guerre contre l'inflation, notamment en accélérant l'adoption du projet de loi sur le contrôle des prix. Il n'est par certain, cependant, qu'il trouve aux Communes une majorité en faveur de ce projet, vivement combattu par le patronat. Le leader des Communes, M. Michael Foot, a reconnu que l'échec gouvernemental représentait une victoire pour Mme Thatcher, le leader conservateur, mais il a indiqué que dans ses relations avec les syndicats le gouvernement ne renoncerait pas à la « *persuasion démocratique* ». L'autre terme de l'alternative, a-t-il dit, serait une politique d'affrontement aux conséquences imprévisibles pour le pays.

Les milieux politiques estiment que le gouvernement sera contraint de provoquer des élections générales au début du printemps.

HENRI PIERRE.

(1) Le cours actuel de la livre sterling est d'environ 8,50 francs.

Espagne

Dénonçant sa « passivité » à l'égard de l'ETA

L'hebdomadaire « Cambio 16 » critique violemment la France

De notre correspondant

Madrid. — *Les dirigeants français semblent « disposés à étouffer de nouveau la démocratie espagnole »*. Déjà Léon Blum avait « *poignardé dans le dos la République espagnole au début de la guerre civile* ». Et n'est-ce pas la France qui, il y a un siècle et demi, a tué la liberté de ce pays ? Les Français ne veulent pas d'une « *Espagne où règne la liberté* ». Ce qui leur plaît, c'est d'avoir à leurs portes « *une réserve de métèques à bon marché, vivant en dictature* ». « *Plus les Espagnols sont pauvres et opprimés, plus les Français sont contents.* »

Voilà ce qu'on peut lire dans l'éditorial de cette semaine de l'hebdomadaire *Cambio 16* sous la plume de son président, M. Juan Tomas de Salas. Cette conspiration de la France contre l'Espagne, M. de Salas en voit aujourd'hui la preuve dans l'accueil accordé aux militants de l'ETA — « *un défi à toutes les conventions internationales en la matière* », « *un acte d'agression d'un État contre un autre* », une attitude de nature à torpiller la démocratie d'un pays qualifié dans un autre article du même hebdomadaire comme « *plus démocratique et plus libre que la France elle-même* ».

M. de Salas s'en prend aussi à la presse, à certains dirigeants politiques et à l'intelligentsia parisienne.

Le président de *Cambio 16* avait déjà écrit, la semaine dernière, que la France ne pouvait « *se payer le luxe d'abriter un ayatollah Khomeiny qui paralyse l'Iran au mépris de toutes les règles de l'asile politique, alors que deux douzaines d'ayatollahs de l'ETA paralysent l'Espagne à partir de leurs bases en France* ». Dans le numéro de cette semaine, l'hebdomadaire publie une liste de cent vingt-sept militants de l'ETA « *qui vivent sous la protection française* » et affirme que cette liste a été présentée à M. François-Poncet par M. Marcelino Oreja, ministre espagnol des affaires étrangères, lors de leur bref entretien à Paris il y a une dizaine de jours.

Il se fait l'écho des plaintes du gouvernement madrilène, qui estime insuffisantes les assurances données par Paris. Le gouvernement français a réaffirmé sa décision — prise il y a plusieurs mois — de ne pas renouveler les cartes de réfugiés politiques dont bénéficient encore, comme d'autres Espagnols, les militants de l'ETA vivant dans les Pyrénées-Atlantiques. Or Madrid estime que ces cartes — accordées en général pour trois ans — devraient être retirées dès maintenant et leurs bénéficiaires expulsés d'un pays dont ils ont fait le « *sanctuaire* » de l'organisation séparatiste.

Les articles de Cambio 16 sont l'exemple extrême du ton employé par les journaux espagnols à l'égard de la « *passivité* » française envers les guérilleros de l'ETA.

Du côté français, on fait observer que les critiques espagnoles ressemblent, dans certains cas, lorsqu'elles s'appuient sur des informations d'origine visiblement gouvernementale, à une campagne de presse destinée à dévier vers Paris le tir de barrage dont l'équipe de M. Suarez a été l'objet après l'assassinat du gouverneur militaire de Madrid et d'un juge du tribunal suprême. Retirer leurs cartes de réfugiés aux Basques espagnols vivant en France ne leur enlèverait pas le droit de résider dans notre pays, ajoute-t-on : « *C'est méconnaître les mécanismes de la justice dans un pays démocratique que de croire qu'on puisse expulser quelqu'un sans avoir un sérieux dossier contre lui.* » Est-ce que les dirigeants de l'ETA se trouvent tous en France ? Non, répond-on dans les mêmes milieux. Or la police espagnole semble incapable de mettre la main sur ceux qui organisent les opérations dans sa zone de responsabilité. Il est même reproché aux policiers espagnols de n'avoir pas su utiliser dans certains cas les informations données par leurs collègues français.

CHARLES VANHECKE.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré à la campagne électorale du parti communiste (*le Monde* du 20 janvier), il fallait lire que les communistes avaient conquis leurs suffrages surtout dans les milieux ouvriers et dans certaines professions libérales, et touché *assez peu* les campagnes et les classes moyennes (et non pas touché *ainsi* les campagnes et les classes moyennes).

République fédérale d'Allemagne

Découverte d'un réseau d'espionnage au profit de la R.D.A.

Une nouvelle affaire d'espionnage vient d'éclater en Allemagne fédérale, où un réseau a été découvert, samedi 20 janvier, grâce au passage à l'Ouest d'un lieutenant des services de sécurité est-allemands. Cinq agents de la R.D.A. ont été appréhendés, mais l'un d'eux a réussi à s'enfuir. Il semble que ces agents aient principalement fait porter leurs efforts sur l'industrie d'armement de la R.F.A.

Berlin-Est, sitôt connue la nouvelle, a diffusé une information selon laquelle un officier de l'OTAN avait rallié la R.D.A. Il s'agit d'un lieutenant de vaisseau de la marine fédérale ouest-allemande, disparu en novembre.

A Copenhague, nous signale notre correspondante Camille Olsen, le quotidien conservateur Berlingske Tindende *a révélé, dimanche, qu'un autre réseau d'espionnage est-allemand, ayant probablement des ramifications en Suède et en Norvège, avait été découvert au Danemark. Mme Lind, ministre de la justice, a confirmé l'information. L'affaire remonterait à près de trois mois, et aurait pour origine l'arrestation d'un Allemand de vingt-sept ans, muni d'un passeport de la R.F.A., mais dont l'identité et la nationalité véritables ne sont pas connues. Par son amie, qui travaillait au ministère danois des affaires étrangères et qui a été arrêtée, le jeune homme aurait eu accès à des documents confidentiels.*

De notre correspondant

Bonn. — Après l'espion qui venait du froid, celui qui s'enfuit sur le verglas. Tel est le thème de la très curieuse affaire d'espionnage qui a éclaté samedi 20 janvier en Allemagne fédérale. Une fois de plus, la réalité dépasse la fiction : alors que, dans la journée de samedi, les agents de l'office criminel fédéral avaient arrêté cinq espions présumés au service de l'Allemagne de l'Est, l'un d'entre eux a pu s'enfuir dans la soirée en profitnt d'une négligence incroyable des autorités responsables.

Reiner Paul Fülle, occupant, pour autant que l'on sache, la fonction de comptable dans une société du centre de recherche atomique de Karlsruhe, venait d'être inculpé d'espionnage par un juge du tribunal fédéral. Dirigé vers la prison locale de la ville, il fut accompagné par un seul policier, qui ne crut même pas nécessaire de lui passer des menottes. Lorsque la voiture s'arrêta devant la porte de l'établissement pénitentiaire, l'agent tomba sur le verglas, ce qui permit à l'inculpé de disparaître dans la nuit.

L'affaire a commencé durant la nuit de vendredi à samedi. Un lieutenant du ministère est-allemand de la sécurité s'enfuit alors à Berlin-Ouest, dans des conditions elles aussi quelque peu surprenantes. Accompagné de sa femme et de sa fille, il aurait réussi sans difficulté à emprunter le métro qui relie les deux parties de Berlin. Lorsque, dans le secteur occidental, il voulut prendre un avion en direction de Hanovre, les autorités françaises à l'aéroport de Tegel auraient arrêté le transfuge.

La suite de l'affaire paraît un peu plus confuse. Selon une version qui a les faveurs de la presse ouest-allemande, la C.I.A. serait alors intervenue et aurait conduit Reiner Paul Fülle à son quartier général de Francfort. La seule certitude est que, moins de vingt-quatre heures plus tard, les autorités ouest-allemandes procédaient déjà à l'arrestation de cinq personnes, toutes soupçonnées d'espionnage industriel.

Plusieurs personnes figurant sur une liste de dix espions est-allemands, dont un savant atomiste de Hambourg, auraient d'ailleurs réussi à prendre la fuite en dépit de la promptitude avec laquelle les services policiers sont intervenus.

Que le ministère est-allemand de la sécurité enregistre un échec sérieux est assez probable si l'on en juge par sa réaction immédiate. Berlin-est s'est empressé, en effet, d'annoncer la défection d'un officier de l'OTAN qui aurait demandé asile en R.D.A. A Bonn, on présume qu'il s'agit d'un certain lieutenant-capitaine Müller, appartenant à une escadrille de l'aviation navale. Sa famille était installée depuis quelque temps en Allemagne de l'Est. Lui-même disparut en novembre. On assure toutefois que cet officier ne pouvait pas disposer, contrairement à ce que l'on affirme du côté oriental, d'informations très importantes.

JEAN WETZ.

Le rapport du Conseil de l'Europe sur Chypre sera prochainement publié

Le comité des ministres du Conseil de l'Europe, réuni samedi 20 janvier à Strasbourg, a décidé de classer le dossier « Chypre contre Turquie ». Sans condamner personne, le comité, selon le communiqué, constate que les événements de Chypre « *constituent des violations de la convention des droits de l'homme* ». Il a *décidé en outre que* la documentation sur cette affaire sera « *déclassifiée* » à partir du 31 août 1979. Autrement dit, tout le monde pourra consulter le dossier, y compris un rapport jusqu'ici officiellement secret et qui porte un jugement sévère sur les agissements des Turcs à Chypre. Le comité invite enfin « *fermement* » les Chypriotes grecs et turcs à reprendre les pourparlers sous l'égide des Nations unies.

Ces décisions, qui mettent un terme à la procédure relative au conflit chypriote au Conseil de l'Europe, sont un compromis inspiré par l'Europe des Neuf. Depuis le débarquement turc à Chypre en 1974, le gouvernement de Nicosie a déposé plusieurs plaintes au Conseil de l'Europe pour violation de la convention européenne des droits de l'homme. La commission des droits de l'homme a enquêté et rédigé en 1976 un rapport reconnaissant que l'armée turque s'était rendue coupable d'assassinats, tortures, viols, pillages, destructions de biens et expulsions (*le Monde* des 19 et 20 janvier 1977 et du 18 février 1978).

Malgré l'insistance des Grecs, qui voulaient le faire connaître, ce rapport est resté officiellement secret, mais d'importants extraits ont fait l'objet de fuites et ont été publiés, notamment sous l'égide de l'Association des amis de la République de Chypre (*le Monde* daté 23-24 avril 1978). Le compromis de samedi a été jugé « *équitable et réaliste* » par les Turcs, puisque le comité du Conseil de l'Europe ne s'est pas prononcé sur les responsabilités. Quant aux Grecs, s'ils montrent une certaine déception, ils sont satisfaits d'avoir obtenu l'essentiel : la prochaine publication officielle du rapport.

Grèce

Le gouvernement accuse M. Marchais d'une « inadmissible intervention » dans ses affaires intérieures

De notre correspondant

Athènes. — Les prises de position de M. Georges Marchais à l'égard de la C.E.E. (1) ont provoqué une réaction du gouvernement grec dont le porte-parole lui a reproché une « *inadmissible intervention dans les affaires intérieures* » de ce pays.

Le porte-parole a également attaqué le parti socialiste Pasok dont le président, M. Andréa Papandréou, a eu, samedi, un long et cordial entretien avec M. Marchais. Quant au parti communiste K.K.E., il a été accusé de soutenir des positions « *suspectes* », autrement dit télécommandées par Moscou à propos de l'adhésion de la Grèce à la C.E.E. Dans un communiqué, les dirigeants du parti K.K.E. ont répliqué qu'en Grèce ceux qui servent des « *intérêts suspects* » sont depuis longtemps connus. Ce sont ceux qui, à droite défendent les intérêts des monopoles étrangers.

Une « torrentielle éloquence »

De son côté, le parti communiste de l'intérieur (eurocommunisme) n'a pas apprécié la visite de M. Marchais et encore moins certaines de ses déclarations. Reconnu, admis par l'ensemble du monde politique grec, le parti communiste de l'intérieur, bien implanté dans les syndicats et la jeunesse des ateliers et des universités, est de toute façon moins isolé que le trop dogmatique K.K.E. Par conséquent, en déclarant qu'il ne reconnaissait que le seul parti K.K.E., M. Marchais se serait rendu coupable d'une « *intolérable intervention dans le mouvement communiste grec* ».

Si, lors de la réunion publique de vendredi dernier, la « *torrentielle éloquence* », pour reprendre l'expression d'un confrère athénien, de M. Marchais a vivement impressionné ses nombreux auditeurs, ces derniers ont malgré tout eu l'impression que le secrétaire général du parti communiste français s'est montré un peu trop habile. D'une façon générale, la visite de M. Marchais n'aurait donc pas estompé les divergences existant entre son parti et le K.K.E., tant sur le plan idéologique que sur celui de la stratégie et de la tactique politiques.

L'opposition du Pasok et du K.K.E. à la Communauté européenne ne relève pas de la « micro-politique », dit-on à gauche, mais d'un choix idéologique solide. Le K.K.E. affirme que son rejet de la C.E.E. découle de son hostilité à l'égard de l'OTAN, des monopoles et des interventions impérialistes. Il y a donc une divergence avec la position soutenue par M. Marchais.

MARC MARCEAU.

● Le porte-parole du gouvernement grec a notamment souligné que le P.C. français n'avait *jamais demandé le retrait de la* France du Marché commun. Il a déclaré que « *si l'adhésion de la Grèce à la C.E.E. doit nuire aux intérêts de l'économie française, il va de soi qu'elle profitera à la Grèce.* »

« *En somme*, a poursuivi le porte-parole, *M. Marchais nous dit que les peuples les plus pauvres d'Europe doivent rester pauvres pour ne pas diminuer la richesse des membres actuels du Marché commun.* »

L'Humanité, qui publie le communiqué commun des P.C. grec et français sur la visite de M. Marchais, commente ainsi ces propos dans un éditorial :

« *Admirable esprit communautaire que celui qui prétend ainsi fonder les avantages auxquels on prétend sur le préjudice causé à autrui !... que M. Caramanlis se moque de nuire aux intérêts de l'économie française n'est pas pour nous étonner : c'est avec l'Allemagne de l'Ouest et les Etats-Unis qu'il veut entretenir des relations privilégiées.* »

(1) Vendredi soir, à Athènes, le secrétaire général du P.C.F. a mis en gard. « le peuple grec contre l'Europe des Neuf, qui est l'Europa de la droite et de la social-démocratie ».

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● M. RABAH BITAT, chef de l'Etat par intérim, a signé, samedi 20 janvier, un décret fixant au mercredi 7 février l'élection du successeur du président Boumediène. La date du vendredi 9 février, n'a finalement pas été retenue : les autorités souhaitant *que les textes soient strictement* respectés, veulent proclamer les résultats et assurer la passation des pouvoirs avant la fin du délai constitutionnel de quarante-cinq jours, qui expire ce jour-là. — *(Corresp.)*.

Canada

● M. FRANK MOORES, premier ministre de la province de Terre-Neuve a donné vendredi 19 janvier sa démission pour « motifs personnels ». M. *Moore*, qui avait mis fin en 1972 à vingt-deux ans de « règne » du parti libéral à Terre-Neuve, a également abandonné ses fonctions de leader du parti conservateur1 progressiste dans cette province. Agé de quarante-cinq ans, M. Moores avait été de 1969 à 1970 président de son parti pour l'ensemble du pays. — *(U.P.I.)*.

Chypre

● LE GOUVERNEMENT CHYPRIOTE A EXPRIME AUX AMBASSADEURS des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de France et de République fédérale d'Allemagne son inquiétude sur l'aide financière accordée à la Turquie, « *sans que cette assistance soit liée à un progrès vers un règlement de l'affaide de Chypre* ». M. Kyprianou, président de la République, a d'autre part déclaré que « *le retour des deux cent mille réfugiés chypriotes grecs dans leurs foyers constituait la condition fondamentale d'un règlement* ». — *(A.F.P.)*

Colombie

● PLUSIEURS PERSONNES, parmi lesquelles la pianiste colombienne Teresa Gomez, ont été arrêtées dans le cadre de la lutte contre le Mouvement de guerilla urbain M 19, annonce-t-on officiellement à Bogota, le 19 janvier. Les arrestations de personnes soupçonnées d'appartenir à ce mouvement se multiplient, notamment dans la capitale et à Cali, où l'armée aurait découvert quatre « prisons du peuple », et saisi de nombreuses armes. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LE GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS a autorisé l'Espagne à vendre au Maroc des navires de geurre de construction espagnole mais contenant des appareils et machines américaines, annonce le quotidien *El País*, le samedi 20 janvier. Le quotidien, citant des sources du Congrès, à Washington, précise qu'il s'agit de corvettes ou frégates construites dans des chantiers navals espagnols *mais contenant du* « *matériel* militaire d'origine américaine ».

Italie

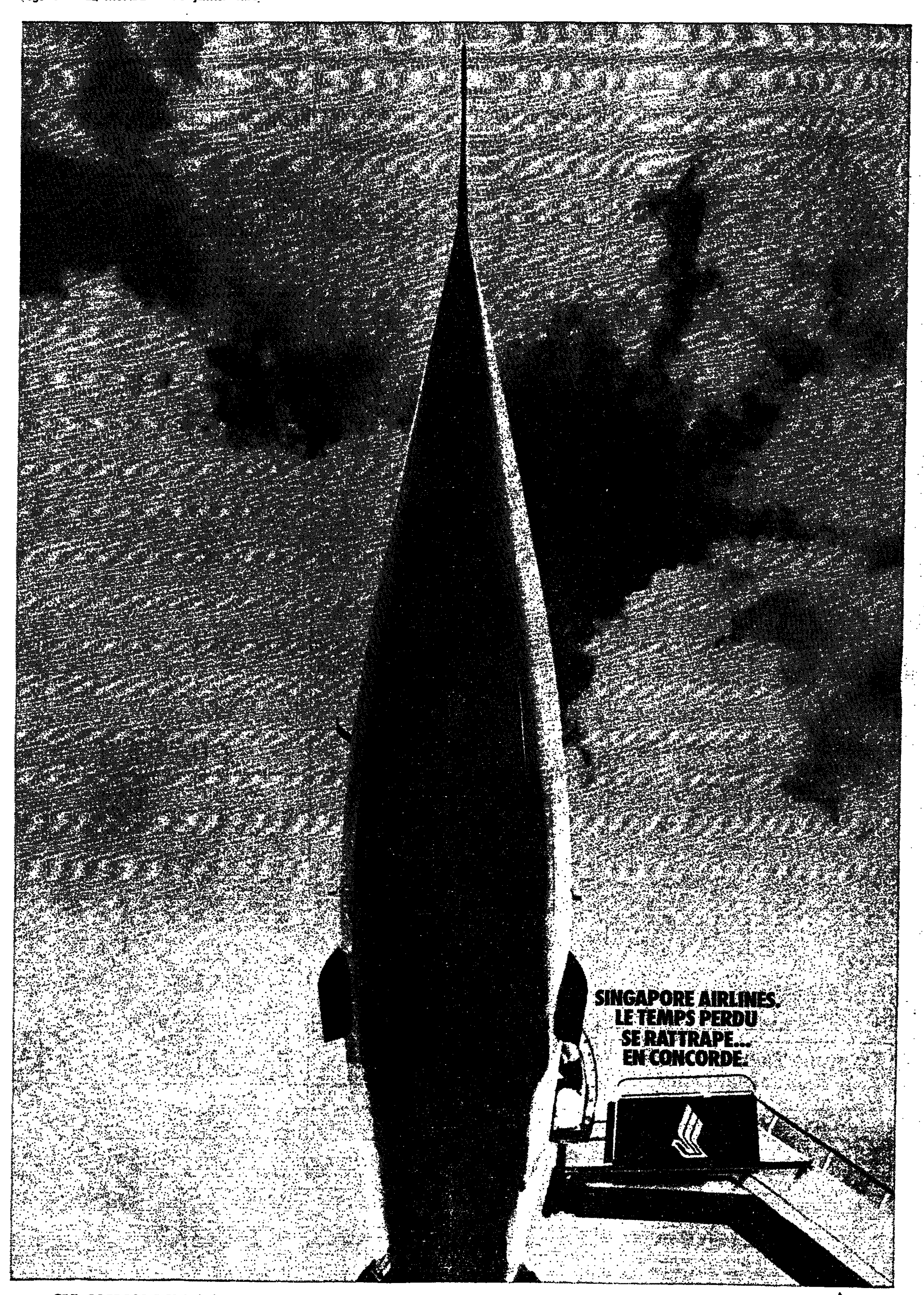
● *M. GROMYKO, MINISTRE* SOVIETIQUE DES AFFAIRES ETRANGERES, arrive à Rome ce lundi 22 janvier pour une visite officielle dans le cadre des consultations entre les deux pays établi en 1972. Il rencontrera M. Giulio Andreotti et sera reçu par le pape le 25 janvier. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● LA GARDE NATIONALE a présenté samedi 20 janvier, à la presse un mercenaire chilien sandiniste. Le prisonnier a reconnu qu'il avait été recruté par les forces sandinistes pour participer à des coups de force contre le Nicaragua à partir du territoire de Costa-Rica. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE ET LE ZAIRE vont rétablir des relations diplomatiques normales. Le Zaïre avait décidé, en mai 1977, au moment de la première « *guerre du Shaba* la première « *guerre du Shaba* », de « *geler* », sans les *rompre*, ces relations établies avec la R.D.A. en décembre 1972. Kinshasa avait alors accusé la R.D.A. d'aider les rebelles. — *(A.F.P.)*



هكذا من الاصل

EUROPE

Union soviétique

Attaquant la politique européenne de la France

L'hebdomadaire « Temps nouveaux » met en cause M. Jean François-Poncet

De notre correspondant

Moscou. — L'hebdomadaire *soviétique de politique étrangère Temps nouveaux* a publié dans son dernier numéro une critique assez sévère de la politique européenne de la France assortie d'une mise en cause du nouveau ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet (curieusement baptisé Jacques tout au long de l'article).

Après avoir indiqué que les dirigeants de Paris voulaient *« redoubler d'efforts en faveur de l'intégration européenne »* et que, incapables de jouer seuls un rôle dirigeant dans la C.E.E., ils devaient se partager la direction avec la R.F.A., l'hebdomadaire écrit : *« En passant, il convient de remarquer le fait suivant : M. François-Poncet possède des intérêts dans l'industrie métallurgique française (1) qui est liée à l'économie ouest-allemande et qui se prononce activement pour des liens étroits entre les deux pays. »* L'auteur de l'article ne dit pas ouvertement que le ministre français des affaires étrangères, présenté comme un « européen » convaincu, agit en fonction d'intérêts personnels, liés à l'étranger, mais il le suggère.

Le président de la République lui-même n'est pas épargné dans la mesure où la revue soviétique rappelle que c'est lui qui détermine la politique extérieure. Or *« l'opinion publique française s'inquiète des dangers »* pour la souveraineté et l'indépendance de la France résultant de l'élection *au suffrage universel* direct de l'Assemblée européenne. M. Jean François-Poncet, mais aussi le président Valéry Giscard d'Estaing et le premier ministre, M. Raymond Barre, *« essaient de rassurer l'opinion »*, poursuit *Temps nouveaux*, en déclarant que la nouvelle assemblée n'aura pas plus de pouvoirs que la précédente et que la France s'opposera à une extension de ses prérogatives. *« Cependant, beaucoup doutent de la capacité du gouvernement à l'empêcher, et même de la sincérité de telles déclarations. »*

L'hebdomadaire critique, en outre, les projets d'élargissement du Marché commun, la création du « serpent » monétaire européen et le *« glissement vers l'atlantisme »* de la politique étrangère de la France. L'auteur reprend les « symptômes » *périodiquement cités par la presse* soviétique : intérêt croissant de *Paris pour* la planification politique et militaire de l'OTAN, participation *de plus en plus* fréquente à des manœuvres *communes et déclaration du général* Méry sur la « défense avancée ». Il *note « en passant »* que les communistes et les gaullistes du R.P.R. *s'opposent* à une évolution *« préjudiciable aux intérêts nationaux » de la France et qui* correspond à une *« tentative de s'éloigner de la ligne gaulliste »*.

A quelques semaines de la *visite* à *Moscou* du président de la République et du ministre des affaires étrangères, prévue pour les premiers jours du printemps, ces critiques et cette attaque *ad hominem* sont pour le moins surprenantes. Sans doute les Soviétiques ont-ils quelques raisons d'être mécontents des positions prises par la France sur le désarmement et sur la question des ventes d'armes à la Chine ou de son attitude à l'égard de l'intervention vietnamienne au Kampuchéa. Mais ont peut se demander pourquoi ils ont éprouvé le besoin de revenir sur de vieux griefs, alors que, depuis la fin de l'intervention française au Zaïre, Paris avait retrouvé les bonnes grâces de Moscou. En fait, il est probable que jusqu'aux élections européennes les articles de ce genre se *multiplieront* dans la presse soviétique.

DANIEL VERNET.

(1) N.D.L.R. — *M. Jean-François Poncet a été administrateur de Carnaud S.A. de 1972 à 1975, période pendant laquelle il avait quitté les affaires étrangères ; il a épousé Mlle Marie-Thérèse de Mitry, fille du comte de Mitry, ancien président de Wendel-Sidelor.*

RECENSEMENT EN U.R.S.S.

De notre correspondant.

Moscou. — Le sixième recensement de la population soviétique depuis 1917 a commencé le 17 janvier à 8 heures ; il dure une semaine. Il devrait servir à préparer le onzième plan quinquennal 1981-1985. Le précédent recensement avait eu lieu il y a neuf ans.

Six cent mille agents spécialement formés interrogent les quelque deux cent soixante millions de Soviétiques. La mi-janvier a été choisie parce que c'est une période de faible migration. Pourtant, comme les Soviétiques sont des gens qui voyagent beaucoup, les passagers des trains, des avions et des bateaux *ont aussi été interrogés* dans la nuit du 16 au 17 janvier.

Le questionnaire principal comporte onze questions sur les nom et prénom, le sexe, l'âge, la situation de famille, la nationalité (à distinguer de la citoyenneté, l'Union soviétique comptant plus d'une centaine de *nationalités*), la langue maternelle, le niveau d'éducation et les sources de revenus. Des questions supplémentaires — cinq pour les hommes et six pour les femmes (la dernière porte sur le nombre d'enfants) — sont plus particulièrement destinées à orienter la politique démographique.

Les premiers chiffres seront connus au mois d'avril, et les résultats définitifs à la fin de l'année. Les formulaires sont préparés pour un traitement informatique.

D. V.

Washington envisage de renforcer la défense de ses alliés européens

(Suite de la première page.)

Ces deux armes, qui peuvent atteindre l'Europe occidentale mais qui ne peuvent pas atteindre théoriquement les Etats-Unis (1) ne seront pas « couvertes » par l'accord sur la limitation des armements stratégiques, qui n'est d'ailleurs toujours pas conclu (*SALT 2*).

Ce qui est le plus nouveau dans *l'information* publiée samedi 20 janvier par le *New York Times*, c'est la détermination américaine dont il est fait état. Cette détermination est sans doute motivée par les critiques déjà soulevées par le projet d'accord SALT 2, tant aux Etats-Unis qu'en Europe. Une décision américaine de rééquilibrer les rapports des forces des deux camps dans le secteur *de la « zone grise », facili*terait la ratification par le Sénat d'un éventuel *accord* SALT 2.

Un tel rééquilibrage a encore été réclamé *dimanche* par le général Haig, le commandant en chef, démissionnaire, des forces de l'OTAN, dans une interview accordée à la télévision ouest-allemande. Au cours du même programme télévisé, le ministre ouest-allemand de la défense, M. Apel, a pris la même position, insistant *tout* particulièrement sur la difficulté de localiser les SS-20 soviétiques puisque ces engins sont montés sur des plate-formes tractées. Le général Haig, qui quittera ses fonctions en juin, *jouera sans doute* le rôle très important dans le débat sur la ratification de SALT 2 : *il se* classe bien sûr parmi les adversaires de l'accord.

Le projet ded budget que présente ce lundi M. Carter fait référence au problème de la défense en Europe. Il prévoit en particulier une somme de 350 millions de dollars pour le développement d'un nouveau missile continental, pour l'amélioration de la portée de la fusée Pershing, installée en Europe mais dont le rayon d'action n'est actuellement que de 750 kilomètres, et pour la mise au point de missiles de croisière *(cruise)* lancés à partir de la mer ou du sol.

Le projet de budget que prédonné suite, ne manquera pas d'être violemment critiqué par Moscou. C'est la première fois, en effet, que les Etats-Unis parlent d'installer en Europe occidentale des armes menaçant directement le territoire soviétique. Cette idée ne devrait cependant pas avoir *d'incidence sur* l'accord SALT 2, puisque la nouvelle fusée envisagée *n'entre pas dans* le cadre de cet accord. Elle sera en revanche directement concernée par les négociations SALT 3, qui devraient suivre SALT 2, et qui porteront sur les armes continentales.

Les Soviétiques ont déjà fait savoir qu'ils prendraient en compte, dans ces nouvelles négo*ciations outre* les *installations* américaines en Europe, les forces de *frappe française* et *britannique*. Pour l'instant, les autorités françaises s'en tiennent à *leur* doctrine officielle : la force de frappe française est indépendante, et ni les Soviétiques ni les Américains n'ont à décider de son volume. Le problème d'une limitation de cette force ne pourra se poser que lorsque Moscou et Washington auront procédé à des réductions substantielles et non à une simple limitation de l'accroissement de leurs panoplies.

Fidèles à cette doctrine, des proches du *chef de l'Etat* faisaient savoir ce lundi matin 22 janvier qu'il avait bien été *question*, au sommet de la Guadeloupe, du renforcement de la panoplie nucléaire instillée en Europe, mais que ces projets ne concernaient pas la France dans la mesure où Paris n'entend redresser un déséquilibre *« que dans le cadre d'un programme national de défense »*.

En dépit de ces mises au point répétées et rendues inévitables par la situation intérieure et les accusations portées par les gaul*listes et les communistes* contre les intentions prêtées au chef de *l'Etat, il est évident que le désé*quilibre des forces en présence en Europe préoccupe de plus en plus les stratèges français. Des contacts beaucoup plus suivis existent maintenant à ce sujet au niveau des experts français et américains.

JACQUES AMALRIC.

(1) « Théroquement », car il suffisait de ravitailler le backfire en vol pour en faire un appareil stratégique et d'ajouter un troisième étage au SS-20 pour en faire un SS-16 stratégique.

Yougoslavie

La polémique sur la Macédoine rebondit avec la Bulgarie

De notre correspondant

Belgrade. — Après plusieurs mois d'accalmie, la polémique bulgaro-yougoslave vient de rebondir. La presse yougoslave du 20 janvier a *reproduit* des extraits des Mémoires de Mme Tsola Dragoïtcheva, membre du bureau politique du parti bulgare, publiés dans la revue littéraire *Septemvri* de Sofia, et traitant de la création de la République fédérée yougoslave de Macédoine. Ce texte *est qualifié, ici, de « calomnie la plus noire qui ait été proférée du côté bulgare au cours des vingt dernières. années à l'encontre de la Ligue des communistes de Yougoslavie et de ses dirigeants ».*

Selon la version des Mémoires *publiés par la presse yougoslave*, Mme Dragoïtcheva estime que les décisions du conseil anti-fasciste de Yougoslavie, *de novembre 1943, ont* été à l'origine de la « naissance » *dans les Balkans d'une « nouvelle* nation » — la nation macédonienne — qui s'est constituée sur des bases anti-bulgares. *« Les Macédoniens,* écrit Mme Dragoïtcheva, *sont des Bulgares. »* Elle affirme par ailleurs que, lors de l'écroulement en 1941 de la Yougoslavie devant les attaques allemandes et italiennes, la Macédoine ne fut pas occupée par l'armée bulgare, *mais « unie à la Bulgarie »*.

L'organe central du parti bulgare, *Rabotichesko Delo*, vient de commencer la plublication de ces mémoires. Le correspondant à Sofia de *Nova Macédonia*, quotidien de Skoplje, croit savoir en outre que les passages *sur la Macédoine paraî*tront prochainement dans une brochure spéciale destinée aux membres du parti, à l'armée et aux écoliers pour « mobiliser » la jeune génération sur la question de la Macédoine. Pour les commentateurs, on se trouverait *en présence d'une action anti*-yougoslave vaste et coordonnée conçue comme une explication soi-disant marxiste des raisons pour lesquelles, comme le déclare Mme Dragoïtcheva, cette « vieille terre bulgare » fut « arrachée » à la patrie après la seconde guerre mondiale, comme en 1878 au congrès de Berlin, en 1913 après les guerres balkaniques, et en 1918 après la grande guerre.

Les Mémoires de Mme Dragoïtcheva donneront lieu à n'en pas douter à de nouvelles et âpres répliques en Yougoslavie. Les commentateurs de Belgrade estiment *qu'ils confirment encore une fois*, s'il en était besoin, la politique *« d'hégémonie et d'appropriation »* du parti bulgare, que les offres périodiques de collaboration politique de *Sofia ne sauraient dissimuler.*

PAUL YANKOVITCH.

AMÉRIQUES

Accusé d'espionnage

L'AMBASSADEUR DU CHILI A LIMA EST EXPULSÉ

L'ambassadeur du Chili à Lima, M. Francisco Bulnes Sanfuentes, a été déclaré, le samedi 20 janvier, *persona non grata* à la suite d'une affaire d'espionnage découverte par les autorités militaires péruviennes.

Dans le cadre de cette affaire, un sous-officier de l'armée de l'air péruvienne a été fusillé samedi après avoir été reconnu coupable de trahison au profit du Chili devant le Conseil suprême de la justice militaire. Il était accusé d'avoir transmis des informations à quatre diplomates chiliens. Ces derniers ont été expulsés du Pérou à la mi-décembre en même temps que trois militaires chiliens, surpris à prendre des photos dans la base aérienne de Talara.

De son côté, l'ambassadeur du Pérou à Santiago, le général Guillermo Arbulu Galliani, a été rappelé par le gouvernement de Lima.

A Santiago du Chili, le gouvernement a regretté la décision de Lima de déclarer *persona non grata* son ambassadeur. Un communiqué assure que M. Sanfuentes *« s'est toujours attaché à resserrer les liens d'amitié entre le Pérou et le Chili »*. Revenant sur les accusations d'espionnage formulées par le Pérou contre des *fonctionnaires chiliens*, le texte réaffirme la teneur d'un communiqué du *29 décembre 1978*, selon lequel *« les faits reprochés* (à ces fonctionaires) *sont des actions individuelles et isolées qui, d'évidence, n'obéissent pas à des instructions supérieures »*. — *(A.F.P., A.P.)*

AFRIQUE

Le Tchad sous les armes

II. — Le mirage de la réconciliation

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

La situation militaire au Tchad, où sont engagés des « éléments français » (environ deux mille cinq cents hommes), se caractérise par une extension progressive de la rébellion. Dans un pays pratiquement coupé en quatre, les chances de succès du pouvoir central sont très minces (« le Monde » daté 21-22 janvier).

N'Djamena. — Au cœur de la capitale, les locaux de la Banque tchado-arabo-libyenne sont vides. En revanche, en dépit de l'annexion depuis plus de cinq ans d'une portion du territoire national par la Libye (1), celle-ci a toujours ici un chargé d'affaires.

Ce n'est là qu'un paradoxe parmi beaucoup d'autres, au premier rang desquels l'extravagante dyarchie existant à la tête de l'État. Depuis août dernier, la nomination de l'ancien chef rebelle Hissène Habré au poste de premier ministre a entraîné une paralysie totale des institutions politiques sans permettre la réconciliation nationale qu'ambitionnaient le président Félix Malloum et ses amis.

Une visite aux bâtiments de la « *primature* » — terme emprunté au Sénégal — permet de mesurer immédiatement l'abîme qui continue de séparer le premier ministre du président. Arborant un armement hétéroclite, composé surtout de lance-roquettes portatifs et de fusils mitrailleurs apparemment de fabrication soviétique, les partisans toubbous de celui qui fut le ravisseur de Mme Claustre font les cent pas devant les bureaux du « *patron* »... Sous le casque léger, la casquette de toile ou le chapeau de brousse, beaucoup de ces prétoriens portent le chèche des hommes du désert qui dissimule la plus grande partie de leur visage. Certains, accroupis sur leurs talons, semblent dormir, l'arme entre les cuisses.

Il est pour le moins étrange de voir ces éléments de l'ancien « *commandement des forces armées du Nord* » qui tenaient hier encore dans leur ligne de mire les soldats de l'armée nationale tchadienne et les militaires français patrouiller dans la capitale. Sans rancune, la France, dont M. Hissène Habré avait vainement exigé d'importantes livraisons d'armes contre la remise en liberté de sa captive, arme désormais directement les Toubbous. Le gouvernement français a accepté d'envoyer en stage de formation militaire en France d'anciens guérilleros rebelles, officiellement ralliés aux autorités tchadiennes, et il équipe les hommes d'Hissène Habré comme ceux du président Malloum, censés combattre côte à côte.

En dépit des déclarations lénifiantes du président, qui entend ne négliger aucune chance de concrétiser la « *réconciliation nationale* », le communiqué final du conseil du 28 octobre en dit long par son imprécision même : « *Des mesures importantes sur lesquelles l'unanimité s'est dégagée dans l'action présente et future du gouvernement national ont été prises.* »

Pas plus que M. Goukouni Oueddeï — qui, selon certaines informations, serait retenu prisonnier par les Libyens — n'a pu s'imposer comme chef unique de la rébellion, MM. Habré et Malloum ne sont parvenus à s'entendre. *Le nord du Tchad*, contrôlé par la rébellion, est la proie des factions qui s'affrontent au sein du Frolinat, et le gouvernement est à la veille de graves déchirements.

La charte fondamentale de la République, promulguée le 29 août dernier pour remplacer la Constitution suspendue après la prise du pouvoir par l'armée en avril 1975, est restée lettre morte. L'exercice collégial du pouvoir, théoriquement confié aux seize membres du Conseil national d'union et aux seize membres du Conseil de défense et de sécurité, tourne à vide. La dyarchie a tout simplement conduit à la paralysie du pouvoir.

Un premier ministre qui ne joue pas le jeu, une puissance étrangère — la France — dont la présence est trop visible dix-neuf ans après l'accession à l'indépendance du pays, une population en grande partie apathique, et comme brisée par la guerre civile, une armée divisée... C'est une bien lourde charge pour le général Malloum, ancien combattant de l'armée française, porté à la tête de l'Etat depuis bientôt quatre ans, dans un pays dont la situation économique et financière est désastreuse.

Ici, comme partout ailleurs en Afrique, la crise de l'énergie a eu des répercussions particulièrement néfastes. Viennent s'y ajouter la chute du prix du coton, qui représente en valeur 70 % des exportations tchadiennes, la destruction de plus de 30 % du cheptel bovin par la sécheresse désastreuse des années 1972-1976 et l'effort de guerre, qui ponctionne, chaque année, plus du quart du budget de l'État et qui tient à l'écart du secteur productif une fraction importante du territoire national...

« *De l'indépendance jusqu'en 1970*, nous dit l'un des conseillers financiers du chef de l'Etat, *l'ancienne puissance coloniale payait en partie les fonctionnaires tchadiens. Or le nombre de ces derniers est passé de 2 000 à 30 000, militaires inclus, et la France a cessé ses paiements. Pendant plusieurs mois, il est fréquemment arrivé, notamment en 1973 et 1974, que les fonctionnaires ne soient pas payés. A l'époque, on décidait autoritairement des retenues sur salaires ; on faisait des tournées dans les pays arabes ; les emprunts se multipliaient et les dettes s'accumulaient...* »

Et aujourd'hui ? Alors que la France, principal fournisseur d'aide, accorde 30 millions de francs par an au titre du développement (chiffre dérisoire par rapport aux besoins), elle consent 60 millions au titre des subventions d'équilibre budgétaire — sans compter l'aide militaire directe, au sujet de laquelle il est impossible d'obtenir aucun chiffre précis à N'Djamena. Quatre cents coopérants, parmi lesquels deux cent quatre-vingts enseignants, servent au Tchad, ce qui est peu en comparaison avec les quatre mille assistants techniques français installés en Côte-d'Ivoire. C'est encore beaucoup, néanmoins, en regard de ce que font les autres « États amis ».

Nord contre Sud

« *La classe politique originaire du Sud est inquiète de la présence d'Hissène Habré à la tête du gouvernement. La classe politique originaire du Nord est frustrée parce que le premier ministre ne dispose d'aucun pouvoir réel* », nous dit un bon connaisseur du pays. Il est vrai que le vieil antagonisme entre le Nord, en majorité musulman, et le Sud, qu'habite une majorité de chrétiens et d'animistes, s'est brutalement exacerbé à la faveur de l'entrée de M. Hissène Habré dans le gouvernement.

Un musulman de la région d'Abeche, particulièrement représentatif des « *gens du Nord* », dresse un constat amer : « *Habré est un piètre politique. Il n'a rien obtenu pour nous depuis sa nomination. Il est aux mains des gens du Sud et n'a plus aucun crédit parmi nous... Il est devenu impopulaire en quelques mois...* » Son de cloche aussi catégoriquement défavorable dans l'autre « *camp* », chez un « *Sudiste* » de la région cotonnière de Sarh. « *Habré nous a beaucoup déçus. Il n'a cherché qu'à placer des hommes de sa tribu, à faire une politique régionaliste, à dresser les musulmans contre ceux qui ne le sont pas, c'est-à-dire à opposer le Nord au Sud. Il n'a, dans son entourage immédiat, que des nordistes, et son esprit révolutionnaire se limite à un verbalisme stérile...* » Bref, l'ancien chef des rebelles toubbous n'a pas rallié les « *sudistes* » et beaucoup de ses amis « *nordistes* » l'ont lâché.

Même si aucun des deux hommes n'a jusqu'à présent décidé de prendre le risque de la rupture, il est clair qu'entre M. Hissène Habré et le président Malloum « *le courant ne passe pas* ». On a beaucoup remarqué ici l'absence du premier ministre et d'une grande partie des membres de son cabinet à la cérémonie de présentation des vœux du nouvel an du corps diplomatique au président de la République tchadienne. M. Habré n'a même pas assisté à la cérémonie des vœux du gouvernement au chef de l'État.

Des rumeurs de coup d'État circulent périodiquement à N'Djamena. Les désaccords entre les deux plus hautes autorités du pays sont, en effet, si graves qu'un conseil des ministres prévu pour le 29 décembre dernier a dû être annulé. Chacun s'attend à voir l'un des deux hommes tenter brutalement de confisquer la totalité du pouvoir et l'on parie de plus en plus de l'entrée en scène possible d'un « *troisième homme* ». Le nom du colonel Kamoungue, ancien ministre des affaires étrangères, aujourd'hui détenteur du poste-clé de commandant de la gendarmerie, est celui qui revient le plus fréquemment dans les spéculations.

Fin octobre déjà, MM. Habré et Malloum s'étaient ouvertement affrontés sur des questions de procédure. L'un des proches collaborateurs du chef de l'Etat soupire : « *Le gouvernement d'union s'est réuni en tout deux fois, pour treize heures d'affilée le 28 octobre et pour quelques minutes le 9 novembre, avant le voyage du président Malloum en France et en Suisse...* »

Un sous-développement perpétué

Quelles espérances peuvent nourrir les dirigeants d'un Etat dont le budget annuel n'atteint pas 20 milliards de F C.F.A. (2) et où la totalité de la masse salariale en 1975 (dernière année de référence) n'excédait pas 17 milliards de francs C.F.A.

Animé par quelques intellectuels lucides et courageux, un comité pour la relance économique mis en place par le régime militaire a déposé un rapport qui accumule les constatations accablantes. On y lit notamment : « *Les mandats télégraphiques sont payés avec de dix à quinze jours de retard, par manque de fonds disponibles... Dans certaines localités, le carburant coûte deux fois plus cher que le prix officiel, et l'administration n'hésite pas à aller s'approvisionner à ce prix, de peur de ne pouvoir fonctionner...* » Allant au-delà du simple constat de faillite, les rédacteurs du rapport ont tenté de présenter une esquisse de solution : désarmement douanier pour résorber la contrebande, relance du crédit, hausse des salaires bloqués de 1959 à 1977, réorganisation administrative, etc. Mais quels sacrifices supplémentaires exiger de salariés qui, en janvier 1978, percevaient un SMIG « *relevé* » à 8 400 francs C.F.A. mensuels, alors que, selon les saisons et au gré des circonstances, le prix du sac de mil varie de 1 500 à 8 000 francs C.F.A. ?

Quelques optimistes — c'est miracle qu'il en subsiste dans de telles conditions ! — attendent la solution de tous les maux du Tchad de l'entrée, encore hypothétique, de leur pays dans le club des producteurs de pétrole. Quelques indices encourageants ont été découverts au Kanem, au Ouaddaï et dans la région de Sarh.

Dans l'immédiat, les dirigeants de N'Djamena doivent, en priorité, résoudre le problème de la sécurité. Or, si le général Malloum et certains des rebelles se proclament prêts à le faire, jamais « *dernier quart d'heure* » n'a semblé tant s'éterniser, alors que les signes de dégradation de la situation ne cessent de se multiplier.

FIN

(1) La bande d'Aozou, qui couvre 114 000 kilomètres carrés dans le nord du pays et qu'au terme d'un accord signé à Rome le 7 janvier 1935, entre Laval et Mussolini, la France, alors installée au Tchad, avait cédé à l'Italie, elle-même installée en Libye. L'accord ne fut jamais ratifié, ni par le Parlement italien, ni par le Parlement français.

(2) 1 franc C.F.A. = 0,02 franc français.

● *Un étudiant français*, M. Jean Agogy, a été libéré, dimanche 21 janvier, par le Front Alburkan, à l'issue de près d'une année de détention au Tchad, annonce à Khartoum l'agence soudanaise de presse. L'agence a ajouté que le jeune homme, âgé de vingt-trois ans, était tombé aux mains du Front Alburkan, affilié au Frolinat, alors qu'il faisait un voyage du Soudan au Tchad. Elle précise que les révolutionnaires tchadiens ont remis M. Agogy aux autorités soudanaises de la province du Darfur, limitrophe du Tchad.

BIBLIOGRAPHIE

« LE FROLINAT ET LES RÉVOLTES POPULAIRES DU TCHAD, 1965-1976 » de Robert Buijtenhuijs

Dans ce volumineux ensemble, l'auteur, qui publia il y a huit ans une excellente étude sur la révolte mau-mau du Kenya, fait le point sur le mouvement de rébellion armée qui se poursuit depuis treize ans au Tchad et atteint actuellement les deux tiers de la superficie de l'ancienne colonie française.

Qu'il s'agisse des causes de l'insurrection tchadienne, de la description du mouvement lui-même ou de sa signification profonde, l'auteur a voulu, et su, aller au-delà des apparences. Multipliant les contacts directs avec les responsables du Front de libération nationale du Tchad, analysant les textes publiés par ses dirigeants, ayant dépouillé une large part des nombreux articles consacrés à la rébellion, comme en témoignent les multiples références et notes, il a réalisé un travail sans équivalent jusqu'à ce jour.

La genèse de la rébellion est présentée avec un grand souci d'objectivité. Il n'y a là, en dépit d'une sympathie qui est annoncée par l'auteur lui-même, aucune trace de ce militantisme qui pèse presque toujours sur les exposés consacrés à la révolte tchadienne.

Les vicissitudes de la rébellion, tant sous le régime du défunt président François Tombalbaye que sous celui de l'actuel président Félix Malloum, sont relatées avec soin. Reste à poursuivre l'étude au-delà de 1976, à dresser le bilan de ce que la rébellion aura apporté au peuple tchadien et surtout à replacer cette guerre meurtrière dans le contexte plus large du nationalisme africain, une triple tâche encore prématurée.

Ph. D.

★ Volume 12 de la collection *Changement et continuité en Afrique*, Mouton éditeur, La Haye, 526 pages, 143 francs.

« POUR LE TCHAD » de Marie-Laure de Decker et Ornella Tondini

Comme celui de Raymond Depardon (*le Monde* du 22 août 1978), le Tchad de Marie-Laure de Decker et d'Ornella Tondini est celui de la rébellion, en lutte depuis quatorze ans contre le pouvoir central de N'Djamena. Les photographies de Marie-Laure de Decker représentent, en grande majorité, des guérilleros en armes, et très rares sont celles qui permettent de faire abstraction des combats. Cette série d'images d'une grande beauté, qu'accompagne un texte un peu manichéen d'Ornella Tondini constitue un éloquent playdoyer pour les hommes du Front de libération nationale. Il fera plus pour la cause de ces derniers que bien des ouvrages savants ou des pamphlets militants consacrés à la guerre civile. La plupart des photographies sont consacrées à des hommes sans nom, qui ont « *pris la montagne* » parce que, pour eux, « *la révolution est devenue une religion* » et l'on ne voit ici aucun visage connu. Ainsi, la photographe qui avait retrouvé, au printemps 1975, la trace de l'ethnologue française Françoise Claustre a respecté le vœu exprimé par cette dernière et par son mari, lors de leur libération, à Tripoli, le 31 janvier 1977 : « *Nous voulons retrouver l'obscurité des gens anonymes...* » — Ph. D.

★ *Pour le Tchad*, éditions le Sycomore, 72, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris, 170 pages, 70 photographies, 56 F.

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Le Front Polisario assure qu'il a infligé de lourdes pertes aux troupes marocaines

L'armée marocaine aurait subi les 16 et 17 janvier sa plus lourde défaite depuis le début de la guerre du Sahara occidental, à l'automne 1975. Dans un communiqué diffusé à Alger le dimanche 21 janvier, dont fait état notre correspondant en Algérie, le Front Polisario annonce que de très violents combats se sont déroulés pendant deux jours à quelques dizaines de kilomètres au nord-est de la capitale, El Aïoun. Les maquisards auraient intercepté successivement deux colonnes des forces armées royales, faisant plus de six cents tués deux cent cinquante blessés. Les guérilleros annoncent avoir fait cinquante et un prisonniers, dont plusieurs officiers, récupéré quatre engins blindés, soixante véhicules et plusieurs armes lourdes et détruit quatre-vingt-seize camions et Land Rover et sept blindés. Le Polisario annonce enfin qu'un chasseur F-5 et quatre hélicoptères ont été abattus.

Cette bataille s'inscrit dans le cadre de l' « offensive Houari-Boumediène », lancée au début du mois de janvier par le Front.

Le Maroc n'avait toujours pas réagi à ces déclarations lundi matin 22 janvier. Notre correspondant à Rabat signale, en revanche, qu'au cours des quinze derniers jours le roi Hassan II a fait remettre par son ministre des affaires étrangères, M. M'hamed Boucetta, deux messages au président mauritanien, le colonel Ould Salek.

Lors de la remise du deuxième message, le 20 janvier, une convention d'établissement des Marocains en Mauritanie et des Mauritaniens au Maroc a été signée et la question du Sahara occidental a été évoquée « *avec sincérité et clarté* ». Rabat a cherché à faire le point à la suite des différentes déclarations du chef de l'Etat mauritanien sur un référendum d'autodétermination et le rejet de cette proposition par le Front Polisario (*le Monde* des 16, 17 et 18 janvier).
27

Mᵉ Abderrahim Bouabid, premier secrétaire du principal parti d'opposition, l'Union socialiste des forces populaires, a souligné que, si la Mauritanie cédait la partie du Sahara qu'elle a récupérée, « *le Maroc serait dans un isolement étouffant* », car « *un Etat artificiel* » serait créé et ne pourrait vivre qu'avec le soutien total de l'Algérie.

En conséquence, il demande aux responsables d'opposer « *une stratégie nouvelle et globale pour faire face à la situation* ». Selon lui, face aux dangers qui menacent l'intégrité territoriale du royaume, un redressement de la situation intérieure s'impose, ainsi qu'une « *démocratie véritable* ».

ASIE

Cambodge

SELON DES JOURNALISTES EST-EUROPÉENS

Phnom-Penh ne comptait que quelques centaines d'habitants quand le nouveau régime s'est installé

Le prince Sihanouk a refusé une offre du nouveau régime pro-vietnamien de Phnom-Penh de devenir président de la République démocratique du Cambodge. Dans une interview publiée samedi 20 janvier par le quotidien new-yorkais *Newsday*, il a déclaré que cette proposition lui avait été faite il y a une semaine aux Nations unies par un diplomate proche du nouveau régime. Il a qualifié ce dernier de « *valet du Vietnam* ». Le prince a par ailleurs déclaré qu'il avait renoncé, à la demande de sa femme, la princesse Monique, à son intention de devenir le porte-parole des « Cambodgiens patriotes et amis de la liberté ».

A Pékin, M. Ieng Sary, vice-premier ministre chargé des affaires étrangères du Kampuchéa démocratique, a reçu samedi les représentants de huit pays occidentaux (Belgique, Danemark, Finlande, Grèce, Norvège, Suède, Suisse et Turquie). Il leur a déclaré que la lutte continuait et que le principal problème de la résistance était l'approvisionnement. Il a reconnu ne plus avoir de contacts directs avec les autres membres de son gouvernement depuis une réunion tenue le 11 janvier, peu avant son départ pour Pékin, mais a affirmé que « *le gouvernement tout entier* » dirigeait la résistance. M. Ieng Sary a aussi déclaré qu'une tentative de coup d'Etat provietnamienne avait été écrasée le 5 novembre, deux jours après la signature du traité d'amitié et de coopération soviéto-vietnamien.

Le FUNSK (Front uni pour le salut national), qui a adopté un nouvel emblème — les cinq tours d'Angkor entourées d'un épi de riz et d'une roue dentée — poursuit ses révélations sur les atrocités commises par les Khmers rouges. Son agence de presse, S.P.K., a rapporté dimanche que des dizaines de cadavres avaient été retrouvés dans l'ancien lycée Tuol Seng, au centre de Phnom-Penh. « *Cette grande école était devenue un pénitencier où étaient détenus les cadres révolutionnaires authentiques*, affirme l'agence. *Chaque salle de classe était transformée en cellule. On y a trouvé des dizaines de cadavres nus, attachés par des menottes aux montants des lits...). Dans la cour encore fraîchement piochée, de nombreux patriotes cambodgiens ont été enterrés.* » Des journalistes de six pays d'Europe de l'Est ont été autorisés à se rendre à Phnom-Penh. Selon l'agence est-allemande A.D.N., les Khmers rouges ont détruit la centrale électrique et coupé l'approvisionnement en eau avant de partir ; ils ont miné certains immeubles. Le ministère des finances est devenu un entrepôt d'insecticide. Enfin, plusieurs avions à réaction d'origine chinoise se trouvaient encore sur les pistes de l'aéroport. L'agence hongroise M.T.I. écrit d'autre part que la quasi-totalité de la population a fui et qu'il ne reste plus à Phnom-Penh que quelques centaines d'habitants. Le nouveau régime a commencé d'organiser le retour des anciens habitants.

Le nouveau régime et les troupes vietnamiennes doivent faire face à une résistance qui ne désarme pas. Les informations en provenance de Thaïlande, de même que la radio « *la Voix du Kampuchéa démocratique* », font état de combats dans toutes les régions. Un réfugié a affirmé avoir vu le président du régime renversé, M. Khieu Samphan, prendre avec des troupes et des chars le chemin de la forêt, au nord de Siem-Réap.

Deux journalistes thaïlandais, déguisés en pêcheurs, ont pu s'approcher de la flotille qui bombarde les zones côtières proches de la Thaïlande. Ils affirment avoir vu des canonnières vietnamiennes, de construction américaine et battant pavillon cambodgien. Ils ont photographié des caisses de munitions vides flottant sur l'eau, avec des inscriptions soviétiques, alors que les navires bombardaient la côte. A Bangkok, des sources militaires affirment que des conseillers soviétiques, est-allemands et cubains participent aux opérations au Cambodge.

Enfin, selon un journaliste thaïlandais qui s'est rendu dans une de leurs positions proche de la frontière, les Khmers rouges semblent déterminés à résister. Mais certaines de leurs forces sont constituées des jeunes filles et d'enfants de moins de quinze ans. — (*U.P.I., A.F.P., A.P., Reuter.*)

Chine

Pékin amorce une libéralisation de sa politique religieuse

(Suite de la première page.)

Il reste que la manifestation annoncée est la plus importante dont on ait entendu parler depuis la révolution culturelle, la première surtout où il ait été question d'engagements nouveaux en matière de politique religieuse.

La question est de savoir ce que peuvent signifier pratiquement ces engagements. La Constitution stipule en son article 46 que « *les citoyens ont la liberté de pratiquer une religion, la liberté de ne pas pratiquer de religion et de propager l'athéisme* ». Elle indique aussi toutefois dans son article 2 qu'« *en République populaire de Chine l'idéologie directrice est le marxisme, le léninisme, la pensée Mao Zedong* ». Ce qu'il est convenu d'appeler « *la politique du parti* » en matière de religion évolue entre ces deux notions, interdit toute propagande religieuse (y compris l'édition ou l'importation de livres saints chrétiens, islamiques ou autres), lutte contre les « *superstitions* » mais autorise, particulièrement dans les régions de minorités nationales, la survivance d'un culte et d'officiants, avec le soutient financier des pouvoirs publics.

Une plus grande liberté de culte ?

L'information en provenance de Changhaï retient l'attention, précisément parce qu'il ne s'agit pas d'une région de minorité, et parce que les représentants des églises chrétiennes y son cités en tête des ntoabilités religieuses Reste à savoir ce qui est entendu par « *le développement d'activité snormales* » de la part des « *organisations patriotiques religieuses* » ?

La nouvelle direction chinoise envisagerait-elle d'accorder une plus grande liberté de culte ? Certains observateurs ne l'excluent pas pour deux raisons. Shangai d'abord, qui a été le fief de la « bande des quatre », joue actuellement un rôle pilote dans le renversement des politiques suivies depuis vingt ans, et une expérience peut y être tentée en faveur d'éléments dont le régime souhaite s'assurer le soutien.

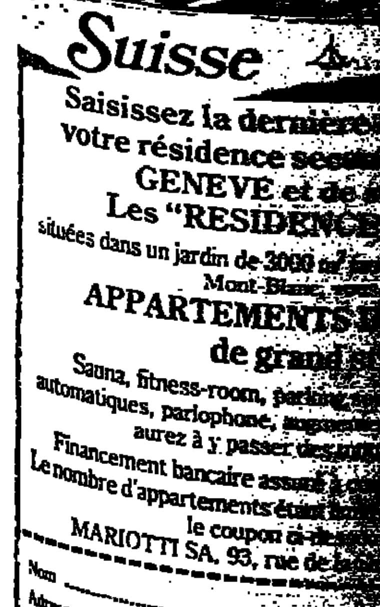
Une raison plus précise peut intervenir ogalement. Shangai était, avant la libération, le siège de l'université Aurore, dirigée par les jésuites, et l'on sait de bonne source que les autorités chinoises ont tenté récemment de savoir si la Compagnie de Jésus ne songerait pas, selon ses moyens et dans des formes nouvelles appropriées, à reprendre des activités enseignantes en Chine. Cela peut surprendre, mais, nécessité faisant loi, il est compréhensible que les dirigeants de Pékin, dans leur soif de modernisation et de savoir occidental, frappent à toutes les portes.

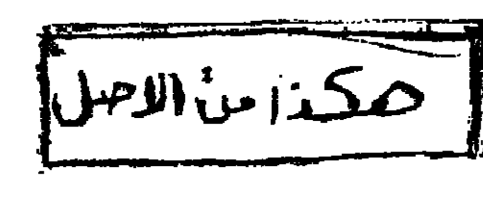
Sur un autre thème, mais qui relève également des « *droits de l'homme* », deux petites manifestations ont eu lieu dimanche 21 janvier, à Pékin. Au parc Sun Yatsen, une centaine de Chinois — observés par un nombre impressionnant de correspondants étrangers — *ont été informés de la fondation de « la branche pékinoise de la société des lumières »* qui se propose avant tout de promouvoir la démocratie, mais commence par affirmer dans sa charte en douze points sa loyauté envers le comité central du P.C. chinois.

Un peu plus tard dans la journée, une manifestation d'un autre genre a eu lieu devant le grand portail du complexe gouvernemental de Zhung Nan-hai : quelques dizaines de personnes, tout au plus, mais ceux-là même — les démunis, les gueux, ceux dont les plaintes n'aboutissent pas, et qui réclament seulement du travail et de quoi se nourrir — qui avaient déjà manifesté une semaine plus tôt au même endroit. Tout s'est passé dans le plus grand calme et de manière presque inaperçue. A minuit, c'est à peine si l'on remarquait encore un léger renforcement du service d'ordre devant l'enceinte inviolable où s'abritent les hautes autorités du régime.

ALAIN JACOB.

● *Les Etats-Unis ne signeront aucun contrat de ventes d'armes avec Taïwan* pendant l'année 1979, a annoncé, un haut fonctionnaire du département d'Etat. Cependant, a-t-il confirmé, tous les contrats déjà signés seront honorés. Ils portent sur des livraisons se montant à 720 millions de dollars. — (*A.F.P.*)





PROCHE-ORIENT

Iran

Des activistes musulmans affrontent des manifestants de gauche

(Suite de la première page.)

Un autre problème délicat posé par l'arrivée de l'ayatollah sera celui de sa sécurité. Tout Téhéran sera dans les rues pour accueillir le dignitaire chiite, et des centaines de milliers d'habitants des villes de province s'apprêtent déjà à gagner la capitale. Comment protéger l'ayatollah de la ferveur de ses admirateurs au cimetière de Behechte Zahra, où il se rendra dès son arrivée, et surtout à la mosquée du bazar, qui peut contenir vingt mille personnes ?

L'ayatollah Khomeiny s'efforcera probablement d'apaiser la tension entre les activistes musulmans et les groupements de gauche, qui s'aggrave dangereusement. Samedi après-midi, une centaine de jeunes se réclamant des *« étudiants musulmans de l'université »* ont occupé les locaux du journal *Kayhan*, pour protester contre ce qu'ils ont qualifié *« d'orientation franchement pro-marxiste »* de ce quotidien (ce qui n'est pas évident).

Après avoir, dans la soirée, prié longuement dans la cour du quotidien, sous les yeux étonnés de nombreux curieux, ils nous ont expliqué la signification de leur geste : *« Le mouvement religieux,* nous ont-ils dit, *est majoritaire dans ce pays et les articles de* Kayhan *sont rédigés dans un style marxiste. D'autre part, la rédaction utilise des dépêches de Reuter, de l'A.F.P., de l'A.P., qui sont au service de l'impérialisme. Tout récemment encore, la rédaction de ce journal a refusé de publier intégralement soixante et un mots d'ordre pour la grande marche de vendredi, alors que le moindre communiqué ou la moindre information émanant des groupements marxistes sont reproduits avec diligence. En outre, les journalistes de* Kayhan *grossissent délibérément les divergences entre les différents groupements de l'opposition. »*

Les porte-parole du groupe se sont relayés pour affirmer que, après le départ du chah, l'Iran fait face à un *« grave complot marxiste »*, les communistes estimant que c'est à eux que revient la direction du mouvement. *« Pour nous, musulmans,* ont-ils souligné, *les communistes sont extrêmement dangereux. Jusqu'à maintenant, l'université était le seul endroit où ils avaient une influence. Mais il semble que la presse, récemment autorisée à reparaître, soit en train de se joindre au complot contre le mouvement islamique. Dans ce jeu dangereux,* Kayhan *joue un rôle néfaste en se faisant l'écho de nouvelles mensongères. Les journalistes de ce quotidien insinuent, notamment par des articles perfides, que les religieux sont des dictateurs, alors que, pour notre part, nous affirmons que la liberté d'opinion doit être l'apanage de tout le monde. Toutefois, nous précisons que, dans l'étape révolutionnaire actuelle, la discussion idéologique constitue une trahison. »*

Pressions des religieux sur la presse

Pratiquement, les militants ont exigé de la rédaction qu'un énorme pavé de douze colonnes *« répondant aux mensonges des marxistes »* soit publié dans le journal intégralement. Ils ont finalement obtenu gain de cause et *Kayhan, qui s'est engagé à publier cet article, a pu paraître dimanche.* La gravité de cette atteinte à la liberté de la presse n'a échappé à personne, surtout pas aux journalistes, qui redoutent que l'action des religieux n'ouvre la voie à une nouvelle forme de censure. Déjà, des *« délégations »* de religieux se relaient auprès des journaux pour les inviter à se montrer *« raisonnables »*. *Ayandegan*, quotidien du matin, qui avait publié récemment plusieurs articles critiques à l'égard de la République islamique, a même reçu un avertissement des employés des postes et télécommunications, menaçant de lui couper les lignes téléphoniques *s'il ne rentrait pas dans* le droit chemin.

Au cours des quatre derniers mois, les journalistes de *Kayhan*, *et la plupart de leurs collègues,* ont fait la grève à deux reprises en vue d'affirmer la liberté de la presse. Certains *d'entre eux sont* décidés à recourir une fois de plus *à la grève* si les manœuvres d'intimidation ne cessent pas.

Parmi les articles mis en cause par les activistes musulmans figure une lettre *ouverte* des fedoyin Khalg — un mouvement de guérilleros de tendance marxiste — à l'ayatollah Khomeiny, attirant son attention sur les activités « dangereuses » de certains groupes qui *« utilisent l'islam comme prétexte pour établir dans le pays un climat d'inquisition »*. Dans cette lettre, distribuée également dans les campus universitaires, les fedayin Khalg dénoncent le recours à la *« tactique de la terreur »* contre les forces laïques luttant pour la « liberté » et la « démocratie », et affirment que le peuple mettra tout en œuvre pour s'opposer à l'utilisation de l'islam en vue d'imposer *« un système de parti unique et un climat de répression »*. *« Une telle interprétation de l'islam,* affirme la lettre ouverte, *en ferait un instrument au service de l'impérialisme et ne peut être tolérée. »*

Marche des étudiants marxistes

Samedi, quelques milliers de manifestants de gauche avaient été attaqués et dispersés brutalement, avenue Pahlevi, par des militants religieux, aux cris devenus maintenant habituels de : *« le seul parti est le parti de Dieu »* et *« Rouhollah* (Khomeiny) *est notre leader. »* Dimanche, près de dix mille jeunes étudiants et ouvriers ont défilé de la place Ghazvine à l'université technique d'Aryamehr, aux cris répétés de *« Ouvriers, paysans, intellectuels, unissez-vous dans la lutte contre le chah et l'impérialisme. Vive Khomeiny. »*

La marche, organisée par les étudiants marxistes - léninistes proches des fedayin, avait pour but de protester contre *« l'intolérance de certains religieux »*. Elle a été constamment harcelée par des groupes d'activistes musulmans qui, *précédant le cortège,* ameutaient la population aux cris de : *« Attention, les communistes arrivent »*, *« Cette procession n'a pas été autorisée par les religieux. »*, *« Ils n'ont pas le droit de prononcer le nom de Khomeiny. »*

En fait, on se trouvait devant une manifestation d'un genre nouveau à laquelle les habitants de Téhéran sont peu habitués. Tout d'abord, les inscriptions sur les banderoles et les mots d'ordre ne faisaient aucune allusion aux thèmes préférés des religieux. En revanche, on pouvait lire sur les pancartes des manifestants : *« Payez les salaires des ouvriers congédiés »*, *« A bas l'armée impérialiste »*, *« Pour un gouvernement des ouvriers »*, *« Extirpons les racines du colonialisme. »* En outre, les femmes défilaient sans le *tchador* traditionnel, tenant les hommes par la main en signe de solidarité.



(Dessin de KONK.)

Malgré les provocations et quelques actes d'agression, la marche s'est terminée sans incident notable. *Le clivage qui se dessine au* sein de l'opposition inquiète au plus haut point les dirigeants. Un des *porte-parole du Front* national nous a déclaré à ce propos que son organisation était pour *« le droit de tous les groupes à s'exprimer librement »*, mais qu'il fallait à tout prix éviter toute action susceptible de mettre en cause *« le front uni du peuple »* alors que le pouvoir demeure toujours aux mains de l'armée *et de* la SAVAK.

Des professeurs et étudiants de gauche *estiment* pour *leur* part qu'on ne saurait transiger sur le principe de la liberté d'expression *pour laquelle le peuple iranien* a sacrifié tant de martyrs. Certains comptent sur l'arrivée prochaine de Khomeiny, *espérant* qu'elle contribuera à freiner l'action des *« éléments religieux incontrôlés »* qui, estiment-ils, ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'ayatollah. Dimanche, des manifestants de gauche portaient des pancartes mettant en valeur l'une des déclarations du chef religieux chiite : *« Les marxistes ont le droit d'exprimer leur opinion. »*

JEAN GUEYRAS.

● *Dans l'article de Philippe de* Saint-Robert intitulé *« Des protectorats et de leurs conséquences »* paru dans *le Monde*, daté des 21-22 janvier, il fallait lire ainsi la citation du général de Gaulle s'adressant au chah d'Iran en 1944 : *« Quant aux puissances étrangères, Votre Majesté ne peut être, vis-à-vis d'elles, que l'indépendance personnifiée. Vous pouvez vous trouver contraint de subir des empiètements. Vous devez toujours les condamner, etc. »*

Israël

Une assemblée d'Arabes israéliens proclame sa solidarité avec la population des territoires occupés

M. Alfred Atherton a décidé de prolonger son séjour à Jérusalem. L'envoyé spécial américain a dû poursuivre ses discussions avec les experts israéliens, car il ne semble pas être parvenu au minimum de résultat qu'il espérait pouvoir présenter au gouvernement égyptien. M. Atherton devait quitter, dimanche, Israël pour Le Caire, mais après la réunion hebdomadaire du conseil des ministres israélien, qui paraît n'avoir pas admis les dernières suggestions américaines, il a repris dimanche soir les discussions sur le projet de traité israélo-égyptien, et celles-ci devaient continuer ce lundi 22 janvier.

De notre correspondant

Jérusalem. — *Réunis le samedi* 20 janvier à Nazareth, une centaine de membres du comité de défense des terres arabes, auxquels s'étaient joints plus de la moitié des présidents des conseils locaux arabes, ont adopté une motion de soutien à *« la lutte de leurs camarades de Cisjordanie et du territoire de Gaza contre l'occupation, l'annexion et les implantations colonialistes »*. Les participants ont bien précisé qu'ils exprimaient ainsi *« leur solidarité avec le combat du peuple palestinien, sous la direction de l'O.L.P., pour le rétablissement d'un Etat indépendant »*.

C'est la première fois qu'une telle *assemblée représentative* de la population arabe d'Israël prend à ce sujet position officiellement *et en ces termes. Un certain* nombre de dirigeants politiques à Jérusalem ne s'y sont pas trompés : l'événement est d'importance et marque une évolution de l'opinion au sein de la minorité arabe israélienne. Le parti travailliste a *réagi d'une manière* qui met l'accent sur la signification de cet événement et qui reflète les craintes d'une grande partie de la majorité juive. Il a *une nouvelle fois dénoncé* les multiples dangers que représente, selon lui, le plan d'autonomie proposé par le gouvernement Begin aux Palestiniens des territoires occupés et il laisse entendre que ce projet ne sera pas sans conséquences sur l'attitude des *Arabes d'Israël. C'est une façon* d'indiquer que pareille solution pourrait également donner à ces derniers des idées d'autonomie. De fait ces idées commencent à se répandre parmi certains groupes de jeunes.

Quelques jours avant la réunion de Nazareth, le 17 janvier, plusieurs étudiants arabes israéliens de Jérusalem, Haïfa et Tel-Aviv avaient adressé à l'O.L.P. un télégramme exhortant la résistance palestinienne à poursuivre la *« lutte armée contre Israël »*. C'était également la première fois que cela se produisait. Des associations d'étudiants juifs et des députés ont réclamé l'expulsion de ces étudiants.

Ces faits viennent rappeler l'existence des cinq cent dix mille Arabes en Israël (un Arabe pour six juifs) et leur situation très particulière — un rappel qui semble parfois nécessaire, même pour les Israéliens. S'ils ne sont plus sous un régime de contrôle *militaire — définitivement aboli* en 1966, — les Arabes sont des *« citoyens »* (1) qui, volontairement ou involontairement, vivent *toujours* en marge de la *société* israélienne.

En politique, la grande majorité d'entre eux se distinguent nettement en votant aux élections *législatives* pour le Rakah (parti communiste), seule formation non sioniste du Parlement (cinq *députés*), ou aux *élections* locales pour des listes uniquement composées d'Arabes. Les dernières élections municipales, en novembre dernier, ont confirmé cette *marginalité* et cette opposition constante.

Surtout concentrée en Galilée et dans le nord-est du pays, la population arabe a doublé en quinze ans. En 1976, elle a augmenté de 3,3 % et la population juive de 1,9 %. Cet accroissement ne cesse d'inquiéter les dirigeants israéliens. Depuis l'occupation de la Cisjordanie et du territoire de Gaza, plus de 1,5 million d'Arabes se trouvent sous l'administration israélienne — aux côtés de 3,1 millions de Juifs, soit un Arabe pour deux Juifs.

Le développement de la minorité arabe provoque de plus en plus de tension entre les deux communautés. En *Galilée*, notamment, on continue de se disputer les terres. Il s'agit d'une âpre *compétition*, et de *nombreux* mouvements juifs, pour tenter de maintenir l'équilibre et pour faire face à l'« expansion arabe », demandent que le gouvernement *renforce* sa *politique* d'« implantations » en Galilée. La décision de mettre sur pied un plan de *« judéisation »* de la Galilée (peuplée de vingt-sept Arabes pour un Juif) avait été prise par les précédents gouvernements. Le projet d'exproprier des centaines d'hectares appartenant à des Arabes avait provoqué une très violente réaction de la part de ces *derniers. Le 30* mars *1976*, proclamé « jour de la terre » par le même comité de défense qui vient de se réunir à Nazareth, des émeutes avaient fait six morts et plus de cent blessés.

L'augmentation rapide de la construction dans les villages arabes inquiète également les autorités israéliennes. Récemment, le gouvernement a ordonné la destruction de plusieurs maisons construites *« illégalement »*.

Le malaise des Arabes israéliens redevient très sensible. Au sein de l'appareil gouvernemental, quelqu'un vient de tirer un signal d'alarme. Il s'agit du professeur Moshe Sharon, conseiller auprès du premier ministre pour les *affaires arabes*, nommé par M. Begin à ce poste en septembre 1977. Convaincu de la nécessité *de satisfaire un certain nombre* de revendications et d'améliorer la condition des Arabes israéliens *afin d'atténuer l'actuel* « mécontentement », M. Sharon dénonce les carences du gouvernement et critique certaines décisions, comme les destructions de maisons. *Il suggère la suppression* de son poste en réclamant la nomination d'un ministre disposant de *crédits* spéciaux et de moyens à la mesure de la tâche à accomplir. M. Sharon — qui ne dispose que d'un budget annuel de 65 000 francs environ — n'a pas caché qu'il préférerait retourner à l'université pour poursuivre ses recherches sur la culture islamique. *Dans une interview accordée au Jerusalem Post*, il a affirmé qu'avec une dotation équivalente à 1 % *du budget national un ministre pourrait « bouleverser la situation »* et *« changer complètement l'atmosphère »*.

FRANCIS CORNU.

(1) *Citoyens à part entière, même s'ils ne sont pas assujettis au service militaire. Seuls les Druzes* israéliens sont incorporés dans l'armée.

Liban

Les duels d'artillerie se poursuivent entre chrétiens et palestino-progressistes

De notre correspondant

Beyrouth. — Les duels d'artillerie *se poursuivent au Sud-Liban depuis* samedi 20 janvier, par-dessus la tête des forces internationales des *Nations unies. La cible des chrétiens* est Nabatieh, chef-lieu de la région, et une douzaine de villages environnants. Une fois de plus, la population qui avait regagné ses foyers après une relative stabilisation du Sud, *consécutive au déploiement de* la FINUL, au printemps 1978, a repris le chemin de l'exode. Le mouvement est toutefois restreint jusqu'à présent, la région prise sous les bombardements étant limitée et ne comprenant qu'une grande localité, Nabatieh.

Les duels d'artillerie ont lieu entre les positions palestino - progressistes situées autour du château de Beaufort et les enclaves chrétiennes sises *juste en face* et appuyées *en deuxième* ligne par des tirs israéliens.

Les Israéliens soulignent que la puissance de *feu* palestinienne s'est *nettement renforcée, ce qui a obligé* leurs populations frontalières à gagner les abris, et les palestino-*progressistes soutiennent* que les canons israéliens opèrent à partir des enclaves chrétiennes.

Israël, dit-on à Beyrouth, *ignore* donc la résolution votée vendredi par le Conseil de sécurité, aussi bref *dans les faits que dans les* déclarations de ses dirigeants. A l'instar du chef du gouvernement, M. Begin, *et du ministre de la défense*, M. Weizman, ceux-ci ont développé l'idée selon laquelle « Israël se *réserve le droit exclusif de se* défendre par ses propres moyens ». L'Etat hébreu est-il en train de préparer une importante action au sud ? On ne le pense pas à Beyrouth, où l'on estime que *l'hypothèse* d'un harcèlement continuel des Palestiniens et de leurs lignes de ravitaillement *est plus probable que* celle d'une grande opération terrestre. — L. G.

La reconstruction du pays coûtera 10 milliards de livres

Le Liban a besoin du concours des autres pays pour reconstruire son économie. Dans ce but, il dispose aussi d'une masse importante *de capitaux* qui *continuent* de grossir les comptes dans les banques de Beyrouth, ce qui traduit *la « confiance » des déposants, mais* qui *demeurent* dans l'attente d'un retour à la paix. Tel a été le thème du discours prononcé devant la *chambre de commerce franco-arabe*, le 18 janvier, par M. Nejib Sadaka, ambassadeur du Liban en France.

Le pays a subi depuis quatre ans *« une crise très profonde » qui* a bouleversé toutes ses structures, a souligné M. Sadaka. Ainsi, les deux premières années de guerre, en 1975 et 1976, ont coûté 10 milliards de livres libanaises (1), ce qui représente davantage que le revenu *national de cette période* (6 milliards en 1975, 3,2 en 1976 contre 8 milliards normalement). Les activités de *l'industrie ont été réduites* de 30 % en 1975 et de 80 % en 1976, celles de la construction respectivement de 30 % et 70 %, *celles du commerce respectivement* de 30 % et 60 %.

Pourtant, après cette quasi-paralysie, le Liban a connu, a rappelé *l'ambassadeur*, une *« reprise rapide »* en 1977 et durant le premier semestre de 1978. La *production industrielle était ainsi revenue* à 8 % de son niveau de 1974. L'agriculture avait retrouvé son niveau, et les échanges *extérieurs* se situaient au-dessus de *la normale.* Les dépôts bancaires avaient augmenté de 3,8 milliards de livres, *représentant* une *valeur de remplacement* de 12 milliards.

Toutefois, les hostilités ont à nouveau *frappé le* pays. Sur 700 000 *salariés, 200 000 ont quitté le Liban* et 146 000 se trouvent actuellement sans emploi, ce qui représente 21 % de la population active d'autrefois. Cependant, *le produit national représentait* l'an dernier 65 % de son montant de 1974, les exportations *industrielles 70 % et le* total des ventes à l'étranger avait dépassé le niveau d'avant la guerre. Alors que *la livre libanaise ne s'était dépréciée* que de 24 %, les dépôts bancaires atteignaient 15 milliards de livres en 1978, contre 8 milliards en 1974.

« Les banques ont honoré intégralement tous leurs engagements », a souligné M. Sadaka, ajoutant que la dette extérieure ne représente que 30 *millions de livres (4,5 milliards* pour la dette intérieure).

Aussi le temps est-il venu de rebâtir l'économie : le conseil du *développement et de la reconstruction* vient de déposer un rapport qui chiffre à 10 milliards de livres libanaises, échelonnés entre cinq et huit ans, le montant des investissements nécessaires. Le rapport fixe notamment les montants suivants : 2 milliards *pour les logements sociaux*, 400 millions pour les écoles et les hôpitaux, 570 millions pour l'aéroport *et 400 millions pour le* port de Beyrouth, 900 millions pour le centre commercial de la capitale, 525 millions pour le *réseau routier*, 370 millions pour l'adduction d'eau et l'irrigation, 655 millions pour le téléphone et les télécommunications. *L'application de ce plan entraînera, a indiqué* l'ambassadeur, la mise en œuvre d'une réforme fiscale, l'Etat devant *assurer le principal de son financement* global, mais nécessitera aussi le recours à des emprunts intérieurs et extérieurs.

(1) La livre libanaise vaut 1,4 F.

Egypte

LE PRÉSIDENT SADATE ACCUSE MOSCOU DE « CHERCHER A ENCERCLER LE MONDE ARABE »

Le Caire (A.F.P.). — Le président Sadate a lancé, samedi 20 janvier, une ferme mise en garde à l'Union soviétique, qui *« cherche,* a-t-il dit, *à encercler le monde arabe »*, dans un discours prononcé à Khartoum. Il s'est engagé à répondre à tout appel d'un pays arabe ou africain dont l'indépendance serait menacée.

« L'Union soviétique complote dans les ténèbres pour créer des axes, provoquer des troubles et menacer la stabilité de la région. Nous sommes prêts à faire face aux complots soviétiques. Nous sommes prêts à relever tous les défis », a dit le chef de l'Etat égyptien, ajoutant que son pays considérait désormais les frontières du Soudan comme ses propres frontières et que *« toute agression contre le Soudan sera considérée comme étant dirigée en premier lieu contre l'Egypte »*.

Cette mise en garde à l'adresse *de l'Ethiopie*, voisine du Soudan, a été accompagnée d'un avertissement indirect au Sud-Yémen. Le président Sadate a dénoncé, en effet l'assassinat, le 24 juin, du président nord-yéménite, le lieutenant - colonel Ahmed El-Gachemi, par un régime arabe.

Le Monde

politique

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

AUX ASSISES INTERRÉGIONALES DE BORDEAUX

M. Mitterrand : je suis pour la synthèse, sans exclusive

Bordeaux. — Les assises interrégionales du parti socialiste ont eu lieu à Bordeaux samedi 20 et dimanche 21 janvier. Présidées par M. François Miterrand, elles devaient être l'occasion d'une présentation officielle du plan socialiste pour le renouveau de l'Aquitaine (« le Monde » du 20 janvier) et permettre l'expression des préoccupations actuelles du P.S. dans la perspective des élections cantonales et des élections européennes.

De notre correspondant

Si, samedi après-midi, on a pu croire à une fâcheuse concurrence du rugby, il fallut bien admettre le lendemain matin que ces journées n'avaient attiré que fort peu de participants : six cents personnes environ dans une salle qui peut en contenir mille et ce malgré la pérsence de M. François Mitterrand, c'est peu dans une région où le P.S. est fortement implanté et dans un département où il compte plus de quatre mille cinq cents militants. Les précédents voyages du premier secrétaire, à l'occasion des élections législatives par exemple, avaient attiré des milliers de personnes. Il est frappant de constater que, cette fois, il n'y eut guère que les cadres à se déplacer alors que tout le monde avait été invité et que les instances du parti avaient annoncé un discours de portée nationale. Il s'est trouvé des militants pour penser que M. Michel Rocard aurait provoqué un plus grand mouvement de curiosité, voir de sympathie...

M. André Labarrère, maire de Pau, a présenté les grandes lignes du plan de renouveau de l'Aquitaine qu'il oppose à celui de M. Jacques Chaban-Delmas. En fait, les dix axes de réflexion qu'il propose devraient constituer un élément de faible importance dans la bataille qui va se jouer mardi : une nouvelle fois, M. André Labarrère va tenter de ravir la présidence du conseil régional à M. Jacques Chaban-Delmas. Ce dernier n'a pas encore fait acte de candidature, mais il paraît peu probable qu'il renonce. Au moment du vote, on sera loin des plans et des contre-plans. M. André Labarrère le sait, qui affiche un optimisme très mesuré, même si son parti n'a jamais affirmé aussi unanimement sa volonté de le voir élu.

M. Charles Josselin a traité des élections cantonales, M. Jack Lang des élections européennes, M. Jacques Attali de la situation économique.

Le premier secrétaire a parlé pendant près d'une heure trente. Ses auditeurs ont salué au passage son évocation des mutations mondiales à travers ses souvenirs des cartes Vidal et Lablache de l'école : « Je vois encore le rose de l'Inde, le vert de la Chine, comme Rimbaud voyait les couleurs des voyelles » ou sa critique de la politique giscardienne : « Silence, on improvise » ; mais à l'évidence, c'est ailleurs qu'ils l'attendaient : sur la question des divisions au sein du P.S.

PIERRE CHERRUAU.

Dimanche matin, M. François Mitterrand a pris la parole devant les assises interrégionales du parti socialiste, réunies à Bordeaux, et a déclaré : « Au lendemain des élections législatives de mars j'ai moi-même lancé l'idée d'un projet socialiste. Refuserai-je le débat ? Je me souviens de ces discussions au bureau exécutif où il fallut mettre le système en place. J'ai moi-même demandé à diriger la commission d'élaboration, non pour apporter, à la place des militants, les réponses mais pour poser les questions et plus encore pour éviter que les questions n'amorcent les réponses. Nous avons veillé, parmi les quarante-cinq camarades qui se sont chargés de cette besogne, à équilibrer les réponses, à prévoir la proposition et son contraire, pour laisser libres les militants de choisir sans être conduits.

» J'ai présidé chacune des séances avec, à côté de moi, assurant le secrétariat général de cette action, Jacques Attali. Tout le parti s'y trouvait. Il y avait là, dans l'ordre de numéros des groupes de travail : Jacques Delors, Michel Rocard, Pierre Joxe, Annette Chépy et Lionel Jospin. A l'intérieur de ces commissions et des groupes de travail on retrouvait des quantités d'autres camarades comme Jean-Pierre Chevènement, Pierre Mauroy, tous pour aboutir à cinq rapports et à deux cent seize questions.

» Y a-t-il démarche plus décentralisatrice et plus autogestionnaire que celle-ci ? En avez-vous connu une dans l'histoire politique française ? Pas de chance ! Pas de chance, puisqu'il me semble avoir entendu, ici et là, le reproche selon lequel j'aurais refusé le débat. De telle sorte que j'aurais été coupable de ne pas substituer au débat des cent quatre-vingt-sept mille militants, à cet immense colloque, la décision secrète d'un comité d'état-major. Eh bien non, j'ai préféré cette démarche et ai refusé ensuite de laisser simplement à quelques-uns le soin de déterminer à eux seuls ce qu'il convenait pour le parti tout entier. »

Le premier secrétaire a poursuivi : « Je suis, moi aussi pour l'unité, pour la synthèse, bien qu'il ne faille pas confondre unité et synthèse. L'unité du parti n'est pas menacée et il ne faut pas confondre unité et unanimité. (...) Il faut donc accepter les diversités, les majorités et les minorités, comme c'est le cas dans le P.S. depuis sa naissance. Une majorité et une minorité, ce n'est pas scandaleux à partir du moment où la majorité respecte la minorité et où cette dernière respecte la loi du parti. C'est la situation présente. Est-ce qu'elle est interchangeable ? Je n'en sais rien, ce n'est pas à moi d'en décider. Ce que je veux dire pourtant c'est que le débat est un anoblissement pas une diminution (...).

» Malgré tout, je suis pour la synthèse et, j'ajoute, sans exclusive. C'est-à-dire avec tous ceux qui veulent. Je ne fige pas le parti sur la base de ses majorités et de ses minorités, depuis Epinay jusqu'ici. »

M. Mitterrand a encore déclaré : « Il faut que toute synthèse se fasse dans la clarté. On ne peut pas confondre la synthèse et le nègre blanc. Jamais le P.S. ne conquerra l'avenir en retournant aux sources d'un congrès radical de la vieille manière. Il faut donc la clarté. Une question à laquelle je ne veux pas répondre m'est posée partout : y aurait-il donc au sein de l'actuelle majorité du P.S. deux lignes politiques ? Je suis obligé d'essayer de démontrer l'existence de deux lignes politiques comme le font les astronautes qui démontrent l'existence de comètes que personne n'a aperçues. Je me pose la question : et s'il n'y avait pas deux lignes politiques, pourquoi ce tintamarre ? (...)

» Les problèmes d'idéologie se réduiraient tout simplement à des problèmes de pouvoir. Il faut donc bien qu'il y ait des lignes politiques. Le problème qui reste devant nous est de savoir si ces lignes peuvent converger dans une synthèse claire. C'est le travail du congrès et de sa préparation de chercher ces données... »

Il a conclu : « Il faut savoir ce que l'on fait et ce que l'on veut. Rien ne serait pire, pour le parti au lendemain du congrès de Metz, que de se trouver dans l'état d'aujourd'hui. Chers camarades, vraiment : que la trêve des matamores, que la trêve des défis, que la trêve des ambitions, que toutes ces trêves se fassent afin qu'au moins chacun de nos camarades, à la veille des élections cantonales, sente l'unanimité dans son parti. Que personne ne puisse se lever dans une salle pour dire : au nom de qui parlez-vous ? C'est détruire une partie de leur force que de faire des candidats du parti les candidats d'une faction. »

M. DEFFERRE CRITIQUE M. PONTILLON

Dans la contribution déposée par M. Gaston Defferre en vue du congrès socialiste de Metz, le maire de Marseille a dit à propos de l'Europe : « Il est bon de citer ces textes qui rappellent les positions du parti à certains camarade, en particulier à celui qui rades, en particulier à celui qui est actuellement responsable de ce secteur. » Dans le Monde du 17 janvier, nous avions cru comprendre qu'il s'agissait de M. Jean-Pierre Cot, délégué du P.S. aux questions européennes. M. Deferre nous écrit : « Vous avez mal interprété mon texte. Je pensais en réalité à un autre responsable du parti, que j'ai déjà critiqué parfois violemment. C'était à lui que ces critiques étaient adressées. Jean-Pierre Cot n'est pas responsable du secteur des affaires étrangères pour l'Europe, c'est un secrétaire national. »

C'est donc M. Robert Pontillon, sénateur des Hauts-de-Seine, qui est visé par les critiques du maire de Marseille. Dont acte.

● *Mise au point.* — A la suite d'une mauvaise transcription des notes prises pendant le colloque socialiste sur le stalinisme (*le Monde* du 16 janvier), nous avons écrit que, tirant les conclusions générales des débats, M. Jean Pronteau avait remarqué que Staline est dans une large mesure le continuateur de Lénine. Cette présentation trop simplifiée rend compte de manière incorrecte de ce passage. M. Jean Pronteau a dit à ce sujet dans son intervention finale :

« Staline, continuité ou rupture avec Lénine ? Je crois qu'à deux ou trois exceptions près tous les intervenants, avec bien des nuances dans le jugement et dans l'expression, ont considéré qu'il y avait, certes, continuité, mais aussi de larges failles et sur certains points importants une véritable rupture de Lénine à Staline. Les éléments de cette rupture apparaissent tant dans le domaine théorique que dans celui de la pratique politique, dans le type d'organisation et de construction engendrées par l'un et voulu par l'autre. »

M. HERNU : Michel Rocard illustre de plus en plus une autre politique.

M. Charles Hernu, député du Rhône, membre du comité directeur du parti socialiste, a déclaré dimanche 21 janvier à Villeurbanne, ville dont il est le maire :

« Au parti socialiste, le débat qui s'engage est fondamental. Personne ne reproche à Michel Rocard d'agir par ambition personnelle. Il illustre de plus en plus une autre politique, et ce choix au sein du socialisme n'est pas nouveau. Mais je dis bien au sein du socialisme. Pour François Mitterrand la question n'est pas de se maintenir personnellement mais de garder, en l'actualisant, une ligne politique, celle de l'union et du rassemblement des forces populaires. Ceux qui soutiennent cette ligne ne sont pas sur la défensive. Ils sont le parti autant que quiconque, et en ce qui me concerne je suis de ceux qui n'ont jamais cautionné la troisième force ni le 13 mai 1958.

» C'est trop facile et inexact de raconter je ne sais quel combat Mitterrand-Rocard. Il s'agit d'un choix politique aussi important que celui d'Epinay. Quant aux militants, cessons de les prendre pour les fanatiques de tel ou tel, ni Mitterrand ni Rocard n'est l'ayatollah Khomeiny. Posons les questions en termes de choix, sans jamais mettre en cause la nécessaire cohésion du parti. De toute façon, après le congrès de Metz rien ne sera plus comme avant au parti socialiste. »

Les fédérations du Nord et du Pas-de-Calais publient un appel à l'unité du parti

De notre correspondant

Lille. — *Les secrétariats des fédérations socialistes du Nord et du Pas-de-Calais ont tenu, dimanche matin 21 janvier, à Lille, une réunion extraordinaire à laquelle ont participé les deux premiers secrétaires, MM. Pierre Mauroy et Daniel Percheron. Il a été décidé d'adresser à tous les militants* « un appel pour l'unité du parti ».

« *Ras le bol, la querelle des chefs !* » Cette expression, employée au cours de la réunion qui regroupait une vingtaine de responsables des deux départements, traduit bien le sentiment qui se développe chez les militants. Car c'est surtout de l'opinion des militants qu'on s'est préoccupé cette fois. Or ceux-ci n'admettent pas la rivalité publique des leaders au moment où se posent tant de problèmes dramatiques pour la région (cent quinze mille demandeurs d'emplois), au moment aussi où se prépare la campagne électorale des cantonales. Dans leur quotidien *Liberté*, les communistes se gaussent de ces « *jeux de princes où les militants n'ont rien à dire...* » Les militants socialistes, dans leur majorité, estiment en effet que les divergences d'analyse entre les courants ne justifient pas le risque de casser ou d'affaiblir le parti. Ils ne souhaitent pas non plus qu'il y ait, dans le débat engagé, des vainqueurs ou des vaincus.

C'est à l'initiative de la fédération du Pas-de-Calais que s'est tenue cette réunion, qui a failli être annulée au dernier moment, en raison d'une indiscrétion de presse. Les médias ont d'ailleurs été mis en accusation. «

A la suite de cette réunion M. Pierre Mauroy a renoncé à une interview qu'il devait accorder à TF 1 et qui devait être diffusé le lundi 22 janvier au cours du journal télévisé de 13 heures.

Les dirigeants des deux fédérations croient la synthèse possible si chacun admet qu'il ne peut y avoir « aucune exclusive ». Cela vaut pour M. Mitterrand comme pour M. Rocard. On demandera donc aux sections de se réunir rapidement et d'exprimer leur sentiment.

LE PREMIER SECRÉTAIRE : je renoncerais à être candidat aux présidentielles si cela devait sauver notre unité.

M. François Mitterrand, qui était vendredi soir 19 janvier à Arras, a mis en cause, lui aussi, « *les médias, agents du pouvoir, s'emparant des moindres mots et expliquant les états d'âme...* ». « *Je souhaite encore,* a-t-il notamment déclaré, *l'accord de tous. Nous avons rassemblé des écoles de pensée différentes. Il faut préserver cette union. (...) Je suis prêt à faire une déclaration par laquelle je renoncerais à être candidat aux présidentielles si cela devait sauver l'unité du parti...* » — G. S.



POLITIQUE

LE CONGRÈS DU M.R.G. A TOULOUSE

Les radicaux de gauche commencent à s'interroger sur les chances de survie de leur mouvement

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Ce serait faire un procès d'intention à M. Michel Crépeau et à la direction du M.R.G. que d'affirmer d'ores et déjà qu'il *n'y aura pas de liste radicale de gauche* autonome lors de l'élection européenne du 10 juin. Le report après les élections cantonales de la décision définitive sur ce point a en effet pour principale justification de permettre au M.R.G. de rassembler ses forces afin de pouvoir se compter. Il convient pourtant de constater qu'à l'issue du congrès de Toulouse ceux qui avaient réclamé la liste autonome n'étaient pas convaincus d'avoir marqué des points alors que les adversaires de cette tactique se montraient optimistes.

Deux conditions ont été posées par la direction du M.R.G. à la mise en place d'une liste radicale de gauche autonome : 1. que le parti rassemble en quatre-vingt-dix jours 5 millions de francs ; 2. que lors des élections cantonales il obtienne environ 5 % des suffrages au niveau national. Indépendamment du fait qu'il n'est pas évident que ces deux conditions puissent être remplies, de vives pressions en faveur d'un accord avec le parti socialiste vont s'exercer avec d'autant plus de force qu'il n'y a plus de congrès en vue et que l'influence des militants s'en trouve diminuée. Les dirigeants seront désormais entre eux pour trancher.

Même s'il est vrai que dans leur majorité les sénateurs radicaux de gauche sont partisans d'une liste autonome, la pression la plus vive et la plus immédiate sera celle des députés. Ils ne sont pas disposés à laisser se constituer une liste qui risque de révéler que, dans leurs circonscriptions, ils ne sont pas à même de rassembler, par exemple, plus de 10 % des suffrages. Ils se trouveraient alors en situation de faiblesse par rapport aux socialistes qui, lors du prochain scrutin législatif, pourraient refuser de s'effacer devant eux.

La seconde pression, probable, devrait être celle des dirigeants socialistes. Ceux-ci sont en effet très préoccupés de confirmer l'avance prise par rapport au P.C.F. lors des dernières élections législatives. L'apport des radicaux de gauche, à ce niveau, est pour eux important. Déjà M. Michel Rocard, de passage à Perpignan samedi 20 janvier, a indiqué : « L'alliance électorale entre le P.S. et le M.R.G. existe depuis longtemps. Elle conserve tout son sens depuis que Michel Crépeau a repris le flambeau chez les radicaux de gauche. Aussi, en ce qui me concerne, je ne vois aucun argument de principe qui puisse s'opposer à la constitution d'une liste commune. »

Au-delà des modalités de leur présence lors du scrutin européen, c'est sur l'avenir même de leur mouvement que les radicaux de gauche se sont interrogés à Toulouse. Expriment-ils encore un courant politique autonome ou sont-ils déjà satellisés par le parti socialiste ? Si, fin avril, ils se révèlent incapables de constituer leur propre liste, la réponse sera acquise, et le M.R.G. ne pourra plus espérer devenir un jour un parti politique à part entière. La réponse risque d'être la même dans l'hypothèse inverse, si leur score au soir du 10 juin se révèle trop faible.

THIERRY PFISTER.

Les congressistes sont accueillis samedi matin 20 janvier, au nom de la Fédération des radicaux de gauche du sud, par Jean-Michel Baylet, député du Tarn-et-Garonne, qui, après avoir vanté les « traditions de dialogue et de tolérance » de l'Occitanie et souhaité que le M.R.G. s'en inspire, plaide la cause du Midi languedocien face au projet d'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne. « *Comment croire aux garanties*, déclare-t-il, *quand l'Italie et la Grande-Bretagne bafouent les règles communautaires sans que personne y mette le holà.* »

M. François Loncle, membre du secrétariat, dresse ensuite le bilan du mouvement. Il s'en prend à M. Robert Fabre et à ses partisans en regrettant notamment que le député de l'Aveyron ait cru devoir accepter « une mission dont le chômage n'est que le prétexte ». Il indique que, si en 1978 le M.R.G. n'a subi aucune érosion de ses effectifs, les résultats sont d'une grande irrégularité selon les départements. Non seulement l'implantation du M.R.G. ne s'est pas étendue à l'ensemble du territoire national, mais encore le fossé entre les fédérations puissantes et les autres ne cesse de se creuser. Il signale enfin que sur les huit mille conseillers municipaux radicaux de gauche recensés par le ministère de l'intérieur au moins trois mille n'ont pas leur carte.

M. CRÉPEAU : savoir compter

M. Michel Crépeau, constatant que le M.R.G. a, en 1978, « *survécu aux intrigues et aux manœuvres* », estime qu'un « *nouvel élan* » est nécessaire et qu'il ne pourra résulter que « *de l'unité du mouvement et d'un sens aigu de ses responsabilités* ».

A propos de l'élargissement de la C.E.E., le président du M.R.G., tout en reconnaissant que des intérêts économiques légitimes sont en jeu et en se déclarant d'accord avec les craintes exprimées par M. Baylet face à la perspective de l'entrée de l'Espagne, estime que les radicaux de gauche ne peuvent s'opposer à l'ouverture des négociations. « *Les Européens que nous sommes*, ajoute-t-il, *ne peuvent refuser de donner à l'Europe sa dimension, son visage et son âme.* »

En ce qui concerne la constitution d'une liste autonome, M. Crépeau souligne que les radicaux de gauche sont probablement les seuls à être pratiquement unanimes pour réclamer des Etats-Unis d'Europe et « *refuser une nouvelle guerre de religion sur le thème de la supranationalité* ». Le scrutin du 10 juin lui paraît constituer l'occasion d'« *affirmer la présence et l'originalité du radicalisme* ».

Avec 5 % des voix, le M.R.G. se trouverait en situation d'arbitre, non seulement au sein de la gauche, mais aussi dans l'ensemble de la vie politique. Il ajoute toutefois que, la politique ne se faisant pas « *avec des illusions et des velléités* », il convient de « *savoir compter* ». Il déplore en premier lieu que, « *depuis six mois, une minorité d'irresponsables se soit efforcée de diviser, d'amoindrir ou de corrompre le parti* ». Avec Robert Fabre, précise-t-il, le M.R.G. serait sûr d'atteindre le seuil de 5 %. « *Est-ce ma faute,* ajoute-t-il, *ou celle de ceux qui se retrouvent aujourd'hui seuls et abandonnés ?* »

M. Crépeau annonce le lancement d'une souscription nationale, demande à chaque fédération départementale de verser au moins 50 000 francs et souhaite que le Mouvement élargisse son implantation en utilisant au maximum les élections cantonales afin de prouver que « *nous sommes capables d'un score national d'environ 5 %* ».

Au sujet de la préparation du scrutin du 10 juin, le président du M.R.G. note que les contacts pris par la direction du Mouvement avec les écologistes ne permettent d'envisager un accord qu'avec certains d'entre eux. Avec M. Michel Jobert, les convergences politiques sont-elles suffisantes ? demande-t-il. Si M. Lecanuet et les chrétiens-démocrates se fondent dans l'U.D.F., alors peut-être les radicaux de gauche pourront-ils grignoter 1 ou 2 % de cet électorat traditionnellement favorable aux fédéralistes européens. En revanche, il récuse catégoriquement tout accord avec les amis de M. Robert Fabre groupés au sein de la Fédération pour une démocratie radicale comme avec les radicaux valoisiens. En ce qui concerne le parti socialiste, M. Crépeau estime que l'alliance avec cette formation est une nécessité pour placer la gauche non communiste devant le P.C.F. et l'U.D.F. mais il se refuse à toute satellisation moyennant deux sièges ou deux sièges et demi à l'Assemblée de Strasbourg.

« *J'aurais aimé que nous puissions répondre tout de suite,* conclut-il, *mais les faits sont ce qu'ils sont. Si nous voulons nous battre seuls, il faut que nous restions unis. C'est également nécessaire pour mener à bien une négociation.* »

M. MAURICE FAURE : la liste autonome serait une erreur

Samedi après-midi, après l'étude en commission de trois rapports sur l'Europe (*le Monde* du 20 janvier), le débat s'engage. M. François Luchaire, membre du bureau national, juge indispensable la constitution d'une liste autonome, à la fois pour montrer l'existence du M.R.G., mais aussi parce que, sur l'Europe, les radicaux de gauche ont un message original qui est la défense des thèses fédéralistes.

M. Maurice Faure, *député* du Lot, président d'honneur, constate ensuite que, si l'Europe fédérale a été un sujet controversé chez les radicaux, elle est devenue un thème d'unanimité.

En ce qui concerne le problème de la liste, M. Maurice Faure déclare comprendre le souci des militants. Il précise que son département apportera dans les deux mois l'argent souhaité dans le cadre de la souscription nationale. Lui-même accepterait de faire un geste en figurant sur la liste autonome, mais il demande alors que ce ne soit qu'à la quatre-vingt-unième place. En effet, il pense qu'une telle option serait une erreur alors que le scrutin du 10 juin se situe dans le cadre des grandes consultations nationales qui encouragent la quadripolarisation. « *Il faut être présent dans le combat, c'est ça qui importe* », ajoute-t-il, en rappelant que le M.R.G. compte deux sortants à l'Assemblée de Strasbourg, cela grâce à l'apparentement avec le parti socialiste. « *Nous ne trahissons pas le M.R.G. en disant cela,* poursuit-il. *Si tous les départements avaient les moyens de ceux de la région Midi-Pyrénées, je dirais : « Allons-y. » Mais nous ne sommes pas assurés de recueillir 5 % des suffrages. J'ai le devoir de vous le dire.* »

L'ancien secrétaire d'Etat, signataire du traité de Rome, dresse le bilan de la construction européenne. Il estime que « *dix ans de gaullisme et l'entrée de la Grande-Bretagne ont dénaturé l'expérience* » des pionniers. Toutefois, il constate que « *malgré ses imperfections, ses tares, ses lacunes* », aucun pays membre n'a quitté la C.E.E. et que de nouveaux pays se portent candidats à l'adhésion. En ce qui concerne la Grèce, l'Espagne et le Portugal, le député du Lot estime que leur démarche, à l'inverse de celle de la Grande-Bretagne, est plus politique qu'économique. Ils souhaitent enraciner chez eux la démocratie. Sur ce plan, les radicaux de gauche ne peuvent donc qu'approuver cette démarche.

En revanche, comme Occitan, M. Maurice Faure est d'accord pour réclamer des garanties.

Dimanche, les congressistes entendent plusieurs militants qui réclament que le mouvement décide, sans plus attendre, de constituer une liste autonome. A ce propos, M. Fernand Saal (Val-de-Marne) parle d'un « *congrès sans enjeu, asns projet et sans fièvre* », d'un « *congrès de fin de règne* », et M. Coste (Lot-et-Garonne) d'un parti qui « *agonise* ».

Parlant, lui aussi, en faveur d'une liste M.R.G., M. Marcel Perrin, ancien député de Vaucluse, réclame, en outre, l'unité du Mouvement et dénonce les excommunications. M. Scarbouchi, membre du bureau national, abonde dans le même sens.

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire général, dénonce l'engagement, la politique de l'exécutif et les positions du R.P.R. Selon lui, « *refuser l'Europe c'est refuser l'avenir* ». Défendant la motion déposée par le bureau national, il insiste sur le fait qu'elle indique qu'il convient de tout mettre en œuvre pour parvenir à une liste autonome et que les hypothèses d'al*liances ne viennent* qu'au second rang.

M. Sallé (Paris) accuse le bureau national de chercher à gagner du temps. M. Jacques Lévy (Haute-Garonne), après avoir réclamé une liste autonome, souhaite que M. Maurice Faure en prenne la tête. M. Claude Catesson (Nord) regrette l'intolérance qui a gagné le M.R.G. et *demande* que le congrès décide, sans plus attendre, de constituer une liste à dominante radicale de gauche pour le scrutin du 10 juin.

Il annonce que douze fédérations départementales (Aveyron, Gard, Landes, Meurthe-et-Moselle, Nord, Paris, Haute-Saône, Seine-Saint-Denis, Tarn, Val-de-Marne, Val-d'Oise et Vaucluse) déposent un amendement à la motion du bureau national, dans lequel il est écrit : « *Le Mouvement décide dès aujourd'hui d'affirmer sa présence et l'originalité de son message européen par la présentation d'une liste à dominante M.R.G. lors des prochaines élections européennes.* »

M. BREDIN : nous avions dit que c'était la dernière fois

M. Jean-Denis Bredin, vice-président, plaide lui aussi en faveur d'une liste autonome. « *Le temps de l'épreuve de vérité est venu*, explique-t-il. *Sommes-nous encore un parti politique ou sommes-nous une simple famille d'esprit à l'intérieur d'un grand ensemble socialiste ?* »

Bie que proche sur le fond de ceux qui réclament que le congrès tranche immédiatement en faveur d'une liste autonome, M. Bredin explique qu'il s'est rallié à la motion du bureau national parce qu'il est nécessaire d'assurer avant tout l'unité du Mouvement. En conséquence, il demande le retrait de l'amendement présenté par M. Catesson. Il conclut :

« *Si nous allons sur la liste socialiste, tant mieux pour les deux ou trois qui y seront, mais dont je ne serai pas. Il n'en reste pas moins qu'il s'agira d'un échec collectif. Au congrès de La Rochelle, nous avions dit que c'était la dernière fois que nous figurions sur des listes socialistes. Et ce ne serait pas la dernière fois ? Quand viendra-t-elle cette dernière fois ? Pas à l'élection présidentielle, pas aux élections législatives. Elle ne viendra jamais cette dernière fois, notre destin sera de nous dire au revoir.* »

L'orateur est longuement applaudi par la salle debout. Puis M. Jacques Maroselli (Haute-Saône) dénonce ceux qui, au sein du M.R.G., se comportent en Robespierre ou en Fouquier-Tinville. Selon lui, le Mouvement a le choix entre trois solutions :

1) Décider immédiatement de faire une liste ; 2) retarder la décision au mois d'avril, c'est-à-dire décider de s'accrocher alors au P.S., s'il veut encore des radicaux de gauche ; 3) Rester spectateur lors du scrutin du 10 juin. « *C'en serait fini du radicalisme* », précise-t-il.

M. Maroselli, défendant l'amendement déposé par les douze fédérations, ajoute : « *Quelques-uns d'entre-nous, selon la décision que vous prendrez, resteront dans le Mouvement ou le quitteront.* »

M. Crépeau estime que le congrès posait deux questions au Mouvement. Son existence : la présence de mille délégués a répondu. Son unité : il convient à présent de l'assurer coûte que coûte, le M.R.G. ne pouvant exister qu'uni.

« *Vous qui voulez vous battre,* poursuit-il, *quelle serait l'autorité des responsables du parti pour conduire le combat s'il ne se dégageait pas au sein du congrès une large majorité pour les soutenir ?* » Le président du M.R.G. précise que, si le mouvement devait constituer une liste avec le P.S., personnellement il n'y figurerait pas. Si la liste autonome est possible, il est en revanche disposé à être présent « *à la place dictée par le Mouvemen* ». Il conclut : « *J'ai ressenti quelle est votre volonté, votre choix. Je mettrai tout en œuvre pour que ce choix soit respecté. Cela ne dépend que de la direction du Mouvement. Cela dépend aussi de votre militantisme. Tout passe par là.* »

Au moment du vote de la motion, M. Jean-Michel Baylet demande un scrutin distinct sur le paragraphe concernant l'élargissement de la C.E.E., en rappelant son opposition à l'entrée de l'Espagne. Après deux votes à main levée, contestés, le scrutin à bulletin secret donne 592 voix au texte du bureau national, et 217 aux partisans de la suppression du passage sur l'élargissement. On dénombre 5 bulletins blancs.

Un deuxième scrutin intervient sur l'amendement des douze fédérations. Le bureau national recueille 611 voix, les partisans de la liste autonome immédiate 270. Il y a 7 bulletins nuls. Le congrès est alors levé.

● *M. Guy Gennesseaux*, conseiller de Paris, délégué général de la Fédération pour une démocratie radicale, qui rassemble les partisans de M. Robert Fabre, a déclaré dimanche 21 janvier à propos du congrès du M.R.G. : « *Que dire d'un parti qui réclame à cor et à cris l'instauration d'un scrutin à la proportionnelle et qui n'ose affronter ce type de scrutin lorsqu'il se présente à lui ? Ainsi, dans la plus médiocre tradition du radicalisme, le M.R.G. vient de décider de ne rien décider, sinon plus tard, c'est-à-dire trop tard. Personne n'est dupe. Il s'agit de sauver la place de quelques notabilités qui vont tenter de se « caser » à l'ombre d'un grand parti. Mais en voulant jouer sur les deux tableaux, le M.R.G. se retrouvera seul au milieu du gué, sans bouée et se noiera.* »

DANS UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

M. Chirac précisera la conception gaulliste de l'Europe et le rôle du R.P.R. dans la majorité

A la faveur de la conférence de presse qu'il doit tenir mardi 23 janvier à l'Hôtel de Ville de Paris, M. Jacques Chirac compte évoquer les problèmes de l'Europe en termes plus précis et plus simples que ceux qu'il a précédemment utilisés. Ainsi sera-t-il amené à expliciter sa formule sur le « *parti de l'étranger* » en démontrant que, depuis le Moyen Age, il y a toujours eu en France une tendance sensible aux influences extérieures.

L'ancien premier ministre dira aussi qu'il ne se sent nullement visé par l'avertissement lancé par M. Giscard d'Estaing, mercredi dernier, à ceux qui, en provoquant un « *événement de politique intérieur* », tenteraient d'empêcher le déroulement des élections européennes du 10 juin.

Il répètera ce qu'il avait écrit à M. Raymond Barre, le 18 décembre, à propos de cette consultation : « *Il ne nous appartient pas, par une décision parlementaire, de préjuger le verdict du corps électoral ni de nous y soustraire. En conséquence, le R.P.R. ne prendra pas l'initiative de mettre en cause l'existence du gouvernement.* » (*Le Monde* du 20 décembre.)

Le chef du R.P.R. confirmera ainsi sans ambiguïté le soutien de sa formation au gouvernement, sauf si celui-ci prenait de façon évidente et provocatrice des initiatives absolument contraires aux principes gaullistes. Pour M. Chirac, en effet, l'opposition de gauche et les solutions que proposent les socialistes aussi bien que les communistes représenteraient une « *catastrophe* » pour le pays. Il ne saurait donc d'une façon ou d'une autre faire le jeu de ces formations. Ayant ainsi confirmé l'appartenance du R.P.R. à la majorité, M. Chirac définira le rôle de son mouvement comme celui d'une force politique destinée à peser sur l'action du gouvernement, à amender celle-ci dans les domaines qu'il n'approuve pas et à contraindre les pouvoirs publics à tenir compte davantage de ce que souhaite l'électorat gaulliste à travers ses députés.

Le R.P.R. peut déjà enregistrer quelques effets de cette pression : la décision de construire un sixième sous-marin nucléaire, par exemple, et l'évolution du langage des giscardiens et des centristes en ce qui conserne l'Europe. C'est avec une certaine satisfaction, fût-elle amère, que les dirigeants du R.P.R. constatent que les plus antigaullistes de leurs alliés de naguère se réfèrent aujourd'hui à l'héritage de de Gaulle et de Pompidou pour assurer que M. Giscard d'Estaing se situerait dans leur filiation directe

Les gaullistes notent aussi, en se référant à la presse américaine, que, selon celle-ci, M. Giscard d'Estaing aurait refusé, lors du sommet de la Guadeloupe, devant M. Carter de faire participer la France aux négociations SALT 3 pour des raisons de politique intérieure française, c'est-à-dire à cause de l'opposition des gaullistes, qiu auraient vu là une atteinte à l'indépendance nationale. Selon M. Chirac, il convient d'autant plus de maintenir, voire de renforcer, l'influence du R.P.R. sur le gouvernement que d'autres déviations demeurent possibles. Il pourrait citer en exemple ce qui se produit avec l'Euratom, la CECA et le budget des Communautés.

Ainsi, pour l'ancien premier ministre, la « vigilance » du R.P.R., telle que l'a souhaitée le groupe parlementaire le 11 janvier à l'issue de sa réunion de Marnes-la-Coquette, ne doit pas aboutir à une crise de régime, mais à l'exercice constant d'une influence appuyée sur une volonté populaire.

Une reprise en main

Le retour de M. Chirac a créé un réel soulagement parmi ses proches collaborateurs de l'Hôtel de Ville de Paris, et surtout du R.P.R. Son absence de deux mois avait provoqué, surtout à la direction du mouvement gaulliste, une certaine paralysie, et quelques signes de flottement commençaient à apparaître.

On a ainsi pu noter, que, depuis le 26 novembre, aucun des responsables officiels de l'appareil du R.P.R. n'a pris la parole en public, hormis, à de rares occasions, M. Yves Guéna, conseiller politique. Aucun non plus n'a riposté au nom du président du R.P.R. aux attaques dirigées contre celui-ci après son appel lancé le 6 décembre de l'hôpital Cochin. Aucun ne s'est considéré en état de suppléer politiquement le chef du mouvement. Aucun, il est vrai, n'avait pu avoir de séance de travail longue et approfondie avec M. Chirac, au moins pendant les premières semaines de son hospitalisation.

Ainsi, pendant un mois et demi, la « *machine R.P.R.* » a-t-elle tourné au ralenti sous le contrôle d'une direction collégiale chargée de parer aux éventuels à-coups. Aucune instance du mouvement n'a été réunie, à l'exception du conseil politique le 6 décembre, pour être seulement « informé » de l'appel de Cochin. M. Chirac, durant son hospitalisation, a pris soin de préciser que ses initiatives étaient prises à titre personnel.

Au sortir de cette « hibernation », l'appareil du mouvement s'apprête une nouvelle fois à être mobilisé. On assure au R.P.R. que cette mobilisation ne posera guère de problèmes, les militants ayant été maintenus en état d'alerte depuis les élections législatives de mars dernier. C'est davantage vers les électeurs non inscrits au R.P.R., mais qui jusqu'alors avaient voté pour ses candidats, que l'effort sera porté. Déjà des plans de campagne sont en cours d'élaboration. Les orateurs sont pressentis ou recrutés, les villes où M. Chirac présidera de grands meetings — au moins un par région, — sont choisies, les arguments sont consignés, les thèmes des discours rédigés. Un comité central sera convoqué, puis, avant la fin mars, un congrès extraordinaire.

Cette instance devra notamment investir les candidats du mouvement qui figureront sur la liste pour les élections européennes du 10 juin, qu'animera M. Jacques Chirac. Le président du R.P.R. n'a pas encore décidé *s'il figurerait* en tête de cette liste, mais il est résolu à conduire la campagne en sa faveur.

ANDRÉ PASSERON.

Mort de M. Maurice Lemaire, ancien ministre

M. Maurice Lemaire, ancien ministre, ancien député des Vosges, est décédé samedi 20 janvier, à son domicile parisien, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Né le 25 mai 1895 à Gerbépal, dans les Vosges, ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Maurice Lemaire a effectué toute sa carrière professionnelle dans les Chemins de fer du Nord puis de l'Est avant de devenir, en 1944, directeur général de la S.N.C.F. En 1946 il entame une carrière politique en devenant maire de Coltroy-la-Grande. En 1951, il est élu député R.P.F. des Vosges et conseiller général de Raon-L'Etape. Il est de juin 1953 à février 1955 ministre de la reconstruction et du logement dans les gouvernements Laniel et Mendès France et de février 1956 à juin 1957, secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce dans le gouvernement Guy Mollet.

Réélu député U.N.R. de la 2e circonscription des Vosges (Saint-Dié) en 1958, il conservera ce siège jusqu'en mars 1978. Il n'a pas brigué de nouveau mandat l'année dernière, et son siège est allé à M. Pierret (P.S.), qui l'a emporté sur M. Stoléru (U.D.F.), secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et sur M. Souchal, R.P.R.

En 1959, M. Lemaire était devenu président de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale et y avait été réélu jusqu'en 1973.

En 1969, il s'était démis de son mandat de conseiller général du canton de Raou-l'Etape pour se presenter dans celui de Provenchères-sur-Fave, où il avait été réélu en 1976. Il était depuis 1972 président-directeur général de la société d'économie mixte du tunnel de Sainte-Marie. Il avait annoncé, en décembre dernier, sa décision de donner sa démission de conseiller général et souhaité que M. Stoléru lui succède (le Monde *du 1er décembre). Cette démission était devenue effective le 20 décembre. Le remplacement de M. Lemaire sera assuré lors du renouvellement des 18 et 25 mars prochains.*

مكتز من الاجل

Le Monde

société

LE MÉCONTENTEMENT DES SYNDICATS DE POLICE

APRÈS LA MANIFESTATION DE LA BASTILLE A NOTRE-DAME

Le préfet de police promet d'intervenir auprès du gouvernement

Les policiers sont descendus dans *la rue. Jamais, sans doute,* une manifestation des représentants de l'ordre n'avait recueilli autant d'écho. Près de trois mille hommes et femmes ont en effet défilé, samedi 20 janvier, de la place de la Bastille à la préfecture de police au rythme des slogans et des coups de sifflet : trois mille policiers, en civil, derrière la banderole du Syndicat *général* de la *police* (S.G.P.), organisateur de la manifestation, qui sont venus exprimer leur colère devant « *l'accroissement de l'insécurité* » et « *la dégradation des conditions d'exercice de leurs fonctions* ».

Parti avec plus d'une heure de retard derrière les dirigeants des syndicats policiers et notamment MM. Jean Chaunac, secrétaire général du S.G.P., et Henry Buch, secrétaire général de la F.A.S.P. (Fédération autonome des syndicats de police), le cortège a emprunté le boulevard Henri-IV. Un défilé bon enfant, d'où émergeaient çà et là quelques banderoles et quelques calicots sur lesquels ont pouvait lire : « *La sécurité de la population passe par la sécurité des policiers !* », « *Plus de bla-bla-bla, des réalisations !* », « *Violence-répression-violence : non !* » ; ou enfin : « *La peur rapporte, mais à qui ?* »

D'autres pancartes réclamaient des moyens, du matériel, du personnel, des locaux, des crédits. Tout au long du parcours, où aucune force de police n'était présente, les manifestants ont distribué des tracts : « *Les policiers dans la rue... ! Pourquoi ?* » De temps à autre, des conversations s'engageaient avec des badauds. Certains applaudissaient, d'autres commentaient : « *Si les flics s'y mettent ! ...* »

Devant la caserne de la garde républicaine du quartier des Célestins, une immense clameur s'éleva : « *Les gendarmes avec nous* », mais les fenêtres restèrent closes. Aux carrefours, des gardiens de la paix en service bloquaient la circulation : « *Avec nous, avec nous.* » Sur les quais, devant les bouquinistes, les policiers scandaient : « *La population avec la police.* » La plupart des promeneurs regardaient, sans mot dire, cette manifestation inhabituelle, d'où s'élevaient, de temps à autre, des slogans antigouvernementaux : « *Bonnet, t'es foutu, ta police est dans la rue* », « *Giscard au placard.* »

On réclamait même sur l'air des lampions la démission du ministre de l'intérieur. Le « ras-le-bol » des policiers prenait ainsi des allures *politiques, voire contestataires : « Ce n'est qu'un début, continuons le combat ! »* Mais le défilé fut calme. Une promenade tranquille, surtout en queue de cortège, où une petite délégation du S.N.A.P.C. (Syndicat national autonome des policiers en civil) suivait son secrétaire général, M. Pierre Waterloos.

« A la Cité ! »

De temps à autre, des mots d'ordre que n'avaient pas prévus les organisateurs furent lancés par les policiers mécontents : « *Des locaux pour les policiers, pas pour les taulards* », « *Pour les tueurs, l'échafaud* », et encore « *Pour les taulards, pas de permission.* » Pendant plus d'une *heure, les représentants de l'ordre* crièrent donc dans les rues de la capitale les motifs de leur grogne.

Arrivée sur le parvis de Notre-Dame de Paris, la manifestation prit des allures tumultueuses : « *A la Cité, à la Cité.* » Très vite, le malgré service d'ordre du cortège fut débordé. Il y eut des bousculades. Les dirigeants tentèrent de contenir les plus virulents qui ne voulaient pas être « *pris pour des rigolos* ».

M. Jean Chaunac tenta de ramener le *calme et proposa qu'une délégation* se rende à la préfecture de police. Les touristes étonnés regardaient les agents transformés soudain en contestataires.

Après plus d'une heure de discussion avec MM. Pierre Somveille, préfet de police, et Charles Gosselin, *secrétaire général* du S.G.A.P. (Secrétariat général pour l'administration de la police), la délégation de syndicalistes, conduite par *M. Chaunac, vint rendre compte* à la « base », alors clairsemée et assagie, des résultats de l'entretien. Le préfet de police s'est engagé à *intervenir auprès du gouvernement et* à entamer des pourparlers dès cette semaine sur les revendications des policiers parisiens.

Une demande d'audience serait *également adressée au premier ministre*, M. Raymond Barre. M. Chaunac adresse un dernier avertissement à ceux qui « *veulent déborder le cadre de l'action syndicale* ». Tout se termine par des applaudissements. Chacun semble content de cette « première » dans le mouvement syndicaliste policier, dont la dernière véritable manifestation de rue *remonte* au 13 mars 1958.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le procès de quatre autonomes après les incidents du quartier Saint-Lazare

Apprentis politiques

« *Que faire lorsque des militants politiques, poursuivis en justice, s'apprêtent à passer en procès ?* », demande un camarade à son *alter ego*. « *Il faut rassembler ses forces*, répond le militant. *Il faut former un collectif et ouvrir un « front » le plus large possible, transformer en lutte ce qui risque d'être une défaite, camarade.* » Ainsi va la politique ! Vieille histoire !

Les autonomes organisés n'y ont pas échappé. Dans la meilleure tradition, ils ont fondé, la semaine passée, un « Collectif de défense militante » pour soutenir leurs quatre camarades emprisonnés, MM. Lionel Graciendo, dix-huit ans, Patrick Pennognon, vingt-deux ans, Frédéric Bougnoux, vingt et un ans, et Vincent Hervoir, vingt-deux ans.

Dans le même élan, ils ont appelé à un rassemblement devant le Palais de justice, le jour de leur procès, ce lundi 22 janvier.

Pouvait-on, pour des apprentis politiques, faire preuve de meilleure volonté ? Non. Les organisations d'extrême gauche n'ont, cependant, pas « répondu » à ces initiatives. *Rouge*, quotidien de la Ligue communiste révolutionnaire, trotskiste, dans son numéro daté 19-20-21 janvier, s'interroge ainsi : « *Ce rassemblement devant le Palais de justice, à l'ouverture du procès des quatre, n'est-il pas contradictoire avec leur refus des méthodes traditionnelles ?* »

Avant que les portes ne se ferment devant eux, les autonomes avaient toutefois rédigé, dans un *texte daté 17 janvier*, une explication des incidents du quartier Saint-Lazare. Texte politique. A propos des quatre inculpés, il était écrit : « *Leur révolte ou leur militantisme, ils les vivent à travers leurs besoins, leurs nécessités immédiates. Pas de longs discours idéologiques. La campagne contre la hausse des tarifs publics, c'est leur terrain de lutte naturel, celui de leur vie quotidienne. C'est, en quelques mois, le quart de leurs revenus qui ont été amputés par les trains de hausse successifs. Transports, électricité, essence, timbres, tabac, loyer (...)* ».

Qui donc, aujourd'hui, entendra ce discours heurté ? Oui, qui ? Le tribunal ? La presse ? L'opinion publique ? Rien n'est moins sûr. « *La forme joue contre nous* », reconnaît un autonome à propos des déprédations commises dans le quartier Saint-Lazare. Et il ajoute : « *La preuve ! Nous n'avons jamais su utiliser les* mass media. *C'est eux qpi nous utilisent !* ». N'est-ce pas cela, la lucidité ?

LAURENT GREILSAMER.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

L'AURORE : le combat de toute la société.

« Les policiers, des policiers ne peuvent accepter tous les risques, y compris le risque suprême, que s'ils ont le sentiment que leur combat est celui de la société tout entière.

» Or, comment auraient-ils ce sentiment dans l'état actuel de dégradation des mœurs et du civisme où nous sommes, quand s'est répandu dans toutes les classes et toutes les générations, imbécile et désastreux, le racisme anti-flic, quand les magistrats, les jurys et le public, témoignant d'un laxisme grandissant, laissent tomber ceux qui ne peuvent les protéger s'ils ne se sentent soutenus. »

(DOMINIQUE JAMET.)

L'HUMANITE : le point de non-retour.

« Le malaise de la police semble bien avoir atteint un point de non-retour. A des revendications claires (une véritable politique de sécurité des Français et le rejet du cycle redoutable violence-répression-violence), les syndicats de policiers attendent des réponses précises que nul, en haut lieu, ne leur a jusqu'à présent fournies. »

(ROGER POURTEAU.)

LIBERATION : de bons élèves.

« Finalement, Christian Bonnet n'a pas à se plaindre de ses hommes. Ils ont un peu chahuté dans la rue samedi mais au fond, ce sont de bons élèves. Comme lui, ils veulent la sécurité des Français et s'ils emploient des moyens un peu bruyants pour l'exiger, mettez ça sur le compte de leur fougueuse jeunesse, monsieur le ministre. Et lâchez-leur un peu sur l'ordinaire... »

(J.-P. GENE.)

LA LETTRE DE LA NATION : la République du « on n'y peut rien ».

« Nous vivons actuellement dans la République du « on n'y » peut rien », comme l'a expliqué hier le ministre de l'intérieur au « Club de la presse » d'Europe 1. A l'entendre, tout a été fait, et ce qui ne l'a pas été le sera. Alors pourquoi ce malaise ? Car il existe. Les manifestations à répétition ont perdu tout caractère insolite, mais si elles ne traduisaient pas un sentiment profond, elles ne se répéteraient pas, d'autant que celles des policiers ne répondent pas, comme d'autres, à une motivation politique. »

(PIERRE CHARPY.)

UN DÉLÉGUÉ C.G.T. EST SUSPENDU DE SES FONCTIONS

Un communiqué de la Fédération générale de la police nationale C. G. T., publié samedi 20 janvier, annonce qu'un délégué syndical, membre de cette organisation et en poste à la police de l'air et des frontières (P. A. F.) à Orly, a été suspendu vendredi 19 janvier de ses fonctions professionnelles sur décision du ministre de l'intérieur. Selon la C. G. T., M. Jean-Pierre Jause, gardien de la paix à la P. A. F., agissant en son titre de délégué syndical, avait « apporté un soutien moral aux travailleurs de la station de lavage d'Orly en lutte ».

Depuis près de deux semaines, en effet, le personnel chargé du nettoyage et de la peinture des avions *d'Air France, en conflit avec la direction*, occupe des ateliers et des hangars. Le tribunal des référés de Créteil avait ordonné, le 15 janvier dernier, l'évacuation des locaux par ce personnel en grève. M. Jause s'était alors ouvertement déclaré solidaire des grévistes. Il a aussitôt été suspendu de ses fonctions en attendant de passer devant le conseil de discipline. La décision du ministre de l'intérieur est inadmissible, déclare la C. G. T., qui indique qu'elle « engage les actions nécessaires pour faire respecter le droit de la libre expression syndicale (...) et faire rétablir M. Jause dans tous ses droits ».

En Ardèche

LE MEURTRIER D'UN GENDARME A ÉTÉ ÉCROUÉ AVEC SA COMPLICE

Fernand Cresméas, dix-huit ans, meurtrier d'un gendarme, M. Daniel Gabriel à Châteauneuf-de-Vernoux (Ardèche) le 19 janvier a été inculpé, dimanche 21 janvier, par M. Alain Clergue, juge d'instruction à Privas, d'homicide volontaire sur agent de la force publique et de vols qualifiés. Sa jeune complice, âgée de seize ans, a été également inculpée de vols qualifiés (*le Monde* daté 21-22 janvier). Tous deux ont été écroués à la maison d'arrêt de Privas. L'enquête a confirmé que deux coups de feu avaient été tirés par Fernand Cresméas qui a reconnu en tout une quinzaine de vols.

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, assistera, mardi à 15 heures, à Saint-Rambert-sur-Loire (Loire), aux obsèques du gendarme Daniel Gabriel qui a été cité à l'ordre de la gendarmerie nationale. La médaille de la gendarmerie lui a été décernée à titre posthume.

● *Un policier de Mulhouse*, M. Alain Tinard, vingt-huit ans, a été frappé d'un coup de couteau, vendredi soir 19 janvier, alors qu'il essayait de maîtriser un homme qui voulait se donner la mort, M. Jean-Marie Giller, vingt-cinq ans. Celui-ci, peintre en bâtiment, s'était déjà tailladé un poignet à l'arrivée des policiers alertés par son épouse. Au moment où ceux-ci voulurent le maîtriser, M. Giller frappa M. Tinard à la poitrine d'un coup de couteau. L'état du policier est satisfaisant. Quant à M. Giller, il a été inculpé de coups et blessures et écroué.

● *L'attentat de Livry-Gargan.* — Louis Hernandez, vingt-sept ans, qui avait grièvement blessé un gardien de la paiv devant le commissariat de police de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis), jeudi 18 janvier (*le Monde* des 19 et 20 janvier) a été inculpé samedi 20 janvier de tentative d'homicide volontaire sur agent de la force publique et de bris de vitrines. Louis Hernandez a été écroué à la prison de Fleury-*Mérogis.*

M. BONNET : je partage leur émotion.

Invité du Club de la presse d'Europe n° 1 dimanche 21 janvier, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a déclaré « *partager l'émotion des policiers* ». « *Je l'ai même, en quelque sorte, devancée*, a-t-il expliqué, *puisque dès dimanche dernier 14 janvier j'ai saisi M. Peyrefitte en lui demandant de faire le maximum auprès des parquets, et il m'a sur-le-champ répondu qu'il était entièrement d'accord pour que jouent les dispositions du code pénal, qui prévoit, aux articles 230, 231 et 232, des peines spéciales pour ceux qui s'attaqueront à des agents chargés de la sécurité.* »

Le ministre voit également dans la manifestation du 20 janvier « *l'écho de la volonté d'une police qui est à juste titre considérée comme l'une des meilleures du monde — « la meilleure du monde », a écrit un journal américain au printemps dernier — et qui entend avoir les moyens de le demeurer* ». L'effort du gouvernement va, selon M. Bonnet, dans ce sens, puisque le budget d'équipement de la police pour 1979 est en hausse de 66 % sur celui de l'an dernier, permettant ainsi d'améliorer le parc automobile, les immeubles, les transmissions, l'informatique et l'armement. Un plan quadriennal permettra de continuer cet effort, en même temps que les fonctionnaires souvent détournés de leur tâche vont être réaffectés en grand nombre (1 100 dès cette année) à la sécurité.

M. Bonnet a également commenté les récents propos de M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire à la préfecture de police, mettant en cause des journalistes et des avocats à propos de la « cavale » de Jacques Mesrine. M. Ducret n'a, selon lui, pas voulu accuser ces deux professions tout entières. « *Il a simplement voulu dire*, a expliqué le ministre, *qu'il peut arriver que certains journalistes, dans leur zèle à suivre l'information, sinon à la devancer, puissent gêner certaines enquêtes.* »

● *Le Syndicat des avocats de France (SAF)*, protestant contre les propos tenus par M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire (*le Monde* du 16 janvier), estime qu'il a « *relancé l'entreprise de discrédit des avocates que la première chambre du tribunal de grande instance de Paris venait de stigmatiser à propos de l'article de Jean Cau dans* Paris-Match. *C'est faire preuve d'irresponsabilité à l'occasion d'un sujet où la légèreté n'est pas de mise* ». Enfin, conclut le SAF, « *une société où journalistes et avocats se feraient les auxiliaires de la police ne pourrait plus être une société de liberté* ».

D'autre part, M. Bedel de Buzareingues, président de la Confédération syndicale des avocats, indique que la police « *est mal venue de mettre en cause la profession d'avocat dont le rôle est de défendre les honnêtes gens et même ceux qui ne le sont pas. Si certains avocats ont commis de sbavures, que M. Ducret le prouve et n'agisse point par insinuations* ».

Le président de la « Foire aux champagnes » condamné.

Président-fondateur de la Foire aux champagnes, M. Jean Rodez, quarante-neuf ans, vigneron à Ambonnay, dans le vignoble champenois, vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de Reims à *six mois d'emprisonnement* avec sursis, 20 000 F d'amende et aux 546 228 F réclamés par le Service de la répression des fraudes. Remarqué dans un supermarché de Chalons-sur-Marne, où il venait d'acheter des dizaines de kilos de sucre et une soixantaine de litres de vin blanc, M. Rodez était poursuivi pour toute une série d'infractions, dont la tromperie sur la qualité de quelque quinze mille bouteilles.

M. Rodez était aussi poursuivi pour avoir vendu du vin de Champagne n'ayant pas un an de tirage, fabriqué et vendu du vin mousseux dans la zone d'appellation Champagne, commercialisé des milliers de bouteilles sans facture, établi de fausses déclarations de stocks, omis de déclarer ses détentions de sucre et expédié dix-huit mille neuf cent soixante-neuf bouteilles sans titre de mouvement. M. Rodez a expliqué ses « écarts » par la négligence mais, à la vérité, la première Foire aux champagnes, qui eut lieu en 1976, et avait réuni cent mille personnes, s'était soldée par des dizaines de milliers de francs de dettes que le vigneron — seul organisateur à l'époque — se trouva dans l'incapacité d'honorer. — *(Corresp.)*

CORRESPONDANCE

« Français seulement »

Après la publication, dans le Monde du 13 janvier, du compte rendu d'un procès intenté par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples à un ancien cadre d'une entreprise de Compiègne, M. Berger, nous avons reçu de l'avocat de ce dernier, Mᵉ Gilbert Costa, les précisions suivantes :

M. Berger, que je défendais mercredi 10 janvier 1979 devant le tribunal correctionnel de grande instance de Compiègne avait apposé chez quelques commerçants de Compiègne l'annonce ci-après :

Société I.T.T.B. Urgent, embauche immédiatement ouvriers, formation par entreprise. Bons salaires, congés payés. Caisse du bâtiment. Travail charpentes et traitement des bois. Nationalité française, de préférence avec permis V.L.

La mention rapportée dans votre compte rendu, savoir « Français seulement » est donc inexacte.

J'ajoute que M. Berger, poursuivi par application de l'article 416, § 3, du code pénal, avait d'ailleurs des motifs légitimes d'employer le terme de « *nationalité française* ». Ces motifs légitimes (excusables, selon l'article 416 du code pénal) tenaient au fait que M. Berger voulait engager du personnel appelé à travailler : au camp militaire français de Coëtquidan ; au palais *royal de Niavaran*, à Téhéran, et dans ces lieux ou pays. M. Berger risquait de se voir refuser l'accès par du personnel étranger, et par conséquent, risque de perdre les marchés en question pour le directeur de l'entreprise.

FAITS ET JUGEMENTS

Un restaurateur meurtrier condamné pour « imprudence ».

Les jurés des assises du Calvados ont estimé que le restaurateur d'Equemauville, près de Honfleur, M. Raymond Gonnet, qui, le 26 mars 1978, avait tué un de ses jeunes clients, Jean-Marc Lesueur, n'avait pas agi en état de légitime défense, mais qu'il y avait eu « imprudence ». M. Gonnet a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis (*le Monde* daté 21-22 janvier).

La question de la légitime défense a dominé les débats. Mᵉ Labadie, du barreau de Paris, avocat de la partie civile. L'avocat général, M. Lallemand, a partagé cette opinion : « *M. Lesueur n'était pas menaçant envers M. Gonnet.* » « *On ne condamne pas à mort quelqu'un qui casse des vitres*, a ajouté l'avocat général. Mais estimant qu'il y avait eu « provocation », il réclama deux ans d'emprisonnement avec sursis. Mᵉ Lamy du barreau de Lisieux plaida l'acquittement en faveur de M. Gonnet. — *(Corresp.)*

● *Le tribunal de Béthune a sonnement* M. Henri Baillieul, cinquante-sept ans, ancien *condamné à six mois d'empri-* P.-D. G. d'une société qui portait son nom. On reprochait à Baillieue des abus de biens sociaux ainsi que deux banqueroutes simples. M. Baillieue avait déjà été condamné par le même tribunal à quinze mois d'emprisonnement dont huit avec sursis pour abus de biens sociaux et d'entraves au fonctionnement du comité d'entreprise (*le Monde* du 9 mai 1976), peine confirmée par la cour d'appel de Douai. Le tribunal de Béthune a prononcé la confusion des deux peines. Dans la même affaire M. Claude Colombani, cinquante six ans, conseiller juridique à Paris, poursuivi pour recel de délit de banqueroute, a été condamné à 3 000 F d'amende. — *(Corresp.)*

● *Une jeune fille, Mlle Corinne Burst, dix-neuf ans, sans emploi, a été découverte morte*, samedi 20 janvier au matin, au domicile d'un médecin de Tomblaine, près de Nancy (Meurthe-et-Moselle), le docteur Yves Juredieu, chez qui gaz toxique dégagé par un maelle avait passé la nuit. Le décès proviendrait de l'émanation d'un telas en mousse sur lequel dormait Mlle Burst et qu'un poêle aurait enflammé. Le docteur Juredieu et sa secrétaire, Mlle Danièle Chevet, qui avait également passé la nuit à son domicile, ont été entendus par la police. Une autopsie du corps de Mlle Burst devait être pratiquée lundi 22 après-midi.

● *Un inspecteur de police de Reims (Marne)*, M. Alain Renard, trente ans, vient d'être inculpé de détournement de fonds publics et écroué. M. Renard est accusé d'avoir gardé à plusieurs reprises l'argent provenant des contraintes par corps, soit une somme estimée 4 000 francs. L'inspecteur a été suspendu de ses fonctions vers la fin du mois de décembre. Une enquête administrative est en cours. — *(Corresp.)*

La France et la prescription des crimes de guerre en R.F.A.

En réponse à une question écrite de M. Louis Odru, député communiste de la Seine-Saint-Denis, déposée le 25 novembre 1978, rappelant que, « *conformément au code pénal allemand, il y aura prescription des crimes de guerre en R.F.A. à partir du 31 décembre 1979* », M. Raymond Barre, premier ministre, a déclaré : « *Il est exact qu'aux termes de la réglementation pénale en vigueur, la prescription trentenaire prendra effet le 31 décembre 1979. Cependant, elle ne s'exercera pas sur les poursuites engagées avant cette date. La prescription ne touchera donc pas les auteurs de crimes commis pendant la dernière guerre par les forces d'occupation en France.*

» *Selon des sources dignes de foi*, a ajouté le premier ministre, *le nombre des poursuites engagées à ce titre serait de cent cinquante. Parmi celles-ci figureraient les accusés des crimes les plus graves, comme Kurt Lischka, Karl-Heintz Müller, Herbert Hagen et Heinrich Söhn.*

» *A la connaissance du gouvernement français*, a conclu M. Barre, *la question de la prorogation de la loi réglant en R.F.A. les poursuites engagées contre les criminels nazis n'a pas été tranchée par le gouvernement fédéral. Les autorités françaises auront à cœur de se faire l'interprète auprès de la République fédérale d'Allemagne de l'émotion que susciterait dans notre pays l'absence de prorogation du délai de prescription pour les criminels de guerre.* »

Un arsenal découvert en Bretagne.

Les gendarmes de l'arrondissement de Châteaulin (Finistère-Sud) viennent d'interpeller dix-sept personnes possédant des armes de guerre. Un véritable arsenal a été saisi. On y a dénombré soixante-dix-sept armes en bon état de fonctionnement et plusieurs milliers de cartouches. Ces armes (des fusils, pistolets-mitrailleurs, pistolets et revolvers) étaient destinées à rejoindre des collections privées.

Un revendeur, José Salaun, demeurant à Carhaix, a été arrêté et incarcéré à la maison d'arrêt de Brest, pour détention illégale et trafic d'armes de guerre. Il négociait les pistolets-mitrailleurs, selon leur date de fabrication et leur calibre, pour une somme allant de 1 500 F à 7 000 F. Un pistolet automatique pouvait s'acheter à partir de 1 000 F. La plupart des armes dataient de la guerre 1939-1945. — *(Corresp.)*

● *Après la mort par overdose d'un jeune homme de dix-huit ans*, Didier Herogueile, à *Lens* (*le Monde* daté 21-22 janvier), la police a arrêté et écroué l'un des participants de la *drogue party*. Il s'agit de M. Philippe Havrez, vingt ans, sans profession. Deux autres jeunes gens ont été placés en traitement au centre hospitalier de Lens et un quatrième a été remis en liberté. Ces personnes ont été inculpées de détention illégale et d'usage de stupéfiant, mais aussi de non-assistance à personne en danger. Didier Hérogueile se trouvait, en effet, dans le coma depuis sept heures quand l'un des jeunes gens s'est décidé à alerter la police. — *(Corresp.)*

مكرر من الاصل

ÉDUCATION

AU COLLOQUE DU C.D.S. SUR LA FORMATION DES MAITRES

M. Beullac dévoile ses intentions :

• Formation plus longue pour les instituteurs

• Stages en dehors du service pour les professeurs de collège

« Il est temps de songer un peu moins à la quantité du corps enseignant et un peu plus à sa qualité », a déclaré M. Christian Beullac, samedi 20 janvier. Le ministre de l'éducation s'adressait à des militants du Centre des *démocrates sociaux (C.D.S.), réunis* au Sénat, à Paris, pour un colloque sur la formation des maîtres. Pour la première fois, M. Beullac a annoncé que la durée de formation des instituteurs sera « à peu près certainement allongée » (elle est de deux ans après le baccalauréat actuellement) ; quant à la formation continue des professeurs d'enseignement général des collèges (P.E.G.C.), elle se ferait par des stages décentralisés et « situés, en principe, en dehors du temps de service ». La première réaction du Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège (S.N.I.-P.E.G.C.) est défavorable à cette formule. « Ce ne peut *être satisfaisant* », *nous a déclaré le secrétaire* général, M. Guy Georges. « Il ne faut pas confondre formation continue et enrichissement personnel que les enseignants se donnent à eux-mêmes, en dehors de leur service, bien sûr. Nous avons assez lutté, en 1972, afin que la *formation* continue des instituteurs ait lieu pendant le temps de travail pour accepter qu'on refuse cela aux P.E.G.C. »

En ouvrant, samedi matin, le colloque organisé par le C.D.S. dont il est vice-président, M. Bernard Stasi déclarait que *« la qualité de l'école, c'est essentiellement la mission et la responsabilité des hommes et des femmes que l'on appelle les enseignants. Leur formation*, ajoutait-il, *est donc un problème essentiel* ». M. Beullac, qui ne manque pas une occasion de rappeler qu'à ses yeux, la formation des maîtres est *« la priorité des priorités »* se trouvait donc sur un terrain favorable, qu'il a utilisé pour préciser, plus qu'auparavant, sinon des décisions, du moins ses intentions.

Pour le ministre de l'éducation, *« la formation dispensée à nos maîtres n'est pas inexistante, elle est insuffisante. Et insuffisante parce qu'inadaptée ». Un* recrutement *« massif »* (une progression de 46,7 % en dix ans alors que le nombre des élèves n'augmentait que de 13,78 %, a-t-il affirmé), l'évolution de la société, la prolongagtion de la scolarité jusqu'à seize ans, expliquent cette inadaptation. De plus, les professeurs des collèges se trouvent *depuis deux ans face à des classes* hétérogènes auxquelles ils ne sont pas préparés.

Les enseignants doivent être des généralistes

Le savoir a connu un *« développement vertigineux »*, l'école est en concurrence avec des *« moyens de formation de plus en plus puissants »*, et voici que s'ouvre l'ère de la télématique (1). *« Si nous ne savons pas nous adapter, nous serons balayés*, a-t-il insisté, *le ministère de l'éducation sera mort dans vingt ans. »* L'enseignement devra apporter à l'élève *« des types de raisonnements, des critères de jugement »* et *« ne pas se préoccupais aussi d'éducation »*.

En conséquence, si la formation du maître s'attache à mieux le préparer à *« saisir ce qu'est l'élève et à trouver le langage adéquat à l'efficacité de son action »*, elle le familiarisera aussi avec *« le bon usage des médias, les réalités politiques, économiques et sociales qui sont les nôtres »*. Mais surtout, M. Beullac apporte une précision qui ne manquera pas de susciter des réactions : *« Je souhaite que les enseignants quel que soit leur degré plus ou moins poussé de spécialisation, demeurent pour une large part des généralistes. La cnose est acquise depuis longtemps, dans le primaire, elle l'est beaucoup moins dans le secondaire. D'où les difficultés que l'on y rencontre à mettre en pratique les activités interdisciplinaires pourtant indispensables au développement des esprits et à l'épanouissement des personnalités. » èseIjft Kaunda-*

La formation des maîtres nouveau style, M. Beullac la mettra en œuvre chez les instituteurs et les professeurs d'enseignement général des collèges (P.E.G.I.). Pour les premiers, le changement sera fcilité par le fait que *« les besoins en élèves maîtres vont diminuer dans les années qui viennent, transitoirement jusqu'en 1985 »*. Le dossier est encore à l'étude *« mais, en novembre, le premier ministre m'a définitivement donné l'accord pour foncer »*. Des dispositions envisagées, il résultera *« à peu près certainement un allongement du temps de formation, ainsi qu'une collaboration plus poussée, au sein des écoles normales, des inspecteurs, des conseillers pédagogiques, voire même de certains universitaires »*.

Pour les soixante-quinze mille P.E.G.C., il s'agira de formation continue. *« Un programme de stages d'une conception tout à fait nouvelle est en préparation (...). Ils seront, le plus souvent possible décentralisés et se situeront en principe — c'est une idée qui m'est chère et sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir — en dehors du temps de service. »*

(1) Le rapport Norac-Minc intitulé *l'Informatisation de la société* définit la télématique comme *« l'imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications »* ; c'est l'informatique de masse qui s'apprête à irriguer la société par une multitude de petites machines peu coûteuses reliées entre elles et véhiculant de l'information, *« c'est-à-dire du pouvoir »*.

Une marge de manœuvre étroite

Au fil des mois, les intentions de M. Beullac prennent forme et contours. Visiblement, le second ministre de l'éducation du septennat, qui déclarait à son arrivée rue de Grenelle que *« les Français sont las des réformes en matière d'éducation »*, n'est pas décidé à se contenter d'appliquer la réforme lancée par son prédécesseur. Si les décisions qu'il prépare concernant les personnels aboutissent, elles modifieront notablement le système éducatif français.

Mais plus que le contenu, c'est la démarche qui est nouvelle. M. Beullac n'est pas encore embourbé dans les contraintes d'un *milieu qu'il ne connaît qu'imparfaitement*. Aussi peut-il rêver. Et raisonner comme un cadre de marketing : de quel produit avons-nous besoin ? Ensuite seulement sera tracé le chemin *pour y parvenir.*

C'est là que les difficultés pourraient commencer. Car dans un ministère où 80 milliards de francs (87,6 % du budget) sont affectés aux dépenses de personnels, la marge de manœuvre est étroite. Or une réforme vaut *par sa réalisation*, et non par ses ambitions. Pour réussir, M. Beullac a besoin des enseignants. Il en a conscience lorsqu'il déclare avoir choisi *« une concertation de tous les instants avec l'ensemble des partenaires syndicaux »*. Jusqu'à présent, il a pu éviter l'hostilité généralisée et active de ses partenaires. Car le « redéploiement » sur lequel *il* compte pour améliorer la qualité de l'enseignement sans dépenses supplémentaires n'a pas encore dévoilé ses traits. Mais déjà la grogne dans les écoles normales contre la suppression de quatre cents postes de professeurs se développe.

D'autre part, les stages pour les P.E.G.C. en dehors du temps de service auront du mal à passer et risquent d'irriter le SNI-P.E.G.C. jusqu'ici modéré dans ses critiques. M. Beullac inclinera-t-il alors vers l'épreuve de force, comme le laissent entendre ses propos devant le colloque du C.D.S. : *« Quand on voit les professeurs d'écoles normales hurler dans la rue alors qu'au même instant des milliers d'ouvriers de la sidérurgie sont privés de leur emploi, je dis qu'ils feraient mieux de penser à leurs privilèges. Si ça continue, je mettrai cette situation sur la place publique... »* Le voilà qui commence à montrer le bout du *bâton*.

Cela suffira-t-il à faire changer les mentalités d'enseignants pour la plupart mal payés, peu considérés, enfermés dans une sécurité d'emploi qui suscite plus d'envie que d'estime ?

CHARLES VIAL.

LE MALAISE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

Promotion sociale ou loi du marché ?

A l'appel de la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN, des enseignants non titulaires et des personnels non enseignants du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), ont fait grève le 18 janvier pour vingt-quatre heures. Ils réclamaient notamment un directeur. L'ancien, M. Jacques Farran, devenu recteur de l'académie de Montpellier depuis plus de trois semaines, n'avait pas été remplacé. Mais la nomination de M. Francis Cambou, samedi 20 janvier, n'a pas suffi à apaiser l'orage. Une *assemblée générale réunie ce lundi 22 janvier* devait décider d'une nouvelle grève pour obtenir l'ouverture de négociations avec le ministère des universités.

Chauve-souris qui dort pour l'éternité, *l'Eole* de Clément Ader, *suspendu à la nef du prieuré de* Saint-Martin-des-Champs, trésor du musée des sciences et techniques du Conservatoire des arts et métiers, ploie ses ailes sous la poussière. En plein cœur de Paris, porte à fronton, drapeau, lettres *dorées, le « temple de la science »*, le CNAM est-il encore l'intitution même de la promotion sociale où depuis près de deux cents ans les travailleurs viennent aux cours du soir acquérir un supplément de connaissances ?

Le Conservatoire, université populaire mais aussi centre de recherche, lieu d'exposition des sciences et des techniques, d'information et de documentation, accueille actuellement près de dix-huit mille étudiants-travailleurs à Paris, vingt-six mille dans les centres régionaux associés et les antennes locales de province. Il dispense plus de quatre cent cinquante cours allant des disciplines fondamentales — mathématiques, chimie — aux domaines les *plus spécialisés — aérodynamique*, nucléaire, plastiques.

Un statut « souple »

Avec le développement de l'industrie, les découvertes scientifiques. les nécessités économiques nouvelles, le Conservatoire des arts et métiers, à l'origine « Entrepôt des machines et des techniques » (on peut voir au musée *la voiture à vapeur de Cugnot*, la première motocyclette de Félix Millet) est considéré comme le plus grand établissement français d'enseignement consacré à la promotion sociale. Environ cinq mille personnes y sont employées.

Le CNAM bénéficie d'un statut « souple » — c'est un établissement public à caractère administratif — qui lui a permis de s'adapter, de multiplier ses missions, de créer des écoles. Mais ce statut l'a rendu plus fragile devant les sollicitations des industriels, d'autant plus qu'étant peu démocratique (les personnels sont faiblement représentés au conseil d'administration), il ne permet pas aux enseignants de bien maîtriser le contenu des enseignements. En dix ans, les directeurs du CNAM se sont succédé à un rythme accéléré. Des fleurons ont été l'un après l'autre arrachés. On a enlevé au Conservatoire le laboratoire national d'essais (L.N.E.), qui dépend désormais du ministère de l'industrie ; le secteur audiovisuel ne diffuse plus de cours sur Antenne 2 : autant de mesures maladroites ou « politiques » qui ont accru le malaise des personnels.

Ce lundi 22 janvier, les syndicalistes devaient à nouveau appeler à la grève. De leur côté, les professeurs titulaires font grise mine : ils espéraient un directeur de la maison ». *« Nous en aurons pour six mois à le mettre au courant, et après, il s'en ira, comme les précédents »*, s'inquiète l'un d'eux, membre du conseil d'administration.

La survie du Conservatoire serait-elle en jeu des jours-ci ? *« Rien n'a changé. On peut toujours partir d'une formation de base et parvenir en quelques années à décrocher un diplôme d'ingénieur »*, dit M. Didier, professeur titulaire. *« Nos diplômes CNAM sont reconnus dans l'industrie. Notre pourcentage de réussite est honorable. Le financement de la formation continue par les industriels dans le cadre de la loi de 1971 n'a pas précipité pour autant le CNAM dans les mains du patronat »*, affirment les professeurs titulaires. La plupart des maîtres-assistants, des chefs de laboratoire non titulaires ne partagent pas ce point de vue. *« Les réussites sont infimes*, disent-ils. *Quatre cents ingénieurs à peine chaque année, l'enseignement s'adresse à des étudiants de niveau de plus en plus élevé, les crédits d'Etat sont ridiculement bas, alors que les subventions privées sont chaque année plus importantes. »*

Le CNAM, qui veut répondre aux objectifs du VII[e] plan de « redéploiement international du travail *»*, expliquent les syndicalistes, vient de créer au Havre, après étude du ministère de l'industrie, un Institut des transports internationaux et des ports pour la formation de trente ingénieurs par an. *« Cela a coûté fort cher, mais les crédits n'ont pas manqué »*, font remarquer les syndicalistes, qui ajoutent : *« Nous nous rapprochons des formations rentables en nous éloignant de plus en plus des missions du conservatoire. »*

D'autres estiment que cette « collusion » n'est pas évidente. Pourtant, les professeurs viennent de plus en plus souvent du secteur privé. *« C'est plus efficace, mais c'est plus dangereux*, fait remarquer un chef de laboratoire. *Quand un professeur s'en va on modifie* son *enseignement. Par exemple, on a remplacé la chaire de biochimie par une chaire de biochimie industrielle et agro-alimentaire. On n'encourage que ce qui convient au marché. »*

Un air rétro qui disparaît

Si les revendications portant sur les crédits, les postes, un fonctionnement plus démocratique, sont clairement exprimées par les grévistes, on ressent une préoccupation plus constante, que tout le monde ne parvient pas à formuler. Les syndicats demandent d'ailleurs aux pouvoirs publics de s'interroger sur *« le devenir des missions du CNAM »*. C'est aussi dire qu'au fil des jours le Conservatoire se transforme au point de ne plus être essentiellement ce qu'il était autrefois : le lieu qui répondait à l'ambition légitime du « travailleur courageux ». De plus en plus, le CNAM s'adresse à des *étudiants qui viennent se* perfectionner sur telle ou telle technique utile à l'employeur. *« Mais des curieux du savoir pour le savoir, on n'en voit plus guère. »*

Le petit air rétro du vieil humanisme disparaît comme les trésors du musée — on disait autrefois que, pour comprendre, il fallait montrer, situer dans une histoire — qui, faute de crédits, s'enfoncent sous la poudre des ans.

CHRISTIAN COLOMBANI.

LES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE VEULENT ÊTRE ASSOCIÉS A « UNE POLITIQUE D'ÉDUCATION POUR LA FRANCE ».

« Loin d'être un handicap pour la nation, l'école catholique est une force de proposition. Nous souhaitons qu'elle participe à l'élaboration d'une politique d'éducation pour la France. »

C'est avec cette ambition que M. Henri Lefebvre, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), a présenté le prochain congrès de son organisation, qui aura lieu à Rennes du 3 au 4 juin.

Depuis la dernière rentrée, quelque neuf mille groupes de travail réunissant parents, enseignants et anciens élèves de l'enseignement catholique s'efforcent de trouver des réponses à la question : *« Pour l'homme de demain, quelle école aujourd'hui ? »*, qui est le thème du congrès 1979. Ces réponses devraient aboutir à des *« propositions concrètes »* pour *« ouvrir l'école sur la vie »* et faire participer l'école catholique à *« la mission d'intérêt national »* que représente l'éducation. Les dirigeants de l'UNAPEL estiment aujourd'hui que l'enseignement catholique *« passe totalement sous contrôle de l'Etat »*, peut légitimement avoir cette *« ambition nationale »*.

L'UNAPEL a aussi une ambi*tion européenne : elle participera*, en avril prochain à Rome, à l'assemblée constitutive de la conférence européenne des associations de parents d'élèves catholiques.

● *Le personnel non enseignant du lycée Beaussier de La Seyne* (Var) a suspendu la grève commencée le 8 janvier pour protester contre la suppression de douze emplois sans avoir obtenu satisfaction du rectorat de Nice (*le Monde* daté 20-21 janvier 1979). Ils justifient cette suspension de leur mouvement par des *« raisons d'hygiène »*.

SCIENCES

● *Le premier vol de la navette spatiale américaine* est désormais fixé au 9 novembre 1979, à cause des difficultés rencontrées dans la mise au point du moteur principal, a annoncé samedi 20 janvier, la NASA. Le calendrier initial prévoyait ce vol pour mars 1979 ; il avait déjà été deux fois repoussé, à juin. puis à septembre. — *(Reuter, A.P.)*

DÉFENSE

M. Giscard d'Estaing : le service militaire reste et restera la loi en France

La revue *TAM* datée 18 janvier publie la réponse du chef de l'Etat *aux vœux formulés par le* général Guy Méry, chef d'état-major des armées.

Le président de la République a déclaré : *« J'ai été conduit à plusieurs reprises, quelles que soient bien entendu les vagues de la démagogie sur ce sujet, à rappeler que le service militaire restait et resterait la loi en France. Pour des raisons touchant à la structure de notre pays et au fait qu'il est inévitable que dans des sociétés comme les nôtres, une partie de la population soit disponible et soustraite aux autres contraintes, aux autres facilités de la vie nationale, nous serons conduits certainement à maintenir ce service national aussi longtemps que notre défense en aura besoin.*

» Mais c'est une très grande responsabilité vis-à-vis d'une jeunesse de grande qualité et qui sera dans ses réactions et dans ses choix l'élément décisif de l'avenir de la France dans les prochaines décennies. C'est pourquoi tout doit être fait pour que ce service national soit ressenti d'abord comme une période d'égalité.

» J'aurai l'occasion de donner de nouvelles directives pour faire disparaître tout ce qui serait passe-droit ou affectation particulière dans l'exécution de ce service. D'autre part, les jeunes appelés doivent être utilisés autant que possible à des tâches de caractère militaire ayant pour eux une valeur de formation à la fois professionnelle et nationale. »

Evoquant les actions extérieures de l'armée française en 1978 (Liban, Zaïre, Mauritanie et Tchad), M. Valéry Giscard d'Estaing a précisé : *« Il a été fait appel à vos forces pour des actions très diverses, qui n'étaient pas prévisibles au début... de 1978. D'autres actions de cette nature peuvent se produire à tous moments dans les années à venir, d'où la nécessité de porter au niveau le plus élevé possible l'entraînement des forces. »*

★ *Tam*, n° 366, 19, boulevard de Latour-Maubourg 75336 Paris Cedex 07.

● *Le général inspecteur de la défense opérationnelle du territoire (DOT)* relève désormais, au terme d'un décret et d'un arrêté au *Journal officiel* du vendredi 19 janvier, de l'autorité directe du chef d'état-major des armées, et non plus du ministre de la défense. Il reçoit ses instructions et ses ordres d'inspection du chef d'état-major des armées, alors que précédemment l'inspecteur général de la DOT tenait ses missions, selon leur nature, du premier ministre ou du ministre de la défense.

RELIGION

EN VISITE A CAEN

Mgr Lefebvre a confirmé quatre enfants

De notre correspondant

Caen. — *« Nous sommes résolus à continuer coûte que coûte »*, a déclaré, le dimanche 21 janvier, Mgr Lefèbvre. Ses entretiens romains ne l'ont pas fait dévier de la voie qu'il s'est tracée. Dimanche matin, à Caen, le prélat d'Ecône a béni la chapelle Saint-Pie X, ancien garage devenu depuis le début de décembre le centre d'une véritable paroisse en rupture de ban avec l'évêque du diocèse. L'après-midi, il a confirmé quatre enfants. D'ailleurs, l'ancien archevêque de Dakar a expliqué au cours d'un bref entretien avec la presse : *« Je n'arrêterai ces gestes que lorsqu'un accord avec Rome apparaîtra à court terme. »*

C'est bien reconnaître que ce n'est pas encore le cas. Pourtant, d'après lui, *« l'atmosphère a changé au Vatican, je n'ai plus en face de moi des gens décidés à me condamner avant de m'entendre, mais des gens qui savent qu'il y a au-dessus d'eux un patron qui veut que ça s'arrange »*. Mgr Lefèbvre ne sait pas quand il reverra le pape. Les cardinaux doivent d'abord lui remettre leur rapport. Ce pourrait être fait dans deux ou trois semaines, mais il a affirmé que c'est Jean Paul II qui se prononcera. *« Un homme d'une foi profonde, très simple, qui rappelle celle des papes du passé. »* Manifestement il se sent plus proche de lui que de ses prédécesseurs, sous le patronyme desquels pourtant le pape Wojtyla a voulu se placer. De Jean XXIII et de Paul VI, le prélat suspendu *a divinis* a dit qu'*« ils étaient plus proches des idées nouvelles et modernes que les papes précédents. Leur aggiornamento, ce n'est pas ce qu'ils ont fait de mieux. »* Son séjour à Rome n'a pas changé le prélat d'Ecône. *« Je n'adhère pas à la Rome nouvelle qui a changé depuis le concile. »*

Aussi, dans son sermon, il a expliqué qu'il fallait continuer. *« Continuer à maintenir la tradition*, dit-il, *continuer à apprendre aux jeunes enfants « le vrai » catéchisme, continuer à assister « au vrai sacrifice de la messe. »* Les fidèles qui se tassaient dans une chapelle trop petite pour les accueillir tous n'attendaient que ce langage. Des fidèles qui se sont séparés au chant de *« Catholiques et Français toujours »*. — Th. B.

RADIO-VATICAN DIFFUSERA LE 10 FÉVRIER UNE MESSE DE JEAN PAUL II EN FRANÇAIS

(De notre correspondant)

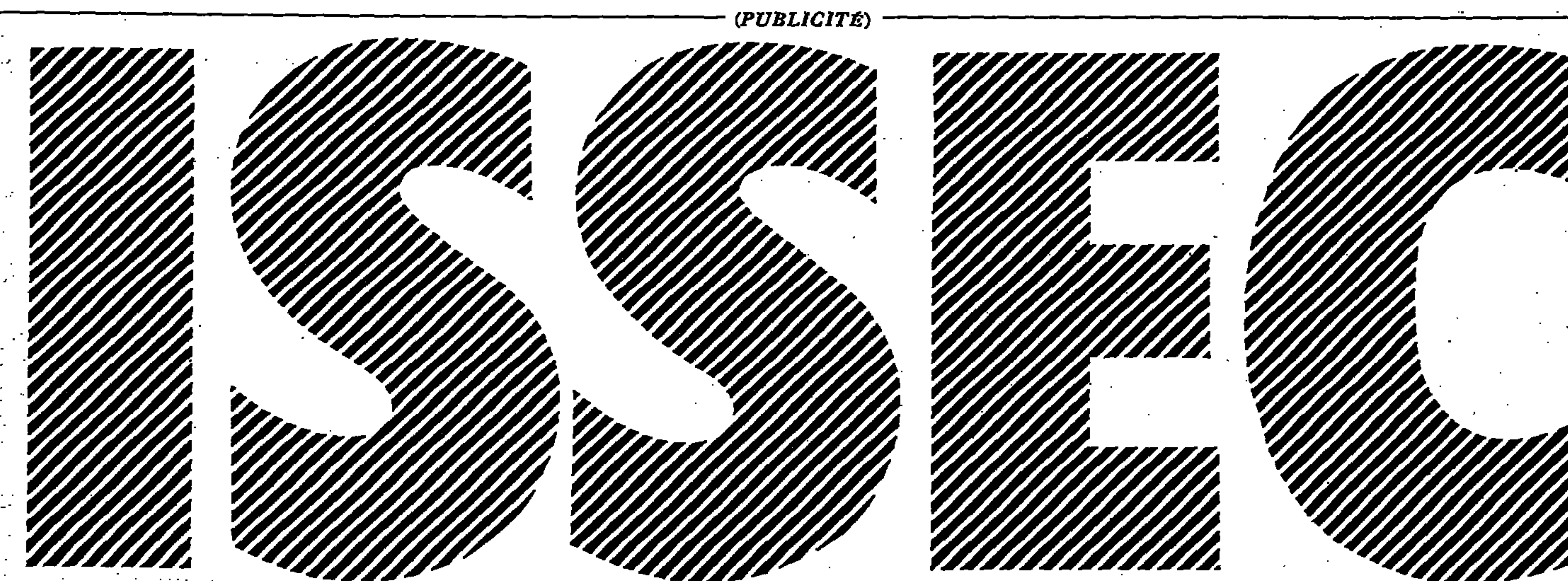
Cité du Vatican. — Contrairement à ce qui a été dit à Lourdes (« le Monde » du 20 janvier), Jean *Paul II ne célébrera pas une messe* solennelle à Saint-Pierre le 11 février prochain pour le centième anniversaire de la première apparition de la Vierge à Bernadette. *C'est* la veille, à la chapelle Sixtine, que le pape dira une messe en français qui sera retransmise par Radio-Vatican. Il envisage, en effet, de s'adresser aux différents groupes linguistiques, après le polonais, c'est le tour du français.

Jean Paul II est, certes, très favorable à « l'année de Bernadette », et juge avec faveur toute initiative pouvant la mettre en valeur. Mais cet anniversaire ne justifiait pas une messe solennelle à Saint-Pierre, estime-t-on au Vatican, surtout le jour du cinquantième anniversaire du pacte du Latran, conclu le 11 février 1929, entre le Saint-Siège et l'Etat italien. — R. S.

● *Jean Paul II a nommé*, en remplacement de Mgr Mario Tagliaferri, Mgr Giuseppe Laigueglia, archevêque titulaire d'Elie, pro-nonce à Cuba. Mgr Laigueglia, cinquante-six ans, était nonce en Bolivie depuis 1973.



(PUBLICITÉ)



formation continue des cadres

Un enseignement intensif, pratique, sans absence prolongée hors de l'entreprise

LES CRÉDITS DE PERFECTIONNEMENT

NEUF JOURNÉES RÉPARTIES SUR QUATRE MOIS

2 formules : une journée tous les quinze jours ; deux journées et demie groupées une fois par mois

L'Institut Supérieur des Sciences Economiques et Commerciales, l'ISSEC, partie intégrante du Groupe ESSEC, développe pour les cadres, ingénieurs et dirigeants d'entreprises un enseignement supérieur à la gestion, en continuité de la formation première et de l'expérience pratique, selon quatre principes :

1) SOUPLESSE DES PROGRAMMES

Le découpage des programmes de l'ISSEC par unités d'enseignement de quatre mois, appelées « crédits », est une des caractéristiques appréciables de la formule ISSEC. **Chaque cours ou « crédit » constitue une entité sur le plan pédagogique** portant sur un sujet précis de la gestion et les techniques afférentes : **il représente 72 heures d'exposés-débats**, de conférences, d'analyses et discussions de cas avec des professeurs et praticiens d'entreprises.

Mais le crédit ne constitue pas une entité isolée, puisque plusieurs crédits *(4, dont 3 dans la même option)* conduisent au diplôme de spécialité ISSEC, qui représente un programme homogène et complet.

2) PERSONNALISATION DES PROGRAMMES

En mettant à la disposition des participants un ***Centre d'Orientation*** *pour l'élaboration de leur plan de perfectionnement, et en présentant un nombre élevé de « crédits », l'ISSEC offre une « prestation sur mesure » aux cadres et aux entreprises.*

3) QUALITE D'UN ENSEIGNEMENT SANS CESSE ACTUALISE

Le corps professoral est commun à l'ESSEC et à l'ISSEC. Il *comprend des professeurs permanents du Groupe ESSEC qui assument* la responsabilité et la coordination de chacune des lignes d'enseignement, et des spécialistes de l'entreprise, praticiens réputés pour leurs méthodes pédagogiques.

Quinze pour cent des crédits de la session PRINTEMPS 1979 ***sont nouveaux ou ont été renouvelés****, pour répondre davantage aux* demandes des cadres et dirigeants, confrontés à leurs responsabilités sociales et économiques, par exemple : **« Stratégie de l'entreprise et politique de libération des prix » ou « Bilan social et politiques sociales ».**

4) DES SESSIONS INTER-ENTREPRISES SANS ABSENCE PROLONGEE

Les participants apprécient les sessions inter-entreprises qui permettent des échanges fructueux d'expériences entre personnes *de formation et de sociétés différentes. C'est pourquoi l'ISSEC* **a choisi un enseignement par petits groupes d'environ 15 personnes,** *et encourage la constitution de sous-groupes de travail qui favorise l'esprit d'équipe et la recherche en commun de solutions aux problèmes de chaque participant.*

Mais pour éviter les absences prolongées de l'entreprise, l'ISSEC a réparti les 9 journées de chaque crédit sur quatre mois *selon deux formules* (1 JOUR TOUS LES 15 JOURS - 2 JOURS ET DEMI UNE FOIS PAR MOIS).

Les diplômes de spécialité ISSEC

L'ISSEC, créé il y a dix ans par l'ESSEC, et étroitement associé à cette grande école de gestion, délivre un titre de spécialité dans les huit fonctions suivantes de l'entreprise :

PERSONNEL - FORMATION - MARKETING
CONTROLE DE GESTION - FINANCE - PRODUCTION
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL - ORGANISATION

Les diplômes ISSEC, homologués par l'Etat depuis 1976, sont des diplômes de perfectionnement supérieur, du *niveau d'une grande école de gestion dans la discipline* considérée. **Les demandes d'accession aux différents diplômes sont réservées aux sessionnaires de l'ISSEC ayant suivi** ***avec succès au minimum quatre crédits de perfectionnement*** qui totalisent, avec la préparation du mémoire, près de cinq cents heures de travail.

CENTRE DE LANGUES

Anglais, allemand, espagnol, français, brésilien, arabe, russe

- **Cours extensifs tous niveaux.**
- **Recyclage intensif en anglais, à raison d'une journée par semaine sur 13 semaines.**
  - — **Niveau** ***faux débutants.***
  - — **Niveau intermédiaire d'affaires.**
- **Un nouveau cours ISSEC (9 journées).**

International ***Management.***
(En langue anglaise : gestion et entraînement à la pratique du langage technique.)

Renseignements et documentation :

Centre de langues ISSEC
35, boulevard de Sébastopol 75001 PARIS - Tél. 233-21-88

Printemps 1979 à partir du 1er mars

● **PERSONNEL**
- — Techniques de base de la fonction Personnel.
- — L'Organisation du travail et les rapports *hommes-structures.*
- — Relations industrielles.
- — *Droit du travail.*
- — Direction du personnel par l'encadrement.
- — L'encadrement dans les relations collectives.
- — Bilan Social et Politiques Sociales.

● **FORMATION**
- — Pratiques des méthodes de formation.
- — *Organisation et Gestion de la formation.*

● **MARKETING**
- — Marketing Fondamental.
- — Chef de produit.
- — Marketing des produits industriels.
- — Méthodes d'analyse en Marketing.
- ★ — *Etudes et recherches en* Marketing.
- — Direction des Ventes.
- — Communications publicitaires.
- — Distribution et merchandising.
- — Marketing et marchés étrangers.
- — Politique de Marketing.

● **COMPTABILITE ET CONTROLE DE GESTION**
- — Comptabilité générale de gestion.
- — *Comptabilité analytique et Comptabilité* budgétaire.
- — Contrôle de gestion.
- ★ — Pratiques et audit des informations comptables.
- — Fiscalité des entreprises.

● **L'ENTREPRISE** ***ET L'ENVIRONNEMENT***
- — L'économie de marché et l'entreprise : *Stratégie de l'entreprise et politique de* libération des prix.
- — *Introduction générale à la gestion de* l'entreprise.

● ***PRODUCTION***
- — Eléments fondamentaux de gestion de production.
- — Techniques de planification et contrôle en production.
- ★ — Conception d'un système de production.
- — Achats industriels et Approvisionnements.

● **SECRETARIAT GENERAL ET PROBLEMES JURIDIQUES**
- — Fonctions spécifiques du Secrétariat général.
- — *Données fondamentales du Droit des* Affaires et pratique des contrats commerciaux.
- ★ — Données fondamentales et pratique du droit des sociétés.
- ★ — Aspects juridiques du commerce extérieur.

● **ORGANISATION**
- — *Techniques d'organisation.*
- — Structures d'organisation.
- — Objectifs, Contrôle et motivation.
- ★ — Mise en place d'un système d'organisation.

● ***COMMUNICATIONS*** **DANS L'ENTREPRISE**
- — *Expression orale et communication.*
- ★ — Travail et négociation en groupe.

● **INFORMATIQUE**
- — Méthodes quantitatives pour la gestion.
- — Utilisation de l'informatique dans les entreprises.

● **DIRECTION**
- — *Diriger une P.M.E.*
- — International Management.

● **FINANCE**
- — Techniques de gestion financière.
- — Evaluation des *sociétés et analyse* financière.
- — *Financement des entreprises.*
- — Finances internationales.
- ★ — Décisions et Politiques financières.

★ Crédits ouverts à la session d'automne.

Pour toute information, documentation ou rendez-vous avec le CENTRE D'ORIENTATION ISSEC

Tél. 233-21-88 +

ou bien écrire à l'ISSEC

35, bd de Sébastopol, 75001 PARIS

Séminaires printemps 1979

Les crédits de perfectionnement correspondent à des formations complètes dans un domaine, mais les dirigeants et cadres d'entreprises ont besoin de formations plus ponctuelles qui leur permettent d'actualiser leurs connaissances dans une technique de gestion, ***de faire le point sur une méthode nouvelle*** **ou sur les solutions proposées pour un problème actuel.**

L'ISSEC a tenu à mettre à la disposition des managers l'expérience et le résultat des ***travaux que conduit le corps professoral du*** **groupe ESSEC dans ses activités de recherche, de conseil, ou comme praticien de l'entreprise. C'est pourquoi l'ISSEC a créé des actions de formation de deux ou trois jours.**

- *« Prévoir par des méthodes d'analyse de séries temporelles » :* 13-14-15 mars. Réf. 13.
- *« Responsabilité pénale du chef d'entreprise en droit social » :* 19-20 mars. Réf. 2.
- *« Appréciation et développement des personnes » :* 27-28 mars. Réf. 1.
- *« Vente et protection du consommateur » :* 2-3-4 avril. Réf. 6.
- *« Marketing des services publics » :* 9-10-11 avril. Réf. 4.
- *« Conception et utilisation des bases de données » :* 24-25-26 avril. Réf. 11.
- *« Comportement du consommateur » :* 26-27 avril. Réf. 5.
- *« Gestion de trésorerie » :* 9-10 mai. Réf. 9.
- *« Faire ou faire-faire » :* 14-15 mai. Réf. 10.
- *« Situation fiscale des entreprises françaises et de leur personnel opérant à l'étranger » :* 16-17-18 mai. Réf. 7.
- *« Faut-il décentraliser les systèmes d'informations » :* 29-30-31 mai. Réf. 12.
- *« La négociation d'achat » :* 13-14-15 juin. Réf. 14.
- *« Management des collectivités locales, associations et organisations sans but lucratif » :* 20-21-22 juin. Réf. 8.
- *« Gestion des produits nouveaux dans les marchés industriels » :* 8-9-10 octobre. Réf. 3.

Session de printemps 1979

M., Mme ....
Société ....
Adresse ....
....
.... Tél. ....

☐ Je désire recevoir le programme de perfectionnement de l'ISSEC et un dossier de candidature
☐ Je désire un rendez-vous au centre d'orientation de l'ISSEC
☐ Je désire un rendez-vous au centre de langues ISSEC
☐ Je désire recevoir le programme du (des) séminaire (s) Réf. n° ....

A renvoyer à
ISSEC
35, boulevard de Sébastopol - 75001 PARIS
Tél. 233-21-88

En 1978, à l'ISSEC : 1400 cadres et 500 entreprises

Centres associés de l'ISSEC : Limoges, Nîmes, Orléans, Angers, Royan

ISSEC - 35, bd de Sébastopol, 75001 Paris - T. 233-21-88 - Etablissement privé de formation continue

SPORTS

RUGBY — LE TOURNOI DES CINQ NATIONS

Les Gallois s'imposent à Edimbourg Les Français piétinent à Dublin

Le coup d'envoi du Tournoi des cinq nations a été donné samedi 20 janvier. A Edimbourg, le quinze écossais a dominé pendant quarante minutes l'équipe galloise privée de Gerald Davies et Phil Bennet : trois pénalités et un essai marqués par l'arrière Andy Irvine assuraient à la mi-temps une avance de 7 points aux « locaux » sur leurs adversaires qui n'avaient réussi que deux pénalités. Toutefois, dès la reprise, les Gallois sont partis furieusement à l'offensive. Steve Fenwick réussissait une troisième pénalité, puis Elgan Rees marquait l'essai qui rétablissait l'équilibre : 13 à 13. La pression galloise ne diminuait pas pour autant. Dans les derniers instants du match, D. Quinnell obtenait un second essai que transformait Fenwick. Galles, 19 ; Ecosse, 13.

A Dublin, l'équipe de France était bien emmenée par Jean-Pierre Rives, mais, contre des Irlandais au jeu échevelé, les avants ont manqué de force de pénétration. La partie s'est terminée sur le score nul de 9 à 9.

« Fifty-fifty »

De notre envoyé spécial

Dublin. — Connaissez-vous Bazet ? C'est un village pyrénéen qui n'a ni pistes de ski ni eaux thermales, *ni même grotte* à miracle. Alors, qu'est-ce qu'on y produit ? La « *bazette* ». Qu'est-ce à dire ? La « *bazette* », c'est un coup de rugby, ainsi appelé parce que c'est à Bazet qu'est né Jean-Michel Aguirre, arrière du XV de France qui en est, avec ses amis de l'équipe de Bagnères l'inventeur.

Ce samedi 20 janvier, à 15 h. 35, le match France-Irlande, qui jusqu'alors se déroulait comme prévu à *Dublin, sur la* pelouse soyeuse du vieux stade de Lansdowne-Road, s'est transporté d'un coup dans un décor pyrénéen : on y joua en effet alors une « bazette » comme on les trouve dans les chaumières à moutons du côté du col du Tourmalet. Regardez bien le coup : c'est du rugby de haute précision, pour professeurs de mécanique au Collège de France.

Mêlée à cinq mètres des buts irlandais. Les huit avants français qui viennent de se faire souffler le ballon, poussent comme des sourds et pondent leur œuf, un œuf d'ailleurs un peu brouillé, pour Gallion. Aguirre a surgi, et happe au vol la passe du Toulonnais au visage pâle. Et nous voilà partis pour la « *bazette* ». L'opération consiste, après une fixation du pack adverse sur mêlée fermée, en une seconde fixation sur mêlée ouverte, qu'opère Aguirre en venant éclater sur ceux des défenseurs adverses qui ont pu se libérer de la première mêlée. Le relais est assuré par un troisième ligne, ici Rives, qui donne la balle du coup de grâce à un joueur lancé : Bertranne, familier du coup, était bien là, mais c'est Caussade, premier surgi, qui se lança, en dix volées péremptoires, dans le trou. Irlande 6, France 9.

Ce coup est naturellement joli. Ce samedi, il fut merveilleux, parce que ces trois joueurs — Aguirre, Rives et Caussade — en firent ce que le rugby peut donner de plus juste et de plus démonstratif, de plus évocateur de ce que les sciences exactes comportent de charges poétiques, de plus savoureux pour l'intelligence de l'œil. Cette façon qu'a le citoyen de Bazet de se retourner dans la fournaise qu'il crée pour servir en tombant le n° 6 de Toulouse, et la passe comme une fleur offerte par Rives à Caussade, et la course royale de ce pur-sang de Lourdes, droite et coulée. Voilà le rugby que l'on aime ? Et pour cette seconde-là, ce match si longtemps bégayant et qui mit plus de quarante minutes à commencer, nous aurait déjà comblés. Ce n'était là que le coup de pistolet qui libère les champions. Restaient trente-six minutes à vivre, on dirait presque à survivre. Dublin est une ville où il se passe toujours quelque chose.

Depuis vingt minutes, dont quinze après l'essai de Caussade, l'équipe tricolore domine, affichant une suprématie fondée sur la maîtrise, l'expérience, la puissance physique et l'organisation. Les tournoyants Irlandais au pied léger ne semblent plus faire le poids. Vifs, mais seulement vifs. Leur agilité militante a-t-elle fait long feu ? La presse britannique avait décidément bien fait de prévoir, contre notre avis, la victoire de la solide, de la plus mûre équipe française. Déjà la nuit s'allonge lourdement sur l'herbe couleur d'espoir.

La riposte de Tony Ward

Soixante-deuxième minute. Voilà que la balle est dans les mains de Tony Ward. Un mètre soixante-sept de muscles tricotés serré sous une tignasse sicilienne, l'air un peu farouche d'un corsaire des prairies, des jambes torses et un poil de génie : quand ce noiraud se met en mouvement, il passe sur l'herbe comme un courant électrique. Un crochet, et Gallion est dans le vent. Deux, et Rives n'est plus dans le coup. Trois, et Aguirre lui-même... Jusqu'où ira-t-il ?

Le stade, d'un coup, est comme fou. Ward vient buter sur Novès, mais la mêlée ouverte créée par ce furet est un nid à pénalités et donne au petit n° 10 irlandais la chance d'égaliser. Il ne la laisse pas passer. Irlande, 9.

Les Français avaient fugitivement donné l'exemple du talent collectif. Ward offre la riposte du génie individuel. Et d'un coup le match bascule. Une minute plus tôt, la cause était entendue. Les tricolores donnaient leur leçon de français. Mais qui sait, *chez nous, parler le gaélique ?* Avec ce diable courtaud, c'est l'esprit fou des landes trouées de lacs, des falaises du Conemara et des ballades de ce peuple qui fait des guerres gaies et des chansons tristes, qui a pris soudain le dessus. Le combat a déraillé dans le déraisonnable, le merveilleux.

« Ireland », « Ireland ». D'un coup, le stade bouillonne de fièvre. Tout est possible, et même la victoire. Alors, c'est la trouée des galopeurs en vert contre la citadelle des visiteurs, la trouée gracieuse et flamboyante des cavaliers de *Saint Kevin, le délire celte à peine* maîtrisé par les règles de ce jeu de Saxons mélancoliques et obstinés. L'équipe de Rives tiendra dans l'orage. Parce qu'elle en a vu d'autres. Parce que Ward et ses amis, trop soucieux de briser d'abord la belle mécanique française, ont saisi trop tard leur chance. Mais cette dernière demi-heure, on ne l'oubliera pas. Un plus beau rugby, on en a vu souvent — il suffisait ce jour-là pour s'en convaincre de savourer les images télévisées du match Galles-Ecosse à Murrayfiels — mais un affrontement plus *intense, une indécision plus dramatique ?*

Le vendredi soir, veille du match, j'ai demandé au capitaine irlandais Fergus Slattery s'il était d'accord *pour penser comme moi* que les chances des deux équipes étaient plus égales que jamais : « *fifty-fifty* », n'est-ce pas ? Et lui, du tac au tac « *Any match is fifty fifty* » (1). Ainsi fut ce *France-Irlande, mal qualifié* de match nul : pour le rugby français, en tout cas, il ne l'est pas. On a vu souvent, c'est vrai, le pack français plus efficace, plus tranchant ou dominateur. Il y avait dans sa démarche, samedi, quelque chose de pesant, de ventru.

Ce taureau n'a pas très bien réagi, le 20 janvier, aux piqûres des guêpes irlandaises. Mais au problème que lui posait la récente retraite du splendide joueur qu'est Skrela, la réponse vient d'être donnée à Dublin par un gaillard de Brive nommé Joinel, qui a probablement *été* le meilleur *joueur* français sur le terrain, d'une vaillance, d'une constance, d'une puissance inimaginables. Ce colosse timide est parti pour une carrière dont on discerne mal les limites.

Comment dissimuler que si l'on revient plutôt heureux de ce week-end *irlandais*, c'est plutôt pour ce qui a trait à une certaine idée que l'on a du rugby ? D'abord parce qu'on a vu enfin, frappé du numéro 10, un joueur qualifié de demi d'ouverture qui ne semble pas trouver cette appellation paradoxale et ne semble pas se donner pour principal objectif d'expédier tout ballon qui lui passe par les mains aussi loin que possible de ses camarades appelés à le déposer derrière la ligne de but adverse. Alain Caussade n'est pas un joueur miraculeux. C'est visiblement un garçon doué de l'esprit d'aventure, et d'une paire de *jambes qui lui* permettent de ne pas confondre, en ce domaine, audace et outrecuidance.

Cette hirondelle — un ouvreur d'attaque en équipe de France — ne ferait pas le printemps d'ici la fin du tournoi, si le commandement de l'équipe n'avait été confié au joueur qui incarne aujourd'hui l'ardent plaisir de jouer pour les autres : Jean-Pierre Rives. On nous dit depuis dix ans que l'exigence d'un rugby de mouvement et d'imagination est un gadget de journaliste et qu'en entrant sur le terrain de Cardiff ou de Twickenham, un porteur du *maillot tricolore ne doit avoir* qu'un objectif : la victoire par quelque moyen que ce soit.

Il se trouve que le grand joueur qu'est Rives, dont on ne saurait dire qu'il est enclin au défaitisme nonchalant, ne parle pas autrement que ceux qui répètent que le rugby étant un jeu doit aussi, doit surtout, être une fête. Alors, quand on vous dit que de ce week-end à Dublin, on ne revient pas tout à fait les mains vides...

JEAN LACOUTURE.

(1) Chaque match est cinquante-cinquante.

AUTOMOBILISME

Victoire de Jacques Laffite au Grand Prix d'Argentine

La saison commence bien pour Ligier

Le Français Jacques Laffite (Ligier) a gagné dimanche 21 janvier à Buenos-Aires, le Grand Prix d'Argentine de formule 1, première épreuve comptant en 1979 pour le championnat du monde des conducteurs. Jacques Laffite a précédé l'Argentin Carlos Reutemann (Lotus), le Britannique John Watson (McLaren), Patrick Depailler (Ligier), et le champion du monde, l'Américain Mario Andretti (Lotus). Il a été nécessaire de donner deux départs, la course ayant été interrompue à la suite d'un carambolage. Cinq pilotes ont été contraints de déclarer forfait à la suite de l'accident, dont le Sud-Africain Jody Scheckter (Ferrari) et les Français Didier Pironi (Tyrrell) et Patrick Tambay (McLaren).

Jacques Laffite a gagné « *à la Lotus* ». C'est dire par cette seule référence à quel point les toutes nouvelles Ligier JS-11 ont été bien conçues, combien elles sont efficaces et surtout robustes pour leur première sortie. Le coéquipier de Jacques Laffite, Patrick Depailler, en tête pendant les dix premiers tours, *aurait d'ailleurs pu se classer* deuxième sans un accident de surchauffe qui l'a d'abord retardé puis obligé à *marquer un court arrêt au* stand. La saison commence donc bien pour l'équipe Ligier, dont les ambitions sont de conquérir, soit pour Laffite, soit pour Depailler, le titre de champion du monde et, à défaut, de remporter le plus de grands prix possible.

Il est assez rare qu'un nouveau type de voiture de formule 1 gagne la première course dans laquelle elle est engagée, et surtout qu'elle manifeste aussi vite une telle supériorité. Laffite avait déjà franchi une fois en vainqueur la ligne d'arrivée d'un grand prix, il y a deux ans, en Suède, mais son succès avait été lié à une panne d'essence qui avait immobilisé, à deux tours de la fin, Mario Andretti (Lotus), nettement en tête de la course. La victoire « *heureuse* » de Laffite en Suède n'a donc rien à voir avec sa performance de Buenos-Aires, les deux Ligier ayant successivement contrôlé de bout en bout le Grand Prix d'Argentine. De toute évidence, les JS-11 sont une réussite technique, et chez Ligier on a parfaitement maîtrisé et peut-être même amélioré la technique de l'« *effet de sol* » dont Lotus avait démontré toute l'efficacité l'année dernière.

C'est en février 1978, voici presqu'un an, que Guy Ligier décida de construire cette nouvelle voiture, en innovant complètement, « *en ne gardant même aucun boulon de l'ancienne* », dira-t-il. A vrai dire, il avait eu la main un peu forcée. Voici un an, Matra, qui assurait la fourniture des moteurs depuis les débuts de l'*écurie* en formule 1 (janvier 1976), avait prévenu Guy Ligier de son intention de cesser toute activité dans ce domaine à *la fin de la saison 1978. Obligation* était fait à Guy Ligier de se tourner, comme la plupart des autres *constructeurs, vers les moteurs* Ford Cosworth, et de dessiner une toute nouvelle voiture, eu égard aux différences d'encombrement des deux moteurs.

Dans le même temps, ce changement radical l'aidait à lancer, bien avant ses concurrents, la construction de ses voitures pour 1979 et il était logique qu'il s'inspire de la technique Lotus à « *effet de sol* », dont le bien-fondé avait déjà été prouvé. La suite de la saison — les six victoires des Lotus 79, s'ajoutant aux deux victoires des Lotus 78 — ne pouvait que le conforter dans la voie qu'il avait choisie et à tout faire aussi pour engager deux voitures dans chaque Grand Prix au lieu d'une depuis la création de l'écurie. *En somme à doubler* ses chances à chaque fois et à se placer sur un pied d'égalité par rapport aux autres constructeurs de pointe, dont chaque équipe est forte de deux pilotes.

La mise en œuvre de ce programme ambitieux dépendait naturellement du budget dont il pourrait disposer en 1979 et de la possibilité d'engager un autre pilote de premier plan, si possible français, qui rejoindrait Jacques Laffite, pilote de l'équipe depuis sa création. Le bailleur de fonds de Ligier, le SEITA (Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes) suivit Guy Ligier dans son projet, accepta, *dit-on, de presque doubler son soutien financier* (environ 10 millions de francs) et tout fut fait pour s'assurer des services de Patrick Depailler, alors chez Tyrrell. Dans la deuxième moitié de la saison 1978, Patrick Depailler n'avait eu que l'embarras du choix. Lotus, Mac Laren, Brabham, *Ferrari, lui avaient fait des offres.* Son choix se porta en définitive sur Ligier à la veille du Grand Prix d'Italie. *Il restait* à Guy Ligier de faire en sorte qu'une bonne harmonie s'installe entre Laffite et Depailler, ce qui n'est pas facile à obtenir, lorsqu'on a décidé en début d'année d'avoir deux pilotes sans privilèges, et que la priorité ira par la suite à l'un ou à l'autre, à la mi-saison, en fonction de leurs positions et de leurs chances respectives au classement du championnat du monde. C'était d'autant moins facile que, dès les premiers essais de la voiture au Castelet, il était nettement apparu que les JS-11 seraient extrêmement compétitives et qu'elles compteraient à coup sûr parmi les meilleures monoplaces en 1979. A Buenos-Aires, contrairement à ce qu'on pouvait éventuellement craindre, Patrick Depailler et Jacques Laffite ont bien joué le jeu d'équipe. En tête depuis le départ, Depailler a été rejoint par Laffite au onzième tour et le dépassement, en freinage et en bout de la ligne droite, s'est effectué avec une grande correction. A tous égards, la saison a bien commencé.

FRANÇOIS JANIN.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS DE FORMULE 1

1. Laffite (Ligier) ; 2. Reutemann (Lotus), à 15 sec. ; 3. Watson (Mac Laren), à 29 sec. ; 4. Depailler (Ligier), à 1 min. 41 *sec. ;* 5. Andretti (Lotus), à 1 tour ; 6. Fittipaldi (Copersucar), à 1 tour, etc.

SKI

Les Autrichiens battus à Kitzbühel

La piste de descente des courses du Hahnenkamm, à Kitzbühel, la fameuse Streif (longueur, 3 510 mètres, dénivellation, 862 mètres), n'a pas été, pour une fois, le terrain élu d'une victoire autrichienne comme par le passé à l'époque glorieuse de Toni Sailer et Karl Schranz, comme hier encore, lorsque Franz Klammer dominait le ski alpin de vitesse. C'est un Allemand de l'Ouest, Sepp Ferstl, vingt-cinq ans, quatrième de la descente des championnats du monde l'an dernier à Garmisch-Partenkirchen, qui l'a emporté samedi 20 janvier. Certes, Wirnsberger et Spiess, les enfants du pays, le talonnent de près, mais Klammer n'est que onzième et Walcker, le champion en titre, dix-septième. Il faut revenir aux temps héroïques des Duvillard, Périllat et Killy pour qu'un étranger descende plus vite la Streif qu'un « local » (101 km/h de moyenne au crédit de Ferstl).

Le slalom spécial de dimanche 21 janvier a confirmé la saturation d'Ingmar Stenmark dans cette discipline. C'est encore un Allemand de l'Ouest, le « vétéran » Christian Neureuther (vingt-neuf ans), qui a enlevé l'épreuve, disputée sur la pente du stade de Kitzbühel, dont les tracés, au dire des coureurs, laissaient à désirer. Stenmark n'est que deuxième, et le favori autrichien Klaus Heidegger navigue à la cinquième place. Déroute totale des Français, Navillod et Hardy abandonnant à la seconde manche. Enorme succès populaire, enfin, quinze mille spectateurs ont rallié Kitzbühel pour assister à la grande fête tyrolienne du ski.

La grande kermesse publicitaire

De notre envoyé spécial

Crans-Montana. — Très surchargée, décidément, cette Coupe du monde de ski. La publicité est partout : elle précède l'arrivée du cirque blanc, enveloppe le sport, et habille les coureurs. Où placer le nouvel arrivant, la marque qui découvre, après toutes les autres, l'intérêt commercial des courses de ski ? Sur les dossards ? Ils sont déjà pris. Le corps et les skis *des concurrents ? Réservés au* « *pool* » des fabricants. La piste ? Chamarrée. Le gros chronomètre officiel, les tasses de boisson chaude distribuée après la course, les cars, les voitures des équipes, le programme des compétitions, les livrets de performance ? Recouverts, utilisés au maximum de leur surface.

Il suffisait d'y penser : une marque américaine de cigarettes — celle qui plaît tant au cow-boy viril et solitaire — a acheté jusqu'à 300 000 francs à la FIS (Fédération internationale de ski) le droit d'imposer ses couleurs au service de presse. Judicieux vraiment d'essayer de transformer les journalistes en hommes-sandwichs.

Lunettes de soleil, bonnet, sac pour l'équipement de ces va-nu-pieds de la plume. Livres des résultats sportifs, stylos, papier à lettre, navettes pour gagner l'aire d'arrivée des pistes, magnétoscopes et photocopieuses... le cow-boy travaille dur pour la presse.

Arrêtez ! N'écrivez plus ! Vous faites croire ce qui n'est pas. C'est vrai : il ne s'agit pas d'une marque de cigarettes mais d'un fabricant de vêtements de sport appartenant au même groupe et utilisant les mêmes couleurs. Le sigle est accompagné de cette inscription : « *Leisure wear* ». Mais c'est écrit tout petit et en anglais ? Et alors ? Rien n'oblige cette marque à respecter la langue des spectateurs autrichiens, suisses ou français.

Heureux concours de circonstances : un décret français de 1977 interdit la publicité pour l'alcool et les cigarettes dans les enceintes sportives et sur les écrans de retransmission télévisée. Mais il tolère la réclame de ces mêmes marques pour d'autres produits à condition que les brevets aient été déposés avant 1976. Le droit est sauf. Antenne 2, où l'on ne doit pas parler anglais, a été débouté en 1977 d'une action en justice contre le cow-boy sportif par le tribunal d'Albertville (Savoie).

Pour un cow-boy heureux on trouve ces temps-ci dans le cirque blanc un yaourt plutôt décomposé. Danone, principal commanditaire de la FIS depuis le retrait d'Evian — qui fait partie du même holding, B.S.N., Gervais-Danone, — a au moins une bonne raison d'être mécontent. Cette marque a en effet acheté pour 300 000 francs le droit de voir son nom figurer aux côtés *des mots « Coupe du monde »*. Une exclusivité en quelque sorte. Or les stations de sports d'hiver ont pris l'habitude de gommer le yaourt de leurs affiches au profit de leurs propres « mécènes commerciaux ». Ici une compagnie aérienne, là une agence de voyages, ailleurs un groupement national de commerçants, etc.

Pour continuer d'apparaître dans le cirque blanc Danone est contraint de se lancer, lui aussi, dans une course sauvage et de dépenser 200 000 francs aux Gets, à Madona-Campiglio, à Crans-Montana, aux Diablerets pour *garder une petite place dans la* Coupe du monde.

« *Il faudrait faire un procès après l'autre* », soupire le fabricant de yaourts. « *Produit laitier qui évoque les vaches, la montagne et le ski* ». Danone n'a plus de goût pour la crème blanche. Il ne trouve plus son propre intérêt au patronage d'un « circus » qui laisse s'installer pour une course — donc une retransmission télévisée — un « sponsor » furtif qui vient, paie 20 000 ou 30 000 F et s'en va, Après avoir pris la meilleure part.

« *La FIS ne contrôle plus sa Coupe du monde* », déplore encore le fabricant. Le maître laitier s'énerve : c'est vrai enfin ! Si l'artiste ne peint plus pour son mécène, il faut changer l'artiste. En contemplant les banderoles des nouveaux annonceurs sauvages, le fabricant songe tristement aux courses cyclistes, aux stades ou aux patinoires qu'il pourrait décorer de ses belles affiches.

Pour le réconforter, la FIS a promis d'envoyer une lettre circulaire aux organisateurs de chaque épreuve de la Coupe du monde de ski. Si cela n'est pas suffisant, la Fédération « *peut envisager d'imposer un nouveau règlement* ». Mais comment contraindre aujourd'hui ces stations qui doivent prendre en charge près de 80 % des frais du cirque blanc ? Oui, vraiment le maître-laitier trouve un goût plutôt amer à son yaourt.

PHILIPPE BOGGIO.

ATHLÉTISME

Trois meilleures performances mondiales en salle

Reynaldo Nehemian, un athlète noir, de Scotch-Plains (New-Jersey) qui avait, l'été dernier, approché de 2 centièmes de secondes le record du monde du 110 mètres haies du Cubain Casanas (13 sec. 21), n'a pas attendu la saison estivale pour refaire parler de lui. Deux fois, en vingt-quatre heures, il a amélioré la meilleure performance mondiale en salle, sur 55 mètres haies, pour la porter à 6 sec. 88, le 21 janvier à New-York.

A Dortmund, l'Allemande de l'Ouest Ursula Hook a, amélioré de 7/10 de seconde la meilleure performance mondiale féminine en salle sur 800 mètres, en couvrant la distance en 1 min. 59 sec. 9/10.

En France, l'exploit du week-end est à porter au crédit du jeune perchiste du Racing — encore un élève de Jean-Claude Perrin — Thierry Vigneron, qui a égalé, le 20 janvier à l'I.N.S.E.P., à l'occasion des championnats d'Ile-de-France en salle, le record mondial, détenu par l'Américain Mike Tully, en franchissant 5 mètres 43, tout comme le puciste Philippe Houvion, vainqueur de l'épreuve.

RALLYE DE MONTE-CARLO

La neige a fondu

Deux cent trente-quatre concurrents, sur les deux cent cinquante-sept engagés, ont, en définitive, pris le départ du rallye de Monte-Carlo, samedi 20 janvier. A Vals-les-Bains, où a eu lieu le regroupement, les pointages ont fait état de treize abandons. Tous les favoris sont encore en course, et la première épreuve de vitesse, disputée au Burzet, sur 27 kilomètres, est revenue au Finlandais Hannu Mikkola sur Ford Escort.

Le redoux qui a provoqué la fonte des neiges a donné l'avantage aux voitures puissantes. Darniche (Lancia Stratos) a réalisé le deuxième temps à 7 sec. de Mikkola, Waldegaard (Ford Escort) est à 9 sec., Rohrl (Fiat 131) à 10 sec., Alen et Andruet, tous deux sur Fiat 131, à 14 sec. La première « petite » voiture, celle de Vatanen (Ford Fiesta), est huitième à 42 sec. et Jean-Pierre Nicolas, vainqueur du rallye en 1978, est dixième sur sa Porsche, distancé de 49 secondes.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (seizième journée)

*Mulhouse b. Monaco	106-98
Caen b. *Limoges	102-83
*Tours b. Berck	116-85
Orthez b. *Nice	90-83
*Villeurbanne b. Avignon	114-80
*Antibes b. Clermont	108-63
*Le Mans b. Challans	80-78

Classement. — 1. Le Mans et Villeurbanne, 44 points ; 3. Caen, 41 ; 4. Antibes, 40 ; 5. Tours, 36 ; 6. Monaco, 34 ; 7. Orthez, 33 ; 8. Berck, 30 ; 9. Mulhouse, 28 ; 10. Nice, 26 ; 11. Challans, 24 ; 12. Avignon, Limoges, 22 ; 14. Clermont, 20.

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

Pays de Galles b. *Ecosse	19-13
*Irlande et France	9-9

Classement. — 1. Pays de Galles, 2 points ; 2. France et Irlande, 1 ; 4. Ecosse, 0.

Prochains matchs : Galles-Irlande et Angleterre-Ecosse (3 février).

Tennis

COUPE DES NATIONS EUROPÉENNES

GROUPE A

France b. *Autriche	2-1

(Portes b. Reininger 3-6, 6-3, 7-5 ; Noah b. Kary 6-1, 6-2 ; Kary - Wimmer b. Noah-Portes 6-2, 7-6).

*Suède b. Tchécoslovaquie	2-1

GROUPE B

Hongrie b. *Espagne	3-0
Grande-Bretagne b. *R.F.A.	2-1

La Hongrie et la Tchécoslovaquie disputeront la finale pour la première place. La Suède et la Grande-Bretagne se rencontreront pour la troisième place, tandis que la France et la R.F.A. seront opposées pour la cinquième place.



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Ce qu'on ne veut pas voir

par PAUL FABRA

DEUX thèmes qui entrecroisent leurs motifs bercent depuis quelques semaines les rêveries qu'on appelle encore par habitude « prévisions » des économistes officiels des pays capitalistes, autant ceux qui travaillent pour le compte des institutions internationales spécialisées dans les affaires économiques et financières que ceux qui conseillent les gouvernements nationaux. De même que la réalité vécue fournit la matière des songes, l'optimisme relatif et, reconnaissons-le, circonspect, tout entouré de réserves, des experts s'appuie sur un certain nombre de faits incontestables et de « tendances » probables sinon certaines.

Leur première raison de juger intempestive une alarme excessive sur les déséquilibres qui continuent de caractériser la situation de l'économie mondiale est qu'au vu de certains chiffres et de certains résultats les balances des paiements des principaux pays semblent évoluer vers « *une configuration plus équilibrée* », pour reprendre l'expression qu'emploient d'entrée de jeu les experts de l'O.C.D.E. dans leurs perspectives économiques pour 1979, rendues publiques à la fin de l'année dernière.

La dépréciation du dollar et la hausse du yen (une des manifestations de la baisse de valeur de la devise américaine) devraient avoir enfin pour conséquence d'atténuer le déficit commercial des Etats-Unis, qui aura encore été proche de 30 milliards de dollars en 1978, ainsi que l'excédent japonais.

La revalorisation (moins forte) du deutschemark devrait aussi avoir un effet correcteur global, si bien qu'on s'attend au château de la Muette à une diminution d'environ la moitié du solde négatif de la balance des paiements courants (balance commerciale et échanges de services) des Etats-Unis, qui pourraient ainsi être ramenée de quelque 17 milliards à 7 ou 8 milliards de dollars.

Cette « amélioration » serait accompagnée d'une réduction de même ampleur (en pourcentage) du solde positif de la balance des paiements japonaise, qui reviendrait de 20 à 10 milliards environ, et de celui de la balance allemande, qui aura été de 6 à 7 milliards de dollars en 1978.

Le redressement français devrait se confirmer au cours de l'année, ainsi que celui de l'Italie, ces deux pays devant continuer, comme ils l'ont déjà fait en 1978, à jouir d'une balance des paiements excédentaire.

Un seul des grands pays européens paraît à cet égard dans une situation très précaire : la Grande-Bretagne. C'est là un motif d'inquiétude avec lequel, peut-être à tort, on s'est en quelque sorte habitué à vivre (à tort, parce qu'une nouvelle et brusque détérioration de la situation britannique pourrait avoir de graves répercussions sur d'autres pays et d'autres monnaies).

Le réconfort

Même les économistes ne se contentent pas de statistiques, ce en quoi ils ont doublement raison, car les chiffres recueillis — ou « construits » à partir des données de base recueillies — ne donnent souvent qu'une image approximative des faits et que, au surplus, on ne peut, en règle générale, les utiliser — y compris ceux qui paraissent le plus « évidents » — qu'au prix d'une interprétation parfois difficile. Ce qui a le plus efficacement contribué au réconfort des esprits est tout bonnement le meilleur climat des affaires. Aux Etats-Unis, la plupart des économistes prévoyaient, au printemps dernier, un ralentissement plus ou moins marqué de l'activité, sinon une récession pour 1979 à cause notamment de la hausse des taux d'intérêt. En ce début d'année, la conjoncture est plus soutenue que jamais, et les prévisionnistes ont décalé de plusieurs mois, ou d'un ou deux ans, la date à partir de laquelle il leur paraît probable que la phase d'expansion actuelle, qui dure depuis quatre ans, devra toucher à sa fin. En Europe, d'importants changements sont intervenus depuis le mois de juin (c'est, en général, en l'espace de quelques semaines qu'une conjoncture se retourne dans un sens ou dans l'autre). Dans le plus grand pays industriel de la C.E.E., en R.F.A., on assiste, à une vigoureuse reprise de la demande et, par conséquent, des commandes à l'industrie. Dans les pays limitrophes, et notamment en France, les perspectives paraissent plus brillantes aussi, même si le gouvernement se fait sans doute des illusions en voyant dans ce mouvement un prélude au départ tant attendu des investissements.

Reste à savoir si, d'une part, le « rééquilibrage » annoncé des balances des paiements courants est en soi un facteur déterminant d'assainissement pour les monnaies et si l'on doit attribuer principalement à des causes saines, et par conséquent d'effet durable, l'incontestable amélioration de la situation économique dans le monde industriel.

Une question préliminaire porte sur le point de savoir si une diminution du déficit américain se produira (pour l'instant, il s'agit seulement de prévisions s'appuyant sur la double hypothèse que, *primo*, l'activité se ralentira au même moment où son rythme s'accélérera en Europe et que, *secundo*, un dollar affaibli stimulera les exportations américaines et freinera les importations). A supposer que les prévisions « sécurisantes » des experts soient vérifiées, ce serait de nature, sous certaines conditions, à atténuer les tensions sur le dollar. Mais rien n'indique qu ces conditions seront automatiquement réunies. Les mouvements de capitaux, surtout dans un pays qui reste le principal banquier du monde, sont loin d'être commandés par les seuls mouvements de biens et de services. De même, l'excédent des paiements courants n'est qu'une cause parmi d'autres, et pas la principale, de l'afflux des capitaux en Suisse ou au Japon.

Ce qui caractérise présentement la situation du dollar, c'est à la fois le niveau très élevé des taux d'intérêt à court terme américains et le fait que la demande de crédits n'est nullement découragée par un taux bancaire de base de 11,5 %, ce qui, compte tenu des frais annexes, signifie que les sociétés américaines présentant la meilleure signature doivent aujourd'hui emprunter aux environs de 14 %, un taux qu'on aurait naguère qualifié de « sud-américain » ou peu s'en serait fallu. Mais les Etats-Unis ne sont ni le Brésil, ni le Chili, ni la Colombie, tous pays où il n'y a pratiquement pas de marché des capitaux. Le fait que les taux à court terme soient désormais plus élevés que les taux à long terme ne peut que provoquer des tensions dangereuses dans le fonctionnement de ces marchés. Le plus inquiétant est que l'escalade va se poursuivre. L'élévation du loyer de l'argent n'est pas autre chose que la conséquence mécanique de la dépréciation des créances émises en dollars. Or la valeur de ces créances continue d'être artificiellement soutenue par les achats massifs de « papiers » libellés en dollars par le Système de réserve fédéral et par les banques centrales étrangères (la Bundesbank, la Banque nationale suisse, la Banque du Japon, etc.). Le taux ne reflétant pas encore l'ampleur de dévalorisation des créances, les emprunteurs ne sont pas encore découragés. C'est donc dans des conditions de plus en plus inflationnistes que se poursuit l'expansion américaine. On doit simultanément faire remarquer que la baisse du dollar, qui en est la conséquence, a, jusqu'à maintenant, beaucoup contribué à gonfler les profits des entreprises américaines, pourtant handicapées par une absence de progrès de la productivité. Etant donnée la vigueur de la demande intérieure, les industriels américains sont en mesure d'aligner leurs prix sur les prix en hausse des produits importés (la hausse des prix importés est due à la baisse du dollar).

La « récompense »

En France, où, non sans quelque raisons, on vante les mérites de la gestion allemande, on aura tendance à voir presque exclusivement dans la reprise actuellement constatée en R.F.A. la « récompense » de plusieurs années d'efforts dans le sens de la stabilisation et de l'assainissement. Cependant, tout en admettant que cette interprétation contient sa part de vérité, il est difficile de ne pas lier le regain d'activité en Allemagne à la formidable expansion monétaire provoquée par les achats massifs de dollars effectués par la Bundesbank. Pour contrecarrer les effets potentiellement inflationnistes de cette politique, l'institut d'émission de Francfort vient de relever les taux pour les avances sur titres. Le renchérissement général du crédit qui risque d'en résulter en R.F.A., outre qu'il compliquera le financement du considérable déficit du secteur public, en augmentation probable cette année d'un bon cinquième, aura d'abord pour effet sur les marchés des changes de rendre le deutschemark plus attrayant, et par conséquent d'affaiblir encore un peu plus le dollar.

La baisse de la devise américaine et les actions désordonnées qui ont été, par force, entreprises pour la contrecarrer ou la retarder sont pourtant des faits que les autorités refusent obstinément, des deux côtés de l'Atlantique, à considérer sous tous leurs aspects à la fois.

La S.N.C.F., les « routiers » et le malthusianisme

PROCHAINEMENT, la S.N.C.F. signera avec l'Etat un « contrat d'entreprise » d'une durée de quatre ans, la date d'expiration (décembre 1982) devant coïncider avec la fin de la convention passée en 1937 et qui définit son statut juridique. Depuis plusieurs mois, tantôt les cheminots, tantôt les usagers, tantôt les deux à la fois, multiplient mouvements de protestation et manifestations, qui, si justifiés soient-ils dans beaucoup de cas, ont pour effet immédiat de perturber un peu plus les horaires (l'exactitude n'est plus la politesse de la grande dame de la rue Saint-Lazare) et pour conséquence plus générale d'ajouter encore à la confusion des idées pour tout ce qui touche à la notion sacro-sainte de « service public ». On peut craindre que la mise en vigueur du nouveau contrat ne s'opère dans des conditions si difficiles que les responsables de la S.N.C.F. ne recouvriront que « sur le papier » la liberté de manœuvre qu'il s'agit précisément de leur redonner.

La place occupée dans le P.N.B. par les entreprises du secteur public est si importante qu'il est absolument indispensable d'assurer leur fonctionnement dans des conditions acceptables de compétitivité, sous peine d'induire un appauvrissement relatif de l'ensemble de la collectivité. Exprimée ainsi dans des termes aussi généraux, l'idée n'est plus guère contestée. Quoi qu'en ait dit le ministre des transports, M. Joël Le Theule, rares sont aujourd'hui les Français qui estiment que les grands services publics devraient leur être assurés gratuitement. En revanche, la plupart d'entre eux ont du mal à s'y reconnaître — et pour cause — au milieu des différents impératifs, le plus souvent contradictoires, que les entreprises du secteur d'Etat sont censées satisfaire à la fois. Conformément aux recommandations faites au gouvernement par le rapport Guillaumat de l'année dernière sur les « orientations pour les transports terrestres », le contrat auquel il est mis actuellement la dernière main vise à donner à la S.N.C.F. des moyens d'action très sensiblement accrus pour gérer ses propres affaires. C'est ainsi qu'elle jouira d'une liberté à peu près totale pour la fixation de ses tarifs « marchandises », qu'elle pourra, à condition de ne pas dépasser un certain plafond de hausse (coïncidant avec le pourcentage prévu officiellement pour la progression de l'indice des prix), moduler ses tarifs « voyageurs » en fonction des horaires et des itinéraires, et — *last but not least* — qu'elle aura sans doute la faculté de « définir son réseau », c'est-à-dire, sous réserve de prévenir à temps les autorités concernées, de fermer telle ou telle ligne jugée par elle peu rentable ou déficitaire.

Dans le climat actuel, c'est quasiment à la sauvette (mais elle n'échappe pas pour autant à la vigilance des élus locaux ou des usagers directement intéressés) que la S.N.C.F. procède aux aménagements de plus en plus modestes qu'elle s'estime encore capable de « faire passer », profitant par exemple de l'introduction de l'horaire d'hiver pour supprimer définitivement l'arrêt de tel train dans une petite gare plus ou moins délaissée. Paradoxalement, c'est dans le domaine le plus controversé, celui de la concurrence exercée par la route sur les grandes distances, qu'il est le plus facile d'y voir clair, tant les pratiques toujours en vigueur, et que le gouvernement cherche à assouplir sinon à supprimer tout de suite (ce qu'il devrait probablement faire), sont contraires à toute bonne politique économique. Rien ne justifie le maintien du contingentement, qui assure une rente de situation aux transporteurs routiers détenteurs des licences ; rien non plus ne justifie la fixation de fourchettes de prix dont le résultat pratique est de garantir aux mêmes bénéficiaires un revenu minimum. Mais dans ces réglementations si profitables à ses concurrents, la S.N.C.F. s'obstine encore à voir un moyen de se protéger contre eux. C'est seulement si elle renonce franchement à soutenir une politique aussi malthusienne que la grande société nationale aura des chances sérieuses de faire prévaloir ses arguments dans les nombreux domaines où la supériorité des services qu'elle est en mesure de rendre est évidente. — P. F.

Vers le déclin industriel de l'Europe...

Parmi les nombreuses questions qu'a soulevées la crise, l'avenir de l'activité industrielle européenne est une des plus cruciales. Sous sa forme extrême, on peut la poser de la manière suivante : va-t-on vers une désindustrialisation de la Communauté européenne au profit d'un gonflement des activités de service et d'administration publique ?

par ALEXIS JACQUEMIN (*)

Au cours des dernières années est apparue la crainte que, dans les pays de vieille industrialisation comme les nôtres, la croissance soit freinée par l'insuffisance structurelle de la demande intérieure. De 1971 à 1977, le taux de croissance annuel de la consommation de la C.E.E. est, en effet, passé de 4,3 % à 1,9 % et celui de la consommation publique de 4,9 % à 2,4 %.

Cette évolution semble particulièrement marquée pour la production industrielle liée aux biens de consommation durables qui s'approchent peu à peu d'un niveau de saturation ; au contraire, les dépenses pour les soins de santé, l'éducation, le logement et les loisirs restent fortes.

Une telle tendance pourrait être en partie contrebalancée par l'expansion de la demande des pays du tiers-monde, dans la mesure où s'accroîtront leurs moyens de paiement.

Les limites à la croissance sont renforcées par la faiblesse de la demande de biens d'investissement : depuis 1973, la part de l'investissement fixe dans le F.N.B. européen tend à décliner avec un taux de croissance qui est passé de 3,4 % en 1971 à 1,7 % en 1977 ; en outre, une fraction importante du stock de capital existant reste inutilisée. Il est évident que l'investissement ne peut qu'être freiné par un degré d'incertitude qui affecte les possibilités de produire à un coût et de vendre à un prix qui assureraient un rendement suffisant.

Or la production industrielle européenne est de plus en plus handicapée par la hausse du prix des matières premières et des diverses formes d'énergie. Quant aux risques inhérents aux fluctuations des taux de change, ils ne font qu'amplifier les contraintes affectant les investissements.

La hausse du coût unitaire de la main-d'œuvre a fait perdre aux pays européens un avantage compétitif important vis-à-vis des pays tiers : une conséquence a été d'encourager des investissements permettant des économies de main-d'œuvre plutôt qu'une augmentation de la production industrielle.

Le rappel de ces phénomènes généraux permet de mieux situer le phénomène de la « désindustrialisation ».

On peut parler d'une désindustrialisation de l'emploi européen en ce sens qu'au cours des dernières années, l'emploi dans l'industrie, par rapport à l'emploi total, a fortement décliné dans tous les pays européens, sauf en Italie : rien que de 1973 à 1975, il est passé de 39,3 % à 38,4 % en France, de 49,5 % à 46 % en Allemagne, de 42,5 % à 40,8 % en Grande-Bretagne. Dans de nombreux pays, y compris la Belgique, il y a même une légère réduction tendancielle de l'emploi en termes absolus. La question se pose alors de savoir s'il est possible d'éviter à terme un chômage endémique en acceptant cette « désindustrialisation » et en tablant sur une création suffisante d'emplois dans le secteur tertiaire, moins productif.

La question est d'autant plus angoissante que, depuis 1973, il y a en Europe une croissance considérable de l'offre de main-d'œuvre (« baby boom » des années 50, offre accrue de main-d'œuvre jeune et féminine) et que de nombreux services, tels les organismes financiers, connaissent déjà un excédent d'employés par suite des progrès de la productivité.

L'examen de la part de la production industrielle dans le produit intérieur brut des pays européens donne une image assez semblable : à prix courant, il apparaît que pour tous les pays, sauf l'Italie, il y a eu depuis 1973 contraction relative de l'industrie, alors qu'il y a explosion du secteur des services et du gouvernement. Néanmoins, cette forme de « désindustrialisation » est moins marquée qu'en termes d'emplois grâce aux gains de productivité qui ont caractérisé l'industrie européenne.

Effectivement, cette dernière offre davantage de possibilités d'investissements de mécanisation et d'automatisation que le secteur tertiaire.

(Lire la suite page 18.)

(*) Professeur à l'université catholique de Louvain, professeur visiteur à l'université de Paris I (Sorbonne).

... Mais une chance pour la France dans le tiers-monde

L'aggravation brutale du chômage dans de nombreuses régions justifie l'inquiétude de tous ceux qui voient dans le renforcement de la concurrence extérieure la cause principale des difficultés de l'économie française. Au premier rang des pays accusés de se livrer à une concurrence « sauvage » figurent certains pays du tiers-monde où le niveau des salaire est 1/5 ou 1/10 du niveau français. En même temps les industriels sont accusés de fermer les usines en France pour rechercher une main d'œuvre sous-payée et plus docile.

par GERARD TARDY (*)

La crainte que suscite la concurrence du tiers-monde est aggravée par les difficultés que rencontre l'industrie française sur les marchés de haute technologie (Concorde, ordinateurs, etc.). D'où le risque que l'industrie française ne soit prise en ciseau entre les industries dominantes (Etats-Unis, Japon, R.F.A) et les nouvelles industries des pays à faibles salaires.

Pour répondre à de telles inquiétudes, il faut regarder au-delà des difficultés immédiates et envisager les problèmes dans une perspective de long terme.

La volonté de développement des Etats du tiers-monde et l'initiative des entreprises et des institutions financières des pays développés se conjuguent pour accélérer les changements dans la répartition des activités de production industrielle dans le monde. Même si l'objectif retenu par la conférence des Nations unies pour l'industrie (Lima 1974), 25 % de la production industrielle mondiale située dans le tiers-monde en l'an 2000 contre 7 % aujourd'hui, est encore peu probable, deux éléments de long terme font comprendre l'ampleur des changements en cours : le nombre de nouveaux producteurs et le rattrapage des productivités.

Entre 1955 et 1974, la main-d'œuvre employée par les industries manufacturières des pays en développement est passée de 40 à 86 millions. Pendant la même période, l'effectif est passé de 68 à 89 millions dans les pays développés à économie de marché. Alors que dans ces derniers pays est amorcé depuis le début de la décennie un « exode industriel », c'est-à-dire un déclin relatif de l'emploi industriel, (voir ci-dessus l'article du professeur Alexis Jacquemin), ce sont près de trente millions de nouveaux producteurs qui se mettront au travail dans le tiers-monde d'ici à 1985.

Jusqu'ici, les productivités dans le tiers-monde étaient très inférieures à celles des pays industriels. Cela reste vrai mais l'écart se réduit. En effet, les usines qui se construisent dans le tiers-monde sont neuves. Comme étaient neuves les usines allemandes ou françaises après la guerre, alors que les usines britanniques prenaient de l'âge !

Surtout la gamme des productions s'étend (électronique, automobile, chimie fine). Bientôt, il n'y aura plus de secteurs réservés aux anciens pays industriels.

(Lire la suite page 18.)

★ Auteur avec Y. Berthelot du *Défi économique du tiers-monde*, La Documentation française, décembre 1978.

DÉSINDUSTRIALISATION DE L'EUROPE

(Suite de la page 17.)

L'élévation de l'intensité de capital (rapport entre stock de capital en valeur et nombre de personnes employées) qui en résulte favorise à son tour la productivité du travail.

Cependant, l'évolution de l'importance du *secteur secondaire* exprimée en volume, est beaucoup moins évidente que celle à prix courant : on constate, en effet, que la forte augmentation de la part du secteur tertiaire dans la valeur ajoutée brute est principalement imputable à des hausses de prix plus importantes que celles affectant l'industrie et l'agriculture.

Quoi qu'il en soit, la contraction progressive de la part de la production industrielle dans le P.N.B. n'est pas une éventualité à exclure et affecte déjà certains pays comme la Grande-Bretagne *et le Luxembourg. Une telle éventualité* soulève des difficultés graves pour l'économie européenne.

En premier lieu, selon la fameuse loi de Kaldor, c'est l'industrie *caractérisée par une haute* productivité qui contribue le plus à la croissance économique d'un pays ; en outre, elle a un effet entraînant sur les possibilités de développement de nombreuses autres activités des secteurs primaire et tertiaire : l'agro-alimentaire, le commerce, les services bancaires et financiers, les transports et communications dépendent largement de l'expansion industrielle.

En second lieu, l'économie européenne est essentiellement ouverte et le secteur manufacturier joue un rôle crucial dans l'équilibre de la balance des paiements. Confrontés à des importations « obligées » en termes de matières premières et d'énergie, les pays européens doivent maintenir un niveau suffisant de production qui, à travers l'exportation, procure les devises nécessaires.

Or un développement important du secteur tertiaire par rapport au secondaire correspondrait à des activités peu exportables et déboucherait sur un déficit chronique de la balance des paiements.

C'est la *situation que connaît* déjà la Grande-Bretagne, dont les exportations ont chuté de plus de 50 % entre 1964 et 1974 alors que la pénétration des importations s'accentuait.

Le diagnostic précédent débouche nécessairement sur le rôle d'une politique volontariste destinée à soutenir l'industrie européenne, à encourager une meilleure *adaptation de la structure* de production à la structure de la demande interne et externe et à favoriser les investissements productifs tout en augmentant l'emploi.

En premier lieu, il s'agit d'identifier les secteurs industriels les mieux portés par la demande et pour lesquels la capacité d'offre de l'Europe est bien adaptée. De multiples études, se penchent sur ce thème difficile.

Des plans européens pourraient alors faciliter financièrement et politiquement des redéploiements concertés et des restructurations : c'est dans cette voie que s'orientent les responsables actuels de la direction générale de la politique industrielle de la commission européenne pour l'industrie sidérurgique, le textile, l'aéronautique, les chantiers navals, l'informatique... Cette politique ne peut cependant se substituer aux choix des entreprises, seules capables de définir leur spécialisation intra-branche et intra-produits, et doit se limiter à une régulation des grands secteurs, qui sont soit précipités dans des transformations technologiques rapides, soit entraînés dans un repli inexorable qu'il s'agit d'opérer à un rythme optimal.

En second lieu, et cet aspect a *sans doute* été *moins approfondi*, il s'agit de favoriser une certaine industrialisation de l'agriculture et des services. A terme, en effet, la distinction chère à Colin Clarck entre secteurs primaire, secondaire et tertiaire est appelée à se brouiller.

Les biens intermédiaires de la filière chimique tendent à se substituer aux matières premières classiques dans l'agro-alimentaire, tandis que le secteur agricole incluant la culture, l'élevage, l'horticulture et la sylviculture voit s'accroître sa valeur ajoutée par une liaison plus systématique avec la création et le développement d'industries alimentaires et de conditionnement. De même de nombreux services sont incorporés dans les biens d'équipement des ménages et des *collectivités (audio-visuel, communications...)*, connaissent une automatisation grandissante, bénéficient d'une productivité élevée et s'ouvrent au commerce international. C'est même le cas pour une série de demandes qui correspondent habituellement à des « services publics », tels l'enseignement, la santé, la culture, l'infrastructure et l'environnement urbains.

En conclusion, il serait illusoire de croire que, en laissant opérer en Europe un transfert progressif de l'emploi et de la production vers le secteur des services et de l'administration publique, on suit un processus normal de maturité industrielle semblable au processus qui a caractérisé le transfert des activités du *secteur primaire* vers le secondaire.

ALEXIS JACQUEMIN.

Une chance pour la France

(Suite de la page 17.)

Les obstacles traditionnels à l'industrialisation s'estompent. L'obstacle technologique est réel mais diminue sous l'effet des transferts de savoir-faire. Le Japon a démontré que le retard technologique, quand il ne dépasse pas certaines limites, ne freine pas mais au contraire accroît la compétitivité du pays concerné qui s'épargne (sous déduction des achats de brevets de licences) les dépenses de recherche et de développement et peut réaliser au moindre coût les gains de productivité nécessaires. Quant à l'obstacle financier, les banques privées internationales se chargent de le lever au moins dans l'immédiat, comme le montre la ronde des prêteurs, ces mois derniers, à Pékin.

Jusqu'à présent, les effets de l'industrialisation du tiers-monde sur l'industrie française restent limités par rapport aux pressions dues à la concurrence des autres pays industriels et aux implications d'une rapide progression de la productivité. Mais ce qui est encore trop souvent méconnu, c'est que l'accroissement des débouchés offerts par les pays en développement aux produits *industriels français* depuis quelques années a largement excédé la progression des achats français de produits manufacturés dans le tiers-monde. De tous les pays industriels comparables, la France est d'ailleurs celui qui achète le moins de produits manufacturés dans le tiers-monde (4,3 % des importations), part moitié moindre que dans les importations de l'Allemagne ou de la Grande-Bretagne et une fois moindre qu'aux États-Unis et au Japon. A l'inverse, certains *secteurs industriels* (*matériel* ferroviaire, tubes d'acier...) exportent plus de 30 % de leur production vers le tiers-monde, ce qui veut dire que, dans ces secteurs, un emploi sur trois dépend du tiers-monde.

L'accroissement des échanges de produits industriels avec les pays en développement a constitué dans les dernières années un terrain d'expansion pour l'industrie française. Une estimation théorique des emplois concernés évalue la *création nette d'emplois* à cent mille de 1970 à 1976. Ce chiffre est d'autant plus appréciable quand on sait qu'entre ces deux dates l'emploi industriel total en France n'a pas progressé. Cependant, les emplois gagnés ont été souvent situés dans des branches différentes (mécanique, électronique, métallurgie) que les emplois perdus (textile, chaussures...), ce qui pose de difficiles problèmes de reconversion inter-sectorielle.

Facteur plus positif, le niveau de qualification et de salaire des industries exportant vers le tiers-monde est supérieur à celui des industries menacées. Cette analyse, limitée à l'industrie, mériterait d'être complétée par un recensement des activités de services liées aux échanges avec le tiers-monde. Une simple évaluation portant sur les principales entreprises industrielles concer*nées par le transport de maîtrise* industrielle dans le tiers-monde (Total, Berliet, Peugeot, Creusot-Loire) aboutit à vingt mille techniciens ou ingénieurs expatriés employés actuellement dans ces activités.

Cet impact positif sur l'emploi en France du développement de l'industrialisation dans le tiers-monde est-il destiné à se poursuivre ?

Le risque de l'étranglement du tiers-monde par les contraintes financières paraît plus sérieux que celui de voir nos exportations d'usines *clefs en main* se *transformer* en « boomerang » générateur de chômage dans nos usines, *comme le craint* J. Attali (1). C'est ignorer l'immense demande de ces pays et le formidable potentiel de développement du commerce Sud-Sud. Actuellement, les échanges extérieurs des pays en développement entre eux ne représentent que 7 % de leurs échanges. *Ce qui apparaît dès maintenant* certain, c'est que le nombre total d'emplois, en France, qui seront concernés par l'industrialisation du tiers-monde, et contraints à un reclassement soit dans leur branche, soit hors de celle-ci, s'accroîtra nettement. D'ici à 1985, ces emplois s'évaluent entre 3 % et 7 % des effectifs, soit entre vingt-cinq mille et cinquante-cinq mille emplois par an. Dans un scénario de poursuite de la croissance des échanges commerciaux Nord-Sud et du maintien d'un système international de financement *viable, l'industrialisation* du tiers-monde continuerait d'être pour la France une chance de développement et aurait des effets globalement positifs en terme de valeur ajoutée, de débouchés et même probablement d'emplois.

Cela ne doit pas masquer les difficultés immédiates — notamment locales — auxquelles se trouve confronté notre pays. *Dans dix départements*, les activités menacées représentent près de 40 % de l'emploi industriel. Ces zones en péril s'inscrivent sous nos yeux sur la carte : les Vosges, Troyes... L'ajustement industriel qui nous est imposé sera douloureux. Il prendra très vite l'aspect d'une confrontation entre des intérêts sectoriels français et ceux des pays du tiers-monde.

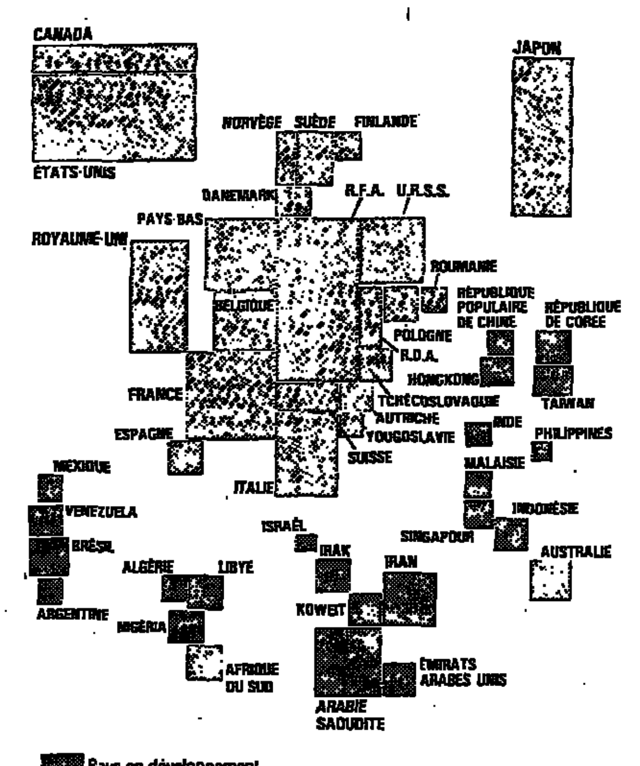
Tout dépendra, en définitive, de la capacité de nos pays à dépasser des préoccupations de court terme et à faire prévaloir des solutions d'avenir.

GÉRARD TARDY.

(1) *Le Monde* du 2 janvier 1979

PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS EN 1977

Surface proportionnelle à la part de chaque pays dans les exportations mondiales



Les résultats du commerce extérieur

● L'automobile reste le grand pourvoyeur

● Le déficit avec l'OPEP est encore

La réduction du déficit agro-alimentaire explique en partie le redressement de la balance commerciale française. En raison d'une détente sur les marchés mondiaux, notamment celui du café (qui a coûté 5,5 milliards de francs en 1978 au lieu de 6,5 milliards en 1977), ainsi que d'une augmentation des ventes de céréales (le surplus est passé de 7 à 10,3 milliards), les seuls échanges agricoles ont été déficitaires de 3,4 milliards contre 9,5. Pour l'industrie agro-alimentaire, l'excédent s'est situé à 1,7 milliard au lieu de 1,8.

Exclusion faite des matières premières exclusivement importées, comme les produits tropicaux, et celles destinées à l'industrie, le commerce agricole « pur », — notion utilisée par le Conseil supérieur des exportations agricoles — a enregistré un surplus de 9,5 milliards de francs en 1978 contre 5,3 milliards en 1977.

La facture énergétique a, elle aussi, diminué, de 3,6 % (-6,9 % pour le seul pétrole), en raison de l'appréciation du franc par rapport au dollar. L'excédent du poste « matériel de transport » (automobiles, pièces détachées, véhicules utilitaires) quant à lui a augmenté de 14,7 % (13,4 % pour les automobiles destinées aux ménages).

En revanche, le solde positif enregistré en matière de biens d'équipement professionnel a diminué de 13,6 %, et le déficit des biens de consommation s'est aggravé de 11,5 % : le poste « équipement ménager » n'a pas bougé (—3,7 milliards de francs), mais l'excédent des biens de consommation courante est revenu de 1,1 à 0,8 milliard de francs.

Au total, l'ensemble « biens industriels » a enregistré en 1978 un surplus de 43,1 milliards de francs contre 40,7 milliards en 1977.

Malgré une diminution de 16 %, le déficit vis-à-vis de l'OPEP reste élevé, alors que l'Allemagne fédérale a réussi à équilibrer ses échanges avec ces pays. Ce déficit n'est pas compensé par les excédents enregistrés à l'égard des pays à économie centralisée, d'ailleurs en forte baisse par rapport à 1976 (il atteignait alors 4,2 milliards de francs), et à l'égard du tiers-monde (qui a augmenté de 28,3 % depuis 1977).

Cependant, le déficit observé à l'égard de la C.E.E. a diminué de 40,4 % : faible réduction du déséquilibre avec la R.F.A., surplus au lieu de déficit avec l'Italie, excédent de 1,5 milliard au lieu de l'équilibre avec la Belgique, baisse du déficit avec les Pays-Bas (4,2 milliards contre 5,2), et surtout très forte augmentation du surplus avec le Royaume-Uni (4,7 milliards au lieu de 2,2).

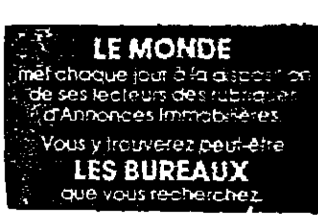
En revanche, le déficit à l'égard des autres pays de l'O.C.D.E. a augmenté de 36,8 %. Vis-à-vis de l'Espagne, il est passé de 1,6 à 2,8 milliards de francs, ce qui apparaît « préoccupant » aux autorités françaises. L'excédent observé à l'égard de la Suisse a augmenté, passant de 4,2 milliards à 5,3 milliards ; mais le surplus envers des pays européens — hors O.C.D.E. — a, lui, diminué de 7,6 à 2,5 milliards.

Au total, pour l'ensemble de l'O.C.D.E., la balance commerciale française a été déficitaire de 17,7 milliards de francs en 1978, contre 20,95 milliards de francs en 1977 (— 15,3 %). Toutefois, pour les seuls échanges de produits industriels avec la zone, le déficit a augmenté passant de 23,7 à 24,4 milliards de francs.

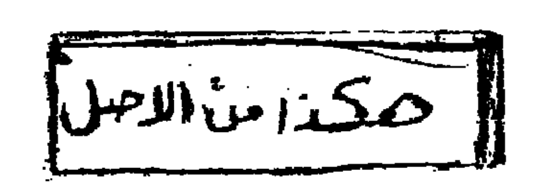
français en 1978

de devises considérable

SOLDES







français en 1978 de devises considérable

SOLDES

DE LA BALANCE COMMERCIALE PAR SECTEURS ET PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

(en milliards de francs)

SECTEURS	1977	1978
Agro-alimentaire	— 7,7	— 1,7
Energie	— 64,6	— 62,3
dont pétrole	— 55	— 51,2
Matières premières	— 4,7	— 4,5
Biens intermédiaires	+ 3,2	+ 4,6
Biens d'équipement	+ 17,6	+ 15,6
Matériel de transport	+ 22,5	+ 25,8
dont automobile	+ 14,2	+ 16,1
Biens de consommation	— 2,6	— 2,9
Dock	+ 1,7	+ 2,1
TOTAL	— 34,6	— 23,5

Les importations sont calculées C.A.F., incluant assurance et fret.

PAYS	1977	1978
C.E.E.	— 14,1	— 8,4
dont :		
Allemagne fédérale	— 10,7	— 10
Italie	— 0,4	+ 0,3
Royaume-Uni	+ 2,2	+ 4,7
Autres pays de l'O.C.D.E.	— 6,8	— 9,3
dont :		
Etats-Unis	— 8	— 7,7
Japon	— 4,5	— 4,7
Pays à économie actualisée	+ 2,4	+ 2,1
OPEP	— 28,8	— 24,2
Tiers-monde	+ 12,7	+ 16,3
TOTAL	— 34,6	— 23,5

Pénurie chronique de courant en Tchécoslovaquie

La vague de froid que connaît, depuis le début de l'année, une grande partie de l'Europe a particulièrement atteint plusieurs pays communistes, *révélant à cette occasion* les faiblesses d'un secteur de base de leur économie : celui de l'énergie. Avec l'Allemagne de l'Est et la Pologne, la Tchécoslovaquie *a été* la plus durement touchée par le gel et les intempéries.

Pour permettre le fonctionnement normal des activités indispensables, le gouvernement a été obligé de prendre, le 5 janvier, des mesures exceptionnelles : *fermeture de toutes les* écoles, arrêt du travail dans certaines usines, réduction de l'éclairage dans les rues, rattrapage de la production *le samedi et le dimanche, limitation* des programmes de télévision à trois heures par jour.

La persistance des difficultés a *amené* les autorités à décider, le 11 janvier, la prolongation des « vacances » scolaires et universitaires jusqu'au 29 janvier. La fragilité du secteur énergétique en Tchécoslovaquie, *mise au jour par le mauvais* temps, tient aussi à des causes structurelles analysées dans l'article ci-dessous.

L'APPROVISIONNEMENT en énergie électrique de la Tchécoslovaquie n'a pu être assuré, ces dernières années, que grâce à des mesures extraordinaires de réglementation. Chaque entreprise industrielle et agricole s'est vu imposer un arrêt de la consommation à certaines heures de *la journée et attribuer* une quantité maximum mensuelle de courant électrique. Les pouvoirs de contrôle de l'inspection de l'énergie ont été élargis, et les sanctions appliquées en cas de dépassement des normes ont été lourdes. Les effets de ces mesures sur la production et les *conditions* de *vie de la population* ont été jugés comme un moindre mal par rapport aux conséquences d'une augmentation sans discernement de la consommation d'énergie.

La Tchécoslovaquie compte parmi les pays les plus développés (voir tableau) si l'on considère le critère de la quantité d'électricité produite par habitant. *En 1976, elle a produit* 4 206 kWh par habitant, ce qui la situe à peu près au même niveau que les Etats du Benelux, tandis que le Danemark produisait 3 792 kWh, le Japon 3 896 kWh et la France 3 611 kWh par habitant. Cependant, la consommation d'énergie *primaire par unité du produit* national brut y est considérablement plus élevée, en général, que dans les autres Etats industrialisés. Pour ce qui est de la houille, elle est, par exemple, le double de celle du Japon. M. Vinklarek, vice-président de la commission du Plan, admet pour sa part : *« Nos difficultés dans l'approvisionnement de l'économie en combustibles, électricité, matériel et matières premières ne sont pas engendrées par la nouvelle situation internationale, mais c'est plutôt cette situation internationale nouvelle qui a mis nettement en lumière les faiblesses de notre industrie. »*

Des gisements épuisés

La production d'électricité dépend, presque en totalité, du charbon : 19 % de l'énergie électrique provient de la houille proprement dite, 72 % du lignite, contre 7,5 % *par les combustibles* liquides et 1,5 % par le gaz. Or l'extraction de la houille stagne depuis le début des années 70 (28,1 millions de tonnes en 1976). Il en est de même pour le lignite (3,5 millions de tonnes en 1976). Seule l'exploitation des charbons bruns augmente lentement *(96,8 millions de tonnes)*.

Les investissements dans l'industrie des combustibles augmentent pourtant rapidement *(2 milliards de couronnes (1) en* 1970, 4,15 milliards de couronnes *en 1976, soit une progression de* 207 %). Mais leur efficacité diminue de façon constante. Dès lors, l'exploitation des combustibles ne pourra se maintenir à son niveau actuel ou augmenter — en ce qui concerne les charbons bruns — que par un gonflement croissant des coûts *de production*.

Dans le nord de la Bohême, les meilleurs gisements de lignite, qui étaient aussi les plus faciles *à exploiter, sont pratiquement* épuisés. Dans les gisements de *Moster, pour extraire* une tonne de charbon, il faut déplacer 2,6 mètres cubes de terre ; il faudra en déplacer 3 en 1980 et 4 en 1990. Parallèlement, la demande en moyens de transport, en mécanisation et en technologie grandit sans cesse. L'industrie métallurgique devra *mettre au point et livrer*, dans un court délai, de nouvelles machines, plus puissantes, pour le forage et l'extraction. Tout cela se reflète forcément sur les coûts de production.

Bien que les grandes centrales de Pocerady I et Tusimice II, d'une puissance de 220 MW, ainsi que la centrale de Vojany, d'une puissance de 110 MW, aient commencé de fonctionner, et que la centrale atomique V-1 de Jaselské Bohunice ait atteint la phase des essais, le potentiel prévu de 3 700 MW n'a pas été *atteint* ; il s'est limité à 2 850 MW. Les objectifs sont loin *d'avoir été réalisés*. En 1976, 800 MW supplémentaires ont été mis à la disposition de la production ; mais cela ne comble pas le déficit entraîné par le défaut de réalisation des plans ces cinq dernières années.

Des pannes fréquentes

Le problème *fondamental* du secteur énergétique tchécoslovaque est que le réseau électrique n'arrive pas à suivre le rythme de croissance des autres secteurs de l'économie. Les centrales deviennent vétustes, en particulier les installations desservant en courant les exploitations industrielles. *Il* en est de même des centrales thermiques de petite taille.

Une autre difficulté réside dans le fait que les grandes centrales électriques n'ont pas atteint le rendement prévu et qu'elles sont sujettes à des pannes fréquentes. Ainsi, l'économie tchécoslovaque ne dispose en réalité que des deux tiers environ de sa capacité énergétique.

La mise en marche par étapes de *nouveaux* blocs générateurs à Pocerady II et Chvaletice n'a pas apporté, l'année dernière, les améliorations nécessaires au bilan de l'énergie. Les restrictions doivent être maintenues.

Pour le programme nucléaire, on constate de grands retards dans une réalisation qui devient indispensable, la Tchécoslovaquie devant, depuis le début des années 70, augmenter ses importations de combustibles. Celles-ci représentent en 1980 près de 40 % des sources d'énergie primaire, contre seulement 10,9 % en *1960*.

Le programme des centrales nucléaires *s'appuie* sur le *traité* de 1970 avec l'U.R.S.S., qui prévoit la construction de piles piscines du type Voronej VVer-440 utilisant l'uranium naturel légèrement enrichi. Le type VVer-440 devrait être utilisé avant 1985 sous forme de dix à douze générateurs dans les centrales V-1 de Jaselské Bohunice, V-2 Dukovany et dans la centrale de Mochovce actuellement en construction. Ces installations devraient produire, en 1980, quelque 3,5 milliards de kWh, 17,5 milliards de kWh en 1985 et 44,5 milliards de kWh en 1990. *Il est prévu qu'à partir de 1986* on passera à la construction de centrales du type VVer-1000.

A la fin des années 80 l'énergie atomique devrait couvrir l'augmentation des besoins et *remplacer les grandes centrales* thermiques dont la construction sera arrêtée du fait de l'épuisement des ressources en charbon. Au cours des années 80, des centrales nucléaires doivent notamment être construites à proximité des grosses agglomérations comme Prague et Bratislava et *leur fournir le chauffage* nécessaire.

Les plans portant *sur* la consommation d'électricité supposent la production en 1990 de 135 milliards de kWh. Cela signifie que la capacité des usines d'énergie électrique devrait déjà doubler dans les cinq prochaines années et que l'extraction nationale des combustibles, *en particulier celle de lignite*, atteindra le niveau voulu. En *même temps, on peut affirmer* qu'il n'y aura pas de retour au pétrole en tant que source de courant. Le facteur décisif qui permettra de satisfaire ou non les besoins consistera cependant à faire en sorte que chaque kilogramme de combustible et chaque kilowatt-heure d'énergie *électrique soit utilisé* beaucoup plus efficacement.

JOSEF HODIC.

(1) 1 couronne égale 0,80 F.

DE 1971 A 1977, LA PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE A AUGMENTÉ DE 40,5 %

Année	Milliards de kWh	Croissance par rapport à l'année précédente en %
1971	47,22	4,6
1972	51,46	8,8
1973	53,47	4,0
1974	56,02	4,8
1975	59,27	5,8
1976	62,74	5,8
1977	66,40	5,8

La France ne recevra qu'en 1980 les gaz russe et iranien

L'AUGMENTATION rapide de la consommation de gaz dans les pays européens et la volonté de ceux-ci de diversifier leurs approvisionnements d'hydrocarbures ont amené les gaziers à sortir de leur isolement. Ils devaient tenir compte des réalités : les réserves prouvées les plus importantes de gaz naturel sont situées en Union soviétique (22 000 milliards de mètres cubes), en Iran (10 600 milliards), aux Etats-Unis (5 900 milliards), en Algérie (3 470 milliards) et aux Pays-Bas (1 700 milliards).

En ce qui concerne l'approvisionnement de la France, il est assuré par du gaz naturel en provenance des Pays-Bas à raison de près de 37 % ; du Sud-Ouest, à raison de 31 % ; d'Algérie, à raison de 13 % ; d'Union soviétique (1), à raison de 10 %, et de la zone norvégienne de la mer du Nord, à raison de 9 %.

Mais la consommation est en pleine évolution. En 1968, elle ne représentait que 5,4 % de la consommation d'énergie primaire ; aujourd'hui, elle dépasse 11 % et elle parviendra — si les objectifs fixés par le conseil de planification sont respectés — à 16 % en 1985 (soit 370 milliards de thermies ou 34 milliards de mètres cubes). La France — de concert avec d'autres sociétés gazières européennes — a donc accentué sa politique de diversification. Elle y a été d'autant plus contrainte qu'elle devait tenir compte du déclin prochain du gisement de Lacq.

A partir du 1er janvier 1980, l'U.R.S.S. lui livrera à Baumgarten — à la frontière de la Tchécoslovaquie et de l'Autriche, — pour une période de vingt-cinq ans, 4 milliards de mètres cubes par an. La part française d'un contrat signé par plusieurs sociétés européennes avec l'Iran sera de 3,66 milliards de mètres cubes par an, via l'U.R.S.S., de 1983 à 2003. Et deux accords supplémentaires ont été signés avec Alger, qui garantissent l'envoi annuel de 5,15 milliards de mètres cubes de gaz naturel liquéfié (G.N.L.) à partir de 1981 et pour vingt ans au terminal de Montoir-de-Bretagne.

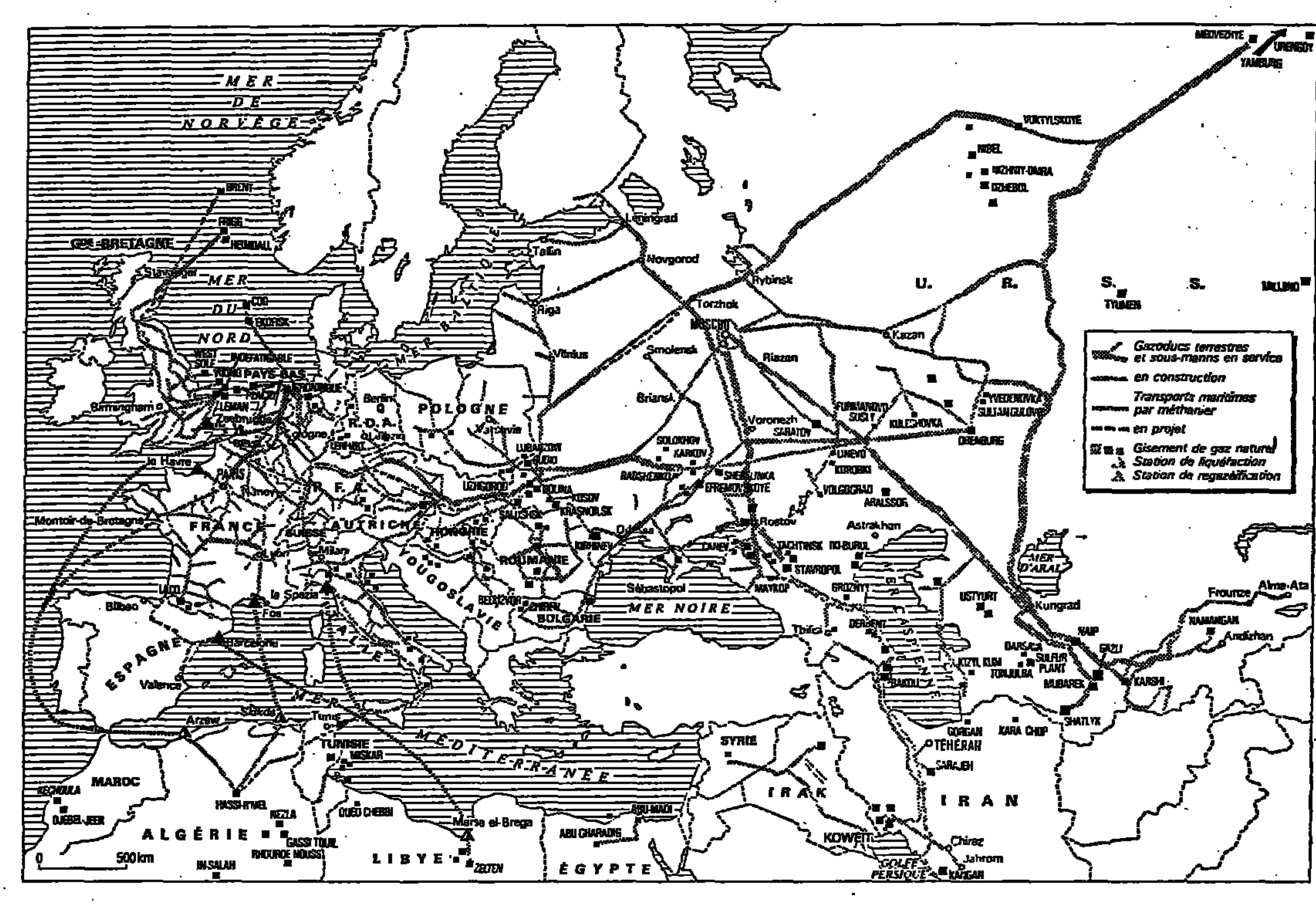
En 1985, la part de l'Algérie dans les approvisionnements du pays sera passée à 23,2 % et celle des Pays-Bas ramenée à 22,9 % ; l'Aquitaine représentera encore 15,2 %, l'U.R.S.S. 10 %, l'Iran 9,3 % et la Norvège 7,6 %. Pour tenir les objectifs du Plan, il faut encore signer un contrat Gaz de France négocié depuis près de deux ans avec plusieurs pays. Le retrait des Etats-Unis des marchés non américains (le département de l'énergie a refusé d'avaliser deux contrats de sociétés américaines avec l'Algérie et un contrat avec l'Indonésie) devrait permettre prochainement à l'entreprise nationale de donner un contenu à ses négociations, soit avec le Nigéria, soit avec l'Algérie. Et l'on continue à G.D.F. à s'intéresser à l'U.R.S.S. et à l'Iran, les deux producteurs potentiels les plus importants du monde.

La signature de ces contrats de fourniture de gaz a obligé Gaz de France à signer des accords de transit, à s'associer pour la construction de gazoducs, à participer à une Europe — élargie — du gaz.

Le gazoduc Brastvo (Fraternité) qui part de Sibérie, se ramifie en Tchécoslovaquie — au nord de Bratislava — en deux système : le premier, l'Alliance, vers la R.F.A. et la R.D.A., le second — deux canalisations parallèles — rejoint Baumgarten en Autriche, d'où partent le Tag (Trans Austria Gasleitung) vers l'Italie et le Wag (West Austria Gasleitung), jusqu'à la frontière ouest-allemande à Oberkappel. Cette dernière canalisation de 250 kilomètres, en cours de pose, acheminera vers la France le gaz soviétique.

Quant au gaz iranien, il arrivera — vers 1983 — à la frontière germano-tchécoslovaque à Waldhaus et sera amené à la frontière française selon un axe est-ouest de 460 kilomètres.

Une société, la Mittel europäische Gasleitungsgesellschaft (MEGAL) ou Gazoduc centre Europe, a été constituée par la Ruhrgas (50 %), Gaz de France (43 %), la société autrichienne OeMV (5 %) et la société administrative néerlandaise MEGAL (2 %) pour construire et exploiter ces réseaux de transport en Europe.



Les plus gros travaux *depuis Lacq*

En France même de 1978 à 1980, pour acheminer vers les centres de consommation le gaz qui arrive du nord-est (U.R.S.S. et Iran), comme celui qui arrive par l'ouest (G.N.L. algérien), Gaz de France va accroître son réseau de transport de gaz à haut pouvoir calorifique de 1 079 kilomètres, dont 704 pour l'« Etoile de l'Est » et 375 pour l'« Etoile de l'Ouest ». Ce sont là les plus importants travaux réalisés par l'entreprise nationale depuis la construction du réseau de Lacq et il en coûtera 1,5 milliard de francs.

Le gaz n'est pas le pétrole. Il n'y a pas de marché au jour le jour, mais des contrats à long terme où le prix du transport entre pour plus de 50 % dans le prix final. Cette rigidité, si elle présente une contrainte, renforce les liens entre producteurs et consommateurs, ce qui peut être un facteur de sécurité. Pourtant, les exportations de gaz iranien vers l'U.R.S.S. ont été à de nombreuses reprises interrompues ces dernières semaines et l'Union soviétique elle-même a eu quelques difficultés à effectuer ses livraisons vers l'Europe en raison du grand froid qui sévissait sur certaines portions du réseau (il a fait — 45 degrés).

D'ores et déjà, il est admis que le gaz iranien parviendra avec quelque retard en Europe. Mais la question reste posée d'une rupture de longue durée des approvisionnements. Les difficultés de l'usine de liquéfaction de gaz à Skikda en Algérie avait posé bien des problèmes à Gaz de France. Ce véritable réseau sanguin qui irrigue l'Europe de l'Est, comme celle de l'Ouest, en gaz n'est pas exempt de fragilité.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Dans l'attente de l'achèvement des gazoducs centre-européens — en 1980 — le contrat soviétique est honoré par un échange de gaz avec l'Italie, qui reçoit, elle, déjà du gaz d'U.R.S.S.

ERRATUM

Une erreur a été commise dans le graphique publié le 16 janvier 1979 sous le titre « Redistribution des cartes entre producteurs d'acier plutôt que crise générale de la sidérurgie ». Ce qui figurait comme pourcentages d'augmentation et de baisse de production était en réalité le tonnage produit en plus et en moins pour les différents pays depuis 1974. Le tableau ci-dessous restitue les véritables pourcentages de variation (production en 1978 par rapport à 1974 :

EN PROGRES			
U.R.S.S.	+10,1 %	au lieu de	+13,8 %
Chine	+19,2 %	» » »	+ 5 %
Italie	+ 2,5 %	» » »	+ 0,8 %
Pologne	+33,8 %	» » »	+ 4,9 %
Tchécoslov.	+13,2 %	» » »	+ 1,8 %
Canada	+ 9,5 %	» » »	+ 1,3 %
Brésil	+81,3 %	» » »	+ 4,8 %
Roumanie	+31,7 %	» » »	+ 2,8 %
EN BAISSE			
Etats-Unis	— 6,3 %	au lieu de	— 8,4 %
Japon	— 9,8 %	» » »	—15 %
R.F.A.	—22,8 %	» » »	—12,2 %
France	—15,6 %	» » »	— 4,2 %
R.-Uni	.. 9,8 %	» » »	— 2,2 %
Belgique	—22,6 %	» » »	— 3,6 %
Espagne	— 1,7 %	» » »	— 0,2 %

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

هكذا من الاصل

Le Monde — une semaine avec RHÔNE-ALPES

À LA TAILLE DE L'EUROPE

DANS l'Europe qui se construit, il existe, dit-on, trois régions de dimension internationale : celles de Milan et de Munich à l'étranger ; en France, Rhône-Alpes. Rhône-Alpes avec laquelle Le Monde *convie ses lecteurs à passer cette semaine, c'est huit départements (l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Loire, le Rhône, la Savoie, la Haute-Savoie), une population (4 millions 800 000 habitants) comparable à celle de la Suisse ou de l'Autriche, trois métropoles, Lyon, Grenoble, Saint-Étienne, le rassemblement des plus grands noms de l'industrie et de 8 % de la capacité de recherche du pays, 15 écoles d'ingénieurs, 9 universités... C'est aussi, rien qu'à Lyon, 32 groupes de théâtre et, à partir de l'aéroport de Satolas, 40 villes étrangères reliées à la capitale régionale.*

Durant ces six jours et comme nous l'avons fait pour le Nord-Pas-de-Calais, l'Aquitaine, la Franche-Comté, Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Alsace, nos correspondants et nos envoyés spéciaux vont essayer d'aller un peu plus loin dans la connaissance de la région, de ses réalisations, de ses aspirations. Sans prétendre vouloir présenter un panorama complet des huit départements mais en mettant en exergue quelques-unes de leurs réussites, de leurs difficultés, dans ce qu'elles ont d'exemplaire pour les lecteurs d'un quotidien national et international. Sans oublier la diversité profonde que risque de dissimuler l'officielle unité administrative. Rhône-Alpes ne se résume pas dans sa capitale, c'est évident, et chaque département, que nous présenterons séparément, joue à sa façon sa partie dans le concert régional.

Six jours, une courte semaine, ne seront pas de trop pour, avec l'aide des responsables régionaux, essayer de rendre un compte honnête de ce foisonnement, de cette richesse.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

Rhône-Poulenc doit reprendre ses responsabilités dans la vie régionale

nous déclare M. Jean Gandois

EN juin prochain, M. Jean Gandois remplacera M. Renaud Gillet à la présidence de Rhône-Poulenc, l'un des plus puissants groupes industriels français, avec un chiffre d'affaires annuel supérieur à 13 milliards de francs et réalisé dans la chimie, le textile, la pharmacie, etc.

Ce polytechnicien de quarante-huit ans, qui a fait la plus grande partie de sa carrière dans la sidérurgie (groupe Wendel), a été appelé en juillet 1976 à la direction générale de Rhône-Poulenc. Le groupe traversait alors de très sérieuses difficultés. Il s'agissait, pour reprendre une expression de M. Renaud Gillet, de « refaire d'une institution une entreprise ». Depuis deux ans et demi, M. Gandois s'y efforce.

— Lyon est le berceau du groupe Rhône-Poulenc. Estimez-vous avoir des devoirs particuliers à l'égard de cette ville et, plus généralement, de la région Rhône-Alpes ?

— Il est incontestable que Rhône-Poulenc a des devoirs particuliers à l'égard de Lyon et de la région Rhône-Alpes. Mais j'aimerais dépasser cette notion de devoirs. Il y a deux aspects qui doivent être mariés dans l'examen de cette question. D'abord, et c'est un fait, pour 30 % à 40 % le personnel de Rhône-Poulenc en France est employé dans cette région. De plus, j'estime qu'une entreprise à vocation internationale n'a de chance de réussir son développement industriel au cours des années qui viennent qu'en accentuant ses attaches régionales. Le fait régional me semble, en France aujourd'hui, un phénomène très important. C'est une aspiration d'ordre assez général qui se manifeste sur des plans politiques et sociologiques, et je crois qu'il faut en tenir compte dans la façon dont vont raisonner les sociétés industrielles au cours des prochaines années. Une société industrielle ne peut être prospère et se développer que si elle obtient un certain consensus des gens qui travaillent chez elle et de son environnement.

» Pour cela, elle ne doit pas apparaître comme quelque chose d'un peu informe, conceptuel, plus ou moins apatride ou même, si l'on se cantonne à un plan plus national, comme une société « parisienne » décidant d'un point central sur dossier, sans avoir une véritable incarnation. Autrement dit, le problème des « racines » va être de plus en plus important. Je crois, dans ces conditions qu'il faut qu'à sa place, et sans vouloir revenir à un interventionnisme dépassé, Rhône-Poulenc puisse, en prenant sa part de responsabilités, s'engager dans la vie régionale de Rhône-Alpes pour être accepté.

— Est-ce à dire que vous souhaitez que votre personnel s'engage dans la vie régionale ?

— Bien entendu. Nous incitons nos chefs d'établissement et nos collaborateurs à participer aux organismes économiques et socio-culturels de la région. Ils doivent être partie prenante.

— Et la politique ?

— Je ne vois pas d'inconvénient à ce que le personnel de Rhône-Poulenc prenne des responsabilités politiques, à la condition, bien sûr, que cet engagement soit compatible avec l'activité exercée au sein du groupe. Je vois mal, par exemple, le directeur d'une usine être le maire de la commune où elle est installée. Dans ce genre de cas, la formule du congé temporaire me semble parfaitement adaptée.

— Cette responsabilité régionale a des limites...

— J'allais y venir. Elle doit bien sûr rester compatible avec ce que je considère pour ma part comme la contrainte première d'une entreprise : le respect des impératifs économiques qui font qu'une firme puisse être compétitive. Il faut bien dire que les conditions générales dans lesquelles se trouvent la France et l'Europe aujourd'hui nous facilitent la tâche pour ce qui concerne Rhône-Alpes. Je m'explique. La partie lourde de notre industrie est celle qui connaîtra la plus faible croissance. C'est celle pour laquelle aussi les impératifs de localisation sur le plan économique pourraient être les plus astreignants.

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE DUMONT
et PHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite page 23.)

AUJOURD'HUI

POLITIQUE (page 22) :
Le difficile travail des nouveaux maires socialistes.

ÉCONOMIE (page 23) :
Angénieux : une réussite exemplaire.

ENSEIGNEMENT (page 23) :
Contre leurs intérêts les jeunes boudent les carrières du technique.

SCIENCES (*page 24*) :
Aux portes de Genève le plus grand centre européen de recherche fondamentale.

CULTURE (page 26) :
Les subventions ne garantissent pas toujours la qualité des créations artistiques.

LOIRE ET RHONE (pages 27 et 28) :
Deux départements, deux mentalités.

Un certain dédain pour l'apparence et le clinquant...

« Lyonnitude »

POUR les millions de voyageurs qui déferlent chaque année de Paris et des pays du Nord vers les rives du soleil, *Lyon c'est* un tunnel, *deux fleuves* et parfois une étape gastronomique. Rien de plus.

Pour les millions de Français façonnés par mille ans de centralisation, cent ans d'instruction publique simplificatrice, le Lyonnais — comme le « M. Brun » de Marcel Pagnol et le « Calixte » de Jean Dufour, récemment réédité chez Plon — est un bourgeois riche et triste, qui travaille *dans la soierie, joue aux boules* dans le brouillard, va voir Guignol le dimanche (à moins qu'il n'assiste à une messe noire) et dont la femme mijote de la bonne cuisine dans d'obscures alcôves.

Depuis quelques affaires criminelles récentes, certains rajoutent les truands aux bourgeois et le sang à l'argent (1).

De telles images ont la vie dure. Mais la vraie « lyonnitude » — si l'on ose forger ce néologisme en référence à la « négritude » inventée par Senghor — ce n'est pas que cela. Ce n'est pas cela.

Comment cerner la vérité quand on est pas d'ici ? Car Lyon est discrète et ne se jette pas à la tête du premier venu. Elle exige un certain apprentissage : *« Il faut laisser du temps au temps »*, dit-on entre Rhône et Saône. *Tous ceux qui ont voulu* se lancer à Lyon dans une aventure commerciale, industrielle ou humaine en se basant seulement sur les études de marchés réalisées *par des consultants extérieurs* — parisiens ou américains, fussent-ils célèbres — vous diront que les choses ne se passent jamais comme prévu. Les *démarrages sont toujours plus* lents qu'on ne les imaginait. Mais *les résultats* sont meilleurs au bout de quelques années. Et ils ne s'accompagnent pas de surprises trop désagréables : le taux moyen d'impayés était, en 1978, d'environ 2,5 % à Lyon, contre 5,4 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le sérieux lyonnais, joint à un certain dédain pour l'apparence et le clinquant, on le relève dans la ligne même de la ville, dans ses rythmes de constructions — anciennes ou modernes.

Promenez-vous dans le merveilleux quartier Renaissance du Vieux-Lyon, enfin rendu, depuis quelques semaines, aux piétons. *Vous* ne trouverez pas, comme à Dijon, comme à Besançon, comme à Toulouse, comme au *Marais*, ces hôtels particuliers et ces somptueux monuments légués par des lignées de familles aristocratiques. A Lyon, au XVIe siècle, point *d'aristocrates de robe ou d'épée*, mais seulement des chanoines et des marchands français, italiens ou allemands, parfois anoblis sur le tard. Ils se sont fait construire, autour de belles églises sans ornementations inutiles, *de hautes maisons « à loyers »*, où les richesses sont invisibles de la rue.

RÉGIS NEYRET,
directeur
de Résonance Lyon-Région.

(Lire la suite page 27.)

(1) *Lyon, le sang et l'argent*, de Pierre Mérindol, 1977 (éditions Alain Moreau).

Vers le départ du P.-D. G. de Manufrance

M. FRANÇOIS GADOT-CLET ne sera vraisemblablement plus président-directeur général de Manufrance *le mardi* 23 janvier au soir. Il a, en effet, l'intention de demander un vote de confiance aux administrateurs, après leur avoir soumis un aménagement au plan qu'il avait présenté en décembre dernier et qui prévoyait notamment mille trois cents licenciements (sur *deux mille six cents emplois*) ; M. Gadot-Clet ne prendrait pas part au vote.

Des *informations laissent* entendre que l'actionnaire principal — la ville de Saint-Etienne avec près de 30 % des actions — serait parvenu à trouver à la fois une aide financière immédiate — *50 millions de francs* — et un cadre de haut niveau pour prendre la succession. Il est vraisem*blable que les deux représen*tants de la ville de Saint-Etienne, n'accepteront pas de maintenir le *P.-D.G. dans son fauteuil.*

La Loire en colère

UN plan de relance éco*nomique pour l'Aquitaine*, un autre pour le Nord, des actions régionales pour l'Est, le *Midi... mais la Loire, elle*, attend toujours avec de plus en plus d'impatience et d'anxiété et *ne voit rien arriver*. Le *comité* interministériel du Fonds spécial d'adaptation industrielle l'a oubliée une fois encore, une fois de plus, une fois de trop. Cette mise sur une voie de garage a provoqué un sentiment de colère et de frustration, soulevant un tollé *dans les milieux* économiques, politiques et syndicaux du département.

*Dans la seule deuxième quin*zaine de décembre, près de quatre mille licenciements en cours *ou devant se produire ont été* dénombrés par la C.G.T. alors que depuis le mois précédent il *y avait officiellement dans le dé*partement 22 413 demandes d'emploi non satisfaites (contre 21 858 en septembre 1978 et 6 716 à la même époque en 1973). Les syndicats *multiplient* ces *chiffres* par 1,28, coefficient retenu par le Bureau international du travail, *et, y ajoutant les quelque* 3 845 personnes bénéficiant de la garantie des ressources, en *concluent qu'il y a dans la Loire* actuellement plus de 32 500 chômeurs.

Or des *menaces pèsent* sur nombre d'entreprises, et pas des *moindres, telles que Manufrance* à Saint-Etienne, les Ateliers de constructions mécaniques Faure *à Firminy, Creusot-Loire division* Marrel à Châteauneuf, près de Rive-de-Gier.

Dans ce *contexte*, la *grève* de vingt-quatre heures organisée par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN dans un mois, le mardi 20 février, avec une grande marche sur *Saint-Etienne*, est appelée à une résonance certaine. Elle aura pour thème : « Le département marche pour que la Loire vive. »

PAUL CHAPPEL.



Que se passe-t-il lorsqu'un militant socialiste devient le maire d'une grande ville ?

Les carcans de Marianne

Lors des dernières municipales, les socialistes se sont emparés de plusieurs mairies de la région. Ils apprennent le métier. Pas si facile...

LORS des élections municipales de mars 1977, la gauche s'était vu confier la responsabilité de gérer cent cinquante-neuf des deux cent vingt et une villes de plus de trente mille habitants. Dans la plupart des villes moyennes, le changement d'orientation du conseil municipal avait été la conséquence d'une série de phénomènes sensiblement analogues, observables dans toute la France, mais illustrés notamment par certaines agglomérations de la région Rhône-Alpes : *Bourg-en-Bresse*, Chambéry, Saint-Chamond, par exemple.

Ces cités d'une cinquantaine de milliers d'habitants, qui constituent un élément essentiel du tissu urbain français, furent, à l'origine, des centres commerciaux, des villes-marchés. Au cours des années 60, cherchant à bénéficier du rapide processus d'industrialisation du pays, elles se sont dotées de zones industrielles. Pour loger les nouveaux *habitants attirés par les emplois* créés, on a élevé de « grands ensembles », les ZUP (zones à urbaniser en priorité). Celles-ci n'ont pas tardé à rassembler 20 à 25 % de la population de la ville. Ces nouveaux habitants sont jeunes, transplantés, souffrant souvent de l'isolement provoqué par des liaisons insuffisantes avec la ville mère, irrités de vivre en permanence dans un chantier. Tout les incite à apporter leurs suffrages à l'opposition.

La gauche est d'ailleurs particulièrement active au sein de ces nouveaux ensembles, notamment à travers les associations de résidents ou les amicales et groupes culturels. A l'inverse, les équipes municipales, en place depuis une vingtaine d'années, ignorent ces nouveaux venus. Orientées à droite, elles sont dominées par les milieux industriels et surtout commerçants. Elles sont l'expression des élites locales. En outre, les maires, en fonctions depuis trop longtemps, ont eu progressivement tendance à s'isoler, à perdre le contact.

Alors que la gauche voyait l'évolution sociologique accroître son électorat potentiel, la majorité laissait s'éroder sa clientèle. Peu à peu, les centres historiques de ces villes se sont vidés de leurs habitants. Dégradés, ils sont devenus, par flots, le refuge des travailleurs *immigrés*, ce qui a provoqué une nouvelle fuite des populations aisées. La bourgeoisie commerçante, à la recherche de terrains à bâtir pour édifier des villas, a reflué vers les petites communes environ*nantes*, et *parce que c'est* là qu'elle souhaite pouvoir peser sur les décisions d'équipement ou d'environnement, elle a cessé de voter dans la ville d'origine où pourtant se trouve toujours son commerce.

Ces divers éléments, ajoutés à une poussée sensible de l'opposition au niveau national, expliquent que la gauche gère désormais les deux tiers des villes de plus de trente mille habitants. Deux ans après ce bouleverse*ment, il est tentant d'essayer* d'apprécier les répercussions de cette mutation politique sur la vie de ces cités moyennes.

La gestion municipale ne dépend pas que des options politiques des élus. Elle est fonction d'un carcan financier préétabli. Elle est également influencée par l'évolution des idées et des comportements. Il fut un temps où, qu'ils soient de droite ou de gauche, les maires ne parlaient que rénovation urbaine, voies à grande circulation et tonnages de béton coulé. Aujourd'hui, ils mettent plus volontiers en avant leurs zones piétonnes et leurs opérations de réhabilitation des quartiers anciens.

L'arrivée au pouvoir de nouvelles équipes a permis de rajeunir les conceptions d'urbanisme. Il en serait probablement allé de *même si une relève s'était effec*tuée dans le cadre de la majorité. Le ralentissement de la croissance économique comme les phénomènes de rejet constatés au sein de la population ont, en effet, condamné le type de développement des quinze dernières années.

Cadre de ville

La présence d'équipes municipales de gauche tend cependant à accélérer l'évolution et, parfois, à la radicaliser. La vie de Bourg-en-Bresse, par exemple, s'est trouvée bouleversée en raison du lancement, par les nouveaux élus, d'un plan de circulation baptisé « Marguerite ». Pour atteindre le centre de la ville, il convient désormais d'effectuer des boucles jusqu'au boulevard périphérique, ce qui évoque les pétales de la fleur. Plus question de traverser la *ville en coupant par le centre* : des zones réservées aux piétons, formant de véritables verrous, interdisent à présent le passage. Cette initiative a suscité une levée de boucliers chez les commerçants et provoqué, pendant un certain temps, le désarroi d'une population qui a vu soudain disparaître ses itinéraires traditionnels.

A Chambéry également, la manifestation la plus spectaculaire du changement d'orientation de la municipalité s'est faite au niveau de la circulation. A l'angle des rues, les trottoirs s'ornent de curieuses protubérances de la largeur d'une voiture en stationnement. Cette portion de chaussée inutilisée a été rendue aux piétons, afin de renforcer leur sécurité en diminuant le temps de traversée des rues. En outre, certains passages protégés ont été surélevés afin de contraindre les automobilistes à les franchir au pas et à respecter ainsi les priorités.

Dans le cas de Chambéry, s'ajoute un autre élément spectaculaire, perceptible par l'en*semble des citadins. Le fronton* de l'hôtel de ville s'orne, en effet, volontiers de banderoles exprimant le soutien de la municipalité aux salariés de telle ou telle entreprise engagés dans un conflit social. Un type d'initiative que ne prendraient pas, par exemple, les responsables de la mairie de Grenoble, soucieux d'éviter ce qui passe pour une provocation aux yeux d'une partie de la population.

Dans des villes de moindre importance, un tel souci est moins ressenti. Il est vrai que *la* coupure de la population en deux camps est plus nette, même *si son expression quotidienne est* tempérée par le fait qu'à pareille échelle chacun se connaît. Il n'en demeure pas moins qu'un univers intellectuel a succédé à un autre et que chacun méconnaît l'autre. A Saint-Chamond, par exemple, le bulletin municipal a commencé par être boycotté par les commerçants, qui refusaient d'y insérer leur publi*cité*.

Aux commerçants et industriels, force dominante des conseils municipaux favorables à la majorité, ont succédé les fonctionnaires en général et les enseignants en particulier.

Nouvelle technocratie ?

Cette mutation est sensible dans la priorité qui est accordée par les nouvelles équipes municipales à la politique culturelle. La vieille poste de Bourg-en-Bresse, désaffectée depuis une dizaine d'années et qui devait devenir un centre commercial, se trouve transformée, du fait du succès de la gauche, en maison de la culture. Chambéry s'interroge sur l'opportunité de l'implantation d'un équipement analogue.

Cette modification des axes d'intervention n'est pas exempte d'une tendance à vouloir faire dépendre de la mairie un maximum d'activités. C'est ainsi qu'à Romans un conflit avec le comité des fêtes a conduit les élus à se substituer à cet organisme en remplaçant le corso traditionnel par de nouvelles manifestations et notamment un festival de folklore. A des maires comme Pierre Didier (Romans) ou M. Antoine Pinay (Saint-Cha*mond) qui recevaient beaucoup* et multipliaient les poignées de main, ont succédé des hommes, MM. Georges Fillioud, député socialiste, et Jacques Badet (P.S.), qui ont tendance à « techniciser » la gestion municipale. Des maires qui se préoccupent *sans doute moins* du contact quotidien avec l'électeur mais peut-être plus de schémas de développement à moyen terme, de priorités d'équipement. Cette évolution a souvent entraîné une refonte des plans d'occupation des sols (POS) et, dans de nombreux cas — notamment à Bourg-en-Bresse, — une renégociation des contrats pour les villes moyennes. Dans la Drôme, la gauche a même suscité la création d'une agence *d'études urbaines regroupant no*tamment Valence et Romans.

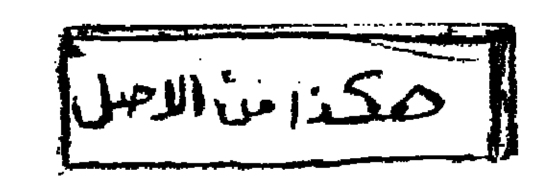
Le danger de voir une technocratie de gauche se former au niveau des conseils municipaux est d'autant moins illusoire que les nouveaux maires ont généralement mis en place ou développé un « cabinet » qui leur est propre. Ils cherchent ainsi à tourner la difficulté découlant du statut du personnel municipal et qui les oblige à continuer de cohabiter avec un secrétaire *général de mairie qui a travaillé* pendant de nombreuses années avec leurs prédécesseurs.

Ce risque est compensé par l'effort réel, et propre à la gauche, effectué par les nouvelles équipes, en vue d'informer la population et de tenter de l'intéresser aux problèmes de la gestion municipale. La révision des POS ne se fait jamais sans expositions, réunions dans les quartiers, « tables rondes ». A Romans, le budget a été, avant d'être voté, exposé et expliqué en réunion publique. Cette information va parfois plus loin et peut déboucher sur une participation des citoyens à l'élaboration des choix, donc à la gestion. Tel est l'objectif de l'action menée à Chambéry par l'équipe qu'anime M. Francis Ampe. Pourtant, dans cette recherche d'une participation, les élus de gauche ne *dépassent* guère *le cercle des* animateurs d'associations. Même lorsqu'ils favorisent la mise en place de commissions extra-municipales ou, moins systé*matiquement*, de comités de quartier, ils ont souvent du mal à aller au-delà de cette couche *étroite de citoyens actifs*. Il est vrai que les élus de gauche, pour avoir été longtemps eux-mêmes des responsables d'associations, sont souvent portés à surévaluer l'importance de ces groupes dans la vie locale.

Colère des « écolos »

En outre, ils n'ont pas tardé à *se heurter aux inévitables* contraintes de la gestion, ce qui leur vaut des démêlés avec les groupes écologistes qui ont pourtant, dans bien des cas, favorisé l'élection des listes de gauche. A Saint-Chamond et à Chambéry, en particulier, le torchon brûle *entre la mairie et les an*ciens « candidats verts » dont la présence dans le scrutin a contribué à faire battre les municipalités sortantes. Les écologistes consacraient l'essentiel de leur propos à dénoncer la gestion des municipalités sortantes. Leurs thèses ne triomphant pas, même si certaines de leurs objections ont été retenues, ils sont portés à poursuivre aujourd'hui cette contestation et donc à *se séparer progressive*ment des formations de gauche.

THIERRY PFISTER.



Rhône-Poulenc dans la région

(Suite de la page 21.)

Il est bien évident que la proximité des matières premières et, d'un autre côté, la proximité des marchés peuvent être beaucoup plus déterminantes pour une industrie lourde fabriquant des produits de base que pour des industries plus légères intégrant beaucoup de valeur ajoutée. Rhône-Poulenc dans les années 70 s'était demandé à juste titre si dans le domaine de la pétrochimie lourde il n'aurait pas à envisager la construction d'un deuxième pôle européen qui, compte tenu des découvertes pétrolières effectuées dans la mer du Nord, aurait dû se situer beaucoup plus au nord que ne l'est actuellement le pôle lourd du Sud-Est méditerranéen.

» Le fait que l'industrie pétrochimique soit en faible croissance et que de nouveaux producteurs, mieux placés sur le plan des matières premières que les Européens, apparaissent sur le marché, déplace totalement le problème. En effet, compte tenu de ces évolutions, Rhône-Poulenc devrait trouver dans les pôles de chimie lourde organique existant actuellement des bases suffisantes pour les prochaines années.

— Quelle est la part de vos investissements qui sera réservée à la région Rhône-Alpes ?

— Rhône-Poulenc a une activité à l'étranger qui représente environ 30 % de son chiffre d'affaires. On retrouve à quelques nuances près ce pourcentage dans ses investissements. Pour ce qui est de la France, il faut rappeler qu'un tiers des investissements sont des investissements de « maintien », destinés à perfectionner les installations existantes. Ils sont donc proportionnels aux actifs existants. 40 % des investissements de ce type devraient donc être effectués dans la région Rhône-Alpes puisque, aussi bien, 40 % de nos installations françaises sont situées dans cette région.

» Pour le reste, nos investissements sont essentiellement axés sur nos secteurs d'avenir : chimie fine, pharmacie, phyto-sanitaire et certaines activités nouvelles. Différentes contraintes font qu'une part égale à celle du passé, sinon supérieure, sera consacrée à la région Rhône-Alpes.

— Vous avez évoqué tout à l'heure les sociétés « parisiennes » décidant, d'un point central, sur dossiers. Faute de décentraliser, vous risquez de tomber sous le coup de cette accusation.

— Nous voudrions poursuivre le processus de décentralisation en lui fixant néanmoins une limite. Comme vous le savez, le processus a été entamé, il y a un an et demi, avec le départ de la division phytosanitaire du groupe qui a été transférée de Paris à Lyon. Il sera poursuivi avec l'installation en 1980 à Lyon de la totalité de Rhône-Poulenc-Textile. Faut-il et pouvons-nous aller plus loin ? Ce problème est aujourd'hui à l'étude.

» Je souhaite, pour ma part, aller plus loin tout en maintenant cependant dans la région parisienne la majorité des effectifs centraux du groupe. J'apprécie actuellement les risques que nous prendrions en allant plus avant. Risques non seulement de liaison entre les différentes unités du groupe, risques également de désorganisation dans la mesure où une partie du personnel de maîtrise accepte mal ce genre de déplacement, et peut être amené à nous quitter. Une décision sera prise en 1979.

— Dans la région Rhône-Alpes, vos établissements essayent-ils de favoriser l'amélioration des conditions de travail ?

— Nous menons des recherches dans la région. Il existe, dans nos établissements de nombreux chantiers expérimentaux engagés depuis six à douze mois. Ils portent sur la constitution d'équipes d'échanges qui réunissent des membres de la hiérarchie et des ouvriers. L'objectif est d'accroître l'efficacité et d'améliorer les conditions de travail du personnel dans les services et ateliers.

— Certains vous reprochent d'investir surtout à l'étranger et de transférer ainsi à l'extérieur des richesses nationales et des possibilités d'emploi.

— On sombre dans le romantisme et on oublie les problèmes de l'entreprise si on ne considère pas qu'il y a un préalable économique à l'exercice de chef d'entreprise. A quoi cela servirait-il de vouloir forcer les choses en voulant créer dans des conditions anti-économiques une unité de production en France, s'il faut ensuite la fermer après-demain parce qu'elle n'est pas compétitive ? Ce qui est fondamental c'est d'avoir suffisamment de rigueur et de ne pas prendre ses sentiments pour des réalités.

— Comment justifiez-vous vos opérations à l'étranger ?

— Il y a un impératif, c'est celui de marché. La rentabilisation et la productivité des produits que nous fabriquons ne peuvent être obtenues que si nous réussissons à les vendre sur les marchés les plus gros consommateurs du monde. S'il s'agit des marchés européens, la pénétration sur ces marchés peut être faite — et elle l'est — à partir d'une production en France. Elle peut l'être aussi, mais seulement dans une certaine mesure si nous voulons entrer aux Etats-Unis ou au Japon. Si je crée un produit qui intéresse, par exemple, la General Electric, celle-ci acceptera une production française si elle ne couvre que 10 % de ses besoins. Mais si ce produit peut atteindre 50 % de ses besoins, General Electric exigera, pour des raisons de sécurité et des motifs technico-commerciaux, que la production soit réalisée à proximité de ses usines.

Si l'Europe ne peut plus avoir une compétitivité suffisante dans le secteur des industries de base, si l'Europe est convaincue que sa vocation industrielle est de développer une production incorporant une dose importante de matière grise, elle est et sera amenée à accepter les implantations industrielles à l'étranger. Notre problème fondamental est celui du passage d'une ère de production, basée sur un marché national puis européen, à une ère de développement des recherches de technologie suffisamment rentables pour être compétitives au niveau mondial.

» Il s'agit d'un problème très grave, car ce choix repose sur un pari : que cette évolution soit d'une ampleur telle qu'elle débouche sur l'expansion ; il exige une certaine prudence, car la vente et les transferts de technologie aux pays de l'Est et aux nations en voie de développement peuvent avoir, pour nous, un effet de boomerang très grave, qu'il faut absolument contrôler. Ces dernières années, la prudence n'a pas été toujours suffisante. Je pense que souvent les transferts de technologie n'ont pas été payés assez cher, compte tenu de leurs effets secondaires. C'est un problème qui doit préoccuper les entreprises, mais surtout les gouvernements, car il relève de la politique d'Etat à Etat.

— Dans ces conditions, comment vont évoluer les effectifs de Rhône-Poulenc ces prochaines années ?

— Il y a encore des problèmes qui ne peuvent pas être bien cernés, et il n'est pas possible aujourd'hui de donner de grandes précisions. Mais il est clair que pour les trois prochaines années l'évolution de nos effectifs sera décroissante : de l'ordre probablement de 2 000 à 2 500 par an. Au bout de trois ans, il y aura un palier puis un début de remontée.

— D'autres grandes entreprises tiennent le même discours. L'augmentation du chômage est-elle inéluctable ? N'y a-t-il pas d'autres solutions, notamment la réduction de la durée du travail ?

— Tout d'abord, je pense que, en effet, l'industrie française ne sera pas, en général, créatrice d'emplois bien que, dans certains secteurs, il y aura accroissement des effectifs avec un problème d'adaptation aux offres de demandes insuffisamment qualifiées. Mais, globalement, il y aura déficit et il ne sera pas compensé, contrairement à ce qu'on affirme souvent, par un développement des effectifs dans ce qu'on appelle traditionnellement les services.

Je ne crois pas qu'il soit possible de se laisser embarquer sur le projet très sentimental d'une réduction générale de la durée du travail et de la semaine de 35 heures pour tous. Par contre, je pense que des évolutions sont dès maintenant possibles et souhaitables, notamment dans le secteur du travail posté.

» Je pense aussi que, dans ce cas, des solutions seraient de nature à créer un nombre limité mais non négligeable d'emplois. A condition, toutefois, qu'elles n'obèrent pas la compétitivité des firmes, que la notion de temps soit prise en compte et qu'il n'y ait pas de tabou, tel que celui actuellement défendu par les syndicats à propos de la compensation des pertes de salaire.

» La notion souvent primaire adoptée par certains syndicats, selon laquelle toute réduction d'horaire doit être compensée, n'est pas compatible avec la réduction des contraintes et l'amélioration très sensible des conditions de travail et du genre de vie que cet aménagement des horaires introduirait. Il faut prendre en compte ces améliorations ainsi que les effets non mesurés sur l'absentéisme, la sécurité du travail, le coût du chômage.

» Tout le problème est de savoir comment la charge d'une réduction de la durée du travail peut être répartie à la fois sur l'entreprise, sur les salariés et sur la collectivité nationale, ce qui implique une révision de la redistribution des richesses et des charges. Il y a là, me semble-t-il, une étude à faire, qui suppose de la rigueur, de l'humilité et de la technique. »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE DUMONT
et PHILIPPE LABARDE.

90 % de la fabrication de cette entreprise française d'optique partent à l'étranger...

Grands zooms

A la fin du siècle dernier, la France a été le berceau de la photographie et du cinéma. Mais elle n'a rien su garder des industries qu'avaient fait naître ces techniques et qui sont aujourd'hui aux mains des Etats-Unis, du Japon et de l'Allemagne. Il ne reste guère dans notre pays que quelques entreprises de faible importance produisant des accessoires, des projecteurs, des caméras et des objectifs. Ce n'est que dans ce dernier secteur que subsiste la seule firme française ayant su s'adapter aux exigences de l'économie mondiale : les établissements Pierre Angénieux.

Les « premiers » sur la Lune, présents demain aux Jeux olympiques de Moscou. A l'attaque aujourd'hui d'un nouveau marché américain. Quelle est la recette ?

Construite au flanc d'une colline sur la commune de Saint-Héand, à 12 kilomètres de Saint-Etienne, la maison Angénieux est arrivée à produire un peu plus de 95 % des objectifs de cinéma 16 et 35 millimètres fabriqués dans le monde, et plus de 80 % de ceux destinés à la télévision. Autant dire que le marché mondial lui appartient en quasi-totalité. Cela lui a permis de parvenir à un taux de ventes à l'exportation particulièrement élevé puisque 90 % de ses fabrications vont à l'étranger.

Ce résultat spectaculaire, les établissements Pierre Angénieux le doivent en premier lieu à la haute qualité de leurs produits. La réputation des zooms Pierre Angénieux (objectifs à focale variable) n'est plus à faire, même si ce type de production n'a pas les mêmes qualités que les objectifs à focale fixe traditionnels. Quoi qu'il en soit, rares sont les autres marques qui cherchent à égaler les zooms Angénieux : Zeiss peut-être, Schneider aussi, mais sur une échelle de production bien moindre.

Les premiers objectifs Angénieux virent le jour voilà quarante ans, dans la petite usine de Saint-Héand. L'entreprise avait été créée en 1935 par Pierre Angénieux, jeune ingénieur sortant des Arts et Métiers et de l'Ecole supérieure d'optique. Passée la guerre, la qualité des objectifs Angénieux commença à s'imposer, et, en 1950, il fallut agrandir l'usine. Elle employait alors cent quatre-vingts personnes. C'est cette année-là que Pierre Angénieux réalisa le grand angulaire Rétrofocus, destiné aux appareils reflex, et dont la formule, depuis, a été adoptée par tous les opticiens du monde. En 1953, Angénieux conçut pour le cinéma un objectif ultra-lumineux ouvert à 0,95, qui, dix ans plus tard, fut adopté par la NASA pour les missions spatiales Rangers. Les images transmises par le premier homme ayant débarqué sur la Lune le furent par une caméra vidéo équipée d'un objectif Angénieux. Et ce sont encore des optiques de la marque qui équipèrent les caméras vidéo soviétiques et américaines de la rencontre spatiale Apollo-Soyouz.

Les succès les plus importants, les établissements Angénieux les obtinrent après 1955, alors qu'ils étaient en mesure de produire les meilleurs zooms pour le cinéma et pour la télévision. Parmi les réalisations les plus spectaculaires, on peut mentionner, pour le cinéma 16 millimètres, un zoom de grande luminosité 1 : 0,95 de 16-45 millimètres, pour les studios de télévision deux objectifs puissants couvrant les focales de 12,5 à 525 millimètres et de 25 à 1 000 millimètres, et pour le cinéma super-8 un zoom de grande luminosité et de large variation 1 : 1,4 de 6-90 millimètres.

Son succès le plus récent, la société Pierre Angénieux l'a remporté il y a quelques mois en obtenant le marché des équipements optiques de cinéma et télévision des Jeux olympiques de Moscou.

En cinq ans, entre 1971 et 1976, le chiffre d'affaires de la firme a doublé, pour se chiffrer à 55 millions de francs. En atteignant six cents personnes en 1976, l'effectif de l'usine avait alors plus que triplé par rapport à celui des premières années. Fin 1978, le chiffre d'affaires avait progressé et se situait à 57,5 millions de francs.

La qualité des objectifs Pierre Angénieux a joué un rôle évident dans le succès de la firme sur les marchés mondiaux, malgré la présence d'entreprises concurrentes beaucoup plus considérables : Canon, Nikon, Carl Zeiss, Minolta... Elle ne saurait à elle seule tout expliquer. Il est certain que la spécificité de ce marché des optiques de cinéma et de télévision et sa faible importance (quelques milliers d'objectifs par an dans le monde) n'étaient pas faites pour attirer les très grosses sociétés comme Canon, qui sont équipées pour en produire plusieurs centaines de milliers par an. Il existait donc, pour une petite maison, un créneau qu'il fallait savoir exploiter. Ce fut le mérite de Pierre Angénieux de l'avoir fait avec le dynamisme nécessaire.

Cinéma et télévision

Le problème qui se pose est de savoir si des firmes comme Zeiss ou Schneider ne viendront pas un jour ou l'autre chasser sur le territoire d'Angénieux.

Alors que la plupart des firmes françaises de photo et de cinéma ont succombé à leur manque d'imagination en conservant une structure purement familiale, la société P. Angénieux a fait appel à des éléments extérieurs choisis pour leur compétence, tant pour la gestion de l'affaire que pour le département recherches. Les équipements nécessaires aux contrôles de qualité, d'autre part, ont toujours été créés en temps utile. En matière d'optique ils sont vitaux.

Le dynamisme des établissements Pierre Angénieux s'est particulièrement manifesté ces dernières années. Ses dirigeants actuels ont en effet entrepris d'élargir le champ d'action de la firme vers d'autres domaines. Dès lors qu'elle détient plus de 90 % de la production mondiale d'objectifs de cinéma et de télévision, en effet, la société ne peut plus guère espérer d'expansion dans ce secteur. Serait-il réaliste d'attaquer le marché de l'objectif photographique détenu par l'industrie japonaise, dont les moyens sont d'une autre dimension ? La firme de Saint-Héand, tout en s'orientant vers des créneaux plus modestes qui n'appellent pas de productions massives et demandent des études voisines ou complémentaires de son savoir-faire, a tout de même tenté quelques incursions en territoire concurrent : elle produit ainsi quelques objectifs photo 24×36, des zooms pour Leitz notamment.

Angénieux a surtout commencé à produire certains matériels opto-électroniques pour l'aviation ou des appareillages pour les installations médicales. Par exemple, un système d'éclairage en lumière froide pour bloc opératoire a été réalisé en faisant appel à la technique du traitement multicouche des objectifs. Quarante couches sont déposées sur les verres de filtrage de la lumière destinée à éclairer le champ opératoire, de telle manière que la quasi-totalité du rayonnement infra-rouge (chaleur) soit éliminé. Lorsqu'on sait que les plus grandes firmes japonaises d'optique vantent leur technologie qui permet d'appliquer jusqu'à une douzaine de couches de traitement sur leurs objectifs, on comprend que les établissements Angénieux n'aient rien à envier à leurs concurrents dans ce domaine.

Sur cette recherche dans différents domaines la firme de Saint-Héand a placé quelques espoirs, et notamment celui de continuer son expansion. Espoir qui, dans le domaine médical, s'est déjà concrétisé puisque, une fois de plus, c'est à l'exportation, aux Etats-Unis, que le bloc d'éclairage chirurgical connaît son premier succès avec une centaine d'installations vendues.

ROGER BELLONE.

ENSEIGNEMENT

Indifférents au chômage, les jeunes Stéphanois boudent les carrières techniques

Fonctionnaire, pas chaudronnier

Il faut se rendre à l'évidence : même dans un département aussi anciennement industrialisé que la Loire, l'enseignement technique piétine. Parfois même il régresse : on compte cette année 10 221 élèves inscrits dans les lycées d'enseignement professionnel (LEP, ex-collèges d'enseignement technique) du département de la Loire, soit à peine plus qu'il y a cinq ans (9 962 élèves en 1973) et surtout moins qu'en 1975 (10 397 élèves), pointe extrême des effectifs.

Dans les lycées techniques, qui préparent au baccalauréat de technicien, on constate le même phénomène : 6 713 élèves à la dernière rentrée contre 6 796 élèves en 1977. Et cela au bénéfice de l'enseignement dit « général » dans les lycées.

Ils se voient tous en blouse blanche, mais les métiers qui ont besoin d'eux sont ailleurs.

« On a ouvert cette année une troisième seconde C (mathématiques), explique-t-on au lycée Claude-Lebois de Saint-Chamond, *alors qu'on remplit tout juste les deux secondes T (techniques). »*

Partout, dans les vallées du Gier et de l'Ondaine, c'est la ruée sur les filières d'enseignement les plus longues et les moins techniques. Paradoxe ?

« Ce n'est pas tellement étonnant, explique le directeur de l'Agence nationale pour l'emploi de Saint-Etienne, M. Bruno Martignago, dont la femme est directrice de LEP, précisément. *Celui qui a travaillé à la mine ou devant un four d'usine sidérurgique ne veut pas que ses enfants fassent la même chose que lui. Alors il les pousse vers l'enseignement long dans l'espoir de les voir échapper à la condition ouvrière. »*

Est-ce un bon calcul ? Si l'on se réfère aux offres d'emploi affichées dans les agences, évidemment non. Ainsi, le 8 décembre à Saint-Etienne, on relevait sur les panneaux de l'ANPE trente-deux offres d'emploi dans la métallurgie et vingt-quatre offres dans le bâtiment et les travaux publics, contre seulement quatre offres d'emploi de bureau (secrétaires trilingues), trois offres dans les professions « de santé » et deux offres dans la banque ou les assurances. Certaines activités, comme la chimie, l'imprimerie, le travail du bois, l'agriculture, le textile, l'habillement, le cuir, la coiffure ou la manutention n'offraient... aucun emploi.

« On fait ce qu'on a envie de faire sans s'occuper des débouchés », avoue Jean-Marc (dix-huit ans), élève de terminale F 3 (électrotechnique) au lycée Benoît-Fourneyron de Saint-Etienne. Ses camarades, sur ce point, ne sont pas unanimes. Jean-François (dix-sept ans), dont le père, plombier, est au chômage, rêve d'une « place stable ». Par exemple, fonctionnaire à l'E.D.F., aux P.T.T. ou à la S.N.C.F. Avant même le bac, il va passer les concours administratifs pour le cas où... Il songe même à une carrière dans l'armée. *« On passe le concours et on commence adjudant. Au bout d'un an on est sergent. »* Son rêve : devenir ingénieur de la marine...

Plusieurs, de la même façon, songent à un avenir qui a peu de rapport avec leurs études en cours. Pour Marc (dix-huit ans), *« l'important, c'est d'avoir le bac, n'importe quelle section »*. S'il décroche son bac F 3 (électrotechnique), il s'orientera vers l'*« éducation spécialisée »*. Denis (dix-sept ans) a l'intention de continuer après le bac : Institut universitaire de technologie ou brevet de technicien supérieur. Mais il n'est pas encore fixé. *« J'aimerais bien aussi entrer à l'école normale d'instituteurs, ou encore à l'Institut supérieur de gestion de Saint-Etienne. »*

Le C.A.P. dévalué

Toute cette classe d'« électrotechniciens », en fin d'études secondaires se révèle en fait très incertaine. Une chose est sûre : tous veulent continuer leurs études s'ils ont le bac. Le feront-ils ? Certains l'ont fait l'an dernier : trois élèves de la « TF 3 » sont entrés à l'I.U.T. de Saint-Etienne, « un ou deux » ont préparé un B.T.S. et l'un s'est inscrit à la « fac de sciences » de l'université de Saint-Etienne... en attendant de repasser les concours administratifs. Mais plusieurs sont partis faire leur service militaire, d'autres sont entrés dans l'administration des P.T.T. et l'un s'est reconverti dans la météorologie. Un seul élève de la « TF 3 » 1977 serait actuellement chômeur.

C'est au niveau du lycée d'enseignement professionnel que la crise de l'enseignement technique est la plus sensible. *« Ça ne va plus du tout au L.E.P.*, explique M. Jean Linossier, censeur du lycée Benoît-Fourneyron. *« Nous avons 30 % de cas sociaux et de plus en plus d'élèves en situation d'échec qui ne supportent plus l'institution scolaire. »*

Pour M. Linossier, l'enseignement technique au L.E.P. a très peu à voir avec la pédagogie ou la formation professionnelle. *« C'est bien simple,* explique-t-il. *On m'envoie au niveau L.E.P. des gosses contraints et forcés que je mets par paquets de trente dans des classes — alors qu'ils n'étaient que quinze dans leurs classes de transition. »* Le proviseur, M. Michel Estève, renchérit : *« Personne n'a une vocation d'O.P. 1 »* (ouvrier professionnel). D'où l'arrivée dans les L.E.P., à Saint-Etienne autant qu'ailleurs, des exclus de l'enseignement général. Le chômage et la crise ? *« Cela n'a pas beaucoup d'impact,* affirme M. Estève. *On remarque seulement que davantage d'élèves ont l'intention de continuer leurs études après le L.E.P. (20 %) ou après le lycée technique (80 %). »*

Au lycée Benoît-Fourneyron, les seules filières à succès restent la spécialité « ameublement et agencement » (80 candidats pour 30 places en 1973, 123 candidats pour le même nombre de places cette année) et la section « armurerie », unique en France, qui forme ce qu'on appelle les « arquebusiers », c'est-à-dire les vendeurs-réparateurs d'armes à feu. *« Un C.A.P. d'armurier, ça vaut n'importe quelle licence »*, confirme M. Linossier. D'où l'afflux de candidats, limité à 15 jusqu'à l'an dernier, et porté à 24 cette année. Mais si Manufrance est bien une spécialité de Saint-Etienne, on ne compte cette année qu'un Stéphanois dans la section « armurerie »...

Le chef des travaux du L.E.P., M. Edgar Geslin, constate : *« Il n'y a qu'une section où les entrepreneurs viennent chercher les élèves, c'est la « plasturgie »* (travail des matières plastiques). *Mais nous n'avons en B.E.P. qu'une quinzaine d'élèves. »* Les autres veulent faire de la mécanique automobile (*« pour être mécaniciens sur les circuits de course »*) ou de l'électricité. *« Dès que le mot « électro » apparaît, on est sûr de voir affluer les candidats,* dit un professeur. *Chacun se voit avec une blouse blanche en train de manipuler un ordinateur ou de réparer un téléviseur. »*

Même refrain au lycée Claude-Lebois, de Saint-Chamond, où la section de chaudronnerie n'accueille en seconde que 12 élèves pour 24 places. *« Creusot-Loire réclame chaque année des chaudronniers,* dit le chef de travaux. *Mais les gens s'imaginent encore qu'un chaudronnier fait des chaudrons, alors qu'il s'agit de fabriquer des ensembles « mécano-soudés » destinés aussi bien aux chars d'assaut qu'aux wagons de forge ou à un télescope géant. »*

Au lycée Jacob-Holtzer de Firminy, le L.E.P. ne fait plus le plein : 420 élèves cette année contre 540 en 1974. En première année de C.A.P., il accueille cette année 92 élèves pour 120 places, malgré une campagne d'information active menée dans les collèges dès la classe de cinquième. Et ceux qui viennent veulent tous faire de l' « électricité ». « *Si on les écoutait,* dit le chef de travaux, *on formerait ici trois quarts d'électriciens et un quart de chaudronniers. Or le marché du travail est exactement inverse. »*

En pays stéphanois, comme dans le reste de la France, le problème est donc celui-ci : comment, d'abord, convaincre élèves, parents et orienteurs que l'enseignement technique forme moins de chômeurs que l'enseignement général, surtout l'enseignement technique industriel ? Ensuite, comment convaincre les élèves que les sections techniques qu'ils croient « nobles » ne sont pas forcément celles qui leur procureront par la suite un emploi, au moins dans leur région ?

« Ce n'est malheureusement pas la préoccupation de nos élèves, dit le proviseur de Fourneyron. *Il suffit de voir les conseils de classe : élèves et parents ne critiquent pas l'enseignement mais les menus du libre-service. »* Et de fait, alors que Manufrance annonçait en décembre les licenciements que l'on sait, les élèves du lycée du Mont, à Saint-Etienne, manifestaient pour protester contre le mauvais fonctionnement du chauffage de leur établissement. La crise? Le chômage? *« Ce n'est pas notre problème,* disent en chœur les lycéens. *Ce qu'on veut, c'est décrocher un diplôme. Après, on verra. »*

ROGER CANS.

Plusieurs dizaines de milliers de physiciens de tous les pays ont séjourné au CERN

Savants sans frontières

PLUS grand centre européen, sinon mondial, de recherche fondamentale, l'Organisation européenne de recherches nucléaires (CERN) est bien connue par ses spectaculaires accélérateurs de particules, et par la masse de découvertes qu'ils ont permises. Quand on parle du CERN (1), c'est à propos de science, et on signale au passage qu'il est à Genève. Or cette implantation a eu des conséquences qui, pour être en dehors du domaine scientifique, n'en sont pas moins importantes. Ainsi quelques dizaines de milliers de physiciens, orginaires de presque tous les pays du globe, ont séjourné au CERN depuis sa création. Conséquence : ils parlent, ou du moins lisent, le français.

Rassembler les hommes autour de la science : ce n'était qu'un rêve de physicien. Vingt-cinq ans après, la réussite est là.

A côté de cette influence culturelle, on peut relever bien d'autres impacts économiques et sociaux. Et six mille personnes travaillent chaque jour sur le site, dont mille cinq cents visiteurs scientifiques constamment renouvelés. Les budgets annuels tournent autour de 600 millions de francs suisses (1,5 milliard de francs français). Ces deux chiffres donnent la mesure économique de ce pôle d'attraction qu'est le CERN. Par vocation, son influence est internationale, mais elle est évidemment plus *forte au niveau local ou régional.*

Il y a vingt-cinq ans, le CERN s'est installé à Meyrin, commune du canton de Genève, sur un terrain jouxtant la frontière.

Au début des années 60, une première extension s'est faite en territoire français, mais sur un terrain clos, accessible seulement depuis la Suisse. Puis est venue, de 1971 à 1977, la construction d'un grand accélérateur de particules, un anneau dont la circonférence atteint presque sept kilomètres. Il était hors de question d'étendre l'emprise territoriale du CERN sur une surface assez grande pour loger cet anneau ; on l'a donc construit en souterrain, à une profondeur qui varie entre vingt et soixante mètres, à cheval sous la frontière franco-suisse. Et pour abriter les expériences qui utilisent cet accélérateur, un nouvel ensemble de laboratoires a été construit à Prevessin, en pays de Gex, à trois bons kilomètres des installations de Meyrin.

A cheval sur deux pays

International par définition, siégeant à Genève par convention — ce qui lui vaut tous les avantages d'un budget établi en francs suisses — le CERN est finalement bi-national par son implantation. Et son influence sur le pays gessien — où il est de loin le plus gros employeur — est des plus visibles. Plusieurs villages proches du CERN ont en vingt ans doublé ou triplé leur population et le contraste est frappant entre les habitations anciennes et les pavillons ou immeubles modernes construits à leur proximité. L'évolution respective des deux monnaies a conduit la majorité des « Cernois » à se loger « sur France » — et fait bondir les loyers au pays de Gex.

Outre des résidents et des emplois, le CERN a aussi amené aux Gessiens des petites entreprises, généralement spécialisées dans des technologies de pointe. Et à deux siècles de distance, Ferney-Voltaire est redevenu un centre culturel avec l'implantation dans cette commune d'un lycée international.

Largement positif par les emplois créés et le flux économique qui a irrigé le pays de Gex, l'impact du CERN a aussi quelques aspects moins favorables, dus à sa position de mono-industrie dans cette région essentiellement agricole. Le Gessien qui perd son emploi au CERN doit souvent aller fort loin pour en retrouver l'équivalent. Or la construction du grand accélérateur a entraîné la création de nombreux emplois temporaires que le CERN — ou ses industries sous-traitantes — ne peut plus maintenir. Pour d'autres raisons, dont la montée du franc suisse, le CERN réduit le nombre de ses employés, et s'il a évité les licenciements, toute embauche est arrêtée. Ce qui a créé dans les environs un malaise dont certains conseils municipaux se sont fait l'écho.

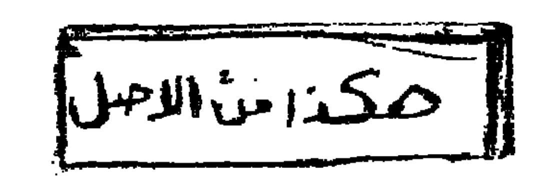
Retombées dans l'industrie

Si l'impact social du CERN touche essentiellement l'environnement immédiat, soit en France le pays de Gex et, à un moindre degré, la région d'Annemasse, l'influence économique va beaucoup plus loin. De 1952 à 1977, les commandes du CERN à l'industrie ont totalisé 3,8 milliards de francs suisses. Les appels d'offres sont internationaux et ils ont par exemple conduit une société norvégienne qui n'avait jamais exporté hors de Scandinavie à fournir du matériel au CERN, puis à trouver des clients en France et en Suisse. Mais la France et la Suisse sont favorisées par la géographie et ont reçu respectivement 30 % et 24 % du total.

Masqué derrière la « big science », il y avait dans ce rêve de physicien qu'était le CERN à sa naissance tout un germe de développement économique et socio-culturel. Vingt-cinq ans plus tard, les potentialités se sont révélées. La recherche a des retombées, même là où on ne les attend pas.

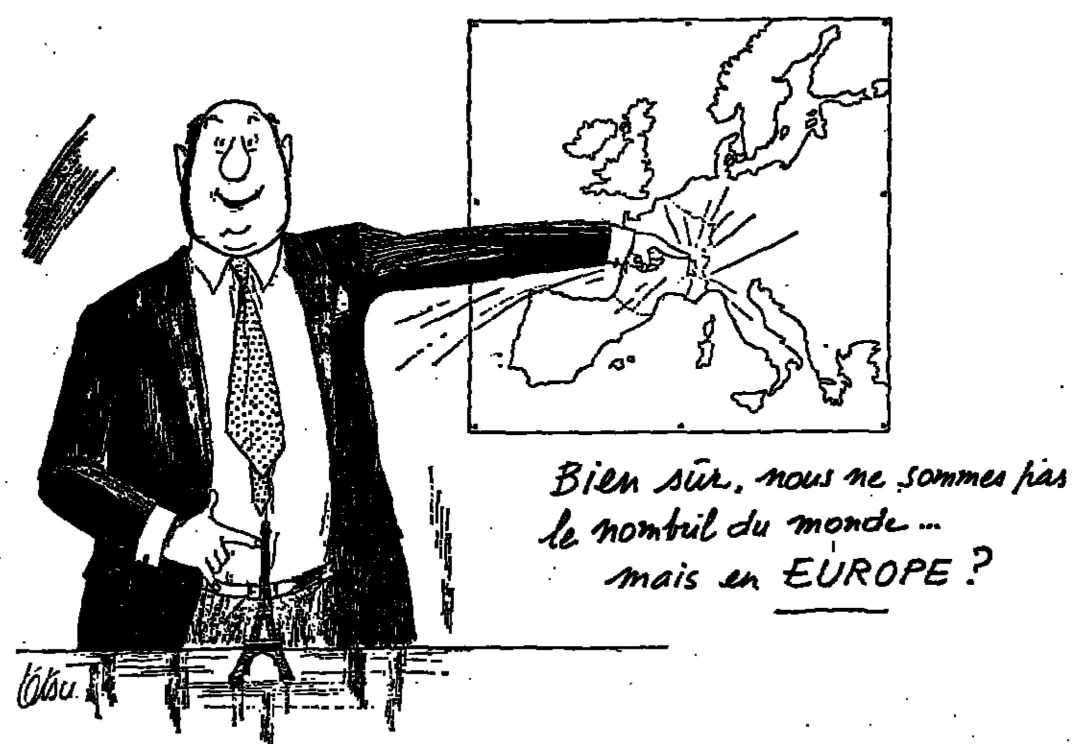
MAURICE ARVONNY.

(1) Initialement dénommé Conseil européen pour la recherche nucléaire, l'organisme a conservé son sigle d'origine, CERN.



La Drôme dans "Le Monde"

I. - Pour qui ? Pourquoi ?



DÉPARTEMENT parmi cent autres, moyen par sa dimension et sa population, la Drôme pourrait aussi se présenter d'abord en carrefour de grands axes, en harmonieuse synthèse, en résumé de la France, en terre de passé et d'avenir... ou encore en statistiques dûment sélectionnées. Elle ne le veut pas. Les lecteurs du Monde *s'intéresseront davantage à savoir comment on y vit les problèmes de notre temps, comment on tente de les résoudre, ce qu'à l'échelle d'un département nous avons pu réussir, ce que nous demandons à l'État, mais aussi ce que nous apportons à la collectivité nationale.*

On nous dit département de transition, nous le sommes par notre situation à mi-chemin de Lyon et de Marseille. On nous dit département de passage, nous le sommes par notre position sur le premier axe de transport français qui ouvre l'Europe à l'Afrique et à l'Asie. On nous dit aussi département de synthèse, nous le sommes par la rencontre dans la Drôme de régions très diverses. Mais la Drôme n'est-elle pas aujourd'hui, avant toute chose, une région d'interrogations ?

Du belvédère du village médiéval de La Garde-Adhémar, le dos à nos montagnes ruinées qui se dépeuplent, nous voyons s'élever dans la plaine de Pierrelatte le plus grand complexe nucléaire du monde.

La Drôme, unifiée par l'histoire, mais composite par sa nature géographique, se définit mal. Le voyageur pressé n'en retient que l'image du couloir rhodanien, extraordinaire concentration de moyens de transport. Mais à peine s'en écarterait-il qu'il connaîtrait d'autres paysages. Nul autre département peut-être n'associe autant de contraires sur un si petit territoire. On en saisit à peine un trait qu'un autre s'impose avec autant d'évidence. Ce n'est ni la vallée du Rhône, ni celle de l'Isère, ni le Vercors, ni les Préalpes du Sud, ni Valence, ni Romans, ni Montélimar, ni l'atome, ni le nougat, ni la chaussure, ni la vigne, ni les pêchers, les oliviers ou les sapins, mais tout cela étroitement lié.

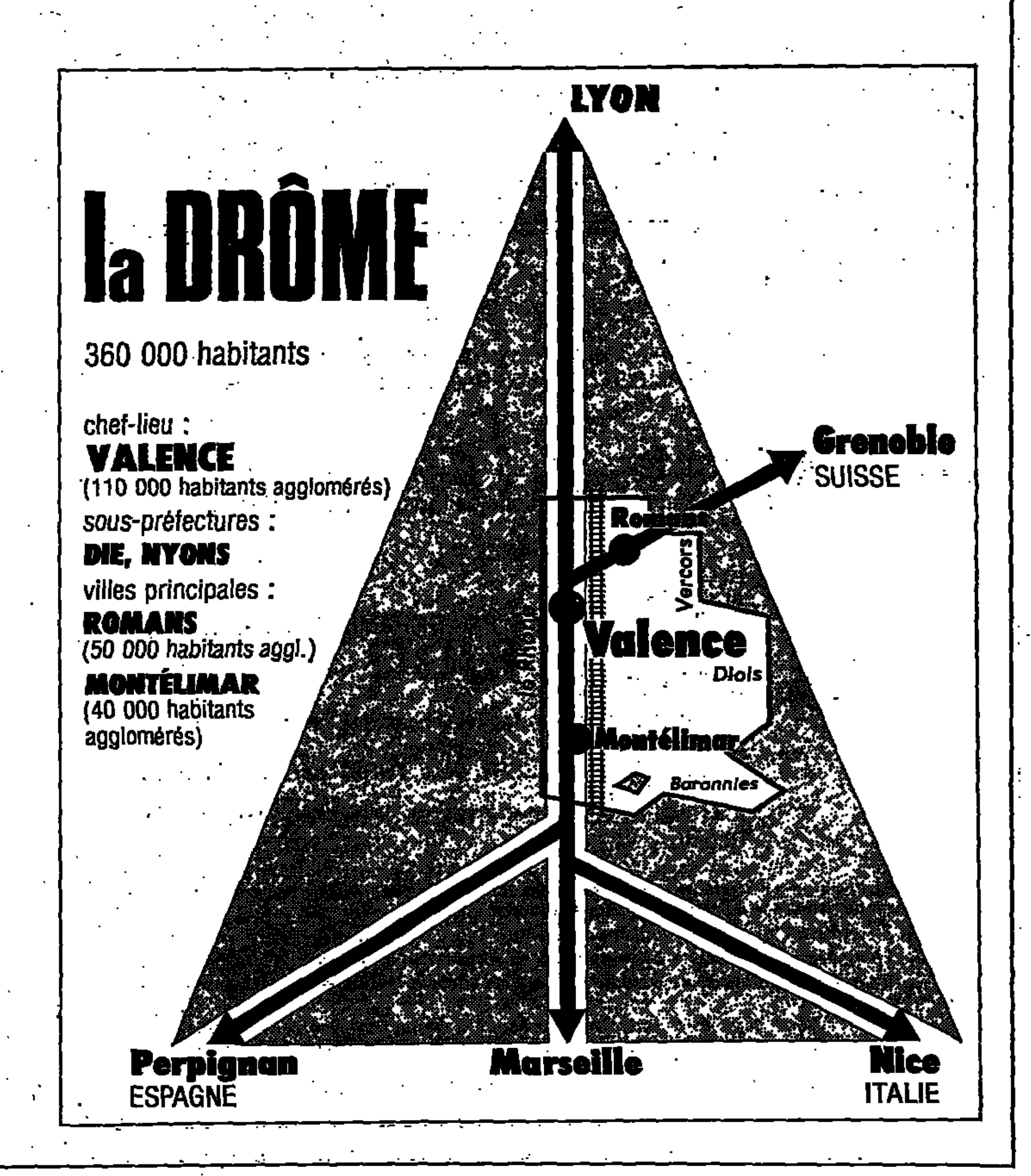
Entre le monde d'hier et celui qui difficilement se modèle à travers la crise, la Drôme affronte une infinie variété de problèmes. Le Conseil Général veut porter témoignage de la mission qu'il estime être la sienne. Pour l'emploi de Romans, l'essor de Valence, l'agriculture rhodanienne. Pour Montélimar et la montagne. Pour toute la Drôme.

Prochain article :

Ne coupez plus la France en deux...

En passant...

- LE COULOIR RHODANIEN commande le passage entre la totalité de l'Europe du Nord et la Méditerranée. C'est le seul qui soit accessible à tous les modes de transport.
- LES RAMES DU TRAIN A GRANDE VITESSE Paris-Lyon étant compatibles avec les voies électrifiées actuelles, Valence et Montélimar seront bientôt reliées directement à la capitale en moins de trois heures pour la première, à peine plus pour la seconde.
- LE CONSEIL GENERAL DE LA DROME et celui de l'Isère accentuent leur pression sur l'Etat pour la création d'urgence d'une liaison rapide Valence-Romans-Grenoble raccordant le réseau autoroutier de la vallée du Rhône à ceux des Alpes et de l'Europe centrale.
- LE SUCCES DE LA LIGNE AERIENNE biquotidienne Valence-Paris a conduit la Compagnie Europe-Aéro-Service à remplacer ses Dart-Herald par des Caravelle.
- DU NORD DE LA DROME A LA MER le Rhône est déjà ouvert à la navigation fluviale de gabarit international. « Un canal, ce n'est pas un tunnel, disent les Drômois, on peut l'utiliser avant son achèvement. » Autrement dit, faute de Rhin-Rhône, il y a déjà Saint-Rambert-Fos.
- LA MISE A DEUX FOIS TROIS VOIES DE L'AUTOROUTE AU SUD DE VALENCE risque d'aggraver les problèmes de transit dans la ville par la concentration d'un flot de véhicules à l'échangeur de Valence-Sud. La municipalité vient de publier un Livre blanc demandant la réalisation d'urgence des aménagements nécessaires, notamment pour le trafic de ou vers Romans, Grenoble et la Suisse.
- LA TELEMATIQUE EN MARCHE. Valence a été retenue pour être un des principaux points de développement des réseaux nouveaux (Transpac).
- LA DROME DES DUCS. Ce n'est pas de Montalivet que nous voulons parler, Pair de France et Conseiller Général drômois, mais de simples moyens de transport cachés sous terre : oléoducs, gazoducs, oxyducs et même saumoduc pour l'évacuation du sel de Tersanne.
- UNE MULTINATIONALE D'ORIGINE AMERICAINE, dans le cadre de ses études à long terme, s'est informée des possibilités d'implantation industrielle dans la Drôme sur des sites accessibles à tous les moyens de communication, de manière à pouvoir s'adapter au mieux aux inévitables conséquences des problèmes énergétiques.



Lyon cherche à faire du théâtre une affaire municipale

Les deniers de la création

OPERA, musées, auditorium, galeries, sombres traboules, vieilles maisons aux façades sculptées, fleuves lourds, banlieues grises, béton dressé en forme de tours, escalators à la sortie de la gare sous des coupoles transparentes comme au plateau Beaubourg : Lyon est une capitale, une centre artistique cossu, de réputation internationale. La municipalité dépense pour la culture des sommes considérables et pourrait dépenser davantage : le potentiel créatif ne fonctionne pas à plein rendement, surtout dans le domaine théâtral, le plus riche, le plus diversifié et aussi le plus inquiet.

Il faut aider les artistes, mais on ne peut pas acheter le talent...

Lyon prend en charge à 80 % les Célestins, dirigés par Albert Husson (qui vient de mourir) et Jean Meyer. Réservés au divertissement et aux classiques tres classiques, *« domaine clos, ils touchent un public nombreux, mais ne font pratiquement pas appel aux créateurs régionaux, et leurs propres activités de création ne sont plus ce qu'elles étaient »*. A noter que les autres institutions ne font pas davantage appel aux troupes régionales et que les Célestins reçoivent au printemps un jeune metteur en scène de recherche, Jean-Louis Martinelli.

Une autre salle appartient à la ville, qui en assure seulement les charges fixes : le VIIIe. Il abrite le centre dramatique et le Théâtre des Jeunes Années. Il a été inauguré en 1969 par Marcel Maréchal, Lyonnais de souche et déjà bien connu. Il y a rassemblé un nombre important de fidèles mais est parti pour Marseille, et son successeur, Robert Girones, n'a pas su *« trouver le contact »*.

L'Etat aide peu Lyon. La charte culturelle est appliquée au compte-gouttes. La ville est jumelée à Milan, qui, avec la province de Lombardie, envisage l'éventualité d'échanges permanents et prestigieux non seulement avec Paris, mais avec Lyon et la région Rhône-Alpes. Bien que Louis Erlo ne dispose pas pour son Opéra des moyens de la Scala, il sait lui donner une vigueur comparable. Quant à Roger Planchon — et le T.N.P., — son renom plane au même niveau que celui de Giorgio Strehler — et du Piccolo Teatro.

Planchon est installé depuis quinze ans à Villeurbanne, mais a débuté au centre-ville, dans la petite salle des Marronniers, aujourd'hui fermée pour vétusté. Son histoire fait toujours rêver les jeunes gens qui font du théâtre. La municipalité les a entendus, a proclamé qu'elle leur attribuait un budget global de 2 millions de francs. Tableau idyllique ; la réalité est moins souriante.

Planchon le modèle

En premier, une partie du budget est allée au Festival de Lyon, qui, en compensation, met sur pied et finance un concours de théâtre (*le Monde* du 5 janvier). En second, le principe égalitaire de la répartition ressemble à une manière d'écarter l'analyse des problèmes réels. Maître Joannès Ambre, adjoint au maire et directeur général du festival, déclare qu'il appliquera ce principe pendant trois ans, ensuite il avisera en fonction des réalisations. Qui en jugera, sur quels critères ?

Des locaux équipés, c'est ce qui manque le plus à ces troupes, nombreuses. Elles étaient une vingtaine la saison dernière au Forum de Villeurbanne, et très inégales. Certaines s'étaient formées pour l'occasion. D'autres relèvent du cabaret plus ou moins poétique. Il ne s'agit pas d'établir *une hiérarchie, mais de comptabiliser les fonctions et les besoins.* Les compagnies lyonnaises sont assez représentatives des diverses manières de faire du théâtre en France. Non qu'elles suivent bassement la mode : elles flairent l'air du temps, sans du tout se préoccuper de cultures régionales.

En dehors de Laurent Mourguet (Guignol-fils), des amateurs, des cafés-théâtres, du théâtre universitaire — pour qui le non-professionnalisme va de pair avec toute forme de recherche et qui organise des rencontres annuelles, — on peut compter parmi les sans-feu-ni-lieu quatre ou cinq personnalités prêtes à émerger, dont il serait utile d'examiner la situation sans attendre trois ans : Jean-Louis Martinelli, Jean-Yves Picq, venu de chez *Planchon, André Ligeon-Ligeonnet* surtout, poète d'images brutales et flamboyantes, provocatrices, ce qui lui a valu d'être exclu des prébendes municipales à la suite de son *Macbeth* au Théâtre de Fourvière. Après une grève de la faim, maître Ambre a promis de réparer l'injustice.

Il y a également la Grenette, compagnie dont la municipalité se demande si elle est lyonnaise, *car elle a loué un lieu* de répétitions à Villeurbanne... Elle est quand même relativement favorisée dans la mesure où elle exerce depuis plusieurs années et en direction des enfants, ce qui lui assure un public.

Le « jeune théâtre » à Lyon comme ailleurs ne sait pas pour qui il joue, s'il n'est pas condamné à jouer devant des gradins vides. Quand on n'est pas connu, quand — question de droits, et parce qu'on évite les classiques — on monte des contemporains aussi peu connus, quand on donne quelques représentations ici et là dans des salles rarement faites pour ça, sans continuité, sans publicité, attirer les spectateurs devient un tour de force.

Il ne faut pas se leurrer : seules les institutions qui possèdent un service de relation avec les groupements — associations comités d'entreprise — qui font des campagnes d'abonnements sur un programme annuel précis, qui ont les moyens d'établir des dossiers, le temps de les envoyer à l'avance, de les soutenir par des contacts permanents et personnels, plus efficaces que les animations, elles seules tirent profit de la prospection.

Le salut par l'abonnement

Le public organisé a, de toute façon, tendance à se rétrécir. Travail et Culture, l'organisme le plus important et le plus ancien, réunit pour les activités artistiques cent comités et cinq mille adhérents individuels. Pour les activités de loisirs, trois cent trente comités et vingt-trois mille individuels. Le développement de ces méthodes de prospection n'a pas, contrairement au rêve qui les a fait naître, développé la curiosité du spectateur et son goût du risque. Les groupements restent la base de tout public, même dans les théâtres privés et de divertissement, sauf lorsque sont affichés une vedette ou un succès reconnu, ou un classique.

De leur côté, les responsables de ces groupements ayant à vendre une quantité convenable de spectacles variés et indiscutables, ne se sentent pas motivés pour soutenir et promouvoir des gens non encore affirmés, inclassables politiquement, parfois ambigus esthétiquement. Et quand ils le font, ils ne sont pas approuvés.

Le « jeune théâtre » lyonnais cherche donc à s'accrocher aux institutions, à intégrer les spectacles dans une série d'abonnements. La plupart du temps, la collaboration se borne à une aide technique (prêt de matériel), ce qui n'est pas négligeable. Il n'y a pas un public pour l'ensemble du « jeune théâtre », mais chaque compagnie draine des petits groupes fluctuants. C'est une particularité lyonnaise, on la remarque quand on vient de l'extérieur, en contradiction avec ce que l'on pourrait attendre dans la ville des canuts. Elle pourrait se rattacher à la légende des «sociétés secrètes» derrière les façades placides. Evidemment, il ne s'agit pas de chuchoter un mot de passe pour aller au théâtre ; il suffit de payer son billet ou d'être journaliste. Mais on entrevoit des courants difficiles à pénétrer : des liens impondérables entre compagnies et publics. Entre elles, elles se connaissent, s'apprécient quelquefois, mais n'envisagent pas de se réunir pour exploiter ensemble une salle.

Les gens du théâtre sont assez individualistes, les Lyonnais plus encore. Ils ont du mal à définir une plate-forme commune. Conviés par Me Ambre à une réunion de concertation, les responsables sont presque tous venus, mais n'ont rien dit. Rien. Ce n'était pas de l'hostilité, mais un bizarre mur de silence qui, comme un buvard, absorbait les paroles des orateurs. Leurs rapports avec leurs homologues de la région sont sporadiques, se font à l'occasion de tournées.

Le jeune théâtre existe cependant, entre autres à Grenoble, à Valence, à Clermont-Ferrand, à Saint-Etienne (où une équipe locale se démène pour des rencontres à la maison de la culture), mais la section Rhône-Alpes de l'A.J.T. (Action pour le jeune théâtre) est moins nombreuse, *moins active que celle*, par exemple, du Languedoc-Roussillon.

Rêves d'« Eldorado »

Les Lyonnais semblent préférer tracer leur propre chemin. Ils ne sollicitent que la solidarité *des « chanceux », qui, sans être* dans l'institution, dirigent une salle permanente, où ils font de l'accueil. Il y a, à Bron, les Huit Saveurs, un hangar sommairement aménagé, avec à la tête un ancien du théâtre universitaire, Guy Chavanon.

En plein centre, les Ateliers, petite salle polyvalente, construite et prise en main par Gilles Chavassieux, un ancien de chez Planchon, qui poursuit la même ligne au point de vue du répertoire comme du fonctionnement. Il s'appuie au maximum sur les groupements de spectateurs qui le soutiennent, et réussit très bien, puisque la ville finance l'agrandissement du théâtre. Mais il doit programmer des films, des variétés, des soirées musicales, de la danse pour tourner à plein temps. Le public de cinéma ou de chanson ne vient pas au théâtre, on en a la preuve, mais celui du théâtre, seul, ne suffirait pas.

L'Eldorado également fait de la polyvalence, ce vieux music-hall rouge et doré où s'est installé Bruno Boeglin, en association pour un an avec une compagnie venue de Strasbourg, l'Attroupement. L'Eldorado appartient à l'histoire de la ville, les plus grandes vedettes y sont passées, tout le monde en connaît le chemin et le nom. Des travaux seraient nécessaires. *« Un minimum*, dit Boeglin, *3 millions et demi. »* Son rêve serait que la mairie achète le bâtiment et lui en confie la gérance, il en ferait quelque chose comme les Bouffes du Nord. Pour l'instant, son rêve n'a pas rencontré d'échos. Il est le plus reconnu des jeunes Lyonnais, l'un des plus talentueux, des plus originaux, il a un passé de spectacles fulgurants et Planchon le soutient. *Mais il n'est pas Peter* Brook, et les architectes municipaux n'imaginent pas qu'il puisse donner du prestige à des murs délabrés. Ils voient grand, leur devis se monte à 9 millions. Ce n'est pas forcément une manière de rendre les choses impossibles.

Mais la situation de l'Eldorado reste précaire, comme celle des Ateliers, des Huit Saveurs. Leurs directeurs touchent quelques subsides de l'Etat et de la ville en tant que créateurs - administrateurs - responsables de gestion - responsables de programmations. Il y a beaucoup moins d'argent qu'il ne faudrait et il faut faire avec. Alors, les équipes réduites au minimum ne peuvent pas assurer les services d'accueil et la publicité est maigre.

La seule plate-forme commune des compagnies lyonnaises, qu'elles soient ou non logées, est la reconnaissance de leur capacité de création. La mise en place d'une commission extra-municipale, dont les avis seraient prépondérants. Une réponse claire à la question que tous se posent, partout, dans toutes les disciplines ; peut-on définir avec précsion l'aide à la création et l'aide au fonctionnement, sans que l'une et l'autre se confondent, sans que l'une serve d'alibi à l'autre.

COLETTE GODARD.

TRIBUNE

Pari forcé sur l'audiovisuel

CREATION théâtrale : un premier pas a été fait avec la mise en place, irréversible, de la ligne budgétaire consacrée aux compagnies. Le système de répartition peut être amélioré. Supprimer les subventions d'une troupe est difficile, mais on peut les moduler. Elles ne sont pas un dû. Un contrat de trois ans serait proposé aux bénéficiaires, qui auraient à rendre des comptes sur le plan quantitatif — nombre de spectacles et de spectateurs — et aussi qualitatif. Ils seraient alors jugés par une commission indépendante, formée de spécialistes. Le système n'est pas parfait, je n'en vois pas d'autre.

∴

Equipements. — Plusieurs projets sont en cours de réalisation : la salle de l'ADRAS, attribuée à cinq compagnies chorégraphiques ; celle du Tournemire, dans le cinquième arrondissement ; la salle des fêtes de Vaise, où il faudra installer une personnalité capable d'animer ce quartier populaire et particulièrement démuni ; la rénovation du Théâtre des Célestins est un fait acquis, ainsi que l'agrandissement des Ateliers. Leur directeur, Gilles Chavassieux, pourrait d'ailleurs succéder à Jean Meyer lorsque celui-ci prendra sa retraite — c'est un avis personnel. Restent les cas de l'Eldorado et du Théâtre du Huitième, où se pose le problème de la cohabitation entre le Centre dramatique et le Théâtre des Jeunes Années. Bruno Boeglin souhaite que le statut de centre soit transféré sur l'Eldorado ; c'est au ministère de décider.

En tout cas, je ne vois pas la possibilité d'augmenter le budget culturel, en dehors des indexations. En revanche, la politique de collaboration ébauchée avec les conseils régional et général doit se développer. Lyon sort de son enfermement, mais ses 450 000 habitants ne peuvent pas supporter les charges d'une agglomération qui en compte 1 200 000. Pour l'instant, ce sont les arts plastiques qui bénéficient des échanges entre villes. Des rencontres ont eu lieu et, bien que seules Lyon et Annecy appartiennent à la majorité, des échanges s'amorcent. La région Rhône-Alpes a un rôle exemplaire à jouer. Les villes sont assez complémentaires, leur potentiel culturel est assez fort pour que les différends politiques s'effacent. La méfiance porterait plutôt sur le rôle centralisateur de Lyon.

∴

Nous avançons lentement, d'une manière pragmatique, mais nous avançons. Restent à régler les problèmes de formation, des conservatoires. Là, l'Etat doit prendre en compte un certain nombre de charges comme il le fait avec l'éducation nationale. Une analyse sur plusieurs villes montre que les budgets culturels sont de plus en plus absorbés par le fonctionnement des grosses institutions, au détriment de la création, que l'Etat se réserve. Et nous ne sommes pas d'accord. Nous pensons que des institutions nationales peuvent etre implantées en province, que la province ne doit pas se borner à financer la diffusion. Il est très grave que Grenoble n'ait plus les moyens de créer un opéra, que Louis Erlo ne puisse pas engager des vedettes internationales, qu'Annecy renonce à entretenir une troupe théâtrale permanente...

L'audiovisuel pourrait devenir une aide précieuse, à condition que soient mis en place des structures et des budgets permettant des créations régionales... Et il ne s'agit pas des petites délégations dépendant de l'Institut national de l'audiovisuel... Pour l'instant, c'est encore un rêve, mais il faudra bien y arriver. Des réunions interrégionales sur ce thème nous donneraient un poids important. Laisser l'audiovisuel en dehors d'un projet de développement culturel est irréaliste sur le plan de la rentabilisation, de la création.

JACQUES MOULINIER,
adjoint au maire de Lyon, chargé de la planification.

Dans ce vieux pays, l'industrie n'a jamais fait oublier la campagne

Le Forez, chef-lieu Saint-Étienne

Au nord, on touche le Bourbonnais *et la langue d'oïl*, quand ce n'est pas la Bourgogne, avec des toits aux géométries coloriées pour coiffer ce qu'il reste des grandes abbayes. Au sud, on est d'Occitanie et tout est prêt pour une rencontre harmonieuse avec le Velay, le Vivarais, les Cévennes. A l'est, le Rhône, c'est-à-dire Lyon. A l'ouest, le Puy-de-Dôme, c'est-à-dire l'Auvergne. Entre les deux, il y avait place pour un pays, et de surcroît bien équilibré. Ce fut le Forez. C'est *aujourd'hui* le département de la Loire. L'ennui, c'est que le fleuve, qui lui a donné son nom, n'est guère autre chose par là qu'une rivière. Il va de gorges en gorges pas encore nonchalant et porteur seulement des promesses de ses harmonies et de ses tranquillités futures. Ce n'est que bien plus loin, au-delà d'Orléans, qu'il fera sa réputation en vins comme en châteaux.

Il ne fait pas ici courir les foules et d'ailleurs, il n'y tient pas. Mais il n'en a pas moins, et bien à lui, ses châteaux et ses vins, les premiers souvent un peu ruinés, les seconds plutôt rêches. On n'en fait pas une affaire. *Les gens de ce Forez ne sont* ni jaloux ni pointus. De la mon*tagne ou de la plaine* (la *plaine* a au maximum 20 kilomètres de large, mais elle est si belle, si paisible et repue en été !), les gens ont partout le goût de l'entraide, de la cordialité de bon aloi. La bonhomie est de rigueur. On a oublié d'avaler son parapluie.

D'un bout à l'autre de cette terre, il existe une solidarité, une reconnaissance d'être de là avec une pointe d'orgueil. C'est exactement celle qui faisait écrire à Honoré d'Urfé, le bucolique de *l'Astrée, le chantre du Lignon* : « *Nous devons au lieu de notre naissance et de notre demeure de le rendre le plus honoré et le plus renommé qu'il nous soit possible.* »

On était déjà au XVIe siècle, autant dire aux temps modernes. L'histoire était faite, ou quasiment, le destin scellé depuis que François Ier, en gros malin, avait en 1531 raccroché ce comté à son royaume.

A l'époque de la mêlée féodale du Haut Moyen Age le terrain était resté mouvant et flou entre Loire et Rhin. C'était entre le domaine franc et l'empire un pays d'entre-deux, une contrée sans roi, sans duc, sans prince. Qui en serait comte ? On guerroya *beaucoup* et *longtemps*. On excommunia. C'était déjà une bataille pour une maîtrise régionale. Les maîtres du Forez se voulaient maîtres de Lyon. De défi en défi, on s'épuisa jusqu'à cette date de 1173 où le comte du Forez cédait à l'Eglise tous ses droits sur le Lyonnais propre et la ville de Lyon. *L'Eglise*, pour sa part, lui abandonnait tous ses *biens* dans le bassin de la Loire. C'était une façon de se situer chacun chez soi.

Enfin chez soi !

On tient tellement à rester chez soi qu'en 1789, lorsque le comité de constitution est chargé d'étudier la nouvelle administration de la France, le Forez demande avec insistance de n'être point réuni à Lyon sous une même administration. On passa outre. Le département créé le 13 *janvier 1790 s'appelle* Rhône-et-Loire, et le Rhône *domine la Loire car*, déjà, avec ses faubourgs, Lyon est une ville de 150 000 habitants. Si elle n'écrase pas le pays environnant, elle y tient malgré tout la première place. A la fin du XVIIIe siècle, Saint-Etienne n'a pas trente mille habitants en comptant l'ensemble de ses paroisses. *Les cités historiques* de Montbrison, de Boën, de Feurs, déclinent déjà, ou stagnent. Mais il est vrai que Saint-Chamond, Rive-de-Gier, Firminy, prennent rang, et aussi Roanne et Saint-Rambert. Le paysage que nous connaissons aujourd'hui est composé. Les économistes vont pouvoir s'en occuper.

Lorsque, en 1793, et cette fois sans que le Forez y soit pour rien, Rhône-et-Loire devient Rhône d'un côté et *Loire* de l'autre, on se retrouve un peu dans la situation de 1173.

Est-ce un département idéal ? *Du moins*, tel qu'il est, il ne se sent ni trop déséquilibré, ni trop hétéroclite. Il est vrai que, passé au nord le seuil de Neulise et les villages de Néronde et de Vendranges, on n'est plus en terre forézienne. Les platanes qui sont au carrefour de la R.N. 82 et de la R.N. 7 indiquent bien qu'il se passe par là quelque chose, que les destins se séparent. La voie du Sud, pour Roanne, c'est cette R.N. 7 et c'est le chemin de Lyon, le chemin de Tarare, la route du Rhône. L'osmose ici se réalise très bien. De Cours, de Thizy (Rhône), on descend aisément à Roanne, naturellement, sans la moindre arrière-pensée. C'est un pays dans le pays. Il y a bien plus que la distance-kilomètres — 100 kilomètres — entre Charlieu et Saint-Bonnet-le-Château. *Il y a la différence qui sépare* Cluny de La Chaise-Dieu.

Tel *qu'il est, le département* peut oser dire son nom. Evidemment, 4 799 kilomètres carrés, ce n'est pas considérable, et moins encore sept cent mille habitants, *d'autant* que quatre cent cinquante mille constituent, à eux *seuls*, la *grande agglomération* stéphanoise et quatre-vingt mille autres celle de Roanne.

Modestie discrétion

Saint-Etienne, c'est la paysannerie pauvre de la Haute-Loire attirée par l'industrie au cours du XIXe siècle. Une *ville* sans passé est une ville sans fierté, et, bien sûr, c'est au mauvais sens qu'il faut entendre fierté, A Saint-Etienne, on n'est pas « fier ». Dans le reste de la Loire non plus. On met à cela comme un point d'honneur. Ni « fier » ni « malin ». Le sentiment *très fort d'un particularisme* dominerait-il ? Ce n'est pas cela. C'est plutôt une façon de juger les autres, plus que de s'en méfier. Les autres, ici, ils sont d'Auvergne ou de Lyon et on les met dans le même sac. On *ne leur retirera rien de leurs mé*rites. Simplement, ces mérites ne *font pas envie. C'est entendu*, ils sont entreprenants, entrepreneurs, mais trop « ficelle ». Ils sont plus malins, plus débrouillards, mais chacun peut l'être à sa manière. La *Loire* n'a pas vu chez elle les grands imprimeurs, les *grands marchands*, les grandes foires. Elle n'a rien eu de tout cela qui donne le prestige, l'assure pour longtemps et loin. Ce n'est pas que le cénacle forézien du XVIe siècle doive être négligé. Il regardait vers d'autres hori*zons qui lui semblaient* plus naturels : Vienne, Tournon, Valence. Saint-Etienne est à la latitude de Vienne et cela change beaucoup de choses.

De la sorte la Loire, ou peut-être plus exactement, plus rigoureusement, le Forez, garde des ouvertures diverses, les cultive, mais plus encore le goût très profond de rester lui-même à sa *place. On peut très bien aller* à Lyon. On peut même s'y établir, mieux encore y réussir magnifiquement. Les exemples ne manquent pas. Il reste qu'on « n'est pas de là ».

Le plus souvent, il n'est pas besoin de courir aussi loin, sauf à y être poussé par les nécessités. L'itinéraire de ceux du Forez est simple. Ils descendent pour *commencer* à Sail, à Boën, vers les petits centres, les petites industries, ceux qui sont les plus proches de leur montagne. Ce n'est que dans un deuxième temps qu'on poussera jusqu'à Montbrison ou bien jusqu'à la *zone récente d'Andrézieux-Bou*théon, peut-être jusqu'à Saint-*Etienne*.

Ce temps n'est plus ce qu'il *a été*. Si la *montagne a encore* ses vieux garçons finissant dans des maisons proches de la ruine, plus bas, sur la « côte », celle qui donne les vins du Forez, les plus jeunes entendent se maintenir dans des fermes qui ont changé *d'âme*. Ce n'est *pas affaire d'éco*logie, de mode, de temps. C'est *le résultat d'un état* d'esprit qui s'est formé là, un peu par hasard, un peu par volonté. *C'est aussi* raison de modestie et de discrétion. Aussi bien le département de *la Loire ne saurait-il vraiment* souffrir d'être méconnu. Mais il *souffre assurément des raisons* pour lesquelles depuis quelques années il est hélas connu, et tristement. Dans Rhône-Alpes, dont on aime à dire qu'elle est une région encore en bonne santé, il est le malade. Il y a l'affaire *Manufrance qui nourrit la chro*nique mais il y a aussi Creusot-Loire. Et le textile, et le ruban, et le reste. Cette crise — un taux de chômage de plus de 10 % à Saint-Etienne, — tout ce qui compte dans la région en sait les causes. Joseph Sanguedolce, maire communiste de Saint-*Etienne et* Antoine Pinay tiennent le même langage. Il y avait ici des industries qui ne dépendaient de personne. Elles étaient capables de vivre de la matière première qui était le charbon. Les inventeurs y foi*sonnaient pour le traitement* de la fonte, pour l'élaboration de la machine-outil, pour la mise en place du premier chemin de fer, qui n'arrivait pas là par hasard mais par nécessité. *Tout cela* faisait merveille. Ces industries *diversifiées exigeaient très exac*tement ces techniques originales, ces initiatives qui venaient de toutes parts et avec beaucoup de naturel.

On ne se rendait pas compte que cette prospérité, cette activité, *cette effervescence, se fon*daient sur des principes absolument contraires à ceux de l'économie moderne, des marchés internationaux, des concurrences mondiales.

A Lyon, on dit parlant de ces Stéphanois *éprouvés* : « *Ce sont* nos frères. » Mais on dit aussi *autre chose qui prouve toujours* qu'entre ces deux villes — il faudrait dire entre ces deux terres — le passé ne s'efface pas si vite : « Avant les difficultés la Loire gardait jalousement ses réussites et son argent. La crise *l'oblige à passer par Lyon*, à compter avec Lyon. Parce que les banques, les aides, le conseil régional, le tribunal de commerce, c'est Lyon. »

A *Saint-Etienne et au-delà on* connaît fort bien ces pensées-là. A Roanne aussi, mais Roanne, on l'a vu, garde avec le Rhône du nord-ouest des relations privilégiés, se sent même *des affinités*.

L'ennui pour les Stéphanois, *c'est qu'elles puissent venir* à une période où il semblait enfin que la suzeraineté lyonnaise se fasse par là moins pesante. Depuis 1970, on avait enfin son université. *Elle faisait* feu des quatre fers, ardente et fière, intéressée à *tout*, multipliant les publications de toutes sortes, se mêlant aussi bien d'archéologie industrielle que de linguistique. On avait aussi changé la ville sinon la *vie, effacé* en partie la mauvaise réputation des rues sans *joie, des cours noires, des terrils*, appelés ici « crassiers ». Il y avait un « Centre II », petite Part-Dieu à sa façon, des rues pour les piétons, un renouvellement des boutiques, un penchant pour le luxe. On pouvait même s'aper*cevoir que la « ville noire »* gardait elle aussi de quoi faire savoir qu'elle n'était pas aussi souillon qu'on prétendait. Il y existe des demeures qui valent un regard, des tourelles, des escaliers du XVIe et du XVIIe siècle. Aurait-on oublié que le charbon affleurait en 1400, qu'on le *grappillait déjà* et qu'on en savait toutes les qualités.

Ce charbon a fait oublier le reste. Economiquement, il a été bénéfique. Il a tout drainé dans son secteur. Les hommes de toutes races, de toutes conditions, ceux des environs aux mains et au teint de paysan et presque *aussitôt* les *frontières* plus lointaines, les Italiens, les *Espagnols*, les *Polonais*. C'était après 1918, tout de suite après. Ils ont fait souche. Aujourd'hui, ils sont chez eux tout à fait, naturellement chaleureusement. Joseph *Sanguedolce*, dont mars 1977 a fait le maire de Saint-*Etienne, est de cette race-là*. La terre minière fond et trempe toute race, toute nationalité. Demain ce seront les Algériens, les Portugais, les Turcs ; peut-être. Et pourtant, on n'est point tellement boute-feu dans la région. *Le syndicalisme* l'emporte assurément sur la politique et la doctrine.

J'invente tu inventes...

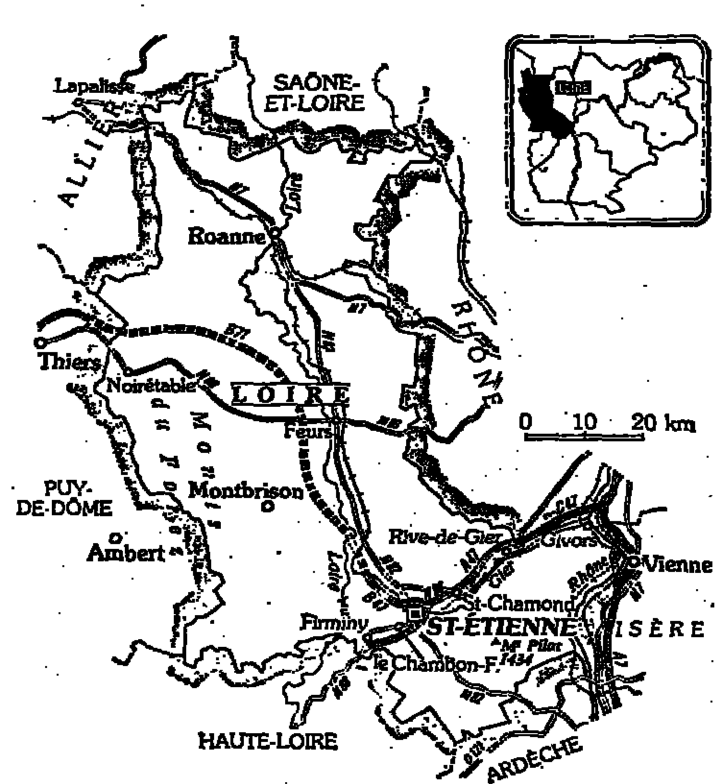
Les gens *sont ce qu'ils sont*. Ils ont eu ici le génie de l'in*dustrie*. Des histoires d'industriels, on vous en contera par dizaines. Lyotard avait dix-sept ans quand il s'installa à Sury-le-Comtal, pour y devenir l'un des plus grands fabricants de pédales.

Des Lyotard, ce département en a compté jusqu'à foison. On a *inventé pour* les armes, qu'elles soient de guerre ou de chasse, *blanches ou à feu*. En 1752, J.-B. Bouillet créait le fusil à un *seul canon capable de tirer vingt*-quatre coups de suite sans qu'on *soit obligé* de le recharger. Louis XV lui commanda spécialement ce chef-d'œuvre qui fut offert au dey d'Alger. En 1794, Boivin relayant Jacquard inven*tait* le premier battant mécanique. En 1825, c'était par Beaunier l'exécution du premier *chemin* de fer de France. En 1829, *Galle* sort la chaîne sans fin à engrenage. Fourneyron, exploi*tant une idée de Burdin*, crée la turbine hydraulique. Marsais, la fabrication des agglomérés, Imbert la première chaudière sans rivet, Duplay la machine à souder. Le premier four Siemens pour la verrerie c'est ici, et les premiers aciers spéciaux aussi, et encore le premier haut fourneau, les premiers blindages, les premiers canons à longue portée, le premier sous-marin.

De n'importe quel point de Saint-Etienne ou de la vallée du Gier, ou de celle de l'Ondaine, *la* campagne est visible, la vraie campagne toujours à portée de promenade et à portée de cœur. C'est vrai que les montagnes les plus rudes se sont vidées, qu'au-dessus de 900 mètres, dans les *monts du Forez, les hameaux sont* depuis vingt ou trente ans à l'abandon.

De ces hauts pays qui com*mencent* au nord dans les monts de la Madeleine et se prolongent par ceux des Bois Noirs contre lesquels survivent des bourgs suffisamment anciens comme Noirétable, on embrasse très bien la réalité de la Loire. C'est l'antique *terre des Ségusiaves*. Le discret passage d'un fleuve naissant, un peu à l'abandon, entre ses « montagnes du matin » par-dessus lesquelles on voit se lever le jour et souvent le *soleil* et ses « montagnes du soir », où rougeoient *les crépuscules* avec plus de constance que les forges mises ailleurs par les hommes.

J.-M. Th.



« Lyonnitude »

(Suite de la page 21.)

Il faut faire l'effort d'aller les découvrir dans les « traboules » (2) et dans les cours : c'est là seulement que balcons, tours, sculptures, culs-de-lampe, s'offrent à vous. Ils ne *sont pas faits pour* être étalés à l'extérieur. Pas plus que l'argent...

Fantaisie, malice, goût de la facétie et de la « gognandise », que Gabriel Chevallier avait popularisée avec *Clochemerle*, étaient, hier, partie intégrante du patrimoine génétique lyonnais. *Ils semblaient avoir à peu* près disparu de la conscience collective locale depuis deux générations, sous l'universitaire Edouard Herriot, puis sous l'autodidacte Louis Pradel. Mais voici que Lyon respire à nouveau : les immeubles des quais de Saône perdent leur teinte *uniformément grise pour être ra*valés en couleurs ; le très sérieux *Progrès* redécouvre les vertus du canular du 1er avril ; les jeunes générations de comédiens, de danseurs, de musiciens et de metteurs en scène nés à la suite de Roger Planchon et de Marcel Maréchal bousculent allègrement l'ordre *établi* ; peintres *et sculp*teurs peuvent faire preuve de non-conformisme sans être mis au ban de la société ; et Guignol lui-même, s'il continue classiquement à amuser les enfants au parc de la Tête d'Or, ou dans son castelet de la rue de l'Angile, retrouve dans de petits cafés-théâtres du Vieux-Lyon sa véritable vocation de chansonnier critique et malicieux à l'égard des grands de notre époque, comme en témoigne le titre d'un des derniers spectacles de la Compagnie Mourguet : *Vade metro, Satolas*...

C'est peut-être à table que les *étrangers* (« *Tout le monde peuvent pas être de Lyon, il en faut bien d'un peu partout...* ») perçoivent le mieux l'alliance lyonnaise de la rigueur et du non-conformisme. A table, où le Lyonnais prend au sérieux ce qu'il mange, mais ne mange pas que des plats jugés sérieux. Stendhal déjà écrivait : « *Je ne connais qu'une chose que l'on fasse très bien à Lyon, on y mange admirablement, et, selon moi, mieux qu'à Paris.* » Aujourd'hui *encore, nous savons* apprécier à la fois Bocuse et le plus modeste de nos « bouchons » ; le plus fin des cardons comme le plus grossier des gras-double ; nous rendons hommage à nos cuisinières au point que nous les appelons révérencieusement nos « mères » ; et nous sommes fiers d'avoir appris *au monde, depuis* des générations, à apprécier le beaujolais nouveau — à condition de savoir l'acheter directement, comme tout bon Lyonnais, chez « notre » producteur (n'insistez pas : vous ne connaîtrez l'adresse que lorsque vous serez un vrai Lyonnais. C'est tout ce *qui nous reste de notre prétendu* penchant pour le secret et les messes noires).

Vive la liberté !

La *troisième face de la « lyonnitude »*, c'est le goût de la liberté, illustré aussi bien par la célèbre révolte des canuts que par le titre de « capitale de la Résistance ».

Lyon n'a jamais été capitale d'une province, comme la plupart des autres métropoles françaises qui irriguaient une région et étaient irriguées par elle. Elle a *toujours vécu comme une sorte* de ville libre.

Est-ce une contrepartie à l'*absence d'attaches locales* ? Lyon, *depuis* les époques les plus anciennes de son histoire, a su passer au-dessus des frontières pour tisser une multitude de liens avec l'étranger le plus lointain.

Tout récemment encore, l'industriel lyonnais Paul Berliet a été l'un des premiers Français à comprendre que notre avenir économique se jouait en Algérie, à Cuba ou en Chine. Lyon reste d'ailleurs le siège de très importantes affaires dites, hier, « *coloniales* », aujourd'hui d'export-import, et même (qui l'eût *cru ?*) de *courtage maritime*...

Le non-conformisme et le goût *de la liberté cachés sous une* rigidité apparente donnent aux Lyonnais ce qui a toujours été l'atout numéro un de la « lyonnitude » : la capacité d'adaptation.

Mais pourquoi faut-il donc qu'une espèce de fatalité empêche cette ville de profiter longtemps de ses inventions et de ses découvertes ? Son goût de la discrétion, accompagné d'un trop *grand contentement* de *soi, donc* d'un certain dédain pour les autres, aboutit à lui faire négliger un aspect pourtant essentiel de la vie contemporaine : le sens des relations publiques. Est-ce pour cela que Lyon a donné naissance à si peu d'écrivains ? Est-ce pour cela que, tout au long *de son histoire, Lyon a cruelle*ment manqué d'hommes politiques capables de donner une résonance suffisante à ses ambitions ou à ses réalisations ?

Le terrain était, jusqu'à une date très récente, à peu près vierge. Mais voici que les Lyonnais se sont dotés, depuis peu, d'un organisme de promotion efficace, l'ADERLY (3). Et voici que nous voyons apparaître, dans notre ciel politique, Raymond, *André, Charles et les autres*. L'observateur de demain nous dira comment ces greffes ont pris sur le terreau de la « lyonnitude ».

REGIS NEYRET.

(2) Passages — on dit aussi « allées » — qui relient deux rues à travers un ou plusieurs immeubles.

(3) Association pour le développement économique de la région lyonnaise, 20, rue de la Bourse, Lyon-2e.

Au-delà de la métropole, des terres qui ont su garder leur personnalité

La capitale dans son département

LE Rhône... *Un fleuve, ça oui,* à tous les coups. Même avec des connaissances générales au-dessous de la moyenne, n'importe qui est capable d'en proclamer approximativement la longueur, *de se souvenir de ses* origines helvètes, de son parcours, de son delta. Mais un département. Qui en connaît les limites, au reste compliquées, tourmentées à souhait, comme les contours d'une *pièce de puzzle ?* Qui se vantera d'en saisir les confluences, de *se* souvenir de ses vicissitudes ou des accidents singuliers de son histoire ? Peut-être aura-t-on retenu qu'il est à la fois très petit et très peuplé car c'est ce que l'on va répétant le plus à son propos.

Il n'inspire pas les amateurs de *monographie*. Pour les histoires de Lyon, du Lyonnais, il n'y a que l'embarras *du choix*. Mais le département du Rhône n'est pas Lyon, pas plus qu'il n'est l'ancienne généralité du Lyonnais. A l'ouest et au sud, il a pour frontière la Loire, à l'est l'Isère et *l'Ain, au nord la Saône-et-Loire*, le seul de ses voisins limitrophes à n'être point administrativement dans Rhône-Alpes mais à continuer d'y cousiner pour partie.

Les choses sont *ainsi ou* presque depuis 1793 : des frontières naturelles imprécises, des frontières historiques victimes de toutes les secousses, dont la dernière d'importance fut la rébellion de Lyon contre la Convention.

Accident de l'histoire

Depuis 1790 un département était né qui avait reçu le nom de Rhône-et-Loire. Il allait de l'Auvergne au Dauphiné, du Bourbonnais aux Cévennes. Lyon retrouvait sa souveraineté sur des « Etats » qui, non sans mal, avaient réussi plus ou moins à prendre avec elle quelque distance, que ce soit celui du Beaujolais, que ce soit celui du Forez. On n'en avait pas alors au despotisme parisien, mais au despotisme lyonnais. Que demande dans les cahiers de doléances de 1789 le tiers état du Beaujolais ? Il demande la création d'Etats, comme il en avait existé sous les premiers seigneurs de la maison de Beaujeu. Et ils seront « *spécialement chargés de s'opposer à ce que, pour aucune raison, on joigne le Beaujolais aux Etats particuliers que la ville de Lyon pourrait demander* ». Le Forez réagissait de même, voulant lui aussi se voir séparé de Lyon, « *dont le génie commerçant est trop différent de celui du Forez, essentiellement agricole* ».

En dépit de ces réserves, qui ne sont pas de circonstance, la Constituante crée Rhône-et-Loire *le 13 janvier 1790. Cela ne dure* guère plus de trois ans. Rhône-et-Loire n'est plus avant même que Lyon, matée, ne soit plus. Il y aura désormais la Loire et le Rhône. Et Lyon, qui se trouvait *à la tête de l'un des plus* vastes départements, n'aura plus pour elle que l'un des plus petits. Aujourd'hui, si le département du Rhône est finalement si mal appréhendé dans sa réalité, c'est *parce qu'il n'a pour toute réalité* que celle de la punition qu'il fut.

Le Rhône département, qu'est-ce donc en idée reçue *1978 ?* Lyon bien sûr. Mais Lyon se contente d'être Lyon, et de l'être superbement. Ce n'est pas là en tout cas qu'il faut s'attendre à le trouver tout entier, le sentir vraiment vivre. Et pas davantage non plus dans la communauté urbaine, en dépit des cinquante-*six communes* qu'elle réunit depuis qu'elle a été créée en 1966. En superficie, elle couvre et meuble confortablement, exagérément même, tout un territoire dont le confluent du Rhône et de la Saône constitue approximativement un centre idéal et même symbolique. Mais ce centre n'est absolument pas, au sens géographique, celui du département. Il en constitue plutôt une excroissance, *nichée dans son recoin* sud-est, là où depuis une vingtaine d'années on grignote plus ou moins d'espace vers l'est, un peu aux dépens de l'Ain (six communes), un peu à ceux de l'Isère (vingt-cinq communes).

En ces parages, Lyon se confond assez bien avec sa commu*nauté urbaine, même si chacun* reste attaché à son indépendance, et pour commencer Villeurbanne, l'antique « *Villa Urbana* », car un peu partout ici on peut présenter une carte de visite romaine. Mais *les 1 200 000 habitants de la communauté*, ce Grand Lyon, ne se confondent pas, et moins encore se fondent, avec les 250 000 autres qui peuplent le reste du Rhône, campagnes et villes moyennes.

Cependant, Lyon est dans le Rhône. Force est bien de s'en accommoder. S'en accommoder, c'est peut-être en éprouver de temps en temps une certaine fierté. Après tout, si Lyon est la deuxième agglomération de France, le Rhône est le département de cette deuxième agglomération. Cela n'empêche pas *ceux qui ne sont pas lyonnais* de rester d'abord, et en toutes circonstances, ce qu'ils sont.

En chiffres, le portrait est assez vite tracé. Les chiffres ne sont que le cadre de la toile : 3 214,97 kilomètres carrés, 1 450 000 habitants, dont *89,7 % dans les* villes. A la sortie, cela donne quatre cent douze têtes de pipe au kilomètre carré et permet de bien se tenir dans l'ordre national. Une fois encore, le poids *lyonnais joue son rôle. Il le joue* si bien, et depuis si longtemps, qu'on a pu écrire qu'ici le corps est insignifiant, la tête seule importe. Toujours le résultat de cet accident de l'histoire que *fut 1793*.

Cependant le Rhône est multiple. Il y a *celui de Lyon et de* son agglomération qui accapare tout, concentre tout, déforme l'histoire. Mais il y a celui du Beaujolais, pas peu fier non plus, celui des monts du Lyonnais, celui du sud, non moins original, totalement méconnu, jouant à cache-cache avec la Loire voisine, frotté au Rhône-fleuve, ouverture de sa vallée.

Comme Lyon, le Beaujolais fait bande à part. Il est fort aujourd'hui de la puissance économique apportée par le vin. Il a toujours été fort de son histoire, de ses hauts lieux, de ses sites. Il y a pour en témoigner, au pays des Pierres-Dorées, comme à Beaujeu, à Salles, à Oingt, des cloîtres et des chapitres en veux-tu en voilà. Et Villefranche est la première ville affranchie. C'est la terre des gens qui ne s'en laissent pas conter mais qui savent compter. Le Beaujolais est un monde aussi fermé que le monde lyonnais, mais d'une autre façon. Il s'est enrichi sans vergogne quand le vin a commencé à se vendre, quand il a pu accréditer l'idée de sa promotion par la qualité. Cela ne date pas de plus de vingt ans. Depuis vingt ans chacun en a profité, les petits propriétaires autant que les grands, ceux de 2 ou 3 hec*tares autant que ceux des domaines*. On s'est équipé, modernisé, on a amélioré son foncier, qui en avait bien besoin. L'artisanat local a repris une vigueur en rapport avec ce miracle qui dure *et se multiplie*.

Seigneur Beaujolais

Pour ces consciencieux, pleins d'une gentillesse naturelle, cette sortie de la misère ancienne a pris allure et symbole de revanche. D'année en année, on s'installe dans une euphorie de bon aloi. A la récolte de 1978, voilà encore 1 180 000 de bons hectolitres dans les caves. Et à de bons prix.

Lyon boit son beaujolais mieux que tout le monde parce qu'il le boit depuis plus longtemps que tout le monde. Un vrai Lyonnais ne se laissera jamais prendre aux engouements parisiens pour le beaujolais nouveau. Il en va du beaujolais nouveau comme de M. Raymond Barre depuis qu'il a été élu *député. « On l'a... on aurait bien tort de ne pas en profiter... »* C'est de la sagesse lyonnaise, et même beaujolaise. Entre la ville et son vignoble privilégié, les rapports ne peuvent être qu'excellents.

Il ne faudrait pourtant pas négliger quelques signes d'importance majeure et de signification profonde. Chaque année, les gens du Beaujolais, renouvelant l'antique démarche, apportent à Lyon leur vin pour les pauvres. C'est une manière de reconnaître une suzeraineté, diront ceux qui n'y connaissent rien. *C'est* en vérité quelque chose de très différent, car ce que l'on sent d'abord c'est qu'on est entre seigneurs.

Le Beaujolais est dans le Rhône, sans plus. Lui qui pouvait se sentir un peu appendice de la Bourgogne sait très bien aujourd'hui qu'un « petit bourgogne » ne vaut pas un beaujolais. Mais il *sait tout autant que Mâcon*, pour être en Bourgogne, lui est tout aussi naturelle que Lyon, avec cet avantage, non négligeable, de n'être pas ville d'assez d'importance et de poids pour l'inquiéter *en quoi que ce soit. Au reste,* le Lyonnais ne s'y trompe pas. Quand il s'en va vers le nord, il connaît parfaitement le passage de la « frontière ». C'est très exactement à la hauteur de Limonest. A la hauteur et sur la hauteur. Passée cette ligne idéale, on est ailleurs. Pour sûr, on se sent toujours chez soi, mais dans un autre chez soi. Cela n'empêche pas des complicités de façade, des rapports privilégiés, de producteur à consommateur. Alors, on peut s'amuser, c'est-à-dire conduire ses affaires avec malice, comme ce jour où tout le pays se mobilisa pour que les Lyonnais, éprouvés par la visite des caveaux, n'aient pas à connaître les rigueurs et les désenchantements de l'alcooltest. La gendarmerie en fut un peu ridiculisée, on parla de cirque. Mais on se tapa sur les cuisses. Car on n'en attendait pas moins de voisins de Guignol et de Gnafron. Dans le reste du pays, cette facétie du pays de Clochemerle fit plus pour sa publicité, c'est-à-dire sa bonne réputation, que des pages et des pages qu'il aurait fallu payer hors de prix pour un rendement beaucoup *moins assuré*.

Cependant, le Beaujolais demeure isolé, et même scindé en deux parties, qui, sans s'ignorer, sont tout à fait conscientes de leur différence. En haut, et avec *toutes ses variantes, sa vigne,* sa renommée, *ses* fanfares, son folklore, son astuce. En bas, collée à la Saône, qui, depuis Mâcon, est somptueuse de tranquillité, d'assurance, jusque dans sa façon *d'inonder, l'agriculture, la* polyculture, celle du maïs et l'élevage, et, dès qu'apparaît une ville, l'industrie.

Les silences de l'autocar

Villefranche est l'un des lieux où l'emploi est le moins atteint. *Des alarmes, il y en a eu.* On se souvient encore de Titan-Coder, qui remua dans les parages *le monde ouvrier* et des déboires de Cincinatti. Tant bien que mal, on s'est remis sur pied. Comme dit l'autre, « *on touche du bois* ». La prospérité du vignoble facilite les choses. Le beaujolais fait *vivre* Villefranche comme il nourrit Belleville.

Au sud, c'est un autre jeu, un *autre mélange. Encore l'agriculture*, la vigne, l'industrie, mais sous d'autres influences, d'autres voisinages. Le premier est celui du fleuve, du Rhône, qui commence ici son parcours vers le sud, et se comporte désormais en *dominateur. L'autre est celui* du département voisin, frère à l'occasion, la Loire, qui, par la vallée du Gier — canal d'abord, voie ferrée ensuite, — acheminait son charbon jusqu'à Givors. Cette vieille ville d'industrie comptait douze mille habitants en 1870, et se classait deuxième cité du département. Elle put même caresser l'espoir, sous le Second Empire, de prendre rang de sous-préfecture. Sa mairie — pardon, son hôtel de ville, — par ses dimensions, annonçait bel et bien une pareille intention.

On est ici à 30 kilomètres de Lyon, et déjà on est ailleurs. Les platanes de la place ont une manière d'attendre le soleil... Il faut entrer dans Givors, qui ne paraît ingrate que vue de loin. C'est une ville du Rhône-fleuve, *c'est un port*, en même temps qu'une cité ouvrière qui ne manqua pas ses rendez-vous avec les révolutions politiques du dix-neuvième siècle. Elle reste encore bien servie avec l'autoroute, son nouveau pont *sur le Rhône*, sa position idéale, entre Lyon et Saint-Etienne, et bientôt le raccordement, enfin réalisé, à Ternay, entre l'A-7 et l'A-47 avec desserte jusqu'à l'aéroport de Satolas.

A partir de là, le département mérite vraiment son nom. Le Rhône le marque, ou, du moins, l'a marqué mais depuis si longtemps que les traces ne sont quand même pas près de s'effacer.

Ici débutent les côtes du Rhône. Et pas n'importe lesquelles. Les côtes-rôties ont leurs terrasses, *leur histoire, leur point de fierté*. Et plus encore, bien qu'avec beaucoup moins de tapage, le Viognier, dont déjà s'émerveillèrent tout ce que la vallée compta de voyageurs. Cet espace-là est très petit, très biscornu, *niché* au creux de minuscules amphithéâtres, étagé en gradins. Du labour à la vendange, tout se fait à main d'homme, comme on fait son jardin. Qui donc nous disait *dans* ces parages : « *Où que vous soyez, le vin arrange tout.* » C'est une façon d'adresser son clin d'œil au Beaujolais, et même à ces « coteaux du Lyonnais », qui essayent, eux aussi, de se faire une place au soleil plus pâle de leur horizon.

L'Ouest est un autre larron Campé sur ses collines, qui sont presque des montagnes on pourrait croire qu'il se rattache au Massif Central, qui expire là par les monts du Lyonnais, à des hauteurs de 800 mètres à 900 mètres. Rien de tel. Cet Ouest-là, celui qui se situe de Saint-Symphorien-sur-Coise à Saint-Martin-en-Haut ou à Duerne, celui d'Yzeron à Riverie, est bel et bien lyonnais. Cela ne se discute même pas. Il passe sur ces hauteurs une frontière des âmes, des caractères. Le Forez est là à portée de voix, mais il est vrai que les vents soufflent rarement de l'est. Vent ou non, c'est ainsi L'Eglise janséniste du Forez n'a jamais attiré nos gens, disent ceux de Saint-Symphorien. C'est comme cela. La bonhomie du Stéphanois apparaît à Chazelles-sur-Lyon qui fut la ville des chapeliers et qui se meurt. A Saint-Symphorien-sur-Coise c'est fini. On le fait comprendre d'un mot : « *Le Rhône, c'est bien simple, ça commence dès qu'on ne raconte plus sa vie dans l'autocar.* » D'ailleurs, Saint-Symphorien, cité médiévale, fut toujours sous la coupe des seigneurs du Lyonnais. Les comtés du Forez se contentaient de passer — car c'était alors la route de Feurs à Lyon — et de saluer. Le commerce se faisait avec Lyon. Les soyeux y gardèrent longtemps leurs distributeurs.

Tout s'en est mêlé pour que l'on reste du Rhône. Lorsqu'on décida, en 1958, de créer un syndicat des eaux des monts du Lyonnais, on essaya de pomper l'eau dans la Loire, qui était plus proche. Il fallut en rabattre. Les ingénieurs se tournèrent alors vers le Rhône, qui, lui, fit merveille. Et ses eaux vont ainsi de la cote 200 à la cote 800, alimentant même vingt-deux communes du département de la Loire — mais de celles précisément qui sont au nord de Feurs et viennent de la façon la plus naturelle vers Lyon — comme au fond y viendrait bien Roanne.

Ce Rhône-là est celui des familles relativement nombreuses, des terres d'élevage, d'une certaine maintenance.

De là aussi viennent des plaintes. Les petites villes que sont Tarare, Thizy, Cours, liées au textile, connaissent un dépérissement qui n'a même plus d'à-coups. L'Ouest c'est le pays vert, les monts, la vache, les résineux. C'est la Vendée, dit Lyon. Une Vendée sans chouans. *L'ouest du Rhône commence* d'ailleurs dès Lyon. Tout de suite au-delà de Fourvière, de sa basilique éléphantesque et de ses théâtres romains, il se nomme Champagne, Ecully, Tassin, *Charbonnières. C'est du* Saint-Cloud en plus vert, en plus calme, en plus discret. Mais, c'est *là*, aussi, l'opposition à l'Est. L'Ouest vote de façon modérée. C'est le réservoir de la majorité *à condition toutefois* qu'elle n'entreprenne pas n'importe quoi. Qu'elle s'avise de faire *passer par là une autoroute*, de présenter un plan d'occupation des sols qui ne soit pas une garantie de pérennité, il peut lui en coûter cher.

L'empire et le royaume

Reste Lyon. Qu'elle le veuille ou non, le proclame, ou le cache, elle est le Rhône. Elle n'est pas tout le Rhône, si divers et si déséquilibré, mais d'un coin à l'autre du département elle demeure la référence, le port, la lumière. La nuit, lorsqu'au débouché des monts on commence la dévalade, c'est Lyon qui s'annonce par sa lueur de brasier. Le lien est là entre le Rhône et la Saône, là où fut la rencontre de l'Empire et du Royaume. Il mêle en ses rues sombres l'austérité des Anglo-Saxons, une part de leur rigueur et en même temps un peu de ce qui fait les pays de soleil. Guindée dans sa bourgeoisie elle peut être familière dès qu'elle n'est plus méfiante. Ce qui la mine, la ruine, lui donne le teint jaune, c'est Paris, il n'en faut pas douter. Paris centralisateur ? Assurément, et les frustrations se sont multipliées. Mais surtout Paris capitale ? De quel droit mon Dieu ? Pour la fondation, Lyon a l'antériorité, c'est évident. Les Gaules l'avaient reconnue. Elle fut monumentale en ces temps-là. Plus tard elle fit peut-être le mauvais choix et ne s'en est jamais remise. Eût-elle joué son jeu du côté de l'Empire, elle assurait un autre destin. Le Royaume lui a joué un mauvais tour.

Il lui restait à être sérieuse, commerçante, industrielle, inventrice. Pratique et non futile.

Est-ce suffisant ? *Il faut peut-être de plus grandes consolations* pour parvenir à oublier qu'on « commandait la Gaule à la manière dont l'Acropole domine une cité ». Tite-Live aurait mieux fait de ne rien remarquer.

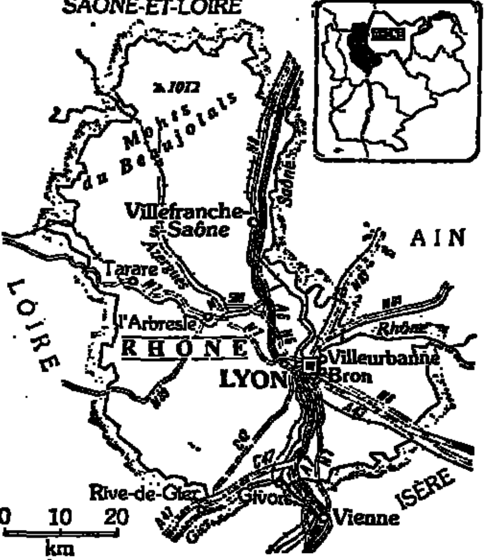
Aujourd'hui, il faut chercher à commander Rhône-Alpes. Mais qui veut encore être commandé ? Le Rhône peut-être ? Au fond, il n'est pas fâché d'avoir pour chef-lieu une pareille cité. Lui, au moins, la reconnaît et même l'exalte. Sans elle, il n'est rien. Il ne la flatte pas, il la revendique. C'est elle qui le porte et le fait connaître, même quand on s'appelle le Beaujolais.

Au reste Lyon n'entend nullement tout régenter.

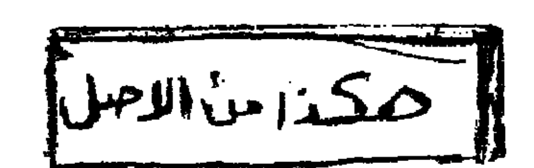
Mais il faut bien se dire que dans la région, comme *dans le* département trop étroit dont l'Histoire l'a finalement dotée, elle joue et jouera son rôle. Tant pis si du côté des terres savoyardes ou des vallées stéphanoises on grogne ou on rogne. Au fond cette ville a besoin de considération. De là ses nostalgies, ou ses questions en forme de rêve : qui sera ici duc d'Aquitaine ? Qui sera le roi René ?

Lyon cherche son grand homme. Le Rhône aussi.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.







Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Peter Eötvös directeur musical de l'Ensemble intercontemporain.

Le ministère de la culture et de la communication a annoncé vendredi 19 janvier la nomination de Peter Eötvös au poste de directeur musical de l'Ensemble intercontemporain, que préside Pierre Boulez, et celle de Sylvain Cambreling en qualité de premier chef invité de cette formation. Le poste de directeur musical de l'Ensemble intercontemporain n'était pas occupé depuis le départ de Michel Tabachnik en juillet 1977.

[Né en Hongrie en 1944, Peter Eötvös vit en Allemagne fédérale, où il a travaillé avec Stockhausen et formé avec deux autres musiciens rencontrés dans les studios électroniques de Cologne (Mesias Maiguashca et Joachim Krist) le groupe Oeldorf, du nom du village où ils se sont installés.]

[Né à Amiens en 1948, Sylvain Cambreling, premier prix de trombone du Conservatoire de Paris, est entré à l'Orchestre de Lyon en 1971. Révélation du concours des jeunes chefs d'orchestre de Besançon en 1974 (il obtint une première mention ex aequo), il est depuis 1975 directeur adjoint de l'Orchestre de Lyon.

La maîtrise de Dominique Merlet.

Trop pris par ses tâches nouvelles de professeur au Conservatoire national supérieur, Dominique Merlet n'avait pas donné depuis quelque temps de récital à Paris. Il est revenu jeudi soir, devant un public nombreux, au Théâtre des Champs-Elysées, armé d'une technique de plus en plus brillante, où, en particulier, le toucher, qui tendait naguère à une percussion un peu dure, a pris une frappe plus large. Il maîtrise pleinement aujourd'hui des œuvres aussi redoutables que la Sonate en si mineur, *de Liszt, jouée avec un lyrisme fougueux, ou la* 7e Sonate *de Prokofiev, dans laquelle il déploie une virtuosité diabolique et infaillible.*

Des trois grandes œuvres de Chopin (Polonaise en ut mineur, Nocturne en ut dièse mineur, Barcarolle), *la dernière surtout convient à ce jeu harmonieux, aux belles gradations de lumière miroitant sur des ondes mystérieuses, que l'on retrouve ensuite dans les* Reflets dans l'eau, *de Debussy, avec la même alchimie du sentiment intérieur allié à la nature saisie par le rêve.*

L'Hommage à Rameau, *très intimiste et grave, comme la poésie délicieuse de* Mouvement, *dans sa subtilité technique très aiguisée, atteste combien Debussy est cher à Dominique Merlet.* — J. L.

Actualité de Beethoven.

Cent cinquante ans après sa mort, le Grand Sourd n'en croirait pas ses oreilles ; pourtant l'idée même d'une séance sur « La modernité de Beethoven » semble aller de soi et à Toulouse. Entre une étude sur la Turangalila symphonie *de Messiaen, des musiques électroacoustiques et un concert — les Percussions de Strasbourg, — cette soirée Beethoven au Centre culturel (jeudi 25 janvier à 21 heures) est bien dans la ligne de l'action pédagogique sans exclusive qui y est menée depuis plusieurs années: « Les percussions dans la musique contemporaine » (jeudi 8 février), avant la venue des Percussions de Strasbourg, analyse de la* Suite lyrique de Berg *(jeudi 1er mars) pour préparer le concert du Quatuor Alban Berg (jeudi 7 mars), « Musique et politique » (15 mars), « Musique et mémoire » (29 mars)... Tout un programme, mais aussi une de ces initiatives exemplaires qui permettent à la musique contemporaine de vivre quand même en dehors de Paris, et parfois mieux.*

Musique

Une cosmogonie bigarrée

(Suite de la première page.)

On assiste à une sorte de grand « mystère » médiéval ou à une « *représentation sacrée* » de la Renaissance aux épisodes assez naïfs et sans surprise dramatique avec de nombreux anges, une personnification allégorique de Satan, de la Mort et *du Péché, dont l'intérêt réside* essentiellement dans la présentation scénique et la musique.

Les *longs délais requis par la* composition ont fait renoncer successivement des metteurs en scène tels que Sam Wanamaker, Josef Svoboda et Virginio Puecher, et c'est *finalement un jeune régisseur* Israélien, Igal Perry, qui a réalisé ce vaste oratorio de manière assez conventionnelle. Les chœurs s'étagent dans deux tours qui encadrent la scène *où l'action se déroule dans une alter*nance de deux décors : une coupole vitrée (comme celle de la Galleria *toute proche) figure l'espace céleste,* une roue gigantesque symbolise l'espace terrestre ou infernal.

Les costumes compliqués et superbes des anges et des démons se *réfèrent au goût de la Renaissance,* le jeu assez hiératique des personnages ne va guère au-delà d'intentions assez vagues, *sinon avec les* seuls héros humains, Adam et Eve, aux figures assez touchantes, dédoublés en chanteurs et danseurs, ces derniers évoluant en figures modernes d'un *réalisme parfois auda*cieux et souvent naïf, dans une chorégraphie de John Butler.

Mais la musique de Penderecki anime tout ce spectacle avec un souffle épique assez étonnant, et *d'autant plus étrange qu'on imagine* difficilement une œuvre aussi bigarrée. Si la forme est assez stricte, celle *d'un oratorio classique pour* soli, chœur et orchestre, si l'écri*ture est le plus souvent atonale ou* chromatique, le style mélange vraiment tout ce qu'on peut rêver : *d'antiques chants liturgiques samaritains*, le grégorien avec l'imman*quable Dies irae, qui sert de base* à une grandiose passacaille apocalyptique, le choral protestant (avec une citation quasi littérale de la *Passion selon saint Jean*, de Bach), l'oratorio à la *manière* de Franck ou d'Honegger, beaucoup de souvenirs de Wagner (tel le prélude de *Lohengrin pour la présentation* à Adam et Eve d'un couple de cygnes) et Stravinski *(l'Oiseau de feu)*, une couleur orchestrale souvent proche de Mahler ou surtout de Berg, sans *oublier de fraîches paraphrases folk*loriques, etc.

Avec tout cela, Penderecki a édifié une œuvre d'une habileté prodigieuse, pleine d'émotions et d'un élan sincère, à *laquelle on assiste* cependant plus ébahi que réellement touché. La bigarrure historicisante *du style ne fait que rejeter* dans le passé cette évocation trop littérale d'une cosmogonie où l'on a quelque *peine* à reconnaître la tradition chrétienne vivante, malgré l'apparition frappante *du Christ qui* vient s'offrir pour le rachat du monde et l'« actualisation » du pé*ché en des tableaux vivants (Dos de Mayo*, camp de concentration), qui évoquent de tragiques moments de l'histoire future.

Penderecki dirigeait lui-même magistralement cette *représentation*, avec une brillante troupe italo-américaine et les superbes chœurs *de l'Opéra de Chicago, qui enve*loppent l'œuvre d'une ferveur passionnée. JACQUES LONCHAMPT.

Danse

LES ADIEUX DE CLAIRE MOTTE A L'OPÉRA

Le grand style d'une danseuse étoile

Toute l'« aficion » du ballet s'était donné rendez-vous au palais Garnier, vendredi 19 janvier, pour les adieux de Mlle Claire *Motte dans* « le Lac des cygnes ». Mlle Motte est atteinte par la limite d'âge des étoiles, fixée inexorablement à quarante ans. Toujours dotée d'une beauté triom*phante et d'une plastique, qu'on* dirait taillée dans le marbre, elle pourrait danser longtemps en ve*dette hors rang sur notre première* scène. Et, certes, la formule « Hier *c'était une fleur, aujourd'hui elle* est fanée » ne lui est nullement applicable. Ce n'est pas non plus *dans sa nature heureuse de regar*der en arrière, le cœur serré, ni de *verser* un pleur sur la brièveté des carrières d'Opéra...

Pourtant, il nous paraît dater *d'hier ce jour où nous l'avions* distinguée — à quinze ans, — dans les rangs obscurs des qua*drilles ; hier encore, celui où elle* avait fait ses débuts d'étoile — en janvier 1961, — précisément dans « le Lac des cygnes ».

Pour la solennité des « adieux », *les machinistes de l'Opéra avaient* consenti à suspendre leur grève en montant les décors, ce qui sortait *le ballet de Tchaïkovski des ténè*bres dans lesquelles il est plongé depuis la fin décembre. Mais l'illumination vint surtout de l'étoile elle-même.

C'est peu de dire que Mlle Motte est une courageuse. C'est une championne capable de toutes les *audaces (pour mémoire : son nu*méro sous le chapiteau, à fondre les moëlles, au gala de l'Union), et *son tempérament de gagneuse la* stimule comme aucune autre à l'heure de la performance. Celle-ci, s'agissant de la version intégrale en *quatre actes du* « Lac des cygnes », était éprouvante.

Allions-nous trouver notre héroïne altérée par l'enjeu — ne pas être inférieure à elle-même après *une telle carrière, — trichant un* peu avec les pas, la mesure, ayant pour une fois le trac, voire essoufflée ? Eh bien ! si nous avions eu de ces craintes, elles se sont dissipées dès la *première apparition* d'Odette, la reine des cygnes, au deuxième acte. Les jeunes générations qui *étaient dans la salle ont pu appré*cier, en cette soirée miraculeuse, ce qu'était, ce qu'est une étoile de l'Opéra. L'autorité scénique, la technique de fer, tempérée par les *bras les plus onctueux du monde*, la tension musculaire cachée sous la fraîcheur du sourire, tout ce *qui fait ce grand style Maison* que nous envient jusqu'aux plus célèbres danseurs de Londres *ou de* Moscou, Mlle Motte en a été l'interprète idéale. Sensible comme *rarement* dans les *deux actes* blancs, elle déploya les magies de la virtuosité alliées aux charmes *ensorcelants* du « Cygne noir », dont l'énigme sied à son type de beauté brune et volontaire — jusqu'à ce que le numéro des trente-deux fouettés, exécutés avec un abattage glorieux, *ait suscité* des transports d'enthousiasme. Aux côtés de l'étoile, jamais sans doute *M. Michaël Denard, qui s'était* fait la tête angélique de Nijinski dans « Giselle », n'avait montré *plus de prestance princière*, plus d'attentions chaleureuses : c'était un amoureux superbe. Et il ne fut pas jusqu'à M. Jacques Namont, *sous l'affreux maillot du Bouffon*, pour faire une création saisissante, transformant ce jocrisse peintur*luré en un humble protecteur du* Prince — un être délicatement émouvant. *Le corps de ballet ?* Tirant un peu à hue et à dia, mais les yeux brillant de fierté pour *l'étoile sortie de ses rangs et l'ap*plaudissant d'un seul élan sur le plateau. *L'orchestre ?* Même hommage des musiciens dans la fosse, où nous avions l'illusion de voir se *dresser en contre-jour la silhouette* du cher Richard Blareau, la grande ombre disparue hier, qui, durant vingt ans, « *accompagna* » au pupitre la carrière de Claire Motte.

La veille et le lendemain de cette soirée lumineuse, « le Lac des cygne » avait été dansé sans *décors. Ce fut une autre occasion* d'admirer les dons d'adaptation des artistes du ballet, privés de repères ou *manœuvrant* en aveugle, brusquement éblouis par le passage *de la pénombre à la crudité* des projecteurs de la rampe. L'immense plateau dénudé jusqu'au « *lointain* », *qui ne manquait pas* de grandeur (voir le parti qu'on en a tiré dans « l'Or du Rhin » parut fort bien convenir au style magnifiquement dépouillé, au « legato », à l'expérience de la scène que possède Mlle Nanon Thibon, à présent l'étoile la plus ancienne *de par la date de promotion, ainsi* qu'à M. Patrice Bart, son partenaire. Démonstration moins offi*cielle mais tout aussi probante de* la bravoure des planches quand l'accessoire ou plutôt les accessoires *font défaut.*

OLIVIER MERLIN.

La tournée du Bolchoï

Tout commence comme un conte de fées : il était une fois un jeune « *quadrille* » *du corps de ballet* de l'Opéra qui s'enthousiasma pour la danse soviétique et décida d'aller se former à Moscou. Admise au Bolchoï, Véra Boccadoro suit alors les cours de l'institut chorégraphique Lunatcharsy. Elle en sort diplômée et commence à *régler des ballets. On la retrouve* en France en 1960, où elle revient comme assistante de Vladimir *Bourmeister, qui vient monter* « le Lac des cygnes » à Paris. En 1970, elle est admise comme stagiaire *puis chorégraphe* au Bolchoï, où elle a le privilège de régler en 1976 un ouvrage en deux actes, « Amour pour amour », pour le centenaire du fameux théâtre. Aujourd'hui, elle vient présenter ce ballet en France, au cours d'une tournée très attendue. Inaugurée à *la Maison des arts* de Créteil, elle se joue partout à bureaux fermés (1).

Véra Boccadoro possède le sens de l'humour et un goût prononcé pour la comédie musicale. Elle a *réglé à Moscou une adaptation* d'« Un Américain à Paris » (devenu « Un Français à Montmartre ») et de « My fair lady ». Dans « Amour pour amour », ins*piré de la comédie de Shakespeare* « Beaucoup de bruit pour rien », elle a élagué l'intrigue, gommé le *caractère complexe, souvent dé*plaisant, des personnages, pour ne garder qu'un jeu schématique de *pulsions* et de répulsions entre deux couples, Claudio et Héro, *Bénédict et Béatrice*, jeu que *vient* fausser le jaloux Don Juan avec le concours de ses domestiques.

L'intrigue convient fort *bien* à un ballet ; elle se noue, se dénoue, rebondit dans un mouvement vif *et continu. Les décors stylisés* — assez laids — de Nicolas Zolotariov, une musique à flonflons de Tikhon Khrennikov, *accentuent* le caractère d'opérette du spectacle.

Mais la chorégraphie ? On ne comprend pas très bien. On découvre une Véra Boccadoro figée dans *l'académisme le plus conventionnel*, le plus daté, sans rapport avec la légèreté du sujet, la gaieté du propos et la disponibilité même des danseurs. C'est un véritable festival du vocabulaire d'école qui est présenté. *Emphatique, doublé de nu*méros de « caractère », il nous ramène au moins trente ans en *arrière. Cimme si la chorégraphe*, arrivant à Moscou, avait fait table rase de tout son acquis, de toutes les *références à sa formation pari*sienne.

« Amour pour amour », aura au moins l'avantage de *faire décou*vrir au public toute une *généra*tion de jeunes danseurs particuliè*rement doués, comme Alexeï La*zarev, souple, naturel et capable d'aborder les techniques les plus *diverses, Nicolaï Fiodorov ou Elena* Tcherkasskaia. Si Tatiana Golikova, amincie, très en forme, affirme des dons de comédienne dans le rôle principal de Héro, son partenaire Alexandre Godounov, étoile montante du Bolchoï, déçoit. Assez falot et inexpressif dans le *rôle ambigu de Claudio, on* l'imagine plutôt dans « Giselle » et « le Lac des cygnes », où son élévation *et son élégance romantique* peuvent s'imposer.

MARCELLE MICHEL.

(1) Le 22 janvier à Besançon, le 23 à Annecy, le 24 à Thonon-les-Bains, le 26 à Avignon, les 27 et 28 à Cannes, les 30 et 31 à Lausanne.

■ La SACEM organise le mardi 30 janvier, à l'Auditorium Debussy-Ravel, rue du Général-Lanrezac, une soirée en l'honneur des poètes et écrivains membres de la société, sous la présidence effective de M. Léopold Sedar Senghor, président de la *République du Sénégal.*

Variétés

Claude François, en souvenirs

Pour son grand pèlerinage-souvenir au cimetière de Dannemois, le Cercle des amis (e)s de Claude François donnait « rendez-*vous à tous les fidèles admirateurs* et admiratrices de l'idole disparue tragiquement le dimanche 21 janvier 1979, à 10 heures, devant l'église d'Auteuil ».

*Le Cercle (CIAF) est interna*tional : d'ailleurs un Belge était venu. Le Cercle est provincial : une famille de fans arrivait exprès de Marseille. « *Si papa n'était pas là, il le regrettait bien, vous pensez, mais il avait hésité* », (le Chemin de fer n'est pas donné). Une jeune femme brune avait fait le voyage depuis Rennes, où elle est employée par une agence Air France ; deux autres, plantureuses jumelles engoncées dans des manteaux élimés, auraient « *tout sacrifié* » pour être là. Elles étaient lorraines. Le *Cercle est banlieusard* aussi. Le Cercle, pour finir, compte beaucoup de fans parisiens, de ceux qui faisaient le guet sur le trottoir du boulevard Exelmans, pour voir Cloclo sortir de chez lui. De ceux qui lui firent un enterrement « *encore plus magnifique que celui de Joséphine Baker* ». Donc pas seulement des Claudettes frileuses devant cette église du seizième arrondissement, mais des garçons, mais des couples taciturnes, avec enfants.

Le « *président* » *du Cercle* (neuf mille membres), un certain M. Robert Masson, avait prévu un énorme paquet d'affiches à l'effigie de Claude, qu'il a distribuées *dix par dix*, car les admirateurs (trices), n'étaient pas si nombreux que ça. *Il a fait entrer ce petit* monde dans l'église où se célébrait la messe dominicale.

En fait, l'office n'était pas du tout « spécial », tous en ont été déçus : « *Le curé n'a même pas dit un mot sur Claude, c'est trop fort. Si on avait su, on n'aurait rien mis dans l'enveloppe.* » Ces envloppes étaient distribuées pour l'offrande aux Chantiers du cardinal. Les amis de *Cloclo* s'en moquaient : en plus de leur cotisation au Cercle (40 F), ils avaient déjà déboursé 100 F pour cette journée du souvenir.

Les deux cars ont démarré vers 11 h. 30. A 12 h. 45, au fond de l'Essonne, deux gamines versaient des larmes sur la tombe en marbre noir. Et aussi une dame, qui les a promptement séchées pour prendre en photo toutes les fleurs et tous les ex-votos en procelaine (« *Claude, je ne t'oublierai jamais* »).

« *Cette fois-ci, il y a encore plus de beaux globes transparents* », a constaté la dame, qui est déjà venue dix fois. Elle montre le porte-cartes épais où elle *range ses photos de la* tombe. Mars 1978, août, la Toussaint..., *elle a daté les clichés.* « *Quand j'ai le cafard*, a-t-elle dit, *mes fils m'emmènent ici. Vous savez, du cimetière, Claude peut voir le toit du Moulin* » (sa maison). Le président, au côté de qui un photographe professionnel mitraillait au téléobjectif les fans le plus efficacement tristes, a entraîné le groupe « *On va au Moulin.* » Emoustillés, ils ont marché en troupeau. La neige avait un peu fondu autour de la sépulture.

La gardienne du Moulin n'a laissé entrer personne, pas même le président. Il fallait une autorisation écrite. « *Pourquoi déranger Mme François ?* » a conclu un petit gars, chauffagiste à Saint-Nazaire. A 14 heures, les cars *ont quitté* Dannemois *pour* Issy-les-Moulineaux, où, au triste Park Hôtel, *attendait un* « *buffet* campagnard ». Les fans fidèles ont vu des films sur Claude, ont dansé sur des chansons de Claude.

Ces fans-fidèles vont payer pour la statue grandeur nature de l'idole ; peut-être participeront-ils au prochain voyage, en Egypte, pays natal de l'« ami » (2 000 francs). Comme on le leur demande par circulaire, ils *continueront d'appeler les stations* de radio et de la télévision pour réclamer qu'on passe plus souvent les disques de Claude François. Un manutentionnaire a acheté à l'épicerie de Dannemois, transformée en débit de reliques, un buste de Cloclo : 150 francs. Il a déjà beaucoup de *souvenirs, et même un morceau* de « sa » chemise. Le Cercle doit lui *faire parvenir des posters en* relief. Il a envoyé son chèque, il y a plus d'un mois. Toujours rien. Il va peut-être s'inscrire à l'autre club, « Claude for ever »...

MATHILDE LA BARDONNIE.

MORT DU CHANTEUR DANOIS GUSTAV WINCKLER

*Le chanteur-compositeur-édi*teur de musique Gustav Winckler, *surnommé le* « *Bing Crosby du* Nord », qui a dominé durant ce dernier quart de siècle le monde danois des variétés, s'est tué samedi 20 janvier, au Jutland, au volant de sa Mercedes, qui a dérapé sur une route verglacée. *Il était âgé de cinquante-trois ans.*

Gustav Winckler, dont des millions de disques ont été vendus en Scandinavie et en Allemagne (en pleine époque du porno, un public fidèle persistait à raffoler de son style sentimental et sirupeux), *avait failli décrocher en* 1957 à Francfort le Grand Prix de l'eurovision. Il l'avait manqué de très peu, dit-on, pour avoir indisposé un membre catholique du jury en donnant un baiser trop prolongé à sa partenaire.

Né dans un quartier populaire de Copenhague, Gustav Winckler *avait d'abord exercé le métier* de son père, peintre en bâtiment, d'où son autre surnom de « peintre chantant ». Il y a quelques mois, il s'était signalé par de vives critiques contre la politique de la radio danoise, qu'il avait accusée *de saboter la musique* « *pop* » et l'avenir des jeunes de sa profession en supprimant notamment les hit-parades de la grille des programmes.

CAMILLE OLSEN.

■ Le film australien « Patrick », de Richard Franklin, a obtenu le grand prix du VIIe Festival international du film fantastique d'Avoriaz, qui s'est achevé le samedi 20 janvier. « Phantasm », de Don Coscarelli (Etats-Unis), a reçu le prix spécial du jury, et « Halloween », de John Carpenter (Etats-Unis), le prix de la critique. Une mention spéciale a été attribuée à « la Nuit, un rôdeur », de Jim Sharman (Australie) ; l'Antenne d'or a été décernée par Antenne 2 à « l'Invasion des profanateurs », de l'Américain Philip Kaufman, et à « Long Week-end », de Colin Eggleston.

■ Le Grand Prix de littérature fantastique, décerné le jeudi 18 janvier à Avoriaz à l'occasion du Festival cinématographique, a été attribué à James Herbert pour « The Surviver », adapté par Dominique Mois sous le titre « Celui qui survit » (collection « le Masque fantastique », aux Editions le Masque).







AVIS DE CONCOURS

Théâtre National de l'Opéra de Paris

Un concours est ouvert au Théâtre National de l'Opéra de Paris pour le recrutement d'un chef de chant attaché au Choral. Les épreuves auront lieu à l'Opéra le 22 février 1979 à partir de 14 heures.

Renseignements et inscriptions auprès de la Régie des Chœurs du Théâtre National de l'Opéra, 8, rue Scribe à PARIS (9e), tous les jours de 10 heures à 18 heures sauf dimanche. Tél. : 266-50-22, poste 378.

Un concours est ouvert au Théâtre National de l'Opéra de Paris pour le recrutement de TROIS choristes, dont deux seconds ténors et un mezzo-soprano.

Les épreuves éliminatoires se dérouleront le 26 février 1979 à partir de 9 h. 30 et les épreuves finales le même jour à 17 heures.

Renseignements et inscriptions auprès de la Régie des Chœurs du Théâtre National de l'Opéra, 8, rue Scribe à PARIS (9e), tous les jours de 10 heures à 18 heures sauf dimanche. Tél. : 266-50-22, poste 378.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.
Chaillot, 20 h. 30 : Bernard Haller.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : l'Embranchement de Mugby ; 18 h. 30 : Conversation - rencontre (défense du chant grégorien) ; 20 h. 30 : Revue parlée (le jardin des sciences).

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 20 h. 45 : Ulysse au pays des merveilles.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Petits pas et Crac, danse.
Essaïon, I, 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 20 h. 30 : Abraham et Samuel.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la *Leçon*.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : Chair chaude ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 15 : le Shaga. — II. 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : Di Giacomo, mime ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Nouveautés, 21 h. : la Petite Hutte.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Poche-Montparnasse, 21 h. 30 : le Premier.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était *la Belgique... une fois.*
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre.
Manuscrit, 20 h. 30 : Partez du pied gauche.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Petits-Pavés, 21 h. 15 : Ding, dingue, dongue ; 22 h. : J.-P. Réginal.
Le Plateau, 20 h. 30 : Tout simplement ; 22 h. : Good Day.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye, Baby ; 22 h. 30 : Poubelle Girl.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Les Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesle. — II, 20 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise. — II, 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanan ; 21 h. : L. Rocheman ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
Fanal, 21 h. 15 : le Président.

Lundi 22 janvier

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Bach).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : I Musici, sol. P. Carmirelli, piano (Albinoni, Vivaldi, Bach, Rossini, Stamitz).
Athénée, 21 h. : C. Berberian, soprano ; H. Lester, piano (de Monteverdi aux Beatles).
Lucernaire, 19 h. 30 : N. Villarino, piano (Ravel, Liszt, Villarino...) ; 21 h. : G. Pancracio, guitare (Fleury, Villa-Lobos, Sor, Gasser).
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : B. Balt, hautbois ; H. Crawford, *piano*.
Théâtre Essaïon, 21 h. : A. Kremski (musique d'Iran et du Tibet).
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Ensemble Yonin No-Kai.
Théâtre 13, 21 h. : M.-J. Brémond, piano ; C. Strohl, violon (Schubert, Ravel, Debussy).
Cité des Arts, 21 h. : I. Sodergren, piano ; K. Fujii, piano ; K. Muto, saxo (Dubois, Denisov, Ibert).
Eglise Saint-François-Xavier, 20 h. 30 : A. Pagenel, orgue (Grigny, Titelouze, Bach, Buxtehude...).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Michel de Villers, Dany Doriz.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : B. Vittet.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : D. Levaillant, P. Rigaux ; 22 h. 30 : la Veille.
Chapiteau des Halles, 21 h. : Bobby Few, Dave Durell.
Campagne-Première, 20 h. : Upsala.
Théâtre Oblique, 21 h. : H. Bourde, P. Lhoiry.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h., Cinéma et science-fiction : le Couple invisible, de N. McLeod ; 17 h., Le cinéma et le monde des industries : la Grève, de S. M. Eisenstein ; 19 h., Le cinéma et le chemin de fer : Désirs humains, de F. Lang ; 21 h. : Shockproof, de D. Sirk.

Les exclusivités

L'ADOPTION (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'ANGE GARDIEN *(Fr.) : Berlitz, 2e* (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-86-16) H. sp.
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
AVALANCHE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f : Paramount-Marivaux, 2e (742-90-90).
BAKO L'AUTRE RIVE (Fr.) : Styx, 5e (333-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BELFAGOR, LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45)
BLUE COLLAR (A., v.o) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES BRONZES *(Fr.) : Rex, 2e* (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Ternes, 17e (380-10-41).
CAP HORN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Espace-Gaîté, 14e (326-99-34).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
C'EST DINGUE, MAIS ON Y VA (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v.a.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : U G C - Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LE CRI DU SORCIER (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CYCLE (Iran., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES DENTS DE LA MER (A., v.o.) (2e partie) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). — V.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25) (sauf merc., sam., dim. apr.-midi).
L'ETE DE MES QUINZE ANS (Suéd., v.f.) (*) : Omnia, 2e (233-39-36), Balzac, 8e (359-52-70).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nation, 12e (343-04-67), Parnassien, 14e (329-83-11), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE AMERICAINE (It., v.f.) : Paramount City Triomphe, 8e (225-45-76), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES FILLES DU REGIMENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (246-66-44), Images, 18e (522-47-94).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Olympic, 14e (542-67-42)
LA GRANDE MENACE (Angl., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98).
GREASE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
INSIANG (Phil., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., *v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25)*. h. sp.
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : George-V, 8e *(225-41-46)* ; Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), h. sp. ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MOLIERE (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). *V.f.* : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
ON EFFACE TOUT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). - V.f : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Wepler, *18e (387-50-70)*.
PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e 508-11-69) ; *Mercury*, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Les Tourelles, 20e 636-51-98), h. sp.
PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
POT DE VIN (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA *(Fr.)* : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Calypso, 17e (754-10-68).
LE ROUGE DE CHINE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp. ; Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
RUE DE LA JOIE (Jap., v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
SANS FAMILLE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SIMONE DE BEAUVOIR (France) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SONATE D'AUTOMNE (Suède, v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suède, v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e *(322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e* (522-37-41).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).

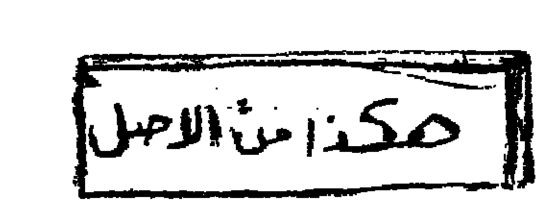
Les films nouveaux

AU NOM DU FUHRER, film belge de Lydia Chagoll : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT, film allemand de Werner Herzog (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e *(705-12-15)*; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
COMME DES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL, film français de Jean Schmidt : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
LES HEROS N'ONT PAS FROID AUX OREILLES, film français de Charles Nêmes : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LE CAVALEUR, film fr de P de Broca : Paramount-Marivaux 2e (742-83-90) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U. G. C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U G C -Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G. C - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e 539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FRISEE AUX LARDONS, film français d'Alain Jaspard : Capri, 2e (508-11-69) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Paramount-Orléans, 14e* (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LA JUNGLE PLATE, film hollandais de Johan Van der Keuken (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Action République, 11e (805-51-33) ;
GALACTICA, LA BATAILLE DE L'ESPACE, film américain de Richard A. Colla (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v f) : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

GRETA GARBO (v. o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : Grand Hôtel.
FEMMES A L'ECRAN (v.o.), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) : Touche pas la femme blanche.
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) : 14 h. 30, Chronique d'Anna Magdalena Bach ; *16 h., la Flûte enchantée.*
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS : Action République, 11e (805-51-33) : Nous les gosses.
TROIS PAS DE COTE : Le Seine, 5e (325-95-99). 19 h. : l'An 01 ; 20 h. : la Vie, t'en as qu'une ; 22 h. 15 : Bof.
HAS (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99). 14 h. 15 : Le manuscrit trouvé à Saragosse ; 16 h. 45 : la Clepsydre.
THRILLER (v o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), en alternance : Gum Shoe ; le Crime de l'Orient-Express ; Seule dans la nuit.
COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action *Ecoles, 5e (325-72-07)* : Tous en scène.
ANTHOLOGIE DU WESTERN (v.o). Olympic, 14e (542-67-42) : Un nommé Cable Hogue.
MARX BROTHERS *(v.o)*. Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o). I. : 13 h. 15 : la Fureur de vivre ; 15 h. 10 : Jérémiah Johnson ; 17 h. 15 : Nos plus belles années ; 19 h. 45 : Mort à Venise ; 21 h. 55 : Phantom of the Paradise ; The Song Remains the Same. — II, 12 h. 50 : Let it be ; 14 h. 20 : Frankenstein Junior ; 16 h. 40 : le Lauréat ; 18 h. : A l'est d'Eden ; 20 h. : Love ; 22 h. 15 : Délivrance.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.). 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 20 : Un tramway nommé Désir ; 18 h. 30 : The Rocky Horror Picture Show ; 20 h. : Salo ; 22 h. 10 : Chiens de paille.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) I : 14 h. : Lawrence d'Arabie ; 16 h. 05 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 30 : Cria Cuervos ; 20 h. 10 : Cabaret ; 22 h. 15 : l'Epouvantail. — II, 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. 10 : A bout de souffle ; 18 h. : Taxi Driver.
CINQ FILMS A VOIR OU A REVOIR (v. o.), Acacias, 17e (754-97-83). 14 h. : The Missouri Breaks ; 16 h. : Nous sommes tous des voleurs ; 18 h. : Un dimanche comme les autres ; 20 h. : Portier de nuit ; 22 h. : The Rocky Horror Picture Show.

Les Allema[...]



RADIO-TÉLÉVISION

Les Allemands et « Holocauste »

C'est pour ce soir. Ce lundi 22 janvier, le monde aura en effet les yeux tournés vers l'Allemagne, l'Allemagne confrontée à la page la plus atroce, la plus honteuse de son histoire : l'holocauste du peuple juif, tel que l'a évoqué déjà, à l'intention de cent vingt millions d'Américains, le grand feuilleton hollywoodien que nous verrons nous-mêmes, après la Grande-Bretagne, après Israël, le mois prochain.

En fait, le compte à rebours a commencé depuis plus de dix jours, par la programmation outre-Rhin de deux grands documentaires consacrés, l'un à l'histoire de l'antisémitisme en Allemagne et en Autriche avant 1933, l'autre — excellent, nous l'avons vu — à la solution finale telle que l'évoquent, la réalité confirmant la fiction, la série américaine et les documents conservés dans les archives internationales. Ce n'est qu'un commencement. Il y aura d'autres émissions de ce genre prochainement.

Dans la nuit de vendredi à samedi dernier, au lendemain de cette projection, double attentat attribué à des groupes extrémistes de droite contre des émetteurs, en Rhénanie et en Westphalie. Le matin même, dans cette brasserie munichoise où nous étions en train de déjeuner, la serveuse, qui refusait une table yougoslave et s'entendait traiter de nazie, soupirait à notre intention : *« Cela va durer jusqu'à quand ? »*

Ce climat tendu, explosif, explique l'énorme effort d'information déployé par les chaînes de télévision et les différents instituts d'études politiques et historiques en vue d'apprendre ou de rappeler aux Allemands ce qu'ils ignorent ou préfèrent oublier. Quand la station de Cologne, encouragée en cela par l'état-major de la S.P.D., a acheté dès avril dernier, pour une somme record de 1 200 000 marks, ce feuilleton dans l'intention de le diffuser sur la première chaîne, les autres stations régionales se sont montrées très réticentes, très divisées. Il a fallu des mois de pourparlers pour en arriver à la solution finalement adoptée : doublés en allemand, les quatre épisodes seraient programmés simultanément par toutes les chaînes régionales et suivis de débats publics style « Dossiers de l'écran » entre experts et téléspectateurs.

Herr Dietmar Ebert, de la Bayerische Rundfunk, à qui je demandais les raisons du peu d'empressement témoigné par ses collègues à diffuser *Holocauste* — ils ont fini par s'y résigner — évoquait le caractère grossièrement racoleur à leur yeux et simplificateur de ce *soap opera* destiné à une très vaste et très fruste audience. Fils de résistant au nazisme, lui-même se réjouissait au contraire de voir que la station de Munich s'était enfin ravisée.

A Hambourg, en revanche, l'un des responsables de la Nord Deutscher Rundfunk ne cachait pas son hostilité à cette diffusion. Il lui avait bien fallu s'y rallier, faute de passer pour un censeur : *« Reste que la plupart des gens trop contents diront, vous verrez, que c'est du roman ou du ciné. Au demeurant, nous avons passé sur nos antennes assez de « documentaires » d'excellente qualité sur cet aspect particulièrement abominable du IIIe Reich pour n'avoir de leçon à recevoir de personne. »*

Si vous rapportez ces propos à Cologne, on vous rira au nez : *« La République fédérale d'Allemagne n'a jamais osé produire une œuvre de cette ampleur et de cette importance »*, me disait, non sans humour, Peter Märthesheimer. *« Les meurtriers de ces six millions de juifs, il se trouve que c'est nous. Et, depuis une dizaine d'années, lassitude, manque de courage ou de lucidité, on a été très discret sur ce sujet à la télévision. »*

Les nombreux articles et les déclarations à la presse des personnalités, écrivains, présentateurs de télévision, historiens, sociologues ou rabbins, alignent les mêmes arguments pour ou contre le fait de soulever l'émotion du public au lieu d'en appeler à sa raison. Remarquablement bien faites, des brochures distribuées à travers tout le pays — 150 000 pour la seule région de Hambourg — offrent aux professeurs et aux maîtres d'école un dossier très complet avec films, diapositives et livres à l'appui sur tous les aspects, même les plus insupportables, de la solution finale : ce qu'*Holocauste* ne dit pas, description d'Auschwitz, témoignages de rescapés, affiches, proclamations de Heydrich et discours de Hitler annonçant ou prônant l'extermination du peuple juif.

Les sondages entrepris avant, pendant et après la projection d'*Holocauste* trancheront la question de savoir si ses partisans avaient tort ou raison de tabler sur l'intelligence du cœur du peuple allemand.

CLAUDE SARRAUTE.

● *M. Alain Manevy*, chef du service de politique étrangère de France-Inter, remplace, depuis le 15 janvier, M. Bernard Nicod à la direction du journal de France-Culture. M. Edouard Sablier, conseiller diplomatique de Radio-France, devient chef du service de politique étrangère de France-Inter, M. Ralph Pinto conservant ses fonctions d'adjoint.

● *La F.T.I.A.A.C.-C.F.D.T.* (Fédération des travailleurs de l'information, de l'audio-visuel et de l'action culturelle) fait savoir que la direction de Sud-Radio a ramené de trente-huit à douze le nombre des licenciements envisagés à Toulouse et qu'elle s'est engagée à « poursuivre ses recherches » afin de reclasser les douze travailleurs licenciés. Ces résultats, jugés « acceptables », *« mettent un terme à la phase conflictuelle ouverte à l'appel de la C.F.D.T. »*.

● *Radio-Caroline*, la plus ancienne des radios pirates britanniques, a dû interrompre ses émissions samedi 20 janvier, le vieux cargo à partir duquel elle émet depuis 1964 étant menacé de naufrage. Les cinq occupants du navire ont été évacués par un bateau de sauvetage.

— VU —

L'AFFAIRE PEIPER
Enquête sur un citoyen très suspect

Dans la nuit du 13 au 14 juillet 1976, la maison qu'habitait depuis deux ans à Traves, en Haute-Saône, Joachim Peiper, ancien compagnon de Himmler, est détruite par le feu. Au petit matin, on retrouve un corps calciné, impossible à identifier.

Quelques mois auparavant, l'Humanité *a révélé le passé de Joachim Peiper, tenu pour responsable du massacre de plusieurs dizaines de personnes à Malmédy (Belgique) et à Boves (Italie), condamné à mort par les Américains à la libération pour la première de ces deux tueries (il fut acquitté pour l'autre), gracié et libéré en 1956.*

Un groupe de résistants a-t-il voulu chasser l'ancien officier SS, qui, surpris par l'incendie, n'aurait pas eu le temps de s'enfuir ? C'est la version officielle. L'écrivain Georges Arnaud, qui a refait l'enquête avec le réalisateur Roger Kahane (« l'Affaire Peiper »), dimanche soir sur Antenne 2), n'est pas convaincu par cette explication. Son hypothèse à lui, déjà exposée dans un livre, c'est que Peiper a manigancé toute cette mise en scène pour « disparaître » en se faisant passer pour mort. Le corps ne serait donc pas le sien, mais « la confrérie des gens bien » se serait ingéniée, selon Georges Arnaud, à laisser croire le contraire. Pour permettre à Peiper, suppose-t-on, de partir vivre en paix ailleurs.

Que l'on soit ou non convaincu par cette démonstration (expurgée par la direction d'Antenne 2 — le Monde *du 19 janvier), que l'on soit ou non indigné par l'impunité dont jouissait, après onze ans de prison seulement, un criminel de guerre, il faut rendre hommage au travail accompli par Georges Arnaud et Roger Kahane. Il est rare que la télévision française propose des reportages de ce type, en forme d'investigations judiciaires, qui passent au crible les indices retenus par les enquêteurs, qui interrogent sans complaisance témoins et experts, qui relèvent les contradictions entre les déclarations, qui posent enfin des questions troublantes.*

Cette affaire, cependant, comme l'indiquent les auteurs, est « plus qu'un fait divers » et, au-delà de l'intrigue policière, c'est l'analyse du nazisme, de ce qu'il fut jadis et de ce qu'il représente encore, qui donne au film sa valeur. Georges Arnaud et Roger Kahane se sont rendus en Belgique et en Italie sur les lieux des crimes commis il y a trente-cinq ans, ils sont allés en Allemagne où ils ont rencontré les proches de Peiper ; ils montrent aussi des images de son procès. Ces documents, ces interviews, dessinent le portrait d'un homme et, à travers lui, d'un système dont il fut le servant, non la victime.

La télévision française ne fera pas Holocauste. *Le feuilleton à l'américaine n'est pas son genre. Elle y viendra peut-être. En attendant, des documentaires comme celui-là contribuent efficacement à la nécessaire relecture de l'histoire.*

THOMAS FERENCZI.

PRESSE

Une lettre de M. Winkler
directeur de « France-Soir »

M. Paul Winkler, directeur général de France-Soir, *nous écrit :*

Le « Point de vue » de Jack Lang que *le Monde* a publié dans son numéro daté du 19 janvier prend à parti *France-Soir* avec tant de hargne et de mauvaise foi que je ne peux laisser sans réponse une telle diatribe.

Qu'est-ce qui l'autorise à affirmer que « rien ne ressemble plus à la *Pravda* que *France-Soir* » ? Et M. Lang serait-il la seule personnalité politique à Paris à ignorer que je détermine seul, en toute indépendance vis-à-vis des autres actionnaires, la ligne rédactionnelle de mon journal, sans que quiconque influe sur am direction ? En tout cas, chercher à associer *France-Soir* à une tentative de « restauration vychiste » comme le fait M. Lang est une triste calomnie que je repousse avec indignation.

Au passage, M. Lang rend à juste titre hommage à un précédent directeur de *France-Soir*, Henri Amouroux. Mais c'est pour insinuer que la direction actuelle de *France-Soir* l'a chassé de son poste. C'est entièrement faux. Henri Amouroux est mon ami et il sait que les colonnes du journal lui sont toujours ouvertes. De toute façon, M. Lang construit là un saisissant raccourci. Il écrit : « A la porte, Henri Amouroux, directeur éclairé de *France-Soir.* » Or M. Amouroux a quitté *France-Soir* à la suite d'un désaccord qui l'opposait aux propriétaires du journal de l'époque, et cela plus d'un an avant mon arrivée à *France-Soir* en juillet 1976.

Si *France-Soir* ressemble à la *Pravda*, écrit M. Lang, c'est que banni». J'aurais donc fait de « tout propos dissident y est *France-Soir* un journal ne véhiculant qu'une seule ligne d'opinion et fermé à l'opposition. La seule lecture de notre journal suffit à rétablir la vérité. Puisque M. Lang exerce de hautes responsabilités au parti socialiste, il ne lui aura pas échappé que depuis deux ans et demi, sous ma direction, *France-Soir* a publié de nombreuses et importantes interviews exclusives des dirigeants du P.S., notamment de MM. Mitterrand, Mauroy, Sarre et, tout récemment, de M. Rocard, auquel nous avons consacré deux pages. Nous avons également publié, à leur demande, des « tribunes » d'Yvette Roudy, et encore mercredi dernier de Pierre Beregovoy, tous deux secrétaires nationaux du P.S. et proches de M. Mitterrand. Peut-être M. Lang regrette-t-il précisément que nous ayons donné la parole à tant de dirigeants socialistes qui ne sont pas tous de sa tendance ?

En outre, *France-Soir* rend compte jour après jour des activités du P.S. Le 2 novembre dernier, nous avons exposé les projets de M. Lang quant à l'organisation de la campagne du P.S. en vue des élections européennes, et l'article contient les propres propos que M. Lang a tenus à notre collaborateur. Ces articles montrent assez clairement que *France-Soir* donne aux responsables du P.S., comme aux leaders des autres partis politiques, toute liberté de s'exprimer et de faire connaître leur position.

Il est vrai qu'en tant que directeur du journal, je n'interdis pas aux différents éditorialistes de *France-Soir* d'exprimer des idées et des opinions qui ne sont pas toujours favorables au parti socialiste, pas plus d'ailleurs qu'aux partis de la majorité.

Tel est donc le portrait de la prétendue *Pravda* française dans laquelle il faut toute l'imagination enflammée de M. Lang pour retrouver des traits du modèle soviétique.

Si le style d'attaque de M. Lang devait se généraliser dans la presse française, cela serait le signe d'une triste déchéance des mœurs journalistiques, et j'espère vraiment que nous n'assisterons pas à un tel spectacle.

● *La messe annuelle de la presse*, présidée par le cardinal Marty qui prononcera l'homélie, sera concélébrée par NN.SS. Badré, président de la commission épiscopale de l'opinion publique, et Poupard, recteur de l'Institut catholique, le mercredi 24 janvier à 17 heures, en l'église des Carmes, 70, rue de Vaugirard, à Paris-6e.

LUNDI 22 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal ;

20 h. 35, FILM : CIRCONSTANCES ATTENUANTES, de J. Boyer (1939), avec M. Simon, Arletty, Dorville, Andrex, G. Lannes, Marie-José, M. Parély. (N. Rediffusion.)

Un procureur de la République et sa femme échouent, incognito, dans une auberge fréquentée par des gens du milieu. Depuis quarante ans, un succès de rire, pour le dialogue boulevardier et argotique, et pour d'irremplaçables acteurs.

22 h., Portrait : Arletty.

Il y a toujours quelque chose d'émouvant à interroger les vieilles personnes quand celles-là n'éprouvent pas d'aigreur au sujet de leurs ans. Avec gaîté et enthousiasme, la grande comédienne Arletty raconte ses souvenirs.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (N. Peyrac) ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Variétés : Paroles et musique.

Avec M. Leforestier, M. Jonasz, A. Chamfort, Stone, F. Hardy.

21 h. 40, Magazine : Question de temps (les catholiques du Nouveau Monde)

A l'occasion de la troisième conférence générale de l'épiscopat sud-américain et du voyage du pape Jean Paul II au Mexique, reportages sur l'Église d'Amérique latine.

22 h. 40, Série : Par elles-mêmes (Anne-Marie Croslais, agricultrice).

Portrait sensible et vif d'une jeune agricultrice près de Lamballe.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Octave Mannoni ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : FRENCH CONNECTION, de W. Friedkin (1971), avec G. Hackman, F. Rey, R. Schneider, T. Lo Bianco, M. Bozzuffi, F. de Pasquale.

Deux inspecteurs de la brigade des stupéfiants de New-York démantèlent, au prix de mille difficultés, un réseau de drogue à filière française. Inspiré d'une affaire authentique, un film d'action spectaculaire dont la mise en scène ne dédaigne pas le coup de poing à l'estomac.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : Intro-verso (Ligeti, Cage, Kagel, Risset, Zappa) ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Melissa », de B. Galand ; 14 h. 47, Centre de gravité : patrimoine culturel et développement industriel ; 16 h. 50, Libre appel : Faut-il installer un nouveau musée pour la musique à La Villette ? ; 17 h. 32, Richard Wagner au miroir de ses héros ;

18 h. 30, Feuilleton : « les Aventures de Tchitchikov », d'après Gogol ; 19 h. 25, Présence des arts : un Japonais à Paris, Domoto ;

20 h., La radio suisse romande présente : « Une mesure pour rien », de B. Falciola ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : l'odyssée de la conscience déchirée ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : banlieues.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Les grandes voix ;

20 h. 30, En direct de Bruxelles... « Concerto grosso en fa majeur n° 4, ouverture » (Haendel), « Concerto en sol mineur n° 2 » (Vivaldi), « Concerto grosso en si majeur n° 2 » (Haendel), « Concerto en ré mineur pour deux violons et basse continue » (J.-S. Bach), « Suite pour orchestre n° 1 en ut majeur » (J.-S. Bach), par l'ensemble La Petite Bande, dir. S. Kuijken ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., « Claudio Abbado ».

1 h., Douces musiques.

MARDI 23 JANVIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal ;

20 h. 35, Série : Commissaire Moulin (Fausses notes), réal. Jean Kerchbron, avec Y. Rénier, O. Georges-Picot, F. Maistre, Y. Le Poulain.

Suicide ou crime ? Alerté par la fille de la victime, le commissaire Moulin enquête. Le suspect meurt à son tour : crime ou suicide ?

22 h., Documentaire : Le fer de lance, de F. Warin.

Quel serait le rôle des blindés en cas de conflit, à l'heure du nucléaire ?

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui madame (Cinq vœux pour 1979) ; 15 h., Formation continue ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Djerrahi ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Daniel Guichard) ; 20 h., Journal ;

20 h. 40, Les dossiers de l'écran. Document : La question royale, de C. Mesnil (1975).

Après la défaite de l'armée belge, en mai 1940, et l'invasion allemande, le roi Léopold III refuse de quitter le pays. En 1945, les socialistes et les libéraux obtiendront son départ, puis, en 1951, son abdication.

Vers 22 h., Débat : L'affaire Léopold III divise la Belgique.

Avec MM. J. Willequet, R. Devleeshouwer, professeurs à l'université de Bruxelles ; L. Schepers, historien, spécialiste flamand de la « question royale » ; G.-H. Dumont, professeur d'économie politique à l'Institut des hautes études commerciales ; J. Gérard-Libois, directeur général du Centre de recherche et d'information socio-politique ; J. Gotovitch, assistant à l'université de Bruxelles.

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : l'Église catholique ; 19 h. 20, Émissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LES TROIS MOUSQUETAIRES, de G. Sidney (1948), avec G. Kelly, L. Turner, J. Allyson, Van Heflin, A. Lansbury, F. Margan, V. Price.

D'Artagnan et ses amis mousquetaires sauvent la reine de France du déshonneur, déjouent les plans du cardinal de Richelieu et de son espionne Milady. Le roman de Dumas revu par Hollywood. Un entrain endiablé dans les scènes de duels et de combats, Gene Kelly digne de Douglas Fairbanks.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-M. Michalena (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'homme préhistorique n'est pas un béotien : la paléométallurgie ; à 8 h. 32, Le mouvement Cobra : Asger Jorn ; à 8 h. 50, La tour abolie : La rivière enfoncée ; 9 h. 7, La matinée des autres : Promenade dans le « Deep south » américain ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... G. de Diesbach : « Necker ou la faillite de la vertu » ; 11 h. 2, Richard Wagner au miroir de ses héros (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Winterspelt, la guerre immobile. Octobre 1944 », d'A. Andersch ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel : Peut-on produire de l'énergie à partir de l'exploitation des végétaux ? » ;

18 h. 30, Feuilleton : « Les aventures de Tchitchikov », d'après Gogol ; 19 h. 25, Sciences : La télématique ;

20 h., Dialogues avec... P. Debray-Ritzen et S. Lang-Willar : Des enfants et des hommes ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : banlieues.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Mendelssohn ; 12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : Les fous chantants ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h. 15, Musique en plume : Boieldieu, Chopin, Liadov ; 14 h. 30, Radio scolaire ; 15 h., Musique-France-Plus : Schubert, Ravel, Poulenc ; 16 h. 30, Musiques rares : Harris ; 17 h., Connections et confrontations ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Royaume de la musique ;

20 h. 30, Concert donné au Grand Auditorium de la Maison de Radio-France : « Sapho » (Gounod), par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. S. Cambreling, avec V. Cortez, E. Lublin, A. Vanzo, F. Vassar ; 23 h., Ouvert la nuit : « Claudio Abbado » ; 1 h., Jazz-pastel : Keith Jarrett.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

Groupe International Français recherche pour sa Filiale

au NIGÉRIA

dans le cadre de son activité distribution et entretien de VEHICULES AUTOMOBILES VL-PL (C.A. 1 200 millions FF - Effectifs 2 600)

Directeur de son activité Pièces détachées Automobiles

- — 30 ans minimum.
- — Diplômé études supérieures.
- — Expérience de plusieurs années comme commercial et gestionnaire dans le domaine de la pièce de rechange.
- — Langues anglaise et française indispensables.
- — Connaissance préalable de l'Afrique appréciée.

Rémunération élevée et tous avantages liés au statut d'expatrié.

Adresser candidature manuscrite + C.V. détaillé et photo à n° 94.617 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

Ingenieurbüro für technische und naturwissenschaftliche Uebersetzungen in Stuttgart

sucht

Ingenieure, Physiker, Chemiker oder Elektrotechniker/Elektroniker als

TECHNISCHE UBERSETZER

in Dauerstellung, ausgezeichnetes Arbeitsklima, gute Verdienstmöglichkeiten.
Gute Deutschkenntnisse sind Voraussetzung.

Angebote an Dr. Wolf-Dieter Haehl, Birkenwaldstrasse 118 - D 7000 Stuttgart 1, B.R.D.

CADRES ALGÉRIENS

Vous êtes

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR

dans l'une des spécialités suivantes :

MECANIQUE D'USINAGE, MECANIQUE APPLIQUEE, MECANIQUE AUTO, CONSTRUCTION METALLIQUE, METALLURGIE, INSTRUMENTATION, ELECTRONIQUE, ELECTRICITE, ELECTROMECANIQUE, INFORMATIQUE/GESTION STOCKS, BUREAU D'ETUDES, HYGIENE ET SECURITE.

La SONATRACH B.C.L.

(Base Centrale Logistique de BLIDA) vous propose un contrat de recrutement.

Lieu de travail : BLIDA (50 km d'ALGER)

REMUNERATION INTERESSANTE
POSTE DE RESPONSABILITE
NOMBREUX AVANTAGES
SITUATION D'AVENIR - LOGEMENT ASSURE.

Si cette offre vous intéresse écrivez ou présentez-vous aux services de l'ONAMO,
9, rue Guénot - 75011 Paris - Tél. 371-88-13.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉTUDES ET CONSEIL

recherche

POUR MISSION DE LONGUE DUREE

en Afrique Noire

JEUNE MEDECIN

- — Ayant des compétences en économie.
- — Devant occuper poste d'expert auprès du ministre de la Santé.

Adresser C.V., photo et prétentions à REGIE-PRESSE, n° T. 010.714 M., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

E. C. L. Sélection

recherche pour
LA FILIALE ALLEMANDE D'UNE IMPORTANTE SOCIETE PETROLIERE

UN RESPONSABLE DES ETUDES

Qui prendra en charge :

- l'organisation et le contrôle des études,
- le suivi des nouveaux projets,
- la méthodologie.

De formation supérieure, il aura une expérience de plusieurs années dans un poste analogue.

La langue allemande parlée est nécessaire.

Lieu de travail : DUSSELDORF.

Envoyer curriculum vitæ détaillé en précisant la date de disponibilité à :



ETUDES CONSEIL LOGICIEL
55, rue Hermel - 75018 PARIS

TRAVAUX ROUTIERS

gestion matériel

MAROC

Un important Groupe national de travaux routiers recherche pour sa filiale marocaine, dont l'activité s'étend sur l'ensemble du Maroc (génie civil et routes), un Responsable du Matériel. Comme Adjoint au Directeur de Filiale, et après une formation initiale en liaison avec le responsable actuel qui envisage sa retraite, il aura la responsabilité complète de la direction et de la gestion d'un parc important (400 matériels) ainsi que la supervision d'un effectif de 80 personnes. Son rôle sera de mettre en place les structures de fonctionnement matériel (système et procédures de gestion), d'organiser les ateliers et d'assurer la maintenance et dépannage des matériels sur chantiers. Ce poste, basé à Casablanca, conviendrait à un Ingénieur (AM, ESME, TP...), âgé d'au moins 30 ans, désireux de s'expatrier, ayant 3 ans d'expérience professionnelle dans la gestion de parc acquise si possible dans les travaux publics ou routiers. Aux conditions d'expatriation habituelles, s'ajoute une rémunération de l'ordre de F 130 000 essentiellement fonction de la personnalité du candidat.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 10.1-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

Berkel

Van Berkel's Patent is a leading manufacturer of electronic weighing- and labelling equipment, as well as slicers and cooling equipment, operating worldwide.

Within a productgroup-organization the Research & Development department is responsible for all basic- and product development. R & D activities are carried out in a project oriented organization.

For our central R&D department at Leidschendam, a suburb of The Hague, Netherlands, we are looking for highly qualified

project managers R&D

who will report directly to the Managing Director R&D. For each Product Group we need a Project Manager within R&D to assume the design responsibility.

The Project Managers will cooperate with the R&D Department Heads, who are on the same level.

A background in mechanical or electronics engineering, several years of successful experience in a similar branch of industry and fluency in the English language *are required.*

Candidates must be able to successfully coordinate design efforts in several countries.

Please send your application with full details to the Managing Director, Berkel R&D, P.O. Box 20, 2260 AA Leidschendam, Netherlands. Interviews can be held at one of our local plants.



cherche

RESPONSABLE VENTE EXPORT PRODUITS GRAND PUBLIC

pour l'AFRIQUE

Sa responsabilité sera de concevoir et mettre en place une stratégie pour la pénétration du marché africain y compris la création d'un réseau de distributeurs.

Pour maîtriser ce poste, il est nécessaire :

- d'avoir une expérience dans la vente de produits Grand Public si possible montres et calculatrices électroniques,
- d'avoir une connaissance du marché africain y compris le Maghreb,
- d'être diplômé ingénieur électronicien ou d'une grande école commerciale et de pratiquer couramment l'anglais et le français.

Ce poste est basé à NICE mais nécessitera des déplacements fréquents à l'étranger.



Ecrire avec C.V., photo, prétentions, salaire, date de disponibilité sous référence TIED/1.79/003 à Madame LE GUET
T.I.F. - Boîte Postale 5
06270 Villeneuve-Louvet
Tél. : (93) 20.01.01

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

IMPTE SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE

recrute

TECHNICIEN

pour assurer intégration et essais d'un ensemble de matériels (MITRA 15) en usine (près de Paris Sud) et installation sur site avec séjour de 6 mois dans le pays :

IRAK

Grandes facilités de vie sur place.
Expérience exigée de 2 à 3 ans du matériel.

Adresser C.V. détaillé, prétent. et délai de disponibilité, n° 94.584 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr. Réponse rapide assurée.

Important bureau d'études, Paris exerçant une activité d'assistance technique auprès des pays en développement recherche un

INGÉNIEUR ROUTIER

diplômé, âgé d'au m. 28 ans. Ayant une première exp. professionnelle *dans le domaine* des études urbaines. Cet ingénieur s'intégrera dans une équipe au sein de laquelle il devra faire autorité pour ce qui concerne sa spécialité. Le lieu d'affectation se situe dans la capitale d'un pays du bassin méditerranéen. Le séjour prévu, qu'il est préférable d'envisager en célibataire, est assorti des avantages liés à l'expatriation. Merci de prendre contact en écrivant (joindre C.V. et indiquer rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la réf. 12 289 à : MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

recrute
pr ses besoins en Afr. du Nord

EXPERTS EN TÉLÉCOMMUNICATION

expér. min. 6 a., avec haute conn. en téléphonie. Exp. dans le switching souhait.e. Not. de trans. par câble et rad. exigées.

Adresser C.V. avec contact téléphonique à Digital Resources Corporation 2411 Fountainview, suite 110, Houston Texas 77057.

ENSEIGNANTS POUR LE MAROC

LE MAROC recrute pour la rentrée scolaire et universitaire 1979/1980 un important effectif d'ENSEIGNANTS pour les :

- — *Etablissements d'enseignement supérieur ;*
- — *Etablissements de formation des professeurs ;*
- — *Classes de second cycle des lycées.*

dans les disciplines suivantes : Lettres françaises, Psychopédagogie, Mathématiques, Physique Chimie, Sciences Naturelles, fabrication mécanique, électrotechnique.

Les *candidats* retenus bénéficieront des avantages prévus par la Convention de Coopération Culturelle Franco-Marocaine.

Les demandes de dossiers doivent être accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et adressées :

- — Pour les enseignants relevant du Ministère des Universités : 61, rue Dutot, 75015 PARIS (D.A.P.E.T.).
- — Pour les enseignants relevant du Ministère de l'Education : 34, rue de Chateaudun, 75009 PARIS (BUREAU DPE. 9).
- — Pour les autres candidats (Maîtres auxiliaires ou non) : Sous-Direction de l'Enseignement en Coopération, 34, rue La Pérouse, 75016 PARIS.
- — Pour les candidats volontaires du Service National Actif : 57, boulevard des Invalides, 75007 PARIS (Bureau du Service National Commun).

Une copie du curriculum vitae devra être adressée à l'Ambassade du Maroc à Paris — Service Culturel — au plut tôt.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser soit à l'Ambassade du Maroc : 5, rue Le Tasse, 75016 PARIS, Service Culturel ; soit à l'une des adresses précitées.

Importante Société Privée au NIGER

recherche

CHEF COMPTABLE

assurant comptabilité générale, gestion, fiscalité, etc.
Age minimum 30 ans, expérience 5 ans.

AVANTAGE OUTRE-MER

(2 mois congés annuels + voyage famille payé).
Adresser curriculum vitae + photo.
Ecrire n° 8.920 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

MANAGER EXPORT ADMINISTRATION

Division of a major american cosmetics company with an enviable growth record, whose products are sold in over 100 countries, is seeking to fill a key position in its Paris based headquarters.

The successful candidate will be responsible for coordinating production and shipping schedules of finished goods to off-shore distributors serving eastern european, middle eastern and african nations. Requires three to five years related export experience with a college or university degree preferred. Fluency in french and english is essential.

Interested candidates are invited to submit a C.V., in confidence, including a photograph, salary history and requirements to :

DANIELLE HADJADJ
21, rue Boissière, 75116 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e).

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial, MONDEMPLOIS (Serv. M 82), 14, r. Clauzel, Paris (9e).



emplois régionaux

centre distributeur E. LECLERC 9/49

B.P. 19
ST-Hilaire-St-Florent
49416 SAUMUR CEDEX

Pour son futur Hypermarché de SAUMUR

recrute

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF

UN RESPONSABLE BAZAR - ÉLECTROMÉNAGER - RADIO - TÉLÉ

UN RESPONSABLE FRUITS ET LÉGUMES

UN CHEF PATISSIER

UN RESPONSABLE TEXTILE-NOUVEAUTÉS

NOUS EXIGEONS :
Une bonne Connaissance du Métier
Une bonne Organisation
Le sens du Commandement
La Responsabilité des stocks et des commandes

Ces postes conviennent à des personnes jeunes, dynamiques, ayant plusieurs années d'expérience dans la grande distribution.

NOUS PROPOSONS :
Une grande liberté d'action
Une situation stable au sein d'une entreprise solide et en pleine expansion.

Envoyer curriculum vitae manuscrit avec photo et prétentions à M. PORCHE.
Discrétion assurée.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Groupe Français
constructions mécaniques

C.A. 600 millions - Effectif 3000 personnes
recherche pour une de ses nouvelles filiales située à ALENÇON
(C.A. 80 millions - Effectif 500 personnes)

responsable comptabilité-gestion

Avec l'appui de la Direction Administrative et Financière du Groupe, il aura pour mission :
– d'assurer et animer les travaux de comptabilité générale et analytique (jusqu'aux comptes d'exploitation);
– de gérer la trésorerie;
– de contribuer à la mise en place d'un contrôle de gestion au niveau de l'unité industrielle.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant 32 ans minimum, possédant au moins le DECS et pouvant justifier d'une solide expérience de la comptabilité en milieu industriel.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1646 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris



DIRECTEUR DE MAGASIN

nord de la france

Ce cadre aura la responsabilité de :

- La bonne organisation d'une Grande Surface de Vente spécialisée dans les produits *TELEVISION, ELECTRO-MENAGER, HIFI.*
- Des relations et de l'accueil clientèle.
- La réalisation et du développement d'un chiffre d'affaires important.
- La direction et l'animation d'une équipe de vente, administrative et technique, de qualité.

Le poste intéressera fortement un cadre de valeur, de formation générale *supérieure, disposant d'une expérience commerciale, ayant le goût, le sens* et l'esprit du commerce moderne.

Ecrire à Monsieur Jacques PLANCHOT
Société DARTY NORD PAS-DE-CALAIS
Centre Commercial d'Englos - 59320 HAUBOURDIN

FUTURS PATRONS

Votre diplôme a de 8 à 12 ans.
Il se bonifie certes ...
Mais l'opportunité d'exalter votre talent tarde à se présenter.

On construit de plus en plus de Maisons Individuelles.

Nous sommes le troisième constructeur français présent dans 55 départements.
Il nous en reste 40 à conquérir.

En 78: 3020 maisons vendues - C.A. 410 M.

Prévisions 79 : 3500 ventes - C.A. 520 M.

Nous sommes des industriels, (900 ouvriers construisent nos maisons). Nous recherchons des Entrepreneurs, pleinement responsables et décideurs. Dans leur secteur, ils auront à développer l'implantation, vendre, construire, faire du profit.

Bruno-Petit *42, rue d'Arthelon 92190 MEUDON*

Importante Société Sud-Ouest

recherche

UN INGÉNIEUR SYSTÈMES

Diplômé d'une école d'électricité (ESE - ENSE TOULOUSE - ENSEE GRENOBLE) ou Universitaire, titulaire d'une maîtrise ayant suivi une option du type : automatique, traitement de données et instrumentation informatique, traitement des signaux, électronique avancée.
Justifiant d'une expérience professionnelle de 1 à 2 ans comme utilisateur de systèmes.
Libéré des obligations militaires. Apte à l'expatriation dans le cadre du développement de carrière.

Ecrire avec C.V., photo et prétention n° 94.594 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01, qui transmettra.

MARSEILLE
ÉTABLISSEMENT FINANCIER RÉGIONAL
lié à un réseau d'intérêt public
EN PLEINE EXPANSION

RECHERCHE

UN CHEF DE PRODUIT

Chargé :

— du développement publicitaire de produits financiers existants ;
— du lancement de nouveaux produits financiers (expérience dans le domaine de l'assurance-vie appréciée).

UN ANIMATEUR DE VENDEURS

Chargé :

— d'assurer le suivi de la documentation existante ;
— de mettre au point une documentation pédagogique ;
— d'établir et de suivre des programmes de formation.

CES POSTES EXIGENT :

— Un contact facile
— Une capacité à innover de manière ordonnée
— Une forte capacité à travailler en équipe
— *Deux ou trois années d'expérience*
— De bonnes connaissances économiques générales.

Merci de nous envoyer C.V., photo et prétentions à : « le Monde » Publicité, sous le n° 8.939, qui transmettra.

SOCIETE AGRO-ALIMENTAIRE
de premier rang,
recherche

ADJOINT DIRECTION

diplômé grande Ecole Commerciale pour lui confier responsabilité des ventes aux grandes surfaces.

Préférence à candidat jeune ayant première expérience.

Haut salaire
en fonction des compétences.

Logement disponible
région CENTRE-EST.

Réponse et discrétion assurées à toute lettre manuscrite avec C.V. à No94293 CONTESSE et Cie, 20, Avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

MORLAIX
Finistère Nord

P.M.E. secteur AGRO-*ALIMENTAIRE*, ouverte à l'export accueille son RESPONSABLE ADMINISTRATIF *(35 ans minimum) HEC/ESSEC/SUP de CO ou école SUP AGRO enrichie par la pratique d'une gestion commerciale.* La maîtrise de techniques de gestion doit être confirmée par une expérience d'au moins 5 années en P.M.E. dans la branche. Mais aussi, des aptitudes à MOTIVER des collaboratrices et leur équipe aux services : compta/informatique/relations tiers. *ASSURER* l'administration COMMERCIALE + export. *UN* RAYONNEMENT *PERSONNEL* indispensable pour être en harmonie avec une équipe bretonne dynamique et conquérante. Ecrire sous réf. 347 C.V. explicatif et motivé, photo, rémun. actuelle

CEIP 29 Conseil d'entreprises
5 avenue du Lycée
29210 MORLAIX
Réponse à tous

HOTCHKISS-BRANDT
SOGEME (CA 330 millions),
groupe THOMSON
dans la Vallée du RHONE à
Valence, crée un poste

ATTACHE SERVICE GESTION ET FINANCES

Le candidat s'intégrera d'abord en réorganisant la gestion de la trésorérie à court et moyen terme.

Evolution prévue vers un poste de grandes *responsabilités.*

Niveau expertise comptable ou sup. de co. exigé.

Ecrire CABINET GATIER, Sce A 57, 32 rue Barrême, 69006 LYON. Réponse assurée et motivée.

Cabinet Gatier

---

très important groupe industriel

Un des premiers groupes français à l'export et leader dans notre créneau, nous possédons de *nombreuses unités de fabrication dont l'organisation* témoigne de notre volonté de décentralisation et de délégation de responsabilités.

Pour l'une de nos usines (350 personnes), située dans une importante ville du Nord, nous recherchons un

chef des services administratifs

En liaison directe avec le directeur de l'établissement, vos responsabilités s'exerceront au *niveau de la gestion du personnel* (embauche et formation), ainsi que de la *comptabilité*, de la gestion et du suivi des budgets de l'usine. Vous serez également responsable des approvisionnements, du *suivi* et de *l'évaluation des stocks.*

L'importance de notre groupe nous permet d'offrir de nombreuses possibilités d'évolution de carrière, tant en France qu'à l'étranger, à des candidats de valeur.

Diplômé d'une grande école de commerce (*HEC, ESSEC, Sup de Co*), vous avez une trentaine d'années. Vous possédez une expérience de quelques années dans une usine ou une PME, une connaissance approfondie de la comptabilité et de la gestion, complétée par une formation en législation sociale et gestion du personnel.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature, sous référence A 4631 à Mme Ribault, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

Un jeune juriste

ORLEANS — 65/80 000 F

Un important organisme public, intervenant dans le domaine de la prospection et de l'exploitation des ressources minérales, tant en France qu'à l'étranger, recherche un jeune juriste pour étoffer son département *Juridique.*

Il sera appelé à participer à l'étude, la mise en forme et la négociation de contrats ainsi qu'à assurer le suivi juridique de la gestion du porte-*feuille de cet organisme : filiales existantes ou à créer, participations, etc.*
Ce poste, qui peut comporter des déplacements de courte durée en France et à l'étranger, sera confié à un jeune diplômé d'études supé-*rieures en Droit, du niveau doctorat avec option Droit des Affaires,* justifiant déjà de bonnes bases en anglais et, si possible, en espagnol. Une expérience professionnelle de deux ou trois ans acquise en entreprise ou dans un cabinet d'avocats d'affaires serait en outre très appréciée.

Cette fonction, intéressante par la diversité des affaires à traiter et l'autonomie d'action qu'elle comporte, implique des qualités de précision *pour l'étude des dossiers et une bonne aptitude à rédiger.*

sélé CEGOS Adr. lettre man. et C.V. détaillé à Fr. ROUSSEAU sous réf. 6095/M, Sélé-CEGOS - 33 quai Gallieni - 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et ga-*rantit une totale discrétion.*



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

offre à Nice, au Siège de la filiale française
et des Etats Majors Européens
un poste d'

INGENIEUR ANALYSTE

SA MISSION :
implantation, développement et entretien de systèmes de gestion à usage interne.

SES MOYENS :
utilisation de puissants moyens d'informatique centralisée ainsi que des produits Texas Instruments d'informatique distribuée.

SON AVENIR :
progression dans l'organisation des systèmes de gestion
carrière dans les autres départements *logiciels*
carrière dans les départements utilisateurs *des systèmes de gestion*
garantie d'une entreprise réalisant une croissance moyenne *annuelle de 20 %.*

SON EXPERIENCE :
3 ou 4 ans d'informatique de gestion dont 2 comme chef de projet
connaissance souhaitée de *l'OS/370*
connaissances *précises* en gestion acquises en formation initiale ou complémentaire.

Anglais nécessaire.



Ecrire avec C.V., photo, prétentions, salaire, date de disponibilité *sous réf.* EDP/179/004 à Mme LE GUET - T.I.F. B.P. No 5 *06270 Villeneuve-Loubet* Tél. (93) 20.01.01

La Direction Financière de la filiale française d'un très important groupe (Equipements Mécaniques) recherche pour son siège social situé à 200 km au sud de Paris

contrôleur de gestion

responsable de la mise en place et de l'animation de systèmes permettant un contrôle efficace de la Production (inventaires et coûts standards) et de la Distribution (études de prix et de marges).
Agés au minimum de 30 ans, de formation supérieure (E.S.S.E.C., E.S.C. ou Ecole d'Ingénieurs), les candidats devront posséder une expérience réussie acquise dans une fonction identique dans l'Industrie.
Connaissance de l'Anglais indispensable.
Envoyer CV détaillé, photo et prétentions, sous réf. 442 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Une société ayant pour objet la mise en valeur de régions du Centre de la France recherche pour ses différentes divisions :

MONTEURS D'AFFAIRES — TOURISME
90.000 F + — Centre

En contact direct avec le Directeur de la division Aménagement et Développement, ils seront chargés de monter et conduire des opérations d'équipement concernant le tourisme, les loisirs, l'hôtellerie, le troisième âge... (définition du programme, étude de faisabilité, montage juridique et financier, gestion des plannings, contrôle des coûts, relations avec les collectivités et administrations...). Ils procéderont à des études générales d'aménagement régional. Ils participeront à l'animation et à la gestion générale de Syndicats intercommunaux. Les candidats retenus, âgés d'au moins trente ans, de formation supérieure, posséderont quelques années d'une expérience professionnelle se rapportant à l'aménagement du territoire, en liaison avec l'administration et les collectivités locales.

Poste référence 227 M.

MONTEUR D'AFFAIRES — INDUSTRIE ET ARTISANAT
90.000 F + — Centre

Sous l'autorité du Directeur de la division Industrialisation, il sera chargé de monter et conduire des opérations d'équipement ou de développement pour des sociétés industrielles ou artisanales afin d'en valoriser les productions et créer des emplois (réalisation de dossiers d'études économiques et de marchés, définition de plans de gestion et de commercialisation, montages administratifs et juridiques, recherches et mise en place des financements, suivi du montage technique et des travaux...). Le candidat retenu, âgé d'au moins trente ans, de formation E.S.C. province, Sciences Eco + I.A.E. ..., possédera quelques années d'une expérience professionnelle lui ayant permis d'aborder les problèmes d'investissements et de financements d'opérations immobilières industrielles ou commerciales. Il devra avoir une bonne connaissance de la vie des entreprises et l'expérience des relations avec l'administration.

Poste référence 228 M.

MONTEUR D'AFFAIRES — PRODUCTION ANIMALE
80.000 F + — porcs et moutons — Centre

Sous l'autorité du Chef de Service Production Animale, il sera chargé de rechercher et étudier avec les groupements de producteurs les affaires destinées à valoriser et à améliorer la production « Porcs et Moutons » et à faciliter la régularisation des marchés. Il sera responsable du montage de ces affaires (étude de faisabilité, montages administratifs et juridiques, recherche et mise en place des financements, définition du programme technique, suivi des études et de la réalisation, assistance au démarrage...). Il aura également un rôle de conseil auprès des groupements de producteurs porcs et moutons. Le candidat retenu, âgé d'au moins vingt-huit ans, de formation Ingénieur Agronome avec spécialisation zootechnie, possédera quelques années d'expérience de la production animale.

Poste référence 229 M.

Ecrire, en précisant bien la référence du poste à

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 Paris.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Nous sommes une Société (Groupe 1000 personnes) dont les activités sont diversifiées. Nous possédons plusieurs unités de Production et de Recherche et souhaitons engager, pour renforcer notre Direction des Relations Humaines un

adjoint de direction
FONCTION PERSONNEL

LIEU DE RESIDENCE : Ville importante de Bourgogne.

Placé sous l'autorité du D.R.H., il sera l'interlocuteur des Responsables d'Unités et de Départements pour la fonction Personnel.

MISSIONS :
- faciliter l'application de la Politique du Personnel et optimiser l'utilisation des Ressources Humaines,
- créer, améliorer ou coordonner les procédures de gestion du personnel,
- participer à la solution de problèmes juridiques et administratifs.

NOUS RECHERCHONS un homme jeune, de formation supérieure (ESSEC, IEP, Droit, Sciences Sociales), pourvu de bonnes connaissances juridiques, ayant acquis si possible une première expérience de l'Entreprise, et clairement motivé par une fonction Personnel exercée au sein d'une entreprise performante située en Province.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé en précisant votre niveau actuel de rémunération sous référence 10.557-M à Mme EDELMAN.

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor Hugo - 75116 Paris

INGENIEUR CHEF DE PRODUCTION

La Société (217 p. 58 M de C.A.) filiale d'une importante Société allemande, fabrique, depuis 1959, des matériels lourds pour mines et tunnels. *Le poste, directement rattaché au Directeur* Général, convient à un ingénieur AM, ICAM, ECAM, de plus de 35 ans, possédant une solide expérience d'atelier et des compétences en usinage et en soudure.
. Allemand indispensable.
Lieu de travail : ville de Moselle.
Ne pas adresser de C.V.



22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 825 M.

GRANDE BANQUE PRIVÉE
recherche
dans le cadre de la mise en place de son plan informatique et comptable, plusieurs

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

pour leur confier des postes de

INGÉNIEUR EN ORGANISATION

Le candidat devra :
- avoir une expérience de 2 ans minimum en matière d'analyses de tâches, définitions de postes, et établissement de prix de revient, si possible dans la banque ou le secteur tertiaire. Nous n'écartons pas cependant l'expérience acquise dans l'industrie.
- travailler en collaboration avec l'équipe d'organisateurs et le contrôle de gestion.

INGÉNIEUR EN ORGANISATION

Le candidat devra :
- avoir une expérience d'au moins deux ans d'informatique ou d'organisation en milieu bancaire ou dans le secteur administratif,
- ne pas être rebuté par l'aspect technique (informatique, communication) nécessaire à l'élaboration des solutions.

ANALYSTE/CHEF DE PROJET

Le candidat retenu possède une expérience informatique de 3 à 5 ans et a été responsable du démarrage et de la conduite d'un projet informatique de gestion en milieu bancaire.
Ce projet fera intervenir les techniques de base de données et de temps réel.
La connaissance des matériels H 66, IDS, TDS sera appréciée.
Durée du contrat : 2 ans.

CHEF DE PROJET (Organisateur)

La préférence sera donnée à un candidat ayant acquis une expérience d'au moins 2 ans dans le secteur bancaire.
Durée du contrat : 3 ans minimum.

Pour tous ces postes, les candidats devront :
- résider dans une ville moyenne de province,
- envisager des déplacements à Paris.

Adresser votre c.v. détaillé, avec lettre manuscrite, photo et prétentions (en précisant bien le poste qui vous intéresse), sous n° 786 971 à RÉGIE PRESSE Le Monde, 85 bis rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

responsable de vente
commerce intégré
110.000 F

Une importante société industrielle française, fabriquant et diffusant des produits de grande consommation, recherche un collaborateur qui assistera le Responsable National des ventes. Il gèrera la clientèle qui lui sera confiée dans le cadre de la politique commerciale et assurera les études, ainsi que l'organisation d'actions de promotion des ventes.

UNE FORMATION COMMERCIALE SUPERIEURE ET UNE EXPERIENCE DE 5 ANS DANS LA VENTE EN COMMERCE INTEGRE SONT INDISPENSABLES. Ce poste est évolutif.

Poste à pourvoir dans une ville importante du CENTRE-OUEST.

Adresser C.V. et photo sous la référence 8919 en mentionnant sous double enveloppe le nom des sociétés auxquelles votre offre ne doit pas être transmise à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

SOCIETE FRANÇAISE D'ARCHITECTURE région CHAMPAGNE, recherche

INGÉNIEUR ARCHITECTE

DIPLOME, INSCRIT (ou pouvant l'être rapidement) à l'ordre des Architectes Français.

IL AURA POUR MISSIONS :
— d'étudier des projets d'architectures de bâtiments industriels et commerciaux ;
— d'étudier et mettre au point des produits nouveaux (bâtiments à usage socio-éducatif industriels) destinés tant à la vente sur le territoire *national qu'à la vente à l'étranger.*

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. n° 25.790 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

MANPOWER
recherche pour **SON FUTUR CENTRE D'EVREUX**

UN CHEF DE CENTRE

Il aura pour mission de prendre en charge la direction complète de ce centre et d'en assurer le développement. Il relèvera du Directeur Régional.
CE POSTE EXIGE : • des qualités d'animation, d'organisation et d'imagination, • le sens du concret et du terrain, • une facilité de contact à tous les niveaux. • l'expérience de la conduite des hommes et de la vente
Préférence sera donnée à un candidat résidant dans la région depuis quelques années et dont l'activité professionnelle l'a conduit à entrer en contact avec les responsables d'entreprises

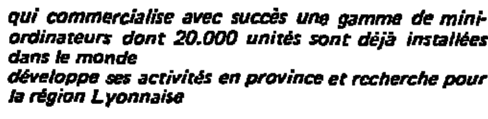
UNE COLLABORATRICE

Elle aura plus particulièrement en charge . • le contact avec nos clients tant direct que téléphonique, • **le recrutement** du personnel intérimaire dont elle *assurera par ailleurs une partie de la gestion administrative.*
Ce poste, à caractère essentiellement commercial, conviendrait à une candidate possédant une **solide formation (secrétariat ou industrie)** et une première expérience du contact avec une clientèle.
APRES FORMATION, VOS QUALITES PERSONNELLES DEVRONT FAIRE LE RESTE.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à **J.F. GUITTON**
Service du Recrutement - 88, rue La Fayette - 75009 PARIS

amp

MATRA INFORMATIQUE



qui commercialise avec succès une gamme de mini-ordinateurs dont 20.000 unités sont déjà installées dans le monde
développe ses activités en province et recherche pour la région Lyonnaise

INGENIEURS COMMERCIAUX

de formation supérieure et disposant d'au moins 2 années d'expérience réussie dans la vente de systèmes informatiques, en particulier dans les P.M.E.
La rémunération élevée saura intéresser des candidats dynamiques.
La connaissance de l'anglais est appréciée.

Adresser lettre de candidature et CV à
Monsieur J.L. DUHAMEAU
18, rue de Chatillon - 75014 PARIS

parfrance

BEGHIN-SAY

Usine de Normandie - 27 (550 personnes)

Cette usine, spécialisée dans les produits en ouate de cellulose à usage domestique et pharmaceutique, vient d'être entièrement reconstruite, est dotée d'un matériel très moderne, bénéficie d'investissements et de perspectives d'expansion importants.

Emploi offert : **Ingénieur**
chef du service électrique et électronique
pouvant justifier d'au moins 3 ans d'expérience dans un domaine similaire.

En relation étroite avec la Direction de l'usine, il organisera son service pour mener à bien les tâches classiques de maintenance.
Il participera activement à la réalisation des programmes d'investissement.

IL AURA LE SENS DES AMELIORATIONS TECHNIQUES.

Ses connaissances en automatisme, régulation et en électronique liées à un esprit rigoureux et au sens des réalités, sont des atouts indispensables.
- Larges possibilités d'évolution pour candidat de valeur.
- Possibilité de logement.
- Discrétion garantie.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et prétentions sous réf. 07/A à : **BEGHIN-SAY**
Bureau de Psychologie Appliquée
26-32, rue Beaujon - 75008 PARIS

amp

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour

BRIVE (19)

INGÉNIEUR-PHYSIQUE-CHIMIE

Libéré service militaire.
Anglais courant.

Adresser C.V. avec une photo récente et prétentions à : n° 94.688, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société internationale
FABRIQUANT PRODUITS ALIMENTAIRES
recherche
pour usine située dans
le NORD de la FRANCE

UN RESPONSABLE CONTROLE QUALITÉ

formation scientifique technique de base dans le domaine agro-alimentaire (niveau DUT ou équivalent).

Expérience professionnelle indispensable de 3 à 5 ans dans le secteur des industries alimentaires.

Personnalité affirmée.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et rémunération annuelle, n° 94.923, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

P.M.I. dynamique - 200 personnes - Région montagneuse de l'Est
Fabriquant des pulls et des vêtements de sport - Résultats excellents

Cherche pour prendre à terme la relève de son Directeur de Fabrication, un jeune

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant quelques années de vie industrielle dans la production.

Un tempérament de leader à fort potentiel qui soit motivé par l'animation des hommes et l'organisation de la production permettra de larges possibilités.

La formation à nos méthodes de gestion sera assurée.

Envoyer C.V. et photo sous n° 8.933 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Pour faire face à *notre expansion, nous* recherchons pour notre Département **PHOTO CINE SON, un**

RESPONSABLE PRODUITS

Collaborateur direct du Responsable du Département, ce Cadre aura pour mission de lui présenter une politique d'assortiment pour les secteurs Vente par Catalogue spécialisé et Magasins, tous deux en développement. Il aura un rôle de prospection et de recherche de produits (parfois exclusifs) auprès de fournisseurs actuels *ou nouveaux, en France* et à l'Etranger (notamment Extrême Orient).

Avec deux assistants, il assurera la gestion des produits qu'il sélectionnera pour tout le département.

En outre, il sera directement Responsable de la Vente par Catalogue, tant sur le plan de la Conception Marketing des documents que sur celui des Ventes.

Nous voulons donc un excellent gestionnaire, capable de s'intégrer dans une équipe restreinte, ayant acquis une expérience de quelques années de la distribution par chaîne de magasins, passionné par ce domaine. La connaissance de l'anglais sera appréciée.

Adressez C.V. + photo + prétentions sous *référence* 9.81.37 à la Direction du Personnel - Division Cadres

La Redoute
57, rue de Blanchemaille
59100 ROUBAIX

---

offres d'emploi

INGÉNI...

CONTROL DATA — UNE GAMME COM...



La direction départementale de l'équipement du Nord recherche pour sa division transports à Lille

CADRE DE HAUT NIVEA...

RIVOIRE ET CARRET recherche pour sa DIRECTION MARKETING A MARSEILLE

UN CONTROLEUR COMMERCIAL

TOULOUSE

ANALYSTE PROGRAMMEUR

CONSTRUCTEUR SPÉCIALISÉ ROBINETTERIE NUCLÉAIRE

UN INGÉNIEUR CHARGÉ D'AFFAIRES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
Grandes Écoles ou équivalent

I
La nature des interventions qu'ils auront à réaliser implique non seulement des qualités de négociateur au plus haut niveau mais également qu'ils soient capables d'agir auprès de leurs interlocuteurs comme de véritables ingénieurs d'Affaires.
La rémunération liée en grande partie à leur succès personnel doit leur permettre d'atteindre des niveaux de salaire élevés.
Nous souhaitons des candidats ayant une expérience de 4 ans minimum dans la vente de systèmes informatiques, tenaces, agressifs et parlant anglais.
Réf. 101

II
Pour leur confier la responsabilité de comptes très importants auprès d'utilisateurs de 370.
Une expérience de ce marché est souhaitable.
Les candidats retenus pourront atteindre un niveau de rémunération élevé qui sera lié en partie à leur activité personnelle.
Des déplacements aux Etats-Unis sont prévus pour perfectionner votre compétence technique de ce type de matériel. Réf. 102

Envoyez C.V. (en précisant la référence du poste choisi) à M. GARY
CONTROL DATA 195, rue de Bercy 75582 PARIS CEDEX 12.

CONTROL DATA

UNE GAMME COMPLÈTE DE SYSTÈMES INFORMATIQUES

Pichon Champs

SITA

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS AÉRONAUTIQUES

Société Internationale exploitant et développant le plus grand réseau civil mondial de transmission de données et de commutation de messages à l'usage exclusif des compagnies aériennes recherche, dans le cadre de l'expansion de ses activités et services :

Ingénieurs concepteurs de systèmes (Réf. EC et ET)

Dans le cadre de la conception et de la définition du réseau SITA de nouvelle génération (Advanced Network), ces ingénieurs participeront à l'étude de définition détaillée et à l'élaboration des spécifications fonctionnelles des systèmes informatiques suivants :

a) Advanced Network Phase I (Réf. EC)
— système de contrôle de réseau,
— réseau de transport de données,

b) Advanced Network Phase II (Réf. ET)
— systèmes d'interfaces de raccordement,
— systèmes de commutation de messages.

Ces postes s'adressent à des Ingénieurs Grandes Ecoles (ECP, Mines, ENST, ESE, ENSIMAG, etc...) ayant 3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la téléinformatique et des réseaux de transmission de données, et possédant une excellente connaissance des systèmes temps réel (architecture, matériel, logiciel) et de la transmission de données (réseaux, protocoles, équipements). Une expérience de réalisation sur mini-calculateur sera appréciée.

Ingénieur d'étude (Réf. EP)

Chargé de définir une stratégie et un plan de développement techniques du réseau et des sytèmes SITA répondant aux besoins des utilisateurs et aux contraintes techniques et économiques du réseau et de son environnement.
Ce poste s'adresse à un Ingénieur Grandes Ecoles (ECP, ESE, ENST, etc...) possédant 3 à 5 ans d'expérience de la planification des réseaux ou systèmes de télécommunication acquise auprès de Sociétés de services, d'administrations, de constructeurs ou de grandes organisations. Une expérience complémentaire acquise dans les domaines économiques et de recherche opérationnelle, serait hautement appréciée.

Ingénieur d'étude (Réf. ES)

Chargé de l'analyse et de l'évaluation des performances des systèmes informatiques composant le réseau (capacité de traitement, temps d'exécution...) et plus particulièrement, de la définition des domaines de fonctionnement de ces derniers.
Ce poste s'adresse à un Ingénieur Grandes Ecoles (ECP, ESE, ENST, ENSIMAG, etc...) possédant environ cinq années d'expérience de la conception des systèmes informatiques temps réel et de l'analyse de leurs performances par la mise en œuvre de techniques de modélisation, de simulation et de mesures.

Pour tous ces postes, une excellente maîtrise de l'anglais écrit et parlé est indispensable.

Envoyer CV détaillé et prétentions à SITA, Direction du Personnel, 112, Avenue Charles de Gaulle, 92522 NEUILLY S/SEINE.

emplois régionaux



La direction départementale de l'équipement du Nord
recherche
pour sa division transports à Lille

CADRE DE HAUT NIVEAU

Il sera chargé de coordonner les études de transports collectifs

Formation requise :
— Débutant titulaire d'un doctorat en économie ou d'un diplôme de l'une des écoles suivantes : Ponts et Chaussées, Centrale Paris, Ecole Nationale des Arts et Métiers, H.E.C.

ou

— 8 à 10 ans d'expérience et titulaire d'un D.E.S. en économie ou d'un diplôme de l'une des écoles suivantes : Centrale Lyon, Institut des Sciences Politiques.

Adr. C.V. à Direction département. de l'Equipement, *Division Transports, rue de la Pilaterie,* 59700 MARCQ-EN-BARŒUL.

Poursuivant le développement autoroutier de la région Ouest
COFIROUTE
recherche

DES CHEFS DE DISTRICT

pour leur confier la responsabilité de l'exploitation d'un tronçon d'autoroute de 60 km environ.
Une expérience et une aptitude confirmée dans le domaine de l'animation des hommes est indispensable.
Une formation de niveau DUT Génie Civil; conducteur de travaux ou une expérience équivalente est un atout supplémentaire de réussite.

Si vous êtes intéressé, adressez CV et prétentions au Service Recrutement sous référence CD.



COFIROUTE
77, avenue Raymond Poincaré
75116 Paris

parfrance

EDITEUR
recherche
LICENCIE SC. ECO.
pour démarchage à haut niveau ouvrages d'économie. (durée 1 an). Fixe + % + voit. assurée. Tél. mat. 267-05-43.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES INFORMATIQUES
en pleine expansion.
Création : 1972.
Clientèle : 1er ordre.

RECRUTE
pour développer son département ETUDE et ASSISTANCE

UN INGÉNIEUR CCIAL
disposant d'une bonne expérience dans le domaine de la délégation de personnel.

IL LUI EST PROPOSE :
— Un salaire + intéressement (120.000 F. l'an) ;
— Position cadre ;
— Frais de représentation et déplacement ;
— Responsabilité d'équipes informaticiens très qualifiés ;
— Possibilité évolution à poste direction.

Adresser C.V. détaillé à : Cabinet J.-F. BLANCHON 179, rue de la Pompe, 75016 PARIS.

(Discrétion absolue assurée.)



Directeur de Création
160 000 F +

L'un des numéros un du prêt à porter féminin de marque (100 millions de chiffre d'affaires - 3 usines) recherche un collaborateur de premier plan, pour prendre en charge la responsabilité des collections.

Ce cadre, rattaché au Directeur Général, établit le plan des collections, à partir du cahier des charges fourni par le Directeur Commercial, dirige le travail des stylistes (choix des tendances), décide des choix tissus et des affectations, arbitre les comités de sélection et contrôle le bureau des modèles (20 personnes) chargé de la réalisation des collections.

Pour réussir, ce collaborateur doit être capable de gérer et coordonner les moyens de création de l'entreprise, tout en intégrant les contraintes de la politique commerciale (adéquation produit marché).

Seul un homme ou une femme ayant déjà occupé avec succès un poste similaire dans une entreprise de prêt à porter peut convenir à ce poste.

Les candidatures seront traitées confidentiellement, vous pouvez téléphoner au 329.21.82 pour obtenir des informations complémentaires ou écrire sous la référence 90190 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

RIVOIRE ET CARRET
recherche
pour sa DIRECTION MARKETING
A MARSEILLE

UN CONTROLEUR COMMERCIAL

SUP de CO - ESSEC (finances, comptabilité) DECS ou DUT/BTS comptabilité gestion.

Une expérience de 4 à 5 années de contrôle de gestion dans une entreprise de produits alimentaires ou de grande consommation est indispensable

Si vous êtes intéressés, envoyer C.V. complet et prét. à RIVOIRE ET CARRET, Relations du Travail B.P. 518, 13219 MARSEILLE CEDEX 1. DISCRETION ASSUREE.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Usine mécanique
100 km Ouest de Paris **100.000 F**

Une société française (200 personnes) fabriquant et vendant des accessoires de distribution de gaz recherche un Ingénieur pour son Bureau d'Etudes.
La fonction consiste, sous l'autorité du Directeur Général, à concevoir de nouveaux produits en fonction des objectifs définis, à mettre au point les nouveaux projets et les plans de préséria, à exécuter les prototypes, à organiser les essais en laboratoire. En outre, cet ingénieur participera aux commissions de normalisation et dirigera un petit service (4 personnes).
De formation ingénieur (A.M., E.S.M.E., C.N.A.M. ou Universitaire), le candidat, âgé d'au moins 30 ans, possédera une solide expérience de laboratoire : mécanique générale et mécanique des fluides complétée par le dessin industriel.
Logement assuré dans un premier temps.

Ecr. avec C.V. + photo s/réf. 2442 à Ph. VINCHON.
CORT 65, avenue Kléber, 75116 PARIS. Discrétion assurée.

INGENIEUR CONCEPTEUR

Le département études informatiques et de gestion de ce groupe chimique national collabore étroitement avec le contrôle central de gestion et les différents services commerciaux et industriels.

L'ingénieur analyste est responsable de la définition des projets, de la conception et de la mise au point des procédés de traitement, jusqu'au suivi de l'application en liaison avec les services concernés.

Nous souhaitons rencontrer un candidat ayant une double formation *supérieure . technique et gestion. Il a acquis en entreprise ou en* société de conseil une première expérience informatique.

Les qualités de contact sont essentielles pour réussir au sein d'un service fonctionnel en liaison permanente avec l'ensemble du groupe.

Pour obtenir informations complémentaires, écrire sous réf. M 5103 BA,

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche
pour son Bureau d'Etudes et des Méthodes

ORGANISATEURS
débutants, titulaires diplôme délivré par INSTITUTION PUBLIQUE ou PRIVEE
Déroulement de carrière assuré.
Salaire annuel brut de début 55.422 F
pouvant atteindre 102.193 F.
La sélection s'effectuera en fonction d'un examen technique qui aura lieu courant février 1979

Adr. lettre et C.V. détaillé, à Mme le Chef du Personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19
Avant le 1er février 1979

Organisme de Formation
recherche
PROFESSEURS
ANGLAIS - AMERICAIN
obligatoirement de langue maternelle,
pour enseigner à temps partiel, possédant expérience formation adultes et enseign. audio-visuel. Ecrire à L.F.P.C., 26, rue Cl.-Bayard, 92300 Levallois-Perret.

TOULOUSE

ANALYSTE PROGRAMMEUR

pour une Société de Télé-Traitement Informatique

en temps réel opérant sur toute la France

Formation IUT, avec expérience d'environ deux ans à un poste *similaire en informatique* de gestion

Adresser C.V. sous no R. 9.593 à : HAVAS TOULOUSE, qui transmettra.

Cabinet d'Ingénieurs-Conseils
ORLEANS
spécialisé
en constructions métalliques (grandes ossatures soudées)
recherche :

UN INGENIEUR A. et M. ou CHEM ou EQUIVALENT

pour assurer après adaptation technique la responsabilité de chef de projet.

Il (ou elle) devra avoir si possible :
— Une expérience de quelques années;
— Une bonne connaissance de l'anglais;
— Des qualités d'ordre et de méthode;
— L'esprit d'entreprise;
— Du dynamisme.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions
à HAVAS - ORLEANS,
sous le no 132.948, qui transmettra.

Organisme Régional Auvergne
recherche :
DÉLÉGUÉ RELATIONS INDUSTRIELLES
pour assistance au développement entreprises et relations *industrie, administration,* université. Formation scientifique *supérieure et expérience industrie* souhaitées. Adr. C.V. et prétentions à : *ADER AUVERGNE*, 19, avenue Carnot, 63000 CLERMONT-FERRAND.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE et TECHNIQUE du BATIMENT
recrute
pour sa station de recherches de CHAMPS-SUR-MARNE

UN JEUNE INGÉNIEUR
d'une Grande Ecole Scientifique, *minimum 25 ans,*
pour travailler dans un domaine *touchant aux techniques modernes* de construction sous leurs *aspects pratiques et théoriques.*
L'expérience du bâtiment, *de 2 à 3 ans,* serait appréciée.
Ec. C.V. et prét. M G FLEURY, C.S.T.B., 84, av. Jean-Jaurès, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

CONSTRUCTEUR SPÉCIALISTE ROBINETTERIE NUCLÉAIRE

UN INGÉNIEUR CHARGÉ D'AFFAIRES

RÉGION PARISIENNE d'abord, puis dans quelques mois **LOIRE-ATLANTIQUE**
Formation IDN, INSA (Mécanique) ENSI de Nantes, Nancy, Poitiers ou équivalent
Anglais lu, écrit, parlé exigé.

NOUS RECHERCHONS :
Un jeune ingénieur ayant une bonne formation technique de base et déjà une première expérience industrielle.

Ecrire avec C.V. détaillé à R. GROSSARD, 3, villa George-Sand, 75016 PARIS, qui transm.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
1 ou 2 ans d'expérience, titulaire MIAGE ou équivalent Cobol, CICS souhaité. Libéré des O.M.
Adresser C.V. et prétentions à : RATIER-FIGEAC, 46100 Figeac.

ANTHOUARD S.A.
recherche
pour son département *PETROLIER PLENTY*

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
haut niveau

CHEF B.E.

SECRÉTAIRE
parfaitement bilingue.

Expérience filtration liquide et gaz nécessaire.
Anglais courant indispensable.

Lieu de travail : CENTRE MARSEILLE.

Ecr. av. C.V. à ANTHOUARD, 46, rue Rivay, 92300 Levallois-Perret.

Mairie de VILLIERS-s/MARNE
recrute
DIRECTEUR PEDAGOGIQUE
pour organiser secteur Enfance-Jeunesse, dans le cadre d'un projet pédagogique global. Dipl. exigé : CAPASE ou lic. psycho-pédagogique (ou équivalent), bonne expérience pratique.
Ecr. à M. René GARGUILO, 1er adjoint au maire en mairie de 94350, Villiers-sur-Marne.

mini-informatique scientifique
ingénieur système

Il sera chargé d'étudier la compatibilité de nos mini-ordinateurs, à *orientation technique et scientifique, avec d'autres matériels,* notamment des appareils de mesure. Il assurera aussi la promotion de ces produits et aura de fréquents contacts avec nos clients.
Ayant une formation de type ingénieur électronicien, débutant ou avec une première expérience, il connaîtra, si possible, le télétraitement ainsi que les langages Assembleur et Basic.

Poste à pourvoir à PARIS.

Pour un premier contact, envoyer C.V., photo sous référence H I — OLIVETTI France - Direction du Personnel et des Relations Humaines - 91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.

olivetti DIVISION MINI-ORDINATEURS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi   offres d'emploi   offres d'emploi   offres d'emploi

directeur des études - 180 000 F +

Une grande banque privée cherche pour son département Organisation et Informatique, à Paris, un cadre supérieur ayant vocation de devenir le Directeur des Etudes après une période d'adaptation en position d'adjoint. Il participe au choix des grandes orientations de la DOI, anime une équipe d'organisateurs et de chefs de projets et supervise la réalisation des applications exploitées *sur 3032.*

C'est un ingénieur Grande Ecole ayant environ dix ans d'expérience en organisation classique comme en conduite de projets, soit comme conseil, soit au sein d'une banque ou d'un établissement financier.
Ecrire à J. THILY, Carrières de l'Informatique, réf. 3516 LM.

adjoint du directeur financier

Affaire de second œuvre largement implantée en France (2400 p. - siège Paris nord), notre CA direct à l'exportation représente 25 MF et nos prévisions à trois ans 60 MF.
Pour faire face à ce développement et renforcer son équipe, notre directeur financier cherche un adjoint, connaissant l'anglais ; il lui confie la gestion financière des opérations à l'exportation et l'associe à d'autres activités (budget, trésorerie, contrôle de gestion, etc.).

C'est une excellente opportunité pour un cadre de 35 ans minimum, **rompu aux mécanismes financiers de l'exportation** et alliant simplicité et ouverture dans ses contacts.
Ecrire à Mme M.C. TESSIER, réf. 3484 LM.

juriste d'affaires

***Nous sommes l'un des premiers groupes industriels* français de réputation mondiale.**
Nous cherchons pour notre Direction juridique (Paris, proche banlieue ouest) un juriste d'affaires. Dans le cadre d'activités proches de la Direction générale, il est chargé principalement de questions relevant du **droit des affaires français et international** (rédaction et négociation de contrats de vente, licences, accords industriels, etc.) et de dossiers juridiques divers (assurances, social, immobilier, etc.).

Une première expérience réussie (2-3 ans) de droit des affaires en entreprise ou dans un cabinet *juridique d'affaires, ainsi que la maîtrise* de l'anglais sont indispensables. Voiture nécessaire.
Ecrire à Mme M.C. TESSIER, réf. 3513 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

Nous sommes un groupe industriel spécialisé dans la conception et l'installation *de matériels de manutention et d'automatismes industriels.* situé proche banlieue Est Paris.
Nous recherchons dans le cadre de notre département automatismes — informatique — logistique — équipements électriques :

1) DESSINATEUR-PROJETEUR V 1

Bac technique - Titulaire B.T.S. électricien ou automaticien ou équivalent
Disposant de 3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans les automatismes industriels.
Il sera chargé, sous la responsabilité d'un ingénieur, de l'étude d'automatisation des systèmes mécaniques.

2) DESSINATEUR D'ÉTUDES IV 1

Bac technique et titulaire BTS électronique. électrotechnique ou équivalent, avec connaissances en automatismes.
Une expérience en technologie à relais. manutention est souhaitée.
La mission consistera en l'exécution des schémas d'armoires électriques et en la mise en route des installations.
Pour un candidat de valeur le poste évoluera vers la conception.
Pour ces postes les candidats seront disposés à accepter des déplacements de courte durée dans toute la France.

3) DESSINATEUR-PROJETEUR V 1 ou V 2

(DEVIS, CHIFFRAGE et FONCTIONNEMENT)
Le candidat peut être autodidacte. Le poste est sédentaire
Une expérience d'une dizaine d'années dans les équipements électriques, automatismes industriels est souhaitée.

Avantages sociaux - Mutuelle - Restaurant entreprise - Horaire personnalisé

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à n° 95.152 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er) qui transmettra.

Vendre notre engineering pétrolier

Nos perspectives dans l'engineering pétrolier comportent une forte croissance de notre C.A. et de notre rentabilité.

Pour assurer ce développement rapide, vous devez être un ingénieur de haute qualification, déjà considéré comme un expert de classe internationale dans les milieux pétroliers (compagnie pétrolière ou engineering). Nous vous donnerons la chance d'une responsabilité globale de la négociation à la réalisation des contrats dans tous les pays industrialisés *ou en voie de développement.*

Il est évident qu'il faut travailler indifféremment en anglais et en français, voire en espagnol, qu'il ne faut pas compter son temps en déplacements et que la rémunération et les perspectives d'avenir sont stimulantes.

Si vous êtes le «développeur commercial» que nous recherchons, quel que soit votre âge, écrivez sous référence 793 180 M aux consultants de SIRCA qui traiteront votre dossier avec toute la confidentialité nécessaire.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris.

SOUS TRAITANCE ELECTRONIQUE

DIRECTEUR DES VENTES

Cette entreprise est spécialisée dans l'étude la fabrication, et la vente de petits ensembles électroniques destinés aux grands noms de l'industrie.

Sous l'autorité du chef de division électronique, ce directeur des ventes anime l'équipe des prospecteurs, suit les clients existants et assure le lancement et la promotion des produits.

Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation *électronique* et ayant assuré pendant une dizaine d'années des responsabilités commerciales.

Une bonne pratique de l'anglais est souhaitable.

Pour obtenir informations complémentaires, écrire sous réf. M 8273 E, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

Impact-System

Importante Société d'exportation de matériels scientifiques et médicaux
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

— Homme de formation scientifique ou médicale, de très haute qualification, dynamique, sens des affaires.
— Rémunération selon compétence.

Ecrire n° T. 10.676 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Important Groupe Industriel Français ayant acquis une réputation internationale dans les biens d'équipements
recherche
pour l'une de ses unités en banlieue parisienne :

INGENIEUR AVANT-PROJETS SYSTEMES

chargé d'établir des avant-projets techniques à dominante électronique et de participer à l'établissement des devis et aux marchés d'études.

INGENIEUR ELECTRONICIEN SPECIALISTE EN TECHNOLOGIE DES COMPOSANTS

chargé d'étudier les conditions d'emploi des composants sur les matériels en développement et de participer à la validation de certains procédés de fabrication ou de contrôle.

INGENIEUR ELECTRONICIEN SPECIALISTE EN TRAITEMENT DE L'INFORMATION

chargé de participer à la conception et à la réalisation de systèmes numériques d'acquisition de données.

PROFIL :
les candidats retenus seront diplômés d'une grande école d'ingénieurs (Telecom, Sup'Elec, Sup'Aero...), seront débutants ou présenteront une première expérience industrielle réussie, posséderont la maitrise de la langue anglaise parlée.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions sous le N° 95.208 - CONTESSE Publicité. 20, av. Opéra. 75040 Paris Cedex 01. qui tr.

AFNOR
Association Française de Normalisation
recherche

INGENIEUR

domaine d'intervention :

INFORMATIQUE
(télé-informatique, interconnexion des équipements,...).

Formation : écoles d'ingénieurs ou études universitaires. mathématiques/électrotechnique. Spécialisation informatique.
Expérience : une connaissance préalable du domaine acquise dans l'industrie serait souhaitable.

Le poste, à pourvoir dès maintenant, conviendrait à un esprit rigoureux, à l'aise dans l'expression écrite (mise au point de documents normatifs) et orale (conduite de réunions et suivi des travaux de normalisation en liaison avec la profession au niveau français et international).
Le Français et l'Anglais sont des langues de travail habituelles.

Adresser c.v. et rémunération actuelle sous référence 1923 au Service du Personnel - Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris La Défense.

---

propetrol AVIA

Directeur commercial

PROPETROL, dans une profession où voisinent des entreprises de tailles très différentes, est un des indépendants importants de la distribution pétrolière et commercialise, sous la marque AVIA, carburant-auto, gasoil, fuel domestique, lubrifiants, solvants, dans l'Est de la France, de Strasbourg à Fos, à travers plus de 200 points de vente et un solide réseau de revendeurs.

Etre directeur commercial de cet ensemble est une lourde tâche : il faut animer une force de vente dispersée géographiquement, s'assurer de la rentabilité des contrats négociés et des actions menées. L'organisation est toujours à améliorer en s'appuyant tant sur les hommes en place que sur l'outil informatique existant.

Il n'est pas indispensable pour ce faire d'être un spécialiste de la distribution pétrolière du moment que l'on dispose déjà d'une certaine technicité dans ce domaine. En revanche, il faut absolument avoir une large expérience de l'animation commerciale, des dons de gestionnaire et d'organisateur.

S'il vous semble correspondre à ces caractéristiques et qu'en outre vous parlez allemand et êtes disposé à résider à Strasbourg tout en vous déplaçant fréquemment, écrivez rapidement aux conseils du cabinet de recrutement SIRCA sous référence 791 182 M. Ils étudieront avec vous vos atouts pour ce poste.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris.

Ingénieurs grandes écoles

Le Département APL de SLIGOS, leader dans son domaine, recherche dans le cadre de son expansion des Ingénieurs grandes écoles pour prendre rapidement en charge des projets de télétraitement interactifs.

Pour réussir dans ces postes il est nécessaire d'avoir une formation supérieure, d'être autonome, d'avoir le sens des responsabilités et une bonne aptitude à la communication.

Expérience informatique de 1 à 2 ans appréciée.
Formation complémentaire assurée.
Lieu de travail : Ouest Paris.

sélé CEGOS Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73470/M à Mme CLERE - Sélé CEGOS - 33 quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Importante Société d'Electronique de Pointe en forte expansion
proche BANLIEUE SUD, recherche

FUTURS CHEFS DE PROJETS

• pour sa branche **TELEMATIQUE**
conception et réalisation de réseaux, concentrateurs, terminaux. *(Référence DAO1)*

• pour sa branche **AUTOMATISMES**
conception et réalisation de systèmes temps réel dans le domaine ferroviaire, industriel.... *(Référence CIO1)*

Ingénieurs grande école (ESE, ENST, ...) débutants ou ayant quelques années d'expérience en matériels informatiques (microprocesseurs, mini-ordinateurs...).

Larges possibilités d'évolution pour candidats de valeur.

Transmettre C.V. détaillé et prétentions en précisant la référence sous No 94575 CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

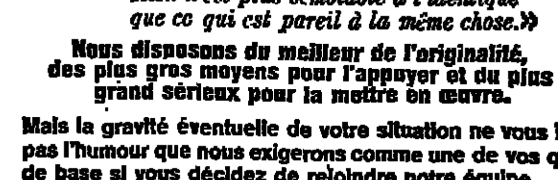
Mis à part 1 enveloppe et 1 timbre

"Vous n'avez rien à perdre"
que vous n'ayez déjà perdu ou pas encore trouvé
sinon, il faudrait s'interroger sur les raisons
qui vous poussent à lire les petites annonces.

L'ennemi c'est *L'AMALGAME*

Il y a Activité commerciale et *Activité commerciale*
Vente et *Vente* - Produits et *Produits*
Clientèle et *Clientèle*
Entreprise et *Entreprise* - Formation et *Formation*
Rémunération et *Rémunération* - Promotion et *Promotion*
à l'inverse de P. DAC :
« *Rien n'est plus semblable à l'identique que ce qui est pareil à la même chose.* »

Nous disposons du meilleur de l'originalité, des plus gros moyens pour l'appuyer et du plus grand sérieux pour la mettre en œuvre.



Mais la gravité éventuelle de votre situation ne vous interdit pas l'humour que nous exigerons comme une de vos qualités de base si vous décidez de rejoindre notre équipe.

Avec 23 ans et plus, le Bac et plus, et les meilleures dispositions pour "l'attaque" d'un marché considérable.

Ecrire ST MARTIN N° D.R. 1247 - 91, rue Croix Nivert 75015 PARIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

un manager, un vrai.

220.000

Il devra être un meneur d'hommes qui aura à animer et dynamiser tant sa propre organisation du marketing à l'après-vente que son réseau de distributeurs.

Dans un marché très concurrentiel, les biens d'équipement que nous diffusons, malgré une forte image, n'ont pas la pénétration qu'ils méritent.

A une autorité naturelle incontestable, à un talent reconnu pour stimuler des hommes et une forte expérience de la distribution de

biens d'équipement

à travers un important réseau de distributeurs, viendront s'ajouter une capacité prouvée à la définition d'une stratégie, et à la gestion financière d'une unité importante.

Compte tenu de la maturité attendue, le candidat que nous retiendrons aura plus de 35 ans, et peut également avoir dirigé une importante unité en France ou à l'Etranger. Il parlera anglais.

Jean Masson vous remercie de lui adresser vos dossiers sous référence B 2630 au 1, rue de Berri 75008 Paris, et garantit le secret des contacts.

bernard julhiet psycom

Chef de Produit

VENTE PAR CORRESPONDANCE

Dans le cadre de son développement, un groupe américain lance une nouvelle activité sur la marché français.

Le collaborateur aura pour mission de créer un département vente par correspondance auprès d'une clientèle de spécialistes. Il aura la responsabilité du développement du chiffre d'affaires et du profit.

Pour réussir, le candidat doit joindre à une formation scientifique plusieurs années de pratique de la vente par correspondance. Une connaissance du milieu dentaire ou hospitalier sera appréciée.

Une bonne maîtrise de l'Anglais et de l'Allemand constituera un atout.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 901102 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

L'USINE NOUVELLE

Numéro 1 de la presse industrielle
recrute

2 JOURNALISTES INDUSTRIELS

LEUR MISSION : ils rejoindront une équipe de 10 Journalistes, au sein du département « Technique » du journal.

Comme eux, et en liaison constante avec le Rédacteur en Chef du département, ce seront des hommes de terrain et de reportage, ayant le sens de la communication et le goût de l'écriture. Basés à Paris, ils voyageront aussi en province et à l'étranger. Ils écriront pour les deux éditions, hebdomadaire et mensuelle, de « L'Usine Nouvelle ».

LEUR FORMATION : dotés d'un diplôme d'ingénieur ou IUT, ils *parlent couramment l'anglais. Ils auront vécu au moins deux ans* dans une ambiance industrielle, connaîtront les impératifs de la production et la dimension humaine de l'entreprise.

LEUR STATUT : le salaire de départ, le statut de journaliste, un contrat d'entreprise, les possibilités nombreuses de formation, sont autant d'avantages.

Adressez votre candidature à René LE MOAL, Directeur de la Rédaction, en précisant votre intérêt pour le poste et le salaire souhaité. Joindre votre CV et une photo.

L'USINE NOUVELLE - 15, rue Bleue, 75009 PARIS.

AA 030690

ICL

... avez ... réelle expérience professionnelle dans l'un des domaines suivants :
... méthodologies de développement d'applications
... techniques de programmation
... analyse de données
... télétraitement
... mise en œuvre de systèmes d'exploitation
... qualité d'...

ingénieur informaticien

Nous vous proposons de faire la synthèse de ces expériences par la *conception* et l'animation de cours de haut niveau destinés aux clients et au personnel de la filiale française du premier constructeur européen d'ordinateurs (32.500 personnes dans le Groupe).

Les candidatures détaillées sont à adresser à
ICL Recrutement - 16, cours Albert 1er
75008 PARIS sous référence J.908

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER
situé près de l'ETOILE
recherche

Spécialiste mini-ordinateur

pour concevoir, réaliser et mettre en œuvre des *systèmes de gestion décentralisés à bâtir à partir de* mini-ordinateurs.

De formation supérieure (Ingénieur de préférence), il aura une expérience de mini et/ou micro-ordinateurs.

Une préférence sera donnée à un *candidat qui aura* une connaissance des activités bancaires et une expérience des taches d'organisation.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence *379 RHU* à

ORIAN
35 rue du Rocher
75008 Paris
qui transmettra

SOUS-TRAITANCE ELECTRONIQUE

RESPONSABLE TECHNIQUE

La *division électronique* (130 *personnes*) d'une société française de taille moyenne implantée dans la banlieue *sud de Paris est* chargée de l'étude et de la réalisation en sous-traitance d'ensembles électroniques destinés aux grands noms de l'industrie.

Sous l'autorité du chef de division, le responsable technique anime un service (35 personnes) qui comprend les études proprement dites, l'élaboration et le *contrôle technique* des produits finis.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur électronicien justifiant d'une expérience *réussie d'animation d'un service* études électroniques.

Pour informations complémentaires, écrire à *Guy Messawer, sous réf. M 8273 D*

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

délégation régionale

Organisme Logement et Action Sociale, à but non lucratif, recherche un

CADRE

pour assurer dans banlieue OUEST
DELEGATION REGIONALE.

Le candidat retenu aura : *une formation supérieure*, de solides connaissances administratives, financières et comptables, une expérience confirmée par l'exercice de responsabilités dans différents domaines de gestion de l'Entreprise.

Les Relations Humaines complexes demandent : un excellent équilibre physique et moral, un âge minimum *de 40 ans, la capacité de s'imposer par rayonnement* personnel, une grande disponibilité.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 6346-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

jeune cadre HEC - ESSEC - ESC - Sciences Po

Une Société française de produits de grande consommation leader sur ses marchés vous propose un poste d'

ASSISTANT CHARGE D'ETUDES

au sein de la direction marketing de sa division produits alimentaires.

Préférence sera donnée à candidat ayant une expérience des études de marchés, le *sens des contacts et parlant anglais.*

Lieu de travail : PARIS-OUEST.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo à No 94822 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Dans le cadre de son Expansion
SYSTRON DONNER S.A., recherche

Technico-Commerciaux

Instrumentation électronique
Anglais lu.

Déplacements Région Parisienne.

Ecrire avec C.V. et prétentions + photo (retournée) 24, rue de Paris – 78560 LE PORT MARLY, ou téléphoner pour R.V. au 958.48.63.

Le Département INFORMATIQUE d'une importante société d'équipements industriels (6.000 personnes) à vocation nationale et internationale recherche

jeune ingénieur informaticien

28 ans environ : Sup.-Elec., Télécom., Arts et Métiers (Informatique-Electronique) ou équivalent.

Avec l'appui de sa direction, il sera responsable des projets qui lui seront confiés : analyse du problème auprès du client, mise en œuvre des moyens techniques et humains pour l'installation, suivi, contrôle et facturation.

Une première expérience de deux ans minimum est indispensable.

Lieu de travail : PARIS. De courts déplacements en province et à l'étranger sont à prévoir.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la réf. 521 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

ORGANISME NATIONAL DE PROMOTION des ENTREPRISES INDUSTRIELLES

recherche un

cadre supérieur

40 ans minimum

pour prendre la responsabilité des interventions dans les entreprises.

Il assurera lui-même certaines missions et aura un rôle d'animation et de développement de nouvelles activités.

L'expérience confirmée d'une direction opérationnelle dans une entreprise ou une Société de Consultants est indispensable.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1649 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par



10, rue de la Paix - 75002 Paris.

France Cottages

Une des plus importantes Sociétés Françaises de Promotion et de Construction de Maisons Individuelles en secteur groupé, recherche:

un futur responsable de Programmes

En Région Parisienne, voir en Province, encadré et formé par une équipe de responsables de Programmes très confirmés, il participe au montage, gère et commercialise des opérations de Maisons Individuelles.

Il bénéficie de l'appui des services techniques de la Société.

Les candidats sont de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (HEC - ESSEC - SUP de CO) particulièrement motivés par les problèmes immobiliers.

Un ou deux ans d'expérience sont utiles mais pas indispensables.

De solides qualités commerciales sont nécessaires pour ce poste qui ouvre de très larges perspectives d'évolution.

Les candidats intéressés adressent un dossier à
FRANCE COTTAGES
sous Réf. - RP/JMI, 14, rue Yvart 75015 PARIS.

SOCIETE D'INFORMATIQUE PARIS
recherche

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Collaborateur direct du Chef de Centre de traitement, il aura pour mission d'assurer la bonne exécution et le contrôle de l'ensemble des travaux ainsi que de diriger une équipe d'une vingtaine de personnes.

Pour cette fonction - dont la rémunération est de l'ordre de 110.000 Frs - *il est indispensable de posséder une expérience de techniques d'exploitation* des ordinateurs CII - HB66 travaillant en BATCH et REMOTE-BATCH.

Qualités d'encadrement nécessaires.

Faire acte de candidature sous référence 303/M à Jean PORRACCHIA



ALFA-LAVAL ELEVAGE

Leader mondial dans le matériel d'élevage,

Recherche au sein de son équipe commerciale

SON RESPONSABLE DU FINANCEMENT COMMERCIAL (CREDIT MAN)

Profil : formation Sup. de Co., H.E.C. ou similaire, expérience bancaire ou de gestion financière, ayant travaillé dans un service crédit bancaire ou cabinet d'expertise comptable.

Temps de déplacement en France 20 à 30 %.

Le candidat devra être âgé d'environ 30 ans et posséder un sens développé *des relations commerciales.*

Rôle : recueillir les informations sur la situation financière du réseau, établir des règles de crédit, concevoir et mettre en place des plans d'action pour *améliorer* la situation financière du réseau, gérer le contentieux, analyser les conditions générales de crédit à la clientèle.

Nombreuses relations avec les organismes bancaires touchant au monde agricole.

Les candidats sont invités à communiquer leur C.V. + photo + prét. s/réf. E001 J.-C. LEGER, Chef du Personnel.

ALFA LAVAL ELEVAGE
B.P. 15 - 78340 LES CLAYES-S/BOIS

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

Très importante Société Branche Automobile recherche pour l'un de ses établissements de Fabrication situé au Sud-Ouest de Paris

responsable comptabilité fournisseurs

chargé du contrôle et de l'animation d'un service (10 personnes) gérant un important chiffre d'affaires Fournisseurs (100 M/mois).

Les candidats seront âgés de 30 ans au minimum, possèderont une formation comptable de niveau B.T.S. ou équivalent et devront prouver une première expérience réussie acquise si possible dans la responsabilité d'un service de comptabilités auxiliaires étoffé et performant.

La connaissance de l'anglais est très souhaitée.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 534 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS



roussel-uclaf

recherche

UN CADRE

Pour sa Direction Financière (PARIS)

Sous l'autorité directe du responsable des études financières, il se verra confier les **études techniques** participant à l'élaboration de la politique financière du Groupe (plans de financement, analyses financières, évaluation d'entreprises ...) et pourra être amené à apporter dans ces domaines une **assistance** aux filiales françaises et étrangères.

Le candidat pourrait être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur ou être d'un niveau équivalent mais devra en tout état de cause justifier d'une **expérience minimum de 2 à 3 ans** acquise dans une grande entreprise industrielle ou dans un établissement financier.

Anglais indispensable, Allemand et/ou Espagnol souhaités.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions A.M.P., sous référ. 6090/JR - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

Une importante société de construction de matériel de manutention de la région parisienne recherche LE

RESPONSABLE de la SECTION INFORMATIQUE ET LOGISTIQUE

Informaticien de formation, son expérience de trois à quatre ans minimum aura été acquise dans des applications industrielles temps réel, si possible en automatismes.

Ses responsabilités s'étendront à l'analyse et programmation des systèmes programmés, au développement de progiciels, à l'aide informatique d'optimisation des installations.

Le poste offert s'adresse à un Ingénieur A et M, INSA, ESE, ENSTA ou équivalent avec spécialisation informatique.
La connaissance de la langue anglaise est vivement souhaitée.

Adr. C.V. compl., photo et prétent. à n° 84.891 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, q. tr.

Les Laboratoires GLAXO recherchent, pour l'Usine d'Evreux, un

CLE 128
conseil et formation

adjoint au responsable du conditionnement

Ce candidat, 30 ans environ, devra posséder de bonnes qualités de contact et de réelles facultés d'adaptation pour s'intégrer à l'équipe en place.

Une formation en pharmacie industrielle serait particulièrement appréciée.

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite en indiquant vos atouts pour réussir, à J.M. PELTZER, CLE 128 S.A., 51, rue de Miromesnil - 75008 PARIS.

Grand Groupe Industriel Français
recherche pour sa HOLDING située à PARIS

JEUNES CADRES ORGANISATION GESTION FILIALES

dépendant du Service **« ORGANISATION DES COMPTABILITÉS ET DU CONTROLE DE GESTION »**

Ils participeront à des interventions effectuées à la demande des filiales françaises en matière d'organisation administrative et de gestion. A moyen terme (3 ans) des responsabilités opérationnelles leur seront proposées en filiale (contrôle gestion, secrétariat général...). Les candidats recherchés seront titulaires de l'un des diplômes suivants :

H.E.C., ESSEC, E.S.C.P., I.E.P. + D.E.C.S.

Ils auront de préférence acquis en entreprise une expérience d'environ 2 ans.
Ils sont disponibles pour de fréquents déplacements de plusieurs jours par semaine.

Adr. C.V. manuscrit et prét. à n° 95.037, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Collaborateur du journal cherche **JEUNE FILLE** pour s'occuper de deux enfants 9 et 12 ans, de 16 h. à 18. Le mercredi toute la journée. Sauf le samedi. Tél. mardi de 17 à 19 h. au 202-38-58.

PROJET'S INFORMATIQUE
48, rue Londres, Paris-8e. Métro Europe. 387-26-40.
5 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
— dont 3 assembleur, cobol, connaissant CICS ;
— dont 2 PL 1 pour travail sur matériel IBM 370/158 S/OS en vue passage sur IBM 38-32

Rech. J. F. bilingue, dynam. av. voit. pr serv. IMMOBILIER spécial client étrangère. RESIDENCE SERVICE. 742-62-65

Sté française REGULATION CONTROLE FLUIDES rech.

INGÉNIEUR ÉTUDES ET RECHERCHES

Format. ingénieur mécanique précision ou expérience équival. Age min. 30 a. Expérience min. 5 ans petite mécanique de précision. Anglais souhaitable. Lieu région PARIS. Rémunération 90 à 110.000 F selon expérience.
Ecr. s/réf. 1.646 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris cedex 09 q.t.

Grand Constructeur Turbo-Machines
Région Parisienne, recherche

Jeunes INGÉNIEURS CHANTIER

Formation AM - IDN - INSA (*mécanique*)
ENSI de Nancy, Poitiers et Nantes ou équivalent.

Anglais indispensable

Nous recherchons :

— soit des **INGENIEURS DEBUTANTS** ayant une bonne formation technique de base (bac technique) ;
— *soit* ayant 1 ou 2 années d'expérience professionnelle.

Fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Ecrire avec C.V. détaillé à R. GROSSARD, 3, villa George-Sand, 75116 PARIS, qui transm.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL ET DE FORMATION

recherche

JEUNE FEMME DYNAMIQUE

ayant le sens des responsabilités pour lancer une nouvelle activité de commercialisation de programmes audio-visuels de formation au management.

Qualités souhaitées :

— goût et bonne expérience de la vente ;
— expérience en matière de formation ou problèmes de personnel ;
— formation supérieure, connaissance de l'anglais ;
— large disponibilité pour déplacements.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à : M.M.G., 67, rue de Monceau. — 75008 PARIS, qui transm.

IMPORTANTE ENTREPRISE FRANCAISE DE PRODUITS METALLURGIQUES POUR L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

recherche

INGENIEUR DE LABORATOIRE TECHNOLOGIE ET GENIE ALIMENTAIRE, MICROBIOLOGIE

Pour prendre en charge, au sein d'une Equipe, des travaux de recherche appliquée et des projets réalisés en liaison avec ses clients.

Ce poste nouveau, basé à PARIS, conviendrait à un jeune diplômé I.N.A. - E.N.S.I.A. - E.N.S.A.N. ou équivalent, avec de préférence D.E.A. ou Doctorat, parlant Anglais et connaissant l'Allemand, désirant débuter ou poursuivre ses activités professionnelles, en mettant ses hautes capacités techniques et son imagination au service du DEVELOPPEMENT et de la RECHERCHE.

Adresser C.V. et lettre manuscrite avec photo et prétentions sous réf. 491 à l'attention de Madame BERIOT



Discrétion et réponse assurées

FILIALE FRANÇAISE D'UNE SOCIETE AMERICAINE DE RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT
(pharmaceutique et environnement)

recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

Niveau maîtrise chimie ou diplôme équivalent.
Spécialité :
CHIMIE ANALYTIQUE OU BIOCHIMIE
— Expérience 3/5 ans souhaitée dans industrie pharmaceutique ou chimique (analyse d'échantillons biologiques) ;
— Bonne connaissance de l'anglais exigée ;
— Age minimum 30 ans.

Lieu de travail : PARIS.

Il sera chargé d'offrir les services de notre société à la clientèle de l'industrie pharmaceutique et chimique en particulier.

Envoyer curriculum vitae + photo + prétentions à REGIE-PRESSE N° T 010470 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

VOUS recherchez un poste de

consultant

dans une petite équipe solide

- **VOUS** avez une expérience d'au moins trois ans de responsable ou de conseil commercial en marketing et/ou vente et vous avez obtenu des résultats.
- **VOUS** avez "animé" des vendeurs sur le terrain.
- **VOUS** êtes capable d'animer des stages de formation commerciale.
- **VOUS** savez et vous aimez vendre

Envoyer curriculum vitae, photo et lettre manuscrite à J.C. LUCAS 51, rue de Miromesnil 75008 PARIS



recherche pour sa
Direction Informatique
équipée d'un 3032 sous MVS

INGÉNIEUR OPTION INFORMATIQUE

Fonction :
- Chargé d'assurer la formation au sein de l'Exploitation Informatique il doit concevoir, préparer et animer l'ensemble des cours destinés au personnel de cette Exploitation.
- Il participe en continu à l'étude des évolutions techniques.

Profil :
- Formation : Maîtrise informatique ou Ingénieur.
- Réelle motivation pour une activité de formation.
- Bonne connaissance de l'anglais.

Ecrire avec C.V. et photo (retournée) sous réf. 92 Service du Personnel
KODAK PATHÉ
8/26, rue Villiot - 75012 PARIS

bleu

POUR VENTE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

FILIALE SOCIETE AMERICAINE USINE EN FRANCE

recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Diplômés Grande Ecole, débutants ou 2 à 3 ans d'expérience. Connaissance anglais souhaitée. Postes à pourvoir en région parisienne.

Env. C.V., prétentions et photo sous référ. 8.280 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

CHEF DE PRODUITS

80-90 000 F

Robinetterie sanitaire
Grande banlieue Nord

Une société française (160 p. - C.A. 40 millions de F.), filiale d'un groupe international et spécialisée dans la fabrication de robinetterie sanitaire, recherche un Chef de Produits. Sous l'autorité du Directeur de la société et à partir des études du marché et de la concurrence dont il aura la charge. Il participera à la définition des nouvelles gammes de produits ainsi qu'à celle des budgets de publicité dont il assurera ensuite la mise en œuvre.
Il analysera les prévisions de ventes des services commerciaux afin d'établir les programmes de fabrication. Il coordonnera les actions de promotion des ventes et il recherchera de nouveaux débouchés pour les produits de la société.
Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, de formation E.S.C. Province, possédera quelques années d'expérience du marketing acquise dans une société de robinetterie ou dans un domaine voisin.
Ecrire sous la référence 231 M, à :

G. R. H. Conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Etablissement public recherche

EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS

Envoyer C.V. détaillé et manuscrit, à O.P.H.L.M.V.P., 49, rue Cardinal-Lemoine, 75231 PARIS CEDEX 05

ORGANISME PROFESSIONNEL NATIONAL
Quartier Etoile

recherche pour sa

DIVISION AFFAIRES SOCIALES

JURISTE
MAITRISE DE DROIT

débutant ou ayant quelques années d'expérience en droit du travail.

Pour assurer l'application de la législation sociale, l'information écrite et orale, l'étude de dossiers, la participation à des réunions, etc.

Envoyer C.V., photo et prét. sous N° 56.380 B - BLEU, 41, avenue du Château, 94300 Vincennes.

ANALYSTE

de formation INSA, INIG, MIAG..., ayant acquis, par des stages ou un premier poste, un début d'expérience (pratique de la méthode Warnier appréciée).

Il rejoindra la petite équipe informatique d'une jeune Société, très performante, de notre Groupe.

Son activité concernera :
- la maintenance et l'évolution de la chaîne de traitement actuelle,
- puis la préparation du passage au télétraitement, après une formation adaptée.

Envoyer votre CV, sous réf. 309 à : COMPAGNIE BANCAIRE, Service Orientation Recrutement, 5, Avenue Kléber 75116 PARIS.

HAVAS CONTACT



PREMIER SPECIALISTE MONDIAL DU PILOTAGE INFORMATIQUE
ANALYSE DES PERFORMANCES DES ORDINATEURS ET OPTIMISATION DE LEURS RESSOURCES

RECHERCHE POUR PARIS

INGENIEURS COMMERCIAUX

1 AN D'EXPERIENCE REUSSIE DANS LA VENTE D'ORDINATEURS (MOYENS ET GRANDS SYSTEMES)

INGENIEURS SYSTEME

DIPLOME, ANGLAIS COURANT, 3 ANS EXPERIENCE GRANDS SYSTEMES

Formation assurée, perspectives uniques
Adresser curriculum vitae avec photo à :

Tesdata
104 Rue Castagnary - 75015 PARIS

C.G.V.

SOCIÉTÉ HOLDING COTÉE EN BOURSE

recherche un

auditeur interne

pour renforcer le service chargé de contrôler la fiabilité et l'efficacité des rouages de ses filiales.
Ce poste demande une formation supérieure incluant des connaissances comptables et financières de haut niveau ainsi qu'une expérience de quelques années acquise dans un groupe industriel ou un Cabinet d'Audit.

Les dossiers de candidatures indiquant rémunération souhaitée - sous réf. 1651 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC PARIS recherche

RESPONSABLE DES ÉTUDES SOCIALES

Le candidat retenu sera spécialiste de droit social (NIVEAU D.E.S. MINIMUM) avec de bonnes connaissances en économie, ayant au moins 5 ans d'expérience.
MISSION : animer et coordonner les travaux d'ETUDES ainsi que les activités d'ASSISTANCE et de CONSEIL en matière sociale (droit du travail et Sécurité sociale) et suivre l'évolution des réglementations, notamment pour l'élaboration de brochures d'information.

Envoyer C.V. et photo à n° 787.136 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

---

offres d'emploi

SOCIETE D'IMPORT-EXPORT FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL D'ORIGINE ANGLAISE
recherche un :

CHEF COMPTABLE

...à LILLE dans un premier temps avec évolution possible sur PARIS.

...C.V. sous réf. 32173 A, à
BOSSARD SELECTION
Centre Vauban
201, rue Colbert 59800 - LILLE

FLYGT FRANCE

...d'un constructeur mondial de groupes électro-pompes submersibles recherche

CHEF DEPARTEMENT MARKETING

...commerciale supérieure, minimum 30 ans ... 3 à 4 années expérience dans biens d'équipement industriels, anglais nécessaire.

...au Directeur Commercial, il devra coordonner l'élaboration et le suivi de la documentation ..., des budgets prévisionnels, des programmes ... de produits, des expositions, des relations publiques et exploiter les statistiques internes.

REMUNERATION 85 000 à 100 000 F en fonction de l'expérience

... CV et prétentions sous référence 333 à :

ATEC 18 rue du Fg du Temple 75011 Paris

... SOCIETE AGRO-ALIMENTAIRE ... VOCATION INTERNATIONALE ... OUEST PARIS recherche

AUDIT

..., âgés de 27 ans minimum, devront ...

... J.M.G. CONSEIL, ... Mal-Foch, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

... PRES METRO PORTE DE LA VILLETTE recherche

ADJOINT à CHEF DE MAGASIN

... BONNE FORMATION, ...

... PUBLICITES REUNIES ... bd Voltaire, 75011 PARIS ...

---

nous recherchons

INGENIEUR

SPECIALISTE DES FLUIDES ...
pour prendre en charge ...
NOTRE SERVICE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
Domaine d'application :
Robinetterie industrielle
NOUS SOMMES :
une P.M.E. de la très proche banlieue ... en rapide expansion.
VOUS ETES :
un Ingénieur diplômé justifiant d'une ...

Ecrire sous référence ...

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,69
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

SOCIETE D'IMPORT-EXPORT
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
D'ORIGINE ANGLAISE
recherche un :

CHEF COMPTABLE

- *Pour tenir la comptabilité sous sa forme* française et anglo-saxonne.
- Le candidat *retenu, diplômé* DECS, aura si possible déjà assumé un poste similaire *dans le secteur alimentaire.*
- Le poste est à pourvoir à LILLE dans un premier temps avec évolution possible sur PARIS.
- Maîtrise de la langue anglaise obligatoire.

Ecrire avec C.V. sous réf. 32173 A, à
BOSSARD SELECTION
«Centre Vauban»
201, rue Colbert 59800 - LILLE

sperar

FLYGT FRANCE
filiale d'un constructeur mondial de groupes électro-pompes submersibles recherche

CHEF DEPARTEMENT MARKETING

formation commerciale supérieure, minimum 30 ans, disposant 3 à 4 années expérience dans biens d'équipement *industriels, anglais nécessaire.*

Rattaché au Directeur Commercial, il devra coordonner l'élaboration et le suivi de la documentation technique, des budgets prévisionnels, des programmes de lancement de produits, des expositions, des relations publiques et exploiter les statistiques internes et externes.

REMUNERATION 85 000 à 100 000 F
en fonction de l'expérience

Envoyer CV et prétentions sous référence 333 à :
ORGATEC *18 rue du Fg du Temple* 75011 Paris

IMPORTANTE SOCIETE AGRO-ALIMENTAIRE A VOCATION INTERNATIONALE 40 km OUEST PARIS recherche

AUDIT

Les candidats, âgés de 27 ans minimum, devront posséder :

- une formation de base effectuée dans une Ecole Supérieure de gestion, option finance comptabilité ;
- une expérience d'au moins 2 ans en Cabinet spécialisé ;
- une expression aisée en langue anglaise ;
- le goût des contacts humains.

De nombreux déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Adresser curriculum vitae détaillé, photo et prétentions sous référence 3.760 à :
J.M.G. CONSEIL,
2, av. du Mal-Foch, *92260 FONTENAY-AUX-ROSES.*

SOCIETE PRES METRO PORTE DE LA VILLETTE
recherche

ADJOINT à CHEF DE MAGASIN

DE BONNE FORMATION, 30 ANS MINIMUM

- Vous avez quelques années d'expérience dans *l'approvisionnement*, le traitement des commandes en magasin, les problèmes de manutention, de stockage et de livraisons.
- Vous êtes un chef, mais aussi un homme de terrain.

Des connaissances en traitement de l'informatique seraient un atout supplémentaire. Situation d'avenir pour candidat de valeur.

Ecrire avec C.V. et salaire actuel n° 4.595
PUBLICITES REUNIES
112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

---

nous recherchons

INGENIEUR
SPECIALISTE DES FLUIDES
pour prendre en charge
NOTRE SERVICE
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
Domaine d'application :
Robinetterie industrielle

NOUS SOMMES :
une P.M.E. de la très proche banlieue parisienne en rapide expansion.

VOUS ETES :
un ingénieur diplômé justifiant d'une expérience réelle de plusieurs années d'études dans le domaine des équipements vapeur. Une expérience de *la production* serait un atout supplémentaire.

Ecrire sous référence 55892 à :
bleu

ASSOCIATION DE TOURISME SOCIAL
recherche

UN CADRE de formation supérieure

ayant expérience dans ce secteur d'activité et *susceptible* d'accéder à la direction de l'organisme.

Envoyer CV + lettre manuscrite
sous N° 7060 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES
recherche

VENDEUSES AU TÉLÉPHONE

- J. F dynamiques, accrocheuses, pour relances téléphoniques auprès de la clientèle
- Expérience si possible de la vente téléphonique
- Temps complet ou partiel à déterminer
- Itinérante Paris et proche banlieue
- Rémunération motivante.

Adress lettre manus., C.V. et photo à :
PDC, 4, quai des Célestins, 75004 Paris
sous réf 156 (à rappeler sur l'enveloppe)

SPERRY VICKERS

Automatisation + Pneumatique
Division de Sperry Rand France
26, rue Pierre-Curie 94200 IVRY

recherche

JEUNE TECHNICO-COMMERCIAL

Pour suivi agents en région parisienne sous responsabilité d'un ingénieur de vente.
Formation électro-mécanicien,
niveau B.T.S., 2 ans expérience vente.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à Direction Générale IVRY.

GROUPE DE SOCIETES-INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
recherche

CADRE FINANCIER

- Pour mettre en place des procédures de gestion consolidée et intervenir comme Conseil et Coordonnateur auprès des différents services comptables.
- Diplômé H.E.C. ou équivalent et D.E.C.S. Compétence comptable acquise après 2 à 3 ans dans un Cabinet d'Audit international ou dans un Cabinet français.
- 27-30 ans. Pratique de l'anglais souhaitable.
- Poste basé à PARIS. *Rémunération 100.000 +* fonction de l'expérience.

Envoyer C.V. et photo sous n° T 010660 M.
REGIE PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

L'UN DES PREMIERS GROUPES FRANÇAIS DE DISTRIBUTION

POSSEDANT SA PROPRE

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT
recherche
pour la Direction de l'Informatique un

CHEF DE PROJETS

pour conduire dans le Département Crédit d'importants projets en temps réel et batch.

Il est très souhaitable que le candidat ait une formation supérieure (*Grandes Ecoles ou Facultés*), qu'il ait plusieurs années d'expériences réussies *dans la conception et la réalisation d'importants projets.*

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous *référ.* 3.867 à : PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

L'UNION DES CAISSES CENTRALES
DE LA MUTUALITÉ AGRICOLE

équipée de 2 x 370 sous OS/VS CICS et DL/1
recherche

analystes

Sous l'autorité d'un chef de projet, ils assureront l'analyse d'applications importantes (*Télétraitement et base de données*) et *encadreront* les programmes lors de la réalisation.
Une connaissance du Télétraitement et du langage COBOL serait par ailleurs appréciée. Des qualités d'organisateur, de meneur d'hommes sont enfin nécessaires pour réussir dans cette fonction.

Adresser lettre de candidature avec C.V. et photo à UCCMA - Département GESTION DU PERSONNEL - 8 et 10, rue d'Astorg 75008 PARIS

ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

connaissant Cobol 74 (HB - 62 - 40)

pour Audit et refonte de l'existant et GAP

prise à court terme de la responsabilité du *service Informatique naissant.*

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. 56338 B
à BLEU Publicité - 41, Avenue du Château
94300 VINCENNES



Le groupe bancaire
crédit universel
développe son réseau actuel et recherche :

jeunes diplomés

ESSEC-EDHEC-ESC-Sc.Pô.Paris (Éco.fi)

Vous ne demandez qu'à nous prouver concrètement sur le terrain votre dynamisme commercial puis vos qualités de patron.

Si votre mobilité géographique est totale, nous pourrions peut-être vous offrir cette opportunité en Province.

Ecrivez nous avec C.V. et photo, il vous sera proposé rapidement un entretien sur Paris, Lyon ou Marseille.

Il suffira alors de nous convaincre.
GROUPE DU CREDIT UNIVERSEL
Direction de l'exploitation - 51 Bd des Dames - 13242 Marseille Cédex 01

Société de Transports région parisienne d'un important groupe industriel
recherche

JEUNE CADRE

ayant si possible 2 ou 3 années d'expérience dans le Transport ou le secteur industriel, chargé d'établir les budgets Transports *(approvisionnement,* inter-usines, distribution) des sociétés industrielles *du groupe* :

- participation à l'élaboration des budgets ;
- suivi et analyse des écarts ;
- détermination des coûts standards et des prix de revient ;
- exploitation des statistiques par Trafic, nature des pièces ou des fabrications.

Ce poste nécessite une profonde connaissance des TECHNIQUES BUDGETAIRES ET STATISTIQUES ainsi qu'un esprit d'analyse et un sens critique. Notions d'informatique souhaitées.

Emploi stable. Avantages sociaux particuliers. Rémunération et situation pouvant évoluer.

Ecrire s/référ. 733 à CREATIONS DAUPHINE, 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

Le Centre National de l'Information Chimique 28e (10 personnes), recherche URGENT

UN COMPTABLE 2e ÉCHELON
(B.T.S. ou D.U.T.)
minimum 3 ans d'expérience pour assurer totalité service comptable :
— Gestion comptable informatisée, salaires.

Rémunération à débattre.
Tél. : 636-33-25.

Chargé(e) d'Etudes de Marchés Débutant(e)

Le(la) candidat(e) diplômé(e) sciences éco., sciences po. écoles de commerce, ou licence psycho, se verra confier après formation, la *responsabilité d'études quantitatives puis* qualitatives, pour devenir totalement polyvalent par la suite.

L'accomplissement de stages ou de travaux en free lance en tant que chargé(e) d'études constituerait un atout supplémentaire pour réussir dans le poste.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
Monsieur Colombert sous réf. 22/C

3M FRANCE
Boulevard de l'Oise
95006 Cergy-Pontoise cedex.
3M

---

sema selection
page 44

NOUS RECHERCHONS NOS MANAGERS DE DEMAIN

Nous sommes une société jeune en pleine expansion, associée à un groupe international puissant. Notre activité, liée à l'aménagement des zones urbaines, s'étend à toute la France.

VOUS CROYEZ EN VOUS

Vous êtes jeune (J.F. ou J.H.) comme nous, et vous avez la volonté de réussir. Vous êtes disponible et mobile. Vous avez une bonne culture générale (études supérieures souhaitées : droit, études commerciales, ou autres... diplôme non indispensable), le sens des contacts humains et de *l'organisation. Le marketing, les ventes*, la production, les achats, les responsabilités vous passionnent ; *et vous souhaitez un METIER COMPLET*

ET VOUS ÊTES PRÊTS A LE PROUVER, ALORS

Adresser curr. vitae + photo à : Mlle BLOCH, 19, avenue Montaigne, 75008 PARIS.

GRANDE ENTREPRISE PUBLIQUE
recherche pour PARIS
UN COLLABORATEUR
intéressé par les problèmes de
Conditions de Travail
possédant le diplôme d'
ERGONOMISTE du CNAM
(DEST Option Sécurité du Travail)
Le candidat devra être dégagé des O.M.
Adresser CV, photo et prétentions à
L.T.P. *sous référence* 6504
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris
Cedex 02

BANQUE PRIVÉE PARISIENNE
appartenant à un groupe important
cherche

COLLABORATEUR HAUT NIVEAU

30 ans minimum, solide expérience commerciale. Anglais indispensable.

Adr. C.V. manuscrit sous référ. 23.100 M. O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9e), qui tr.

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER RÉGION PARISIENNE
recherche

Analyste - Programmeur

Ingénieur I.N.S.A., I.S.E.N. ... *débutant*, intéressé par *l'implantation de logiciels de gestion sur* mini-ordinateurs.

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo à :
B.R.E.D.-D.P.R.S. 8122
5, avenue du Château, 94300 VINCENNES.

CERBA Laboratoires
d'analyses médicales,
95-MAFFLIERS
(St-Ouen-l'Aumône, janvier 80)
recherche
TECHNICIEN (NE)
BAC F 7 ou BTS ou
diplôme équivalent biochimie
ou analyses médicales.
Tél. *473-94-89*, M. LENEVEU.

SOCIETE IMPORTANTE
recherche
pour département électrique

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Expérimenté en techniques analogiques digitales et en asservissement *régulation, pour étudier*, mettre au point et industrialiser des convertisseurs de tension (Chargeurs, redresseurs, onduleurs, etc.) au sein du Groupe ENERGIE.
Envoyer C.V et prétent. à n° 95.099, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
(ou équivalent)

- *Formation technique électro*nique et/ou informatique.
- ANGLAIS courant.
- Aimant responsabilités et contacts humains pour poste évolutif, ambiance dynamique

Ecrire avec C.V. à :
SYBEX
313, rue Lecourbe, 75015 Paris.

Jeune Sté d'enquêtes statistiques recherche pour supervision du Bureau d'Etudes

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

connaissant le domaine des sondages et des Etudes de marché. Langage informatique exigé.
SON PROFIL : dynamique, ambitieux, possédant le sens *des responsabilités* et de l'engagement. Disponible, enthousiaste, esprit de décision et d'organisation.
Poste d'avenir.

Envoyer C.V., photo et lettre *manuscrite* à SEAD, 8, rue Darwin, 75018 PARIS.

Importante Société de transports et de transit recherche pour son siège social à BOBIGNY

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

pour application temps réel sur ordinateur 370/138.
Libre immédiatement, 3 ans d'expérience, connaissance *parfaite des :*

- DOS/VS.
- COBOL-ANS/Assembleur.
- POWER.
- CICS.

Expérience DL/1 appréciée.
Anglais technique lu indisp.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à *S.E.T., 1-9, rue de Chablis*, 93003 BOBIGNY.

ECOLE SUPERIEURE
d'INGENIEURS
de la CHAMBRE
de COMMERCE et d'INDUSTRIE
de PARIS
recherche :

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour enseignement de recherche industrielle en électronique générale et télécommunications.
Adresser C.V. et prétentions à :
M. CHARLES-LETHON,
ESIEE 81, rue Falguière, *75015 PARIS.*

VILLE DE MONTREUIL (93)
recherche
pour son serv. 422 immigration emploi
UN (e) COLLABORAT. (trice) titulaire d'une licence Sciences sociales et/ou économiques, av. expérience professionnelle de *préférence*
— POSTE VACANT.
— SALAIRE BRUT : 3.092 F.

Adr. C.V. copie de diplôme et *référ. à M. le Maire, 93105 Montreuil Cedex*

C.N.E.I.L. recherche
pour collaborer à mi-temps à sa revue :
DOCUMENTALISTE
LICENCIE (E) EN DROIT
Adr. lettre manuscrite + C.V. :
Ctre Nl d'Etudes du Logement,
C.N.E.I.L., 60, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE GÉRANCE
recherche
pour un de ses immeubles de grande hauteur, situé PARIS

UN CHEF
d'Etablissement
âgé de 35 ans environ.

Le postulant à ce poste doit avoir :

- Très bonne culture générale;
- Très bonne présentation;
- Connaissances complètes des problèmes de sécurité car il devra diriger un personnel sur place (12 personnes), gardiens, équipe de sécurité en activité 24 h./24, personnel d'entretien;
- Aura des rapports permanents avec :

1) Les locataires, grosses et importantes entités privées, administratives et gouvernementales;
2) Les entreprises d'entretien et de maintenance;
3) La Sté de gérance mandatée par le propriétaire.

Salaire : 78.000 F annuel pendant période essai 3 mois.

Confirmation du poste : 84.500 F annuel.

Position cadre, avantages sociaux, retraite complémentaire.

Ecrire avec C.V. détaillé, référence et si possible photo à : Service du Personnel, SEGIT S.A.R.L. — 34, avenue GEORGE-V. — 75008 PARIS.

SYSTEMES INFORMATIQUES ET TRAITEMENTS
recrute :

UN ANALYSTE
pour l'Afrique noire
Durée : 1 à 2 ans

PROGRAMMEURS COBOL

JEUNE COMMERCIAL
pour vente mini-ordinateurs
Ecr. 5, r. du Helder, 75009 Paris
Tél. : 247-13-41

Importante société de services à succursales multiples recherche pour PARIS

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Niveau d'études : Ingénieur ou B.T.S.
- Expérience du commercial souhaitée.
- Minimum 30 ans.
- Dynamique.
- Habitué aux contacts humains et commandement.

Il sera DIRECTEUR d'une agence de PARIS où il assumera la gestion commerciale et administrative.

Salaire fixe + avantages.

Envoy. C.V. + photo + prét. à nº 8699, PUBLIFOP, 100, rue de Richelieu, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE STÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

COLLABORATEUR TRÈS EXPÉRIMENTÉ

Poste avec responsabilités. Ecr. avec C.V. à SECOR, 8 bis, rue d'Annam, Paris (20e)

Sté INTERTECH recherche

INGÉNIEURS WESSELS
(PETROCHIMIE)
123, rue Saint-Lazare, Paris-8e
Téléph. : 293-46-02

Société Informatique PARIS
recherche

ANALYSTES
référence 01.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
référence 02.

Diplômés IUT ou équivalent. Dégagés O.M., ayant expérience sur chaines, payes et mini-ordinateurs. Connaissant COBOL et FORTRAN pour participer après formation au développement de nouvelles applications sur mini-ordinateurs. Fréquents déplacements France et Étranger. Avantages sociaux, 13e mois. Primes diverses, prime de vacances. Adresser C.V., sous référ. 8.271 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

Société Internationale
PRODUITS GRANDE CONSOMMATION
recherche pour son siège social (ASNIERES)

UN ORGANISATEUR DÉBUTANT

- Chargé d'études auprès du Directeur organisation informatique.
- Diplômé grande école commerciale ou ingénieur.
- Cadre débutant ou 1, 2 ans d'expérience.

Env. C.V., lettre manuscrite, photo et prétent. à nº 94.925, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Cabinet
EXPERTISE COMPTABLE
recrute pour Paris

COLLABORATEUR
niv. DECS, 3 ans expérience cabinet. Déplacements journée rayon 300 km. Adr. C.V. et photo : EXCOM, 85, av. Mozart, 75016 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE NEGOCE INTERNATIONAL
recherche pour Paris

STEEL TRADER CONFIRMÉ

- Minimum 10 a. d'expérience.
- Connaiss. extensive du marché international de l'acier.
- Nombrx déplacements prévus.
- Des qualités d'initiative et de dynamisme sont indispensab.
- Langue anglaise courante obligatoire.
- Allemand souhaitable (mais non obligatoire).

Le salaire sera proportionnel à l'expérience.
Ecr. à T 10.677 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SOCIETE INTERNATIONALE
recherche

COLLABORATEURS COLLABORATRICES
25 ans minimum
possédant :

- Une bonne présentation
- Un bon niveau de culture générale
- Le goûts des contacts humains
- Dynamique

Nous vous offrons :

- Un produit leader
- Une formation assurée
- Des gains importants
- Statut V.R.P

Téléph. à Mlle LAVALLARD, le mardi 23 janvier 1979 au 538-68-57, de 9 h. 30 à 11 h. 30, 14 h. 30 à 17 h. 30 ou se prés. : ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS, tour Maine-Montparnasse. 33, avenue du Maine, 35e étage, 70015 PARIS.

STE PARISIENNE de CONSEIL EN CONCENTRATION D'ENTREPRISES

désirant étoffer son équipe

recherche

NÉGOCIATEUR
(TRICE) CONFIRME (E)

Sa mission :

- Assister une clientèle d'industriels dans des opérations de restructuration d'entreprises ;
- Développer la clientèle par des actions de rech. et des contacts de hauts niveaux.

Ce poste conviendrait à un candidat de 35 ans minimum, de formation supérieure, ayant une connaissance sérieuse des milieux industriels et financiers.

Large participation au chiffre d'affaires réalisé.

Adresser C.V., lettre manuscr. et photo à OPG Conseil, nº 3563, 46, rue de Lille, 75007 PARIS, qui transmettra.

ÉDITEUR
recherche
personnes intéressées par la

RÉÉCRITURE DE MANUSCRITS
Ecr. Archat, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS (réf. D-083), qui tr.

SOCIETE INDUSTRIELLE PARIS-EST recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
GAP - CCP apprécié.
Salaire 78 000 F annuel.

Service du Personnel
TEL. : 281-29-62.

DÉCORATEUR CRÉATEUR
recherche
personne jeune pr tenir galerie exposition à Paris VIe et promouvoir la vente des réalisations de l'atelier. Rémun. : fixe + intéressem. à déb. Tél. le matin de 10 h. à 12 h. au 261-22-20.

La Cie de Théâtre Expérimental de Provence (Arles) recrute 1 actr., min. 5 mois. Rens. salle Salengro, bd Zola, 13200 Arles.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE
région parisienne, banlieue Sud, recherche
pour ses Services Administratifs

UN JEUNE DIPLOMÉ D'UNE ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

DEGAGE O.M.

Une première expérience de L'IMPORT-EXPORT serait appréciée.

Ecrire avec C.V., photo et prét., nº 4.597 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Nous sommes implantés à Besançon, Nantes, Paris, Djeddah.

Nous avons besoin d'un très bon

CHEF DE PUBLICITE

Écrire avec C.V. détaillé à Serge Bastien. B.P. 1093, 25002 Besançon Cedex

---

Société performante d'électronique professionnelle
recrute
JEUNES INGENIEURS
grandes écoles.
Un an d'expérience *en électronique* pour développement de *systèmes à microprocesseurs* (matériel et logiciel).
Lieu de travail : CLAMART.
Adr. C.V. dét. à C.G.P. nº 680 25, rue Cavendish, 75019 Paris, qui transmettra.

Importante Société recherche
5 INGENIEURS
(option informatique)

2 INGENIEURS débutants

QUATRE ANALYSTES

Adresser C.V. : M. DAHAN, 60, Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS.

COLLABORATEUR très grand stdg, *pour contacts haut niveau.* TEL. : 508-02-67 H.B.

SOCIETE PHARMACEUTIQUE
Banlieue EST, proche PARIS, recherche pour son laboratoire contrôle analytique

TECHNICIEN

BTS chimie ou équivalent, 30 ans min., ayant goût des responsabilités, plusieurs années expérience indispensables. Ecrire avec C.V., prét. et photo à nº 55.876 B BLEU 17, rue Lebel - 94-Vincennes.

LA VENTE
Vous l'avez pratiquée au moins 3 ans,
Vous êtes dynamique,
Vous avez le goût de l'action,
Vous avez voiture et téléphone
ET SURTOUT VOUS AIMEZ

L'ARGENT

Alors, FEMMES ou HOMMES, Vous nous intéressez.
Ecr. avec C.V., photo, prétent., SEFAG, service recrutement.
Pour candidats Région Parisienne :
11, Fg Poissonnière, Paris (9e). Tél. : 246-72-72, poste 351.
Pour candidats Pays de Loire :
3, rue Julien-Videmont, 44000 Nantes. Tél : (40) 89-24-19.

Organisme de Conseil à Paris recherche

ASSISTANTS DE GESTION

- Diplômés d'études supérieures (DECS, Sciences ECO, Ecoles Supérieures de Commerce) ;
- *Expérience professionnelle* minimum 3 ans ;
- Bonnes capacités d'adaptation et motivations à un poste de Conseiller en Entreprises.

Envoyer lettre manuscrite sous référence 397 + C.V. + photo et prétentions, à L.T.M. Consultants 52, quai National, 92806 Puteaux

---

Société proche banl. Sud-Ouest

5 AT3-ATP
Titulaire d'un DUT *électronique* maîtrisant la logique et ayant connaissance en analogique.
Tél. pour rendez-vous : 657-84-48

SERVICE SOCIAL
recherche

DIRECTEUR

- Pour son village de vacances Corse 400 places, saison cinq mois.
- Pour ses activités sociales Paris, six mois.

Bon gestionnaire, capable de s'intégrer dans structure administrative existante, sens des relations et d'une animation collective.

Qualités d'initiatives, goût pour le travail en équipe.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, sous réf. 8.265, à Service PSYCHOREC INFAC 51, rue Jacques-Kablé, 94130 Nogent-sur-Marne

---

CHERCHE URGENT

COMPTABLE 2e ÉCHELON

TRES QUALIFIE (EE)

Pour suivi d'une Division :
- Frais généraux
- Achats
- Coût des ventes.

Méthode américaine tenue par informatique

Ecrire avec C.V. détaillé, nº 56.339 B, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

---

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche

INGÉNIEUR
ou
AGENT DE VENTE

Ayant expérience moteurs et équipements électriques pour suivi clientèle de l'EST DE LA FRANCE.

Domicile : Paris ou Mulhouse.

Ecrire Publ. BANSE, nº 79/113, 13, rue Marivaux, 75002 Paris

C.I.R.C.E., Centre de Calcul du C.N.R.S. (2 x IBM 370/168)
recherche

UN INGÉNIEUR
SYSTEME
Maîtrise ou équival., dég. O.M. Nat. française. Connaissances IBM et/ou télétraitement souh. Adr. C.V. et prétentions, au : Secrétariat du C.I.R.C.E. bâtiment 506 91405 ORSAY Cedex

---

PROGRAMMEURS
GAP 2 / COBOL
TEL. 245-13-41
I.S.P., 5, r. du Helder, 75009 Paris

Filiale d'un groupe français international

recherche

UN CHEF COMPTABLE
rattaché au directeur administratif et financier

MISSIONS :
- Responsabilité et animation de la comptabilité générale
- Arrêté des comptes et consolidation
- Application de la réglementation fiscale
- Audit et aménagement des procédures comptables
- Mise en place et suivi de l'organisation comptable des *chantiers situés à l'étranger.*

PROFIL :
- *Format.* DECS ou SUP de CO
- Expérience confirmée dans une Société de vente d'installations d'usines clefs en main à l'étranger
- 35 ans minimum
- Libre rapidement.

La connaissance des procédures administratives à l'exportation constituera un atout supplément.

Adr. C.V., photo et rémunération souhaitée, à ZENITH Publicité, 36, avenue Hoche, 75008 PARIS. sous référ. 532, qui transmettra

---

Filiale d'un groupe français international

recherche

UN JURISTE D'ENTREPRISE
rattaché au Directeur administratif et financier

MISSIONS :
- Réponses aux appels d'offres internationaux de vente d'usines clés en main,
- Etablissement d'accords de consortiums, de contrats de sous-traitance, d'accords de licences,
- Création de Stés à l'étranger aspects juridiques, fiscaux et sociaux),
- Litiges et contentieux.

PROFIL :
- Formation supérieure juridique et administrative,
- Expérience professionnelle analogue et confirmée acquise au sein d'un groupe industriel à vocation internationale,
- 30 ans minimum,
- Libre rapidement,
- Anglais parlé et écrit couramment,
- Allemand apprécié.

De grandes qualités seront exigées sur le plan rédactionnel et du contact humain.

Adr. C.V., photo et rémunération souh., à ZENITH PUBLICITE, 36, av. Hoche, 75008 PARIS sous réf. 534, qui transmettra

---

S.E.A.I. S.A. rech.

ANALYSTES PROGRAMMEURS
- COBOL
- PL 1
- ASSEMBLEUR

(Systèmes DOS/OS)
Connaissances :
DL 1, IMS, CICS, si possible

- Bonne expérience professionnelle
- Emploi stable PARIS
- Salaire + primes et avantages sociaux
- Formation complémentaire assurée

Adresser C.V. détaillé, à : *SEAI, 60-62, avenue Henri-*Martin - 75116 PARIS

secrétaires secrétaires secrétaires

SOCIÉTÉ COMMERCE INTERNATIONAL
CHAMPS-ELYSEES - ETOILE

recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

- Bilingue anglais.
- Connaissant TELEX.

TELEPHONE : 723-55-55.

Le Président d'une des divisions européennes du groupe américain W.R. GRACE & Co. recherche pour Saint-Cloud (92)

SECRÉTAIRE (position cadre)
PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS-FRANÇAIS

En plus de son excellente maîtrise écrite et orale de l'anglais, elle pratiquera la sténo si possible dans les deux langues et ne redoutera pas le travail classique d'un secrétariat administratif.
Son expérience, sa maturité et son sens psychologique lui permettront d'assurer avec succès les tâches administratives et de relations humaines afférentes à la fonction « Personnel ».
Un bon dynamisme et un certain sens de l'humour sont les atouts nécessaires pour s'intégrer au mieux dans cette équipe jeune et internationale (17 personnes).
Salaire motivant + avantages sociaux.

aR assistance internationale en recrutement, *vous remercie de lui faire parvenir C.V. + lettre manuscrite + photo, sous réf. 10087 à: 132, avenue de Villiers, 75017 PARIS.*

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES ARCHITECTURE
recherche pour directeur général

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

bilingue anglais, sténo-dactylo très expérimentée. Initiatives, organisation de travail, voyages, notions gestion. Libre de suite.

Tél. : 277-44-24, (poste 311).

Le Directeur du Département International d'un important EDITEUR recherche son

ASSISTANTE

pour lui confier notamment, outre son Secrétariat personnel classique,
- le suivi des actions publicitaires et de la périodicité des envois à la Presse, aux Enseignants, aux Établissements, aux Libraires,
- l'administration et le compte rendu d'activités du Département,
- les études de rentabilité des produits et des filiales.

Âgée de 27 ans minimum, diplômée d'Études Supérieures, elle parle et écrit parfaitement l'Anglais et a déjà une solide expérience du Secrétariat de Direction.
Lieu de travail : PARIS.
Statut Cadre.
Écrire avec lettre manuscrite, c.v. détaillé, photo et prétentions, sous référence 75926 M, à Denis JOUSSEL

plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris.

ALFA ROMEO
URGENT, recherche
DACTYLO FACTURIERE
Se présenter : 52, avenue du Général-Leclerc, 92 BOULOGNE

P.M.I. en forte expansio. recherche pour son P.-D.G.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

TRILINGUE ANGLAIS-ALLEMAND

Age : 28 ans minimum, vivacité, ordre, méthode, assurance indispensables. Lieu de travail, PARIS-17e.

Adresser C.V. manuscrit, photo HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous référence 66 044.

CRAZY HORSE
recherche
SECRÉTAIRE BILINGUE
(anglais-français)
Horaires : 18 h. à 1 h. 30, 6 jours par semaine.
Se présenter de 18 h. à 19 h. 30. 12, avenue George-V PARIS-8e.

Rech. libre rapid. très bonne
DACTYLO - STÉNO
également magnéto, pr frappe rapports, pour place stable. TEL. : 504-08-50.

Pour quartier 16e recrute
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
confirmée.
Vacances août assurées.
Tél. : 766-01-50, Mme DENISE.

capitaux ou proposit. comm.

FABRIQUE SUISSE BIEN CONNUE

cherche successeur
pour la reprise
REPRESENTATION GENERALE POUR LA FRANCE
Programme de livraison de haute actualité pour des appareils électriques très modernes pour banques, compagnies d'assurance, hôpitaux, grands magasins, fabriques alimentaires, industrie chimique et de climatisation, etc. Références mondiales et preuves du chiffre d'affaires.
La représentation sera donnée de préférence aux agents industriels comme importateur et revendeur. Chiffre OFA 2852 Zn. Orell Fussli Werbe AG. Case postale, CH-8022 ZURICH.

Ingén. dispos. capitaux cherche reprise ou partic. aff. imp.-exp. Sté de servic. ou bur. engineer. Ecr. nº 611, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

VOTRE AFFAIRE connaît des problèmes de trésorerie, gestion, rentabilité, etc.
Nous leur trouverons une solution. - Informez-vous à : LORRAINE - CONSEIL NANCY Téléph. : (83) 27-48-28

Rech. particulier pour investissement. M. HEBERT, 149, rue SAINT-HONORE, 75001 Paris.

Ch. INVESTISSEURS associés ou non, garantis par investiss. imm. pr l'industrie et le commerce dans rég. Rhône-Alpes. Ecr. à nº T 010.517 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sté product. films long métrage ch. 3 nouveaux actionnaires pr augmentation capital, contrats assurés sur 2 ans. Apport mini. 50.000 F - Téléph. 749-23-03.

Vous recherchez une
PRISE DE PARTICIPATION
- Pr une entreprise innovatrice,
- Pour un projet d'au moins 10 emplois sans impératif de localisation.

DES SERVICES :
Diagnostics - Conseils
Formalités constitutives.
SEN - 222-19-78
141, rue de Rennes, 75006 Paris.

Conseils en Carrières

Pour connaître les emplois stables bien rémunérés offerts par l'Etat à tles et ts avec ou sans diplômes, dem. une doc. grat. sur la revue France-Carrières. (C 9), B.P. 402-09 Paris.

représent. offre

Recherch. Représentants pour promouvoir une nouvelle gamme de produits de toilette de haute qualité. - Ecr. à : Pastiche Toiletries, Valley Works Lane End Road High Wycombe, Buckinghamshire - England

---

GIBLIN LAVAULT

recherche
REPRESENTANTS exclusifs qualifiés et dynamiques pour vente mobilier d'équipement de magasins.
Statut Cadre.
Rémunération intéressante.
Secteur Nord : 59, 62, 80.

Adress. lettre manuscrite avec photo et C.V. à S.A. GIBLIN LAVAULT - 89400 MIGENNES.

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

demandes d'emploi

DIRECTEUR COMMERCIAL + EXPORT
36 ans H.E.C. + stages U.S.A. Bilingue anglais
MARKETING - VENTES - PUBLICITÉ

- 12 ans expérience vente, organisation commerciale et réalités publicitaires.
- Excellent négociateur, solide pratique export.
- Dynamique, créateur, efficace et homme de terrain.
- Connaissant parfaitement les rouages de la distribution et sachant les utiliser.
- Cherche poste responsabilités haut niveau.

Libre 1er mars.

Ecrire sous nº 569 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

DIRECTEUR GENERAL
400.000 francs

45 ans, Licence en Droit + Diplôme d'Expertise Comptable, 15 ans d'expérience complète de Direction Financière, puis de Direction Générale au sein d'un grand Groupe international.

Sens aigu de la rentabilité dans le développement concrétisé par les résultats obtenus à la tête de plusieurs sociétés de ce Groupe fabriquant des produits de grande consommation et des biens d'équipement :

- Lancement de nouvelles gammes de produits ;
- Assainissement et redressement rapide d'entreprises industrielles et commerciales.

recherche Direction Générale d'une entreprise moyenne ou importante devant nettement accroître ses performances.

Ecrire sous réf. 220 M à GEM Publicité, 142, r. Montmartre, 75002 PARIS, qui transmettra, ou téléphoner au 742-20-24, poste 249.

CADRE 32 ans
DOCTORAT, 3e cycle GESTION DAUPHINE + ICG
Finance - Marketing - Droit
8 ans expérience bancaire, cabinet conseils et entreprises. Rompu aux techniques financières, comptables et contrôle de gestion. Créatif, ambitieux, esprit concret.
Rech. assistance direction ou poste responsabilités financières, gestion marketing.

Ecrire nº 87.238 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

JOURNALISTE

2 licences et école de journalisme.
5 ans d'expérience
dans mensuel de grande information
Actuellement REDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Etudie

TOUTE PROPOSITION PRESSE ET EDITION
PARIS ET PROVINCE

Ecrire nº 8.929 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE 31 ans
CELIBATAIRE

- D.E.A. droit de l'entreprise.
- Doctorat droit en cours.
- 10 années expér. organisation administrative

Recherche poste
RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES

France ou Etranger

Libre très rapidement

Ecrire sous le nº T 010.651 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS

COUPLE INGÉNIEURS
FORMATION TRAVAUX PUBLICS BATIMENT

recherche
Situation stable
DANS SOCIETE EXPORTATRICE

Accepterait déplacements à l'étranger, même de longue durée.
Possibilité d'assurer : mission technico-commerciale, direction de travaux et de gestion.
Libre après préavis de trois mois.

Ecrire nº T. 010.622 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Voir la suite des demandes et l'immobilier en page 41

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

demandes d'emploi

Sup. de Co. PARIS, 53 ans, DIRECTEUR COMMERCIAL Entrep. multin. équip. ménager rech. DIRECTION DIVISION DIRECTION MARKETING secteur biens d'équipement ou consommation durable. Ecr. n° T 010 631 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ATTACHEE DIRECT. CCIALE ADMINISTRATIVE
40 ans, 8 ans expérience promotion construction.
— Commercialisat. programme.
— Suivi dossiers clients.
— Publicité-décoration.
— Partie technique : relations entreprises rech. p. similaire.
Ecr. n° T 10 690 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 31 ans, lic. et maîtrise anglais, expér. enseign., notions dactylo rech. empl. bureau ou enseig. pr adultes. Lib. immédi. Ecr. n° T 010 694 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE FEMME dynamique 28 ans, licence anglais et psychologie, bonne présentation, sens du contact, expérience de responsabilité dans commerce et secrétariat, recherche poste en rapport. Eveline DELMAS, 71, rue Beyen, 75017 PARIS.

J. H. 25 ans, rech. d'urgence place de démonstrateur pour salon du jouet. Pour prendre contact téléphoner à M. WYSS 985-33-83.

Jeune Femme, 25 ans, intelligente et capable, possédant références achats-ventes gestion de prêt-à-porter cherche emploi à responsabilité dans un cadre vivant et sympathique. Très bon salaire demandé. Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris Référ. 66 042 ou T. : 544-42-20.

Pilote, 49 a., nat. franç., angl. courant. Bne présent., ch. poste sédent. ou semi-sédent. France ou étrang. Branches tech. com. ou relat. extér. dans domaines aéronaut., autom., tourisme, etc. Ecr. n° 594 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Agent commercial, représentat., import-export, 31 ans, jeune, dynamique, ambitieux, respons. Relations, contacts personnels France, Espagne, Brésil, Gabon. Quelle situation m'offrez-vous. Etude propositions tous pays. Ecrire : G. CORNU, 118, rue La Boétie, 24100 Bergerac, France.

Hme, 30 a., compt., 10 années d'expér., ch. empl. mi-temps. Ecr. n° 593 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CAPITAINE au long-cours, 38 a. expér. Shipping, ch. situation terre, milieu maritime. Téléph. : (42) 89-44-41

H., 54 ans, ch. emploi d'huissier-coursier ou petits travaux de bureaux. - Tél. 937-53-75

Fme., 39 a., bac + 1 a. sc. éco. + dipl. documentaliste, connais. anglais et comptab., 13 a. exp. resp. commerc., contacts hum. et rédact. Libre rapid., cherche poste assistante. Ecr. n° 595 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dessinat. architecte, artiste de création, rech. plein temps partiel ou total. Libre de suite. 583-41-44.

Hme, 35 a. Cadre commercial, 10 a. expér. ds sté internat., connais. gestion des stocks et des comm., rech. poste à resp. rég. paris. ou Loiret. Libre ste. Ecr. n° 601 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 24 a., lib. O.M., D.E.A. sociologie électorale, dipl. I.E.P. Lyon, maîtrise droit public, licence histoire, étudierai toutes propositions emploi. Ecr. n° 603 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J'ai 34 a., je suis passionné d'aéronautique, et lis beaucoup de revues aéronautiques. J'ai le C.E.P., le B.E.P.C., l'Examen probatoire M', le niv. bac. J'étud. ttes prop. sér. d'empl. en rapp. av. aéron. suscept. de me conv. Ecr. n° 8.919 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EX-P.-D.G. SECONDERAIT CHEF ENTREPRISE. Ecr. n° 87.189 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. EMPLOYE BANQUE DIPLOME B. P., connaissant Services étranger, portefeuille, caisse et comptabilité, cherche emploi stable. Ecr. n° 65988, Havas Contact, 156, bd Haussmann, Paris (8e)

H. 41 a., lic. Sc. Ec., Sc. Po, St. Gest. 3 c Pl., Aménag., Org. exp. étud. marché et prol., étud. toutes proposit. - MALHERBE, 8, passage de la Moselle, 75019

H., 38 a., DEA math. appliquées statistique, Algol, Fortran, Anglais, cherche emploi. Ecr. n° 607 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Juriste, 32 ans, anc. Directeur adjoint CREAI, ch. poste Cons. juridique. D. BENOIST, 10, rue Saint-Honoré - 78000 Versailles

Jne Ivoirien ch. représentation entreprise française, italienne, anglaise en Côte d'Ivoire. Ecr. n° 605 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

JEUNE CADRE, 26 ans, Ecole supérieure de commerce, 3 ans d'expérience cherche poste à responsabilités selon formation. S'adresser à PH. CAUVIN 9 bis, r. Cluseret, 92150 Suresnes Tél. 506-52-45

J. F., 34 a., maîtrise D.P. DESS notariat, 9 a. expér. droit privé ds étud. Paris, ch. poste resp. ds sté privée, éts et collec. pub. Ecr. n° T 10617 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Comptable femme, niv. DECS, rech. place temps complet ou 8-14 h. poste responsabilités. 5.100 net. - 843-79-43

INGENIEUR RESPONSABLE CHANTIER G.O. coordination, solide expérience souterrain. Etudierais proposition. Ecr. n° 87.228 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Jne H., 25 ans, dipl. E.S.C. expér. entrepr. et anim. ch. pl. ANIMATEUR socio cult. toute équ. collect. rég. Paris. 372-77-98

Secrét. direct. sténodactylo notion comptab. ch. pl. stable. tél. à 563-17-27 poste 248

CADRE retraité, 65 ans, après 13 ans administration centrale ministère ch. situation appoint. Ecr. n° 608 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

JEUNE FEMME, 26 ans ASSISTANTE DIRECTEUR SERVICE EXPORT - 7 ans expér. Allemand, Anglais, Français, ch. emploi stable. Libre sous 2 mois. Ecr. n° 95.213 CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Assistante Direction, cadre, 34 ans, célibat. Bilingue anglais, sténo 2 langues, bac, 12 ans expérience secrét. U.S.A. Bonnes connaissances allem., espagn. Excellente référ. Libre de suite. cherche situation avenir Paris. Tél. 200-99-21

INGENIEUR MECANICIEN ELECTRICIEN (1974) officier marine de réserve. exp. professionn. 2 ans 1/2 au Brésil langues étrangères : anglais, portugais, italien, ch. emploi étranger (préf. : Brésil) J.-P. NADIN, 4, rue du Bois-de-Combault, 77340 Pontault-Combault. - Tél. 028-52-69

ATTACHEE De DIRECTION CADRE
Solide expérience technico-commerciale et administrative, sens organisation coordination, contacts humains, parfaite connaissance Anglais, Italien, Espagnol, cherche poste responsabilités. Ecr. n° T 010659 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Hme, 32 a., formation supér. pluridisciplinaire + autodidacte, ch. gérance P.M.E. ou situat. responsab. Ecr. Mme Boulard, 1, rue Ferdinand-Duval, Paris-4e

J.F. 10 ans d'expérience emploi de bureau, aide-comptable débutante, RECHERCHE POSTE STABLE avec possibilité promotion. Ecr. n° T 010712 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

3 ANALYSTES-PROGRAMM. Cobol ANS. gros système. Bnes connaiss. en BCD et temps réel (possib. IBM 37). MARKET 18, rue de Provence, (9e) - Tél. : 824-60-40

ESSEC/MBA
16 ans, banque dont 13 U.S.A. spéc. internat., inspection Bilingue anglais. Etud. ttes prop. banque ou aut. Ecr. n° 597 « le Monde » Pub 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

JURISTE - 26 ans
maîtrise Droit privé, D.E.S.S. droit des aff., dipl. de juriste conseil d'entreprise (D.J.C.E.), angl., étud. ttes prop. cab. sté. Ecr. n° 568 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

P.M.E. - P.M.I.
POUR VOUS SECONDER DANS LES DOMAINES
ADMINISTRATIF Recrutement et paye
TECHNIQUE
GESTION DE PRODUCTION
Cadre de haut niveau se tient à votre disposition pour toute forme de collaboration
Tél. : 766-28-17 - (4) 458-68-86.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

ANALYSTE FINANCIER. — J.F. 26 ans. Maîtrise et D.E.A. de Sciences gestion option finance Paris-Dauphine. Bon niveau anglais. 2 ans d'expérience service documentation bancaire.

RECHERCHE : poste dans organismes financiers. Paris R.P. (Section BOO/DK.)

ASSISTANTE DIRECTION. — Maîtrise du secteur commercial V.R.P. Gestion financière. Secrétariat général. Dactylo. Qualités d'organisation et d'efficacité. ETUDIERAIT toutes propositions. (Section A.)

H. — 27 ans. Maîtrise en droit, D.E.A. relations du travail. Expérience professionnelle dans service du personnel : mise en place d'un bilan social et coûts sociaux.

RECHERCHE : emploi dans service personnel. (Section E.)

CADRE SUPERIEUR. — 41 ans. Etudes supérieures, formation administrative, public-relations et commerciales. Stage de gestion des entreprises I.A.E. en 1978. Anglais courant. 10 ans expérience en organismes internationaux, carrière aux U.S.A., Moyen-Orient et Asie. Sens de la négociation et des contacts à haut niveau.

RECHERCHE : poste à responsabilité. Déplacements même lointains acceptés. (Section D.)

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

CHEF VENTES EXPORT
- 32 a., tril. Anglais, Arabe.
- Diplômé gestion entreprises.
- 7 a. export. prêt-à-porter et biens indust. au Moy.-Orient et Afrique de l'Ouest.
- Disponible de suite.
- Cherche poste similaire.

Ecr. M. S. Chams, 36, rue des Cévennes, Paris-15e

EXPERT COMPTABLE
C.C. Anglais courant, 38 ans, 15 ans expér. dont 12 cabinet anglo-saxon, serait intéressé par proposition dans entreprise ou profession libérale (avec possibilité association). Ecr. n° 600 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

INSPECTEUR DES IMPOTS
33 a., lic. Sc. Eco., DECS, CSJF, expér. fisc. entreprises, personnelle, vérif. recherche emploi de collaborat. dans cabinet expert comptable région Sud-Est. Ecr. n° 8913 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

FEMME SERIEUSE recherche emploi dans CANTINE. Ecr. Mme FRESSENCOURT 156, rue des Poissonniers 75018 PARIS

J. H., 25 ans, cherche POSTE ASSISTANT PUBLICITÉ ou RELATIONS PUBLIQUES 2 ans expér., lib. immédiatem. Tél. 577-35-17

URBANISTE
rech. travail, collectivité locale administration, B E. privé Tél. 883-65-53

SECRÉTAIRE GENERALE ADMINISTRATIVE 40 ans
- Cadre
- Excellente présentation
- Sérieuses références.

recherche poste similaire de confiance avec responsab. et initiatives. Libre rapidement. Ecr. n° T 010 658 M R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PERSONNALITÉ ÉCLATANTE
Jeune Femme 30 ans. Possédant : anglais, allemand, néerlandais, grec. 7 ans d'expér. dans commerce et contacts tous niveaux. Secrétaire diplômée. Cherche poste offrant occupat. vraiment créative. Ecrire : SYLVIA ECONOMIDES, 3, rue Lacépède, 75005 PARIS.

Je cherche une société import. franç. ou étrangère en création ou à remonter qui ait bes. d'un homme de 41 a. LIBRE IMMEDIATEM. passé de vendeur à

DIRECTEUR CCIAL
12 ans expérience terrain, études universitaires avec un moral d'acier. Spécialiste éditions, vente directe porte-à-porte, coupons-réponses VPC. J'ai créé recruté, formé, animé, géré forces de vente de 0 à 300 VRP et cadres. J'ai gagné 200 000 F par an. Ecrire à n° 8 716 Publitop 100, r. de Richelieu 75002 Paris qui transmettra.

DOCUMENTALISTE diplômée
29 ans Maîtrise d'histoire 4 ans expér., étudierait toute proposit. - Tél. matin 261-49-77.

LICENCIÉ EN DROIT
30 ans, homologué maîtrise diplôme école notariat, expér. droit privé notarial, contentieux administratif. Cherche poste stable Paris ou proche banlieue. Ecrire n° 69 609 PUBLICITE ROGER BLEY 101, r. Réaumur 75002 PARIS qui transmettra.

SOCIOLOGUE F. 32 ans
Exp. presse, édition, missions secteur public et organismes internationaux, bilingue anglais, recherche EMPLOI SECTEUR INFORMATIONS SOCIALES. Tél. : 548-88-09 ou 958-70-52

J.H 24 a., sérieux, CH. PLACE chauf. C 1 ou D. Ecrire : Michaud, 44, av. Albert-Petit, 92220 BAGNEUX, ou t. 845-16-55.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

formation profession.

Opératrice mécanographe, comptable ou facturière. 336-43-43 PARIS-13e.

STAGE D.E.C.S.
pour demandeurs d'emploi ayt droit aux indemn. ASSEDIC. Probatoire exigé ou équivalent. Tél. à E.P.S. : 236-74-12

cours et leçons

Professeur de diction, voix, expression orale. Téléph. : 633-71-81

Prof. expérimenté, langue maternelle anglaise, donne cours anglais ts niv., préparation examens CH. comm. 331-33-53 mat.

box-parking box-parking

A VENDRE
2e TRANCHE PARKINGS en ÉTAGES
Grand Garage CARDINET, 114, rue Cardinet, 75017 PARIS - S/pl. mardi-jeudi, de 16 à 19 h.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

159, RUE DE RIVOLI vue exceptionnelle, duplex, entrée, 2, rue de l'Oratoire, 215 m2, 9 Pces, ascens. Rens. : 222-38-97, Heures de Bureau.

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PIECES AU 5 PIECES. Sur place les mardis et jeudis, de 14 h. à 18 h. 30. T. : 755-98-57.

BD PORT-ROYAL
GD SEJOUR + alcove, entr., cuis., bns, w.-c., chauff., tél., imm. pierre, 1er s/rue. 195.000, avec 40.000. - LAM. 54-61.

6e arrdt.

Montparnasse, P. de T., 3 Pces. entr., cuis., wc, bains, 80 m2 + chbre serv. 10 m2. - 566-80-51.

SAINT-ANDRE-DES-ARTS 300 m2, 7 Pces princip., imm. standing, conviendrait profess. libérale. Téléphone : 508-83-12.

Hautefeuille - Ecole Médecine **95 M2** DUPLEX. Asc. Caractère. Rénovation luxueuse. ODE. 95-10

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
FNAIM **CIMI Tél. 227.43.58**
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

7e arrdt.

RUE UNIVERSITE 100 m2, Rez-de-Chaussée, imm. tt conft. Téléphone : 567-22-88.

DUROC, 48 m2, 4e étage, 2 Pièces, cuisine, bains. - Prix très intéressant. Téléphone 567-22-88.

DUROC. Appartement 3 Pièces, 88 m2, 3e étage. Soleil. WEATHERALLS : 563-05-50.

RUE AUGEREAU (près Champ-de-Mars), 4e étage, plein soleil. liv. 43 m2, 2 chbres sur balcons, cuisine, S. de B. T. : 705-24-10.

BAC 70 m2 à aménager, bon plan, cheminée, immeuble rénové - 293-62-16.

Vue sur **CHAMP-DE-MARS** 5-6 P. + box + 2 chbres serv. Jean FEUILLADE - 566-00-75

VERNEUIL - BAC **SUR JARDIN** CHARME CALME 57 m2. Asc. Luxe. - ODE. 42-70.

8e arrdt.

Angle Caumartin - Saint-Lazare, 5 P., gd cft, 120 m2, pierre de taille : 585.000 F. Tél. 280-67-82.

11e arrdt.

11e Mo NATION. Imm. récent. Living, 2 chbres, loggia, park. 395.000 F. GIERI, 373-05-81

12e arrdt.

CHARME, CALME, STANDING, une grande variété d'appartem. du STUDIO au 5 PIECES. Ce jour, de 14 à 19 heures, 75, RUE DE WATTIGNIES.

REUILLY DUPLEX 90 m2 2e étage + combles, sur jard. A aménager. Prix 315.000 F. - 293-62-16.

13e arrdt.

PRES PLACE D'ITALIE Ds petit imm. restauré, coquet **2 P.** bains, wc, tél. Idéal placement. Px 130.000 F. 322-70-12

Mo GOBELINS
Immeub. pierre de taille 1958. Gd séjour, 2 ch., tt cft, 5e ét. Cave, soleil, 100 m2, balc., box. Jean Feuillade - 566-00-75.

14e arrdt.

DENFERT, sur parc privé : 6 Pièces, 135 m2, excellent état, parking. Téléphone : 705-31-13.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du St-Gothard
3 PIECES avec terrasse à partir de 417.000 F.
Renseignements sur place tous les jours 11 h - 18 h 30 sauf mercredi et dimanche.
CIME - 538-52-52.

15e arrdt.

81, RUE DESNOUETTES
PORTE DE VERSAILLES
Imm. neuf 5 P. S/pl. mar., jeu., sam. 14-19 h. 359-63-63/532-86-38.

15e ARRDT
52, RUE MADEMOISELLE
STUDIOS et 2 PCES DUPLEX AVEC JARDINS PRIVATIFS
Renseignements sur place tous les jours de 11 h à 18 h 30
CIME - 538-52-52.

Sté vend appart. de 3 Pièces (70 m2), dégagements, 2 chbr., S. de B., séjour av. cheminée, cuis., dans immeuble rénové, rue Juge. Prix 440.000 francs. Tél. : 265-61-60 ou 265-62-91.

16e arrdt.

A RENOVER et DIVISIBLE. 7-8 pièces, immeuble standing. Visites du lundi au vendredi, de 15 h. 30 à 19 heures, 55, rue de la FAISANDERIE, ou 551-68-39, le matin.

4 PIÈCES 127 m2
Près place **VICTOR-HUGO**
Petit immeuble neuf Luxe - Parking
S/pl. mardi de 14 h. à 17 h. 30 et jeudi de 10 hres à 12 h. 30 ou sur rendez-vous
SEMIIC 766-51-71

RUE MICHEL-ANGE - Entre 2 cours fleuries, 5 P., 152 m2 + service : 800.000 F. 705-31-13.

IENA
4 pces, 90 m2 + chbre de serv., à moderniser. SEGONDI, 874-08-45.

17e arrdt.

44, AV. GRANDE-ARMÉE
Très bel immeuble 1920 Restauration de qualité APPARTEMENTS
5 PIECES 160 m2 environ entièrement équipés IMPORTANTE RECEPTION, 2 chambres, 2 bains, soleil. Visites les mercredis de 14 h à 18 h. 30, ou tél. 755-98-57.

18e arrdt.

RUE LEPIC - RARE Superbe atelier d'artiste en duplex décoré, terrasse, 400.000 F. - 651-32-20.

MONTMARTRE, raviss. duplex, 52 m2, vue panoramiq., terrasse. 227-33-09.

19e arrdt.

5' des BUTTES-CHAUMONT Part. vd appt 75 m2, gd standg, 3 pièces, clair, rangements, tél., 4e étage, prix 420.000 F. Tél. : 208-72-52 ou 607-22-77.

20e arrdt.

3 pces 70 m2 + balcon, s/jardin, parkg et frais notaire compris, 356.000 F - Nouveau prêt conventionné - 723-72-00.

Pte Montreuil, bel imm., parfait état sur square, près métro Robespierre, appt état imp., 2 pièces avec vue. Prix 95.000 F en l'état ou 115.000 F confort installé. Idéal pour location - Propriétaire, 720-89-18.

4 P. 8e étage, CALME VUE DEGAGEE 84 m2 + balcon, 5.200 F le M2 (Frais de notaire inclus) Immeuble 1976 - 723-72-00

15 MAISONS INDIVIDUELLES
Recherchons 15 particuliers pour participer directement à la construction de leur maison SANS PROMOTEUR Tél. à M. SIMON - 543-83-88.

78 - Yvelines

VERSAILLES SAINT-LOUIS
Appart. caractère 210 m2 Immeuble LOUIS-XV 3 réceptions, 4 chambres Vue dégagée Prix 1.050.000 F RONTEIX - 951-12-09

LE PECQ - LE VESINET
Part. vend appart. 70 m2 dans résidence calme, séjour double, 2 chbres, salle de bains, cuis. aménagée, garage. R.E.R. 10 minutes. Libre juillet. Prix 310.000 F. TEL. hres bureau : (56) 08-70-30 soir : (56) 05-18-97

91 - Essonne

Appt 3-4 pièces, à vendre à Ris-Orangis, prox. école, transport, commerç. Prix 195 000 F. Tél. 906-30-64, après 18 heures, et week-end.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY PRES BOIS Plein sud
6 P. 2 bains. 240 m2. 3e étage. Gd stand. Calme. 2 chbres serv. MICHEL et REYL - 265-90-05

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX PRES METRO
4/5 P. Tt conft. Tél. Park. 3e ét. 350.000 F, crédit. — 346-11-76.

BOULOGNE - Près Mo - Récent **LIV. + 2 CHBRES** Standing Total 430.000 Pptaire - 766-49-94

94 Val-de-Marne

VINCENNES Près Mo et bois
STUDIO DUPLEX, w.-c., salle de bains, cuisine équipée. 95.000 F - 328-66-13

VINCENNES - Résidentiel, 2 p. depuis 208.000 F entièrement équipés, dans belle restauration. Sur place, ce jour, 14 à 19 h., 38 avenue Franklin-Roosevelt. - GEFIC CTI, 723-78-90.

Province

SKI A CHATEL (Haute-Savoie), Studios 4 personnes, 2-3 pièces, avec 31.000 comptant + crédit, gestion assurée. ERIGÉ, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD - (50) 38-52-89.

LYON-BRON. Dans résidence, vend F1, 34 m2, 1er étage, gd standg, balcon, s. de bs, asc., cave, parking, espaces verts, 150.000 F. Ecr. J. AUDOUX, 292, rte de Genasse, 69677 Bron.

constructions neuves

LE RÉGENT
Construction de 1er ordre dans le NEUILLY VIVANT près commerces, communicat. Grande variété de plans 5, r. Rigaud (124, Ch.-de-Gaulle) 14 h./19 h. ou 723-72-00

appartem. achat

Société recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-vs Gieri 373-05-81.

Jean FEUILLADE 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

Rech. appts 1 à 3 P. PARIS, prét. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx. Paiem. cpt chez notaire. - Téléph. 873-23-55.

Ach. comptant appartements PARIS - Haute rentabilité. Tél. : 553-66-63.

Société immobilière rech. appts libres ou occupés PARIS pour placement. Tél. : 727-56-70.

bureaux

Domicil. artis. et commerç. Siège SARL - Rédaction d'actes, Statut, Informations juridiques, Secrét., Tél., Télex, Bur. A partir de 100 F par mois. PARIS 10e, 11e, 15e, 17e 355-70-88 - 229-18-84

Plein centre POITIERS Entrée rue piétonne dans bel immeuble de prestige. 3 étages de 230 m2 divisibles. TOURAINE et POITOU (49) 21-09-65

1 à 20 BUREAUX tous quartiers Locations sans pas-de-porte MAILLOT ST-LAZARE 293-45-55

viagers

Vendez rapidement conseil expertise, indexation, gratuit, discrétion - Etude LODEL, 35, boulevard Voltaire. 355-61-58.

18e, rue d'ORSEL. 3 P., poutres, conft. occupé 72 ans, 12.000 + 1.100 rente. LODEL, 700-00-99.

LIBRE. ST-CLOUD. Appt 3-4 p., récent, 80-83 ans, 85.000 F + 2.300 rente. LODEL, 700-00-99.

Sté spécialiste Viagers **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties Etude gratuite, discrète

locations non meublées Offre

Paris

XIe REPUBLIQUE - Dans bel immeuble ancien 4e étage, asc., GD 4 P., confort, parfait état. 2.600 F + charges. Tél. matin SEGECO : 522-69-92.

15e av. de La Motte-Picquet STUD. tt cft, tél., 1.380 F. TEL. 250-62-39

Région parisienne

PROP. LOUE DIRECTEMENT
St-Germain-La Pec - R.E.R. Appartements standing, jardins privatifs de 2, 3, 4, 6 pièces, de 1.800 à 3.300 F + charges. Tél. pr RV au 045-10-70 (H.B.)

locations non meublées Demande

Paris

URGENT. Particulier recherche 6/7 Pièces, soleil, VIIe arrondissement ou quartier Breteuil. Téléphone : 566-95-49, 578-96-89.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill., ttes banl. Loyers garantis 4.000 F max. 283-57-02.

villégiatures

VAL D'ISERE/LA DAILLE Appartement à louer 2 pièces, plein sud. Téléph. : 771-78-79.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 PIECES pour Cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. Téléphone : 555-84-23.

SRVICE ETRANGERS pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Sté ou ambassades. Tél. : 285-11-08.

POUR DIPLOMATE, appart. de récept., 7e, 16e, Nord ou 8e. RESID. SERVICE. - 742-62-45.

usines

RECHERCHONS Banlieue Est, Sud, Sud-Est, proximité R.E.R. ou métro, locaux stand. à usage montage, entrepôt environ 4.000 m2 couverts dont 200 m2 bureaux sur terrain permettant extension ultérieure, quai accès camions. 4 lignes téléphone. INDUSTRIE ET FINANCE Mme P. LEMOINE Téléph. : 374-12-65 42, av. Aubert (94) Vincennes.

propriétés

VITRY Belle maison bourgeoise 7 pces 160 m2 habitabl. Terrain 635 m2 clos de murs + garage. 630.000 F. T. : 375-34-88.

LYS - CHANTILLY
Magnifique propriété sur 7.500 m2 de parc. Réception double, 4 chambres, 4 bains.
A.I.D. - 964-59-92

forêts

YONNE Vends FORET 123 ha CHENES D'AVENIR Tél. : 16 (4) 441-54-91

villas

Savoie, 3' lac du Bourget. Ski. vill. ensoleillé, villa 6 p. + c., tout confort, 1.500 m2 arborisés. 400.000 F - Tél. : (79) 63-57-41.

BORDEAUX (15' Centre)
Part. vend maison récente, bordure bois, séjour dble, 3 chbres, 2 s. de bains, cuis. aménagée, garage, terrain 1.250 m2 RESIDENTIEL Piscine, tennis privé Prix 450.000 F Libre juillet. Tél. hres bureau : (56) 08-70-30 ou soir (56) 05-18-97

GOLF ST-CLOUD RÉSIDENTIEL LUXUEUSE VILLA
réception 100 m2, 5-6 chambres, 3 s. de bains, gar. 3 voitures, salle de jeu, jardin 1.000 m2. DROITS REDUITS 2 % MAXI. KATZ, Garches - 970-33-33.

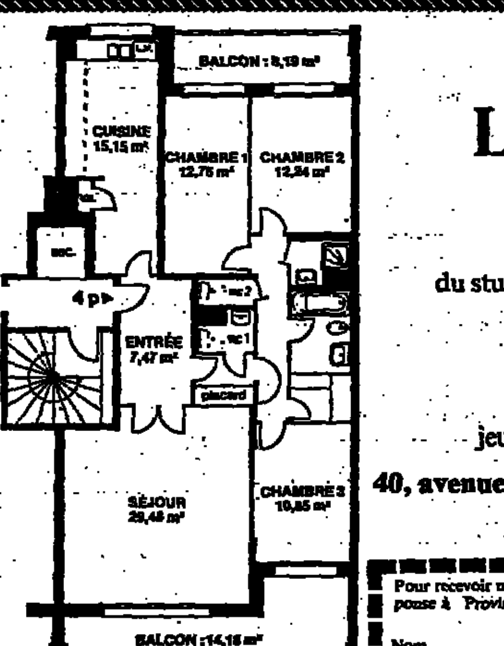
maisons de campagne

INDRE
Située ds un hameau tranquille en bordure de rivière, robuste maison traditionnelle habitable de suite. Ch. cent. Elle compr. : 1 cuisine 24 m2, 1 séjour-salon, 4 chambres, salle d'eau + wc. Cuisine d'été 24 m2. Beau grenier aménageable de 90 m2. Garage et autres dépendances. Vue sur la vallée et rivière en contrebas, terrain de 1.800 m2
PX 190.000, CRÉDIT POSS.
S.I.T.E.
38, Grande - 36000 Châteauroux Tél. : 16 (54) 22-03-56 Tous rens. : Bureau de Paris, 59, rue La Boétie, 75008 Paris - Tél. 563-55-66.

fermettes

BASSE-ARDECHE - Vends ancienne ferme, eau, él., 130 m2 habitables. Tél. heures burx : (16-42) 59-99-00 (Poste 35)

CHER
En Sancerrois, dans un environnement exceptionnel (vallons, forêts, ruisseaux), FERMETTE restaurée, compos. d'un beau séjour avec grande cheminée, carrelage refait, chambres, salle d'eau, chauffage central, gd grenier. Dépendances. Seule sur 2.000 m2 de terrain, arbres fruitiers.
PX 200.000. POSS. CRÉDIT
S.I.T.E.
5, rue Michel-Servet 18000 BOURGES Téléph. : 16 (36) 24-77-14 Tous renseignem. bur. Paris, 59, rue La Boétie 75008 PARIS Téléph. : 563-55-66



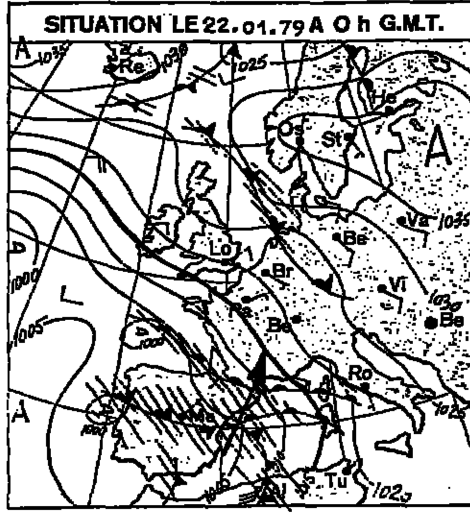
VINCENNES face au bois
LE SAINT LOUIS
métro bérault
une résidence de grand standing du studio au 5 pièces, avec loggias et balcons
prestations très soignées
visite de l'appartement-décoré tous les jours sauf mercredi et jeudi de 14 h à 18 h et sur rendez-vous.
40, avenue des Minimes - VINCENNES - 374.94.01
réalisation Sogeprom Provimo

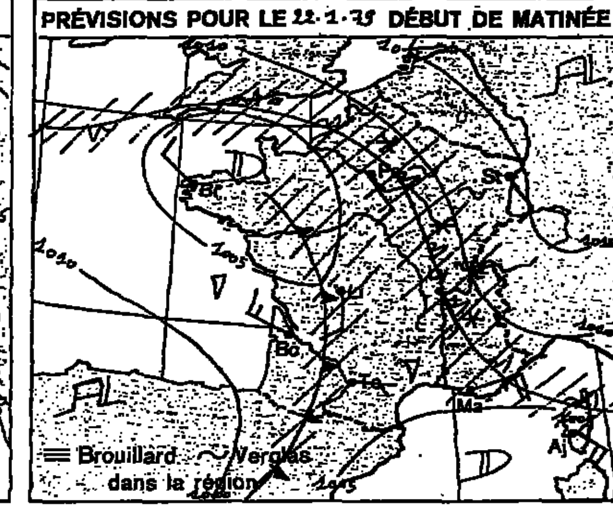
Pour recevoir une documentation gratuite sur le Saint Louis, adressez ce coupon-réponse à Provimo S.A., 60 rue de Courcelles Paris 8ème.
Nom ____
Adresse ____
Tél. ____

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





——— Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ Averses Orages Brouillard Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent Force du vent 5 nœuds 10 nœuds 50 nœuds

Sens de la marche des fronts Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 22 janvier à 0 heure et le mardi 23 janvier à 24 heures :

Les hautes pressions continentales s'affaibliront, tandis qu'une zone dépressionnaire venant de la péninsule Ibérique atteindra la France et la Méditerranée occidentale.

Mardi 23 janvier, sur les régions s'étendant de l'Aquitaine et de la Vendée au Roussillon et au Bas-Languedoc, des pluies, parfois abondantes, seront suivies d'une amélioration progressive par l'ouest. Des éclaircies débuteront près de l'Atlantique le matin et s'étendront ensuite jusqu'au golfe du Lion, tandis que les vents, modérés ou assez forts, s'orienteront à l'ouest ou au nord-ouest.

Sur le reste du pays, le temps restera médiocre, très nuageux ou *couvert*, avec des pluies intermittentes. Des chutes de neige et de verglas sont surtout à craindre dans le Nord et le Nord-Est en début de journée, puis sur le Bassin parisien et la Bretagne l'après-midi ou le *soir. Sur ces régions*, les vents s'orienteront de nouveau au secteur nord-est, et les températures seront en baisse avec des gelées de l'ordre de —1 °C à —5 °C.

Lundi 22 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015 millibars, soit 761,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 janvier; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 17 et 7 degrés ; Biarritz, 11 et 7 ; Bordeaux, 9 et 5 ; Brest, 8 et 4 ; Caen, 2 et 1 ; Cherbourg, 5 et 2 ; Clermont-Ferrand, 8 et 0 ; Dijon, 3 et 0 ; Grenoble, 9 et 1 ; Lille, 2 et —1 ; Lyon, 3 et 0 ; Marseille, 13 et 8 ; Nancy, 1 et —3 ; Nantes, 5 et 4 ; Nice, 13 et 9 ; Paris-Le Bourget, 3 et 0 ; Pau, 12 et 4 ; Perpignan, 12 et 11 ; Rennes, 3 et 2 ; Strasbourg, 0 et —3 ; Tours, 7 et 2 ; Toulouse, 11 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 15 degrés ; Amsterdam, —2 et —5 ; Athènes, 11 et 7 ; Berlin, —7 et —9 ; Bonn, —2 et —4 ; Bruxelles, 2 et —2 ; Le Caire, 19 (max.) ; îles Canaries, 21 et 12 ; Copenhague, —1 et —5 ; Genève, 4 et 1 ; Lisbonne, 12 et 11 ; Londres, 2 et 1 ; Madrid, 8 et 6 ; Moscou, —7 et —16 ; Nairobi, 24 et 13 ; New-York, 7 et 2 ; Palma-de-Majorque, 15 et 13 ; Rome, 12 et 11 ; Stockholm, —2 et —4.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 janvier 1979 :

UNE LOI

● Portant approbation d'un rapport sur l'adaptation du VII° Plan.

DES DECRETS

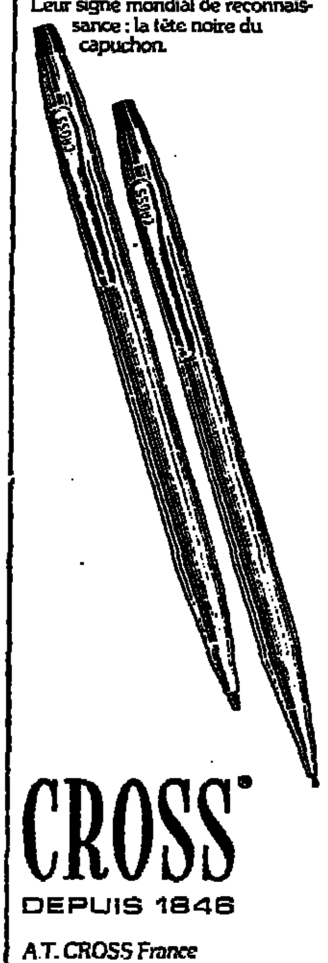
● Fixant les attributions du service des essences des armées ;

● Modifiant diverses dispositions réglementaires du code du travail relatives à l'emploi des mutilés de guerre et des travailleurs handicapés ;

● Révisant et complétant les tableaux des maladies professionnelles agricoles annexés au décret n° 55-806 du 17 juin 1955 modifié.

UN TABLEAU

● De classement et d'administration des réservistes du service national pour l'année 1979.



Colloques

● *Des rencontres internationales d'architecture et d'urbanisme* sont organisées à Lausanne, du 26 au 29 janvier 1979 par un comité créé sur l'initiative de la ville de Lausanne, en collaboration avec l'école polytechnique et l'appui de différentes organisations internationales (écoles d'architecture, ministère français de l'environnement et du cadre de *vie, etc.). Ce comité* a pris le nom de Forum architecture communications territoire (FACT). (*Renseignements :* FACT 79, C.P. 248, 60, avenue d'Ouchy, 1006, Lausanne. Tél. : (031) 27-73-21. Représentant pour la France : Mme Auclaire, 3, rue Boissonnade, 75014 Paris).

● *« Des entreprises pas comme les autres : les associations »* sera le thème de la septième « tribune centralienne », organisée par l'Association des anciens élèves de l'Ecole centrale des arts et manufactures, qui aura lieu le mardi 23 janvier, à 18 h. 30, à la Maison des centraux, 8, rue Jean-Goujon, Paris-8°.

CHASSE AU GIBIER D'EAU SUSPENDUE PENDANT DIX JOURS DANS LES ALPES-MARITIMES ET DANS LE VAR

Le préfet des Alpes-Maritimes a décidé de suspendre la chasse pendant dix jours dans le département pour protéger les oiseaux migrateurs réfugiés dans la région à cause du froid.

Un arrêté préfectoral indique que cette décision a été prise *« en raison des conditions atmosphériques défavorables et des risques qu'elles font peser sur la survie de rares espèces d'oiseaux migrateurs ayant trouvé refuge dans les Alpes-Maritimes »*. Effective à partir du mardi 23 janvier, cette suspension sera levée le 3 février prochain.

Le préfet du Var a pris une décision analogue.

Réglementation

● *Les possesseurs d'armes de collection* devront prendre garde à la nouvelle réglementation définie par le décret 78-1196 du 13 décembre dernier signé par le ministre de l'intérieur, signale le bulletin d'information du ministère.

Jusqu'à présent, les armes fabriquées avant le 1er janvier 1870 étaient classées en huitième catégorie, à condition qu'elles ne puissent tirer des munitions classées dans la première (armes de guerre) ou la quatrième catégorie (armes de défense) : les munitions de la même époque sont autorisées si elles ne contiennent pas de substances explosives, rappelle le bulletin.

Selon le *nouveau décret*, ces armes devront être neutralisées par un procédé technique défini par arrêté interministériel : un établissement agréé (le banc d'épreuve de Saint-Etienne) procédera aux opérations nécessaires, dont la surveillance reviendra à l'administration militaire compétente.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2288

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III							■		■
IV				■				■	
V			■						
VI					■		■		
VII						■			
VIII									
IX		■						■	
X					■		■		
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Rendre comme une souris. — II. Rendre comme une pierre. — III. Très utiles pour faire le bilan. — IV. Pas exposée ; Son bout est assimilé à deux pas. — V. Utilisé quand on parle d'un homme ; Peut être prise pour une rieuse. — VI. Où il manque quelque chose ; Article. — VII. Principe odorant ; Cri qui permet d'obtenir un autre morceau. — VIII. Ne sont parfois que des annexes. — IX. Théologien musulman. — X. Que l'on a donc fait passer ; Un peu de tout. — XI. Utile quand on veut passer ; Bien aimable.

VERTICALEMENT

1. Sont très utiles quand on veut remonter. — 2. Nom qu'on peut donner au dauphin ; Accueillit avec hostilité (épelé). — 3. Pas polie ; Un peu rondes. — 4. Coule en Asie ; Qualifie une certaine démence. — 5. On peut y prendre des gants ; On éteint quand il arrive. — 6. Sont assimilées à un quartier ; Guide les fidèles. — 7. Pronom ; La fin de l'hiver ; Etouffe avant de manger. — 8. Légumineuses ; Ce n'est pas un moyen ; Pas divisible. — 9. Peut n'être qu'une longue patience.

Solution du problème n° 2287

Horizontalement

I. Explosion. — II. Aisance. — III. Tête ; Soc. — IV. Ours ; Scie. — V. Heurt. — VI. Euler. — VII. Pans ; Ra. — VIII. Hie ; Asti. — IX. Anses ; Ire. — X. Geste ; Oil. — XI. Ecrins.

Verticalement

1. Entomophage. — 2. Eu ; Aîné. — 3. Patronnesse. — 4. Liés ; Etc. — 5. Os ; Hé ; Aser. — 6. Sasseurs. — 7. Inoculation. — 8. Occire ; Iris. — 9. Ne ; Etre ; El.

GUY BROUTY.

CARNET

Naissances

— Fortunato Pacios RIVERA et Nicole, née Marchildon, ont la joie d'annoncer la naissance de

Ana Maria del Carmen et Claire,

le 7 décembre 1978, à Regina (Canada).

— Gizanne ROCPETER vient de renaître au monde

Maia,

de naître au monde, le 16 janvier 1979.

— Le professeur Raymond ROY-CAMILLE et Mme, née Chantal Carayon de Talpayrac, ont la joie d'annoncer la naissance de

de Julie,

le 10 janvier 1979, à Paris.

Décès

HENRI DEROY

M. et Mme Hervé Deroy et leurs enfants,
Mme Didier Barberon et ses enfants,
M. et Mme Michel Deroy et leurs enfants,
Mlle Christiane Deroy,
Les familles Deroy et Toulouse,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri DEROY,
gouverneur honoraire
du Crédit foncier de France,
président honoraire
de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas,
grand officier
de la Légion d'honneur,

survenu le 16 janvier 1979.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu *le* 20 janvier 1979.

Cet avis tient lieu de faire-part.
56, avenue Foch, 75116 Paris.

[Né le 12 juin 1900 à Paris, M. Henri Deroy entre en 1926 à l'inspection des finances et devient directeur général des contributions indirectes en 1932, puis directeur général de la Caisse des dépôts en 1935 et secrétaire général du ministère des finances en 1940. De 1945 à 1955, il est gouverneur du Crédit foncier de France, puis entame une seconde carrière dans le secteur privé de la banque en prenant la vice-présidence de la Banque de Paris et des Pays-Bas, qu'il présidera de 1961 à 1966, à la suite de M. Monick.

En 1968, M. Deroy prend sa retraite au profit de M. de Fouchier, qu'il contribue à faire nommer à l'occasion d'une crise qui secoue profondément l'état-major du groupe, et devient président *honoraire de la Compagnie financière* de Paris et des Pays-Bas, devenue holding tout en demeurant membre de son comité consultatif.

De 1963 à 1972, il occupera également la présidence de la Compagnie *internationale des wagons-lits. Administrateur*, puis vice-président, depuis 1970, de la Banque des règlements internationaux, il représentait le groupe Paribas aux conseils d'administration de la Librairie Hachette (jusqu'en septembre 1978), de *la Banque ottomane et du Crédit foncier* franco-canadien. Vice-président de la Fondation de France, il fut président du Cedias-Musée social et membre du conseil central de la Ligue européenne de coopération économique. Avec M. Henri Deroy, *disparaît l'un des derniers représentants* de cette pléiade de grands commis d'entre les deux guerres qui émigra dans le secteur privé dans le courant des années 50.]

— La Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas a le profond regret de faire part du décès de

M. Henri DEROY,
gouverneur honoraire
du Crédit foncier de France,
président honoraire
de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas,
vice-président
du conseil d'administration
de la Banque des règlements internationaux,

survenu le 16 janvier 1979, en sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le 20 janvier 1979, dans *l'intimité familiale*.

— Le conseil de la société des Amis du musée Carnavalet a le très grand regret de faire part du décès de son président,

Henri DEROY,
gouverneur honoraire
du Crédit foncier de France,
président honoraire
de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas,
grand officier
de la Légion d'honneur,

le 16 janvier 1979, à Paris.

— *Le* docteur Jean-Jacques Bertrand,
M. Stéphane Bertrand,
M. Matthieu Bertrand,
Mme Marcel Cornillat,
Mme Georges Emile Bertrand,
M. Philippe Cornillat,
M. et Mme Patrick Joffre et leur fille,
M. et Mme Olivier Bertrand et leurs filles,
M. et Mme Jacques Bisch et leurs enfants,
Les familles Cornillat, Bastide, Arbelt, Tabary, Poux, Hartmann, Brunhammer, Bilange, Villard et Rambaud,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

***Mme Jean-Jacques* BERTRAND,**
née Françoise Cornillat,
médecin assistant
des hôpitaux de Paris,
chef de travaux pratiques
à la faculté Saint-Antoine,

le 14 janvier 1979, à l'âge de quarante ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue des Dames-Augustines, 92200 Neuilly-sur-Seine.
26, avenue du Général-Leclerc, 92100 Boulogne.
16, rue Ribéra, 75016 Paris.

— M. et Mme Jérôme Villatte,
Thérèse, Alain, Philippe et Catherine,
font part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Veuve Antonin BRUNET,
née Marie-Suzanne Paisel,

survenu le 14 janvier 1979, à Paris.

Les obsèques ont été célébrées le 18 janvier 1979, en l'église Saint-François-d'Assise, dans l'intimité familiale.

20, rue de Mouzaïa, 75019 Paris.

— Mme Marcel Colin, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Les familles Colin, Honan et Girault,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel COLIN
directeur d'école honoraire,
croix de guerre 1914-1918,
« Maillard » dans la Résistance,
réseau Libé-Nord,

survenu le 17 janvier, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le 20 janvier à Saint-Brévin.

3, allée des Vignes,
44250 Saint-Brévin-les-Pins.

— Mme Louis Cornille,
Mlle Odile Cornille,
ont la douleur de faire part du décès subit de leur époux et père,

M. Louis CORNILLE.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la basilique Saint-Denis, *rue de la Légion-d'Honneur*, à Saint-Denis, le mardi 23 janvier 1979, à 14 heures.

20, rue Henri-Say,
92600 Asnières.

— M. et Mme Jean-Pierre Dautel,
Jean-Lou, Béatrice, Cyrille, Marie-Anne, Jean-Marie et Marie-Joseph,
ont l'immense douleur de faire part de la mort de

Marie-Pierre DAUTEL,
vingt-trois ans,

survenue accidentellement le 12 janvier 1979.

— M. et Mme Roland Davaine, leurs enfants et petits-enfants,
M. le pasteur et Mme Jacques Escande, leurs enfants et petits-enfants,
M. le pasteur Elie Vernier et Mme le docteur Vernier-Escande,
M. et Mme Jean-Claude Escande et leurs enfants,
M. le pasteur et Mme François Escande, leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme François Weiss et leurs enfants,
Leur fidèle amie Mlle Marianne Laurent,
Les parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du retour à la Maison de Dieu de

M. le pasteur Alfred ESCANDE,

endormi, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, dans la paix du Seigneur, à Saint-Amand-les-Eaux.

« Tourne-toi vers moi, prends pitié de *moi*, car *je* suis seul et misérable. »
(Psaume 25-16.)
« Jésus dit : « Le Père ne m'a pas laissé seul. »
Jean 8-29.

6, rue de la Libération,
59230 Saint-Amand-les-Eaux.

— Mme Henri Huré, son épouse,
M. et Mme Louis-Joseph Huré,
M. et Mme Pierre Rezé,
M. et Mme François Huré,
M. et Mme Patrice Huré,
ses enfants,
Guillaume, Etienne, Elizabeth et Claire-Hélène Huré, Vincent Huré, *Christian*, Bertrand, Laetitia et Nathalie Huré, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Henri HURÉ,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,
président d'honneur de Huré S.A.,
ancien président du Syndicat
des constructeurs français
de machines-outils,

conseiller du commerce extérieur, survenu le 19 janvier 1979.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 24 janvier 1979, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Odile, 4, avenue *Stéphane-Mallarmé*, 75017 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue Albert-Samain, 75017 Paris.

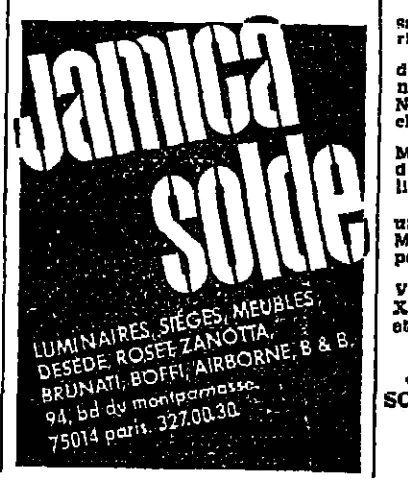
— Le professeur et Mme Pocquet du Haut-Jussé,
Mlle Pocquet du Haut-Jussé,
M. l'abbé Bertrand Pocquet du Haut-Jussé,
M. et Mme François Pocquet du Haut-Jussé et leurs enfants,
Mlle Solange *Pocquet du Haut-Jussé*,
M. et Mme Charles Renauld-Dehlinger et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. l'abbé *Bertrand POCQUET* du HAUT-JUSSÉ,
doyen honoraire,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,

pieusement survenu en sa demeure, 20, rue Pierre-Hévin, à *Rennes*, le 20 janvier 1979, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, dont les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Germain de Rennes, le mercredi 24 janvier, à 14 heures.

2, rue Hoche, 35000 Rennes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*



— Mme A. Raiga-Clemenceau, née Thérèse Broquet,
Mme Huguette Raiga,
M. et Mme Jean Raiga-Clemenceau et leurs enfants Anne, Olivier et François,
Mlle Aude Raiga,
M. et Mme Pierre Raiga-Clemenceau et leurs enfants Isabelle, Emmanuel et Nathalie,
ont la douleur de faire part du décès du

***docteur André* RAIGA-CLEMENCEAU**
ancien interne lauréat
des hôpitaux de Paris,
ex-chef de clinique chirurgicale
à la faculté,

survenu le 15 janvier 1979, en sa quatre-vingt-sixième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.
11, rue Boissière, 75116 Paris.
9, boulevard François-Blancho, 44200 Nantes.
10, place Hoche, 78000 Versailles.
154, rue La Fayette, 75010 Paris.
7, rue de Champeaux, 77420 Cesson.
(*Le Monde* du 19 janvier.)

— M. Youda Romano, son époux,
M. Maurice Romano, son fils,
font part du décès de

Mme Suzanne ROMANO,
née *Menache*,

survenu le 20 janvier 1979, à l'âge de soixante-seize ans, en son domicile.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le 23 janvier 1979, au cimetière de Thiais-Parisien.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

9, boulevard Bonne-Nouvelle,
75002 Paris.

— M. Daniel Sauser, inspecteur général des Manufactures de l'Etat (E.R.), *Mme et leurs enfants*,
Et la famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme veuve SAUSER,
née Lucia Harsch,

leur mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, pieusement décédée le 15 janvier 1979, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Le service religieux et l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise *dans le caveau de famille ont* eu lieu le jeudi 18 janvier, dans la la plus stricte intimité.

11, rue Villaret-de-Joyeuse,
75017 Paris.

— *On nous prie d'annoncer* le décès de

Mme Henri SINDZINGRE,

De la part de :
M. et Mme André Sindzingre,
M. et Mme Luc Belorgey,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 22 janvier 1979 à l'église d'Arnay-le-Duc (21230).

23, rue Singer, 75016 Paris.
52600 Lougeau.

Rectificatifs

— Dans l'avis de décès de

Mme Jacques DAGRAS,
née Henriette Dupech,

il fallait lire : décès de

Mme Georges DAGRAS.

— Dans l'avis de décès de

M. René VIGIER,

paru dans notre numéro daté 21-22 janvier, il a été omis les adresses suivantes :
35, boulevard d'Auteuil, 92100 Boulogne.
11, rue Elisabeth, 68100 Mulhouse.
123, rue du Château, 92100 Boulogne.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu du

médecin général inspecteur Raymond DEBENEDETTI

une prière est demandée à ceux qui ont gardé son souvenir, en union avec la messe célébrée le samedi 27 janvier, à 18 h. 15, en la chapelle du Val-de-Grâce, 1, place Laveran.

— Une messe sera célébrée pour le dixième anniversaire du décès de

M. Jean PAYART,
ambassadeur de France,

le jeudi 25 janvier, à 18 h. 15, par le R.P. Faure, s.j., à Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris (7°).

Visites et conférences

MARDI 23 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, hall du métro Saint-Denis, porte de Paris, Mme Allaz : « *le musée Christofle* ».

14 h. 30, musée du Louvre, porte Denon : « La momie et son voyage dans l'au-delà » (Arcus).

14 h. 4., façade de l'église : « L'église Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Colin : « L'hôtel de Lauzun dans l'île Saint-Louis ».

15 h., 1 bis, place des Vosges, Mme Guillier : « Le Marais ».

15 h. : devant l'église, Mme Meyniel : « Saint-Sulpice ».

15 h., 208, rue Saint-Maur, Mme Saint-Girons : « Atelier de lithographie ».

15 h., façade de l'Opéra, Mme Vermeersch : « L'Opéra de Paris » (*Caisse* nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

15 h., entrée, avenue de Suffren : « Les coulisses de l'hôtel Hilton » (*Mme Hager*).

15 h. 30 : devant la poste : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 17 h. 30, salle de cinéma, musée de l'armée, Hôtel national des Invalides, *M.* Rudolf Novak : « Graz et les arsenaux autrichiens du XVI° au XIX° siècle ».

18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (entrée libre).

20 h. 30, fondation Argentine, Cité universitaire, 27, boulevard Jourdan, M. Roger Munier : « Heidegger et la pensée de l'Etre ».

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme *C. Thibaut* : « Le XIX° siècle au Louvre : romantiques et troubadours ».

Le Monde

...le-de-France

A PROPOS DE...

L'HISTOIRE DE LA ZAC DE VERRIÈR...

Les aménageurs dans toutes...

Le Monde

régions

Ile-de-France

A PROPOS DE...

L'HISTOIRE DE LA ZAC DE VERRIÈRES-LE-BUISSON

Les aménageurs dans toutes leurs ruses

L'affaire de la ZAC des Godets, à Verrières-le-Buisson, dans l'Essonne, a d'abord été exemplaire parce qu'elle démontrait que des associations de défense de l'environnement peuvent, lorsque leur opposition à un projet immobilier est fondée, obtenir gain de cause auprès de la justice. Ce qui se passe actuellement indique au contraire — et c'est tout aussi révélateur — comment promoteurs et administration parviennent à contourner cet obstacle juridique.

Le 8 février 1978, le tribunal administratif de Versailles annulait les permis de construire de la ZAC (zone d'aménagement concerté) des Godets signés en 1974 pour mille trois cent soixante-cinq logements sur 90 hectares dans une zone protégée par les documents d'urbanisme. Le 10 mars, le préfet de l'Essonne accordait de nouveaux permis aux six cents logements dont la construction, déjà en cours, n'aura donc même pas été ralentie. De son côté, la municipalité de Verrière-de-Buisson a décidé, pour des raisons financières — le déficit actuel de l'opération serait de l'ordre de 10 millions de francs et la zone industrielle ne trouve pas d'acquéreurs, — de modifier le projet d'origine en construisant trois cents pavillons sur les 60 hectares restants. Pour ce faire, elle a inclus cette « nouvelle ZAC » dans une modification du plan d'occupation des sols, malgré les deux mille avis défavorables exprimés durant l'enquête publique obligatoire.

On voit mal ce qui maintenant pourrait sauver cette zone initialement protégée. Certes, l'association locale Vie et Avenir a proposé d'y créer un « centre secondaire de loisirs, tique » *avec la participation des communes voisines, subventionné par l'Etat et la région, tel que le préfet l'Ile-de-France, M. Lucien Lanier, en a récemment proposé le principe au conseil régional. Aménagé avec des équipements de loisirs légers préservant le site, on pourrait aussi y installer des jardins familiaux, un terrain de camping, mettre en valeur le ruisseau qui existe déjà, etc.*

« Si on pouvait y faire le parc de Sceaux ou le jardin Lenôtre ce serait formidable. Mais il faut être réaliste, *réplique le maire de Verrières-le-Buisson, M. Gabriel Michalet (P.R.).* Nous n'avons pas le premier sou pour y parvenir (...). Avec la nouvelle ZAC, nous *avons sérieusement tenu compte* des opinions exprimées, puisque nous réduisons considérablement la densité. Le projet devrait recueillir l'assentiment d'une majorité de la population (..). Nous rachetons des terrains aux *promoteurs pour 2 millions de* francs. Mais le bilan de la ZAC devrait être à peu près équilibré si la commune reprend à son compte l'ensemble des travaux de la salle des fêtes. »

« L'histoire de la plaine des Godets, *estime l'UDADNE (Union départementale des associations de défense de la nature et de l'environnement),* illustre fort bien le hiatus qui existe, d'une part, entre la politique de protection de l'environnement inscrite dans les plans d'urbanisme et officiellement *déclarée par le président* de la République, et, d'autre part, son application par l'administration et les collectivités locales. »

STÉPHANE BUGAT.

● *Un comité de consommateurs à Rungis à partir du 14 février 1979.* — Il sera composé des représentants des quatorze organisations de consommateurs qui siègent au Conseil national de la consommation. Selon M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, qui en a annoncé la création, ce comité permettra aux associations de consommateurs *« d'être pleinement informées sur les conditions d'approvisionnement du marché et sur le niveau des prix ».* Le ministre a souligné le rôle *« essentiel »* des consommateurs *« dans la perspective de la libération des prix ».*

UNE PROPOSITION DE M. BAUMEL

Un « monsieur Seine » pour sauver le fleuve

« Depuis des années, nous assistons au développement de la région parisienne, non pas avec mais contre la Seine, qui n'est plus aujourd'hui qu'un boulevard à péniches et un égout à ciel ouvert. » Ainsi s'est exprimé, au cours d'une conférence de presse, M. Jacques Baumel, maire de Rueil-Malmaison et président (R.P.R.) du conseil général des Hauts-de-Seine. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que M. Baumel lance un tel cri d'alarme. Depuis plusieurs années déjà, il milite au sein de l'assemblée départementale pour une opération de réhabilitation progressive des 39,2 kilomètres de berges de Seine qu'a en charge le département.

Désormais, après le vote par le conseil général, au cours de sa récente session budgétaire, de 3 millions de francs de crédits à *cet effet, l'opération « Sauvons la France »* a concrètement démarré. Cette somme sera *consacrée* en 1979 à la reconstitution ou au *réaménagement* des anciens chemins de halage en douze points *précis du cours du fleuve. Le coût* de ce seul aspect du programme, *qui s'étalera jusqu'en 1985,* est estimé à 50 millions de francs.

L'opération dans son ensemble, mise au point par la direction *départementale* de l'équipement, qui en estime le coût final à près *de 300 millions de francs,* comprend bien d'autres réalisations, *notamment : l'aménagement* et l'ouverture au public des îles (île Saint-Germain, île de la Jatte, île de Puteaux, île aux *Chiens...)* ; l'aménagement des zones à « vocation récréative » ; *l'établissement d'un plan d'occupation* des berges ; l'intégration *aux sites des installations* portuaires et de l'habitat fluvial actuellement « anarchiques » ; l'aménagement de ports de plaisance ; une politique d'animation, enfin, tendant à recréer autour des anciennes guinguettes l'animation que connaissaient les bords de Seine au début du siècle : fêtes nautiques, jeux sur l'eau, coches d'eau... Ce seront, suivant les cas, les communes, les syndicats de communes, le département, qui seront responsables de ces opérations. Eventuellement, celles-ci pourront faire l'objet de contrats régionaux.

Bien entendu, une telle politique ne mènerait à rien si elle ne s'accompagnait d'une vaste entreprise pour dépolluer les eaux : *« Placés comme nous le sommes,* déplore M. Jacques Baumel, *nous recevons la pollution de tous les départements en amont, y compris de la ville de Paris. »* Très impressionné par la réussite en ce domaine des Anglais, *« qui ont pu dépolluer la Tamise à plus de 90 % alors que la Seine l'est encore à moins de 40 % »,* le président du conseil général préconise la création d'une autorité unique de la Seine qui permettrait d'éviter *« les quatorze signatures actuellement nécessaires pour entreprendre quoi que ce soit sur la Seine à Paris ».* Il rappelle à nouveau qu'il est nécessaire d'achever rapidement l'usine d'épuration de Valenton, en amont de Paris, et lance un appel aux départements voisins afin qu'ils participent à *« la remise en honneur de la Seine dans la banlieue et sa reconquête sur la saleté, l'abandon et les épaves ».*

AMÉNAGEMENT DES HALLES : le dénouement est proche, selon la revue « Ville de Paris ».

Dans le deuxième numéro de la revue municipale *Ville de Paris,* M. Jacques Chirac rappelle les deux principes qui guident son action pour l'aménagement du quartier des Halles.

« Le premier, écrit-il, *découlait du renoncement de l'Etat à faire le grand auditorium. Dès lors, la pièce maîtresse d'un ensemble monumental disparaissait et l'architecture de l'immeuble voisin, conçu par M. Ricardo Bofill n'avait plus de sens. Il fallait donc écarter toute conception de l'opération. (...)*

» Le second principe était de faire de ce secteur admirablement desservi et pourvu de centres d'attraction et d'animation de premier ordre, la plus grande zone piétonne d'Europe, où le centre ville pourrait retrouver son rôle traditionnel d'échange et de communication, mais aussi de détente et de distraction.

» Ces nouvelles orientations une fois approuvées, rien ne devrait plus retarder l'achèvement des derniers équipements et du jardin, car cette opération d'urbanisme (...) doit être, à tous égards, exemplaire », ajoute le maire.

Un article de la revue consacrée aux Halles précise en outre que l'opération est *« proche du dénouement ».* Le projet détaillé, est-il indiqué, sera connu d'ici à quelques semaines, après avoir été soumis aux avis des commissions concernées, puis au vote des conseillers. La mairie organisera aussi vite que possible une exposition ouverte à tous.

Aquitaine

Questions...

Les pêcheurs basques devant l'Espagne

A l'heure où les trois régions du Sud-Ouest élaborent avec l'Etat un plan décennal de développement (l'Aquitaine ayant pris dans cette affaire un peu d'avance), la côte basque — et plus particulièrement Saint-Jean-de-Luz-Ciboure — connaît une situation politique et économique chargée d'inquiétude (attentats, manifestations, menaces de fermeture des conserveries Istasokoa, pêche artisanale en difficulté). M. Raphaël Aranaz, président du Syndicat des marins-pêcheurs de Saint-Jean-de-Luz, nous dit *ce qu'il redoute de l'entrée prochaine de* l'Espagne dans la C.E.E.

« L'élargissement de la C.E.E. représente-t-elle un risque grave pour les pêcheurs ?

— L'entrée de l'Espagne dans le Marché commun apparaît ici comme un obstacle supplémentaire. Déjà, ces dernières années, des conflits ont surgi à propos des incursions de la flotille espagnole dans les eaux territoriales françaises. La pêche locale est *directement menacée* si des garanties suffisantes ne sont pas obtenues. Les pêcheurs espagnols ont négocié à Bruxelles des licences et des quotas de pêche. Comment, dès lors, faire face à l'importante flotille cantabrique qui écume le plateau continental du golfe de Gascogne ?

— Mais il y a aussi des handicaps proprement économiques ?

— Les charges sociales et les coûts de production ne sont pas les mêmes de part et d'autre de la Bidassoa. Le prix du carburant est trois fois supérieur en France, entraînant des frais d'exploitation élevés. L'Espagne nous fait aussi une concurrence commerciale intense en écoulant sur le marché français, directement ou par l'Italie, du thon à des prix de dumping.

— Que réclament les pêcheurs basques ?

— Devant cette situation qui compromet gravement la pêche locale, les pêcheurs sont inquiets et amers. Tout en rejetant une attitude de repli, les pêcheurs basques ne veulent pas être sacrifiés sur l'autel de l'Europe. Dans un premier temps, nous réclamons la stricte application *de l'article 117 du traité de Rome* qui prévoit une harmonisation du niveau social au sein de la Communauté. Mais les conditions de l'entrée de l'Espagne n'étant pas arrêtées, les pêcheurs de Saint-Jean-de-Luz-Ciboure entendent profiter de ce délai pour se préparer et prendre les précautions économiques nécessaires. Depuis le 20 janvier, ils ont un outil de réflexion et d'action très précieux : le rapport établi par M. Joseph Martray, *membre du Conseil économique* et social. La pêche basque ne doit pas laisser échapper l'occasion d'organiser son renouveau et de se faire entendre ».

Propos recueillis par
CHRISTIAN BOMBEDIAC.

...Réponses

● *La société Frantel,* déjà installée dans vingt-six grandes villes *françaises,* a entrepris à *Dijon* la construction d'un hôtel « quatre étoiles » de cent vingt-quatre chambres. L'établissement devrait ouvrir ses portes en mars 1980. Le Frantel-Dijon, qui représente un investissement de quinze millions de francs, résulte des accords de franchise entre Frantel et M. Alain Jacquier, président des deux sociétés qui possèdent et gèrent l'Hôtel central et Villages-hôtel, à Dijon.

La ville de Dijon, qui compte actuellement mille six cents chambres classées « tourisme », avait perdu en 1973 un hôtel « quatre étoiles », la Cloche, qui avait fermé ses portes par suite de difficultés financières. — *(Corresp.)*

ÉQUIPEMENT

LA POSTE EN SURSIS

(Suite de la première page.)

La direction du centre de Pontoise a eu la désagréable surprise de constater, après perquisition, que les agents indélicats n'étaient pas, comme elle le pensait, au nombre de deux, mais de trois. Les agents de tri ont reçu, au mois de novembre, agraffé à leur feuille de paie, un prospectus en quatre volets : *« Les devoirs de votre métier », « Il n'y a pas de petite faute en matière de probité », « Il faut toujours payer ses actes », « Si vous ne parvenez pas à résoudre vos problèmes matériels... »*

Tous les spécialistes s'accordent à dire que la malhonnêteté reste marginale bien qu'elle progresse. Les instances disciplinaires ont eu à connaître 203 cas d'*« atteintes à la probité »* en 1973, 183 en 1974, 225 en 1975, 175 en 1976 et 195 en 1977. Comparé au chiffre de 240 000 agents de la poste, c'est peu. M. René Dalle, secrétaire général de la vente par correspondance de La Redoute, estime que le préjudice subi par son entreprise n'est pas important en pourcentage. *« Nous ne sommes pas du tout sensibilisés par ce problème*, reconnaît-il. *Nous ne recommandons pas nos colis. »*

Cependant le rapport de l'inspection générale des P.T.T. précise que *« le coefficient de perte d'objets de correspondance et de messagerie augmente régulièrement, compromettant le climat de confiance indispensable entre la poste et les usagers. En effet, en dix ans, le taux de perte d'objets recommandés a quadruplé, et il a triplé pour les lettres recommandées »*.

A.-C. Nielsen Company a réalisé, en 1976, une enquête pour le compte d'une commission fédérale d'enquête sur le fonctionnement de la poste américine. Il en ressort que la régularité d'acheminement du courrier est la première qualité demandée par l'utilisateur de la poste. 55 % des personnes interrogées considéraient la régularité de leurs correspondances personnelles comme plus importante que la rapidité et le coût.

Dans ce domaine également, les postes françaises ont perdu des points. *« Leur mauvais fonctionnement est imprévisible*, se désole M. Jean-Marie Brunot, directeur adjoint du quotidien *la Croix*. *Les réunions que nous organisons avec nos lecteurs de province nous démontrent que, quelques centaines de mètres, notre journal est bien distribué ou bien il reste en panne. Nous avons essayé de constituer des groupes-témoins. Ils nous ont permis de constater que la régularité est parfaite vers les Pyrénées-Orientales et totalement anarchique vers Massy (Essonne). Pourquoi? Le mystère reste entier. »*

Très logiquement, la revue de l'Union fédérale des consommateurs *Que choisir ?* concluait une série de tests publiés au mois de septembre sur le service postal en recommandant à ses lecteurs d'utiliser exclusivement le timbre à 1 F (tarif non urgent). En effet, pourquoi payer au prix fort un service dont la qualité ne semble dépendre, et notamment à Paris, ni du tarif ni de la distance à parcourir ?

Il n'est pas besoin de prier longtemps l'usager des P.T.T. pour qu'il ajoute à ce tableau déjà sombre une litanie de récriminations. *Jadis, le « facteur »* dans les villes faisait plusieurs tournées par jour. Il distribue désormais, à Paris, cinq fois par jour les correspondances (dont deux distributions de mandats) et dans les grandes cités trois fois (dont une distribution de mandats). Au-dessous d'une population de 50 000 habitants, le préposé ne fait qu'une « sortie » quotidienne.

Faute d'effectifs suffisants, on déplore quotidiennement des tournées de distribution à découvert — entre 0,5 % et 3 %, — c'est-à-dire que plusieurs milliers de destinataires sont privés de courrier. Au cours de l'été dernier, ces restrictions ont pénalisé aussi bien les vacanciers, qui, dès le début du mois de septembre, ont vu les bureaux de poste perdre leur renforts (34 unités de moins à La Baple), que les Parisiens, handicapés par la fermeture d'une vingtaine de bureaux annexes. Enfin, les files d'attente s'allongent chaque samedi matin devant les guichets où sont délivrés colis, paiements et envois recommandés.

1,7 milliard de francs de déficit

Même si certains ne l'avouent qu'avec réticence, tous les professionnels sont préoccupés par cette décadence du *« meilleur service postal du monde »*. Les syndicalistes, les hauts fonctionnaires, les simples agents et même le secrétaire d'Etat, M. Norbert Ségard, pourtant peu porté à l'autocritique en public. Il a récemment déclaré devant l'amicale des anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure des P.T.T. : *« Je ne cacherai pas au public averti que vous êtes que la poste française est en crise grave, du point de vue financier notamment. »* Depuis 1972, en effet, son compte d'exploitation est déficitaire. Le budget de 1979 prévoit que les dépenses dépasseront les recettes de 1,7 milliard de francs. La dette à long terme qui s'élevait en 1970 à 4,5 milliards de francs atteint 20 milliards.

Cette autocritique tourne court le plus souvent. Les courageux qui se sont engagés dans cet exercice périlleux s'emploient à relativiser la dégradation du service postal. *« Oui, notre administration est malade*, disent-ils. *Malgré tout, elle reste comparable à celle des autres pays industrialisés.*

En effet, les preuves ne manquent pas d'un recul généralisé des différentes postes. Le Japon a supprimé la distribution postale le dimanche. La Suède fait payer deux fois plus cher le courrier distribué le samedi. La poste des Etats-Unis s'enfonce dans un déficit annuel atteignant, depuis 1976, le milliard de dollars.

La poste britannique avait connu bien des malheurs. Calculé sur une base 100 en 1970, son trafic était tombé à l'indice 86,8 en 1976 sous les effets conjugués des grèves, des réductions de services, des économies et des hausses de tarifs. Depuis 1978, la courbe des objets expédiés remonte et se rapproche des chiffres français (12 milliards d'objets). Un bénéfice est apparu en 1977 avec 24,3 millions de livres (205 millions de francs). Il s'élève en 1978 à 40,4 millions de livres (344 millions de francs). Désormais, le Post Office peut raisonnablement se fixer pour objectif de réaliser un bénéfice égal à 2 % de son chiffre d'affaires. Ce redressement a été atteint tout en respectant les critères de qualité de service, soit 93 % du courrier de première catégorie distribué le lendemain de son expédition et 96 % du courrier de deuxième catégorie distribué le troisième jour suivant son expédition. Pourtant le Post office parle de supprimer la deuxième distribution de la journée...

Mêmes performances en République fédérale d'Allemagne, où le courrier ordinaire parvient dans 95 % des cas à son destinataire le lendemain de son expédition. Toutefois, il convient de noter que le déficit persistant du service postal (2,7 milliards de marks, soit 62 millions de francs) est supporté par les bénéfices des télécommunications (5,2 milliards de marks, soit 119 millions de francs).

Le nombre de lettres arrivées le lendemain de leur expédition en Grande-Bretagne (93 %) et en R.F.A. (95 %) « écrase » les 75 % réalisés par les postes françaises, qui apportent ces explications de leur contre-performance. *« Les Allemands n'effectuent aucun contrôle sérieux. Leurs 95 % représentent un objectif théorique, mais pas un résultat*, précise M. Guy Delmas, directeur des services postaux. *Les Britanniques, eux, réalisent effectivement les scores qu'ils annoncent, mais il faut tenir compte du fait que leur courrier de première classe représente le tiers de leur trafic total. Chez nous, il s'agit des deux tiers. D'autre part, en R.F.A. et en Grande-Bretagne, les levées du courrier ont lieu une heure ou une heure et demie plus tôt qu'en France. »*

Une médaille d'argent

Pour se rassurer, les P.T.T. peuvent encore se comparer aux autres services publics. L'enquête réalisée par l'IFOP sur *« l'image des P.T.T. »* et remise au secrétaire d'Etat en décembre donnera du baume au cœur à bien des postiers. A la question *« Pour chacun des services publics suivants, pouvez-vous dire si vous estimez qu'il fonctionne très bien, plutôt bien, plutôt mal ou très mal ? »*, les personnes interrogées ont répondu *« très bien ou bien »* dans une proportion de 88 % pour l'E.D.F., de 71 % pour les P.T.T., de 63 % pour Gaz de France, de 55 % pour la S.N.C.F., de 53 % pour la Sécurité sociale et de 35 % pour Air France. Evidemment, la médaille d'argent des P.T.T. est due en partie aux télécommunications qui se retrouvent avec les postes sous le même sigle.

« Au temps où notre service était réputé marcher à la perfection, notre score maximun était de 82 % de lettres arrivées le lendemain du jour où elles avaient été postées, explique M. Emile Simon, directeur général des postes. *Structurellement, nous ne pouvions pas mieux faire en raison de l'étendue du territoire et de la configuration de notre réseau. Notre poste fonctionnait alors moins bien que le public ne le pensait. Ses performances ont un peu baissé, mais elle marche mieux qu'on ne le croit ou qu'on ne le dit et elle continue de fournir aux Français un service d'excellente qualité »*.

Le sondage précité de l'IFOP va, incontestablement, dans le sens de l'argumentation du directeur général. 81 % des personnes interrogées s'estiment satisfaites par la qualité de l'acheminement et de la distribution du courrier. L'enquête comporte pourtant un pourcentage moins réjouissant : 50 % des questionnés trouvent que le courrier met de plus en plus de temps pour arriver à destination. Un an auparavant, la proportion des mécontents ne dépassait pas 31 %. Le revirement de l'opinion publique est patent. A qui la faute ?

ALAIN FAUJAS.

Prochain article :

LA MALADIE DE GUTENBERG

● *P.T.T. : poursuite de la grève au centre de tri de Limoges* où la police a fait évacuer le vendredi 19 janvier les grévistes. Seuls le chef de centre, le personnel administratif et quelques agents ont repris le travail. Les habitants de Limoges continuent à être privés de courrier, mises à part quelques rares lettres reçues ça et là. La C.G.T. et la C.F.D.T. des P.T.T. ont déposé un préavis de grève pour l'ensemble des P.T.T. le jeudi 25 janvier. — *(Corresp.)*.

ENVIRONNEMENT

CHARGÉ DE « COMBUSTIBLES IRRADIÉS »

Le cargo « Pacific-Fisher » est attendu à Cherbourg

De notre correspondant

Cherbourg. — Une véritable partie de cache-cache s'est engagée entre les autorités et les écologistes mobilisés à Cherbourg dans l'attente de l'arrivée, ce lundi 22 janvier, du cargo anglais « Pacific-Fisher » chargé d'apporter, pour la première fois par mer, des « combustibles irradiés » étrangers à l'usine de La Hague.

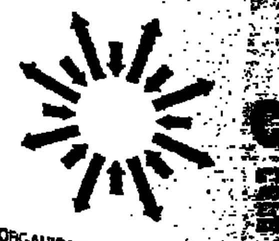
« Combustibles irradiés », c'est le terme utilisé par les responsables de la Compagnie générale des matières (COGEMA), sortis depuis quelque temps de leur réserve, pour expliquer par voie de presse en quoi consistent leurs activités. Les antinucléaires, eux, appellent cela des *« déchets »*. Il en est déjà arrivé plus de mille cinq cents conteneurs à La Hague, depuis 1967, par la route et par le rail. Mais cette fois le *Pacific-Fisher* en débarquera six — soit environ 13 tonnes de matériaux radioactifs — dans le port de Cherbourg. Ils viennent du Japon, qui a signé avec l'Angleterre et la France deux contrats pour faire recycler, à Windscale et à La Hague, l'uranium usé dans ses centrales nucléaires, faute de posséder lui-même les installations nécessaires.

A Cherbourg, la contestation a tenté de s'organiser dès le mois d'octobre (*le Monde* du 19 décembre) *« contre le nucléaire et contre le stockage des déchets »*, disent les écologistes. *« Contre le retraitement des combustiles étrangers et contre les déchets dans la ville »*, nuancent les plus modérées des dix-huit organisations qui ont signé une « plate-forme » commune de lutte à l'occasion de cette escale inaugurale. Parmi les signataires de cette « plate-forme », on trouve le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche, mais pas le parti communiste.

Dès 5 heures, le lundi 22 janvier, les antinucléaires parcouraient les rues de Cherbourg et de la banlieue pour appeler la population à manifester sur le port.

RENÉ MOIRAND.

● *Un port pétrolier à Nice ?* — Le docteur Henri Roubault, conseiller municipal de Nice, vient de demander au maire, M. Jacques Médecin, l'annulation du projet de construction d'un port pétrolier près de l'aéroport de Nice. Le docteur Roubault justifie sa requête en invoquant les risques qu'une explosion comme celle du *Betelgeuse* en Irlande ferait courir à la ville.



Le Monde

économie

SOCIAL

La crise de la sidérurgie

M. Pierre Messmer rencontre le président de la République et le premier ministre

Le maintien d'une sidérurgie compétitive en Lorraine et le réaménagement des dispositions sociales du second plan acier (15 000 suppressions d'emploi dans *cette seule région* avant la fin 1980) seront les deux thèmes des entretiens que M. Pierre Messmer, président (R.P.R.) du conseil régional aura, ce lundi 22 janvier, à 15 h. 30, avec le président de la République, puis à 17 h. 30 avec le *premier ministre*.

La situation en Lorraine sera aussi abordée par la mission parlementaire d'information sur la sidérurgie, présidée par M. André Rossinot, *député U.D.F.* de Meurthe-et-Moselle, qui doit rencontrer le 1er février M. Chadeau, délégué général de la DATAR ; MM. André Giraud, ministre de l'industrie ; Robert Boulin, ministre du travail, et, au terme de ses *entrevues*, M. Raymond Barre.

D'autre part, le premier ministre recevra le 25 janvier, à 9 heures, une délégation du Nord-Pas-de-Calais. Cette délégation sera composée de M. *Pierre Mauroy*, président P.S. du conseil régional, de MM. Albert Denvers et Henri Darras, respectivement présidents des conseils généraux P.S. du Nord et du Pas-de-Calais, de quatre élus socialistes, de trois *élus communistes*, de deux élus de la majorité et de M. Pierre Delmon, président du comité économique et social.

La situation sociale paraît se durcir en Lorraine. L'Intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T.-C.G.C.-F.O.-FEN de *Longwy se réunit*, ce lundi, pour mettre au point les modalités d'une *« action de grande envergure qui pourrait avoir un caractère assez violent »*.

En Moselle, un comité restreint groupant des représentants des *partis politiques* P.S. et P.S.U. et des syndicats C.F.D.T., F.O. et FEN ainsi que diverses associations a décidé le 20 janvier de se réunir à nouveau le 2 février prochain à Woippy, près de Metz, pour définir les modalités d'une action précise : *« Nous voulons parvenir à une sensibilisation et à une mobilisation populaires sur les types d'action qui pourront être définis »*, a déclaré l'un des responsables. *« La mobilisation des élus sera complémentaire de celle menée par les organisations syndicales. »*

L'abaissement de l'âge de la retraite est une mauvaise formule

déclare M. Robert Boulin

Les revendications sur l'abaissement de l'âge de la retraite tendent à promouvoir « *une mauvaise formule* », a déclaré le dimanche 21 janvier à R.T.L. M. Robert Boulin, ministre du travail, qui a cité le cas de la Suède, où l'âge de départ en retraite a, au contraire, été reporté à soixante-huit ans. « *Je crois*, a indiqué le ministre, *qu'un système de retraite à la carte, modulée avec mi-retraite mi-activité, est un bon système. En accord avec Mme Simone Veil, j'ai demandé à un de mes anciens collaborateurs, M. Henri Roson* (1), *qui a été directeur général de la Sécurité sociale, de regarder cette affaire pour savoir si nous pourrions déboucher sur des propositions.* »

Le ministre a d'autre part *confirmé* la création de cinq mille emplois d'utilité collective : *« C'est une expérience ; on pourra peut-être en faire 5 000 de plus. Puis, si la formule se révèle être une réussite, 10 000 de plus. »*

Interrogé sur le chômage des jeunes, M. Boulin a reconnu qu'il s'agissait d'un *« phénomène dramatique »* et d'un *« problème très difficile à régler »*. A propos des initiatives, y compris violentes, qu'envisage l'intersyndicale de Longwy, le ministre a affirmé : *« La violence n'est jamais une réponse. Elle est toujours exploitée par des gens qui s'en servent à des fins qui n'ont rien à voir avec l'emploi. »*

(1) M. Henri Roson, ancien élève de l'ENA, directeur de l'Institut international d'administration publique, a été directeur de la Sécurité sociale de novembre 1970 à juillet 1974.

● *Renault : poursuite de la grève à l'usine de Saint-Ouen* (Seine-Saint-Denis). — 95 % des salariés, 50 à 75 %, selon la direction, sont en grève depuis le 16 janvier pour s'opposer au licenciement d'un ouvrier à qui l'on reproche *« des absences nombreuses et importantes qui désorganisent la production »*. L'usine, qui emploie sept cents salariés et fabrique des matrices pour les presses, est arrêtée, et aucune discussion n'était envisagée ce lundi matin 22 janvier.

● *La rencontre C.G.C. et C.G.T. est annulée*. — La C.G.C., qui devait rencontrer, le lundi 22 janvier, des représentants de la C.G.T., a annoncé que cette réunion a été *« reportée à une date ultérieure »*. La raison ? M. Yvan Charpentié, président de la C.G.C., n'a pas admis que la délégation cégétiste soit dirigée par *M. René Le Guen*, secrétaire général des cadres C.G.T., au lieu de l'être par un dirigeant confédéral de plus haut niveau...

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep + ou Dép −		DEUX MOIS Rep + ou Dép −		SIX MOIS Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	4,2245	4,2280	— 165	— 130	— 315	— 270	—1060	— 950
$ can. ...	3,5540	3,5585	— 145	— 100	— 270	— 215	— 780	— 670
Yen (100)	2,1400	2,1445	+ 85	+ 130	+ 150	+ 200	+ 385	+ 480
DM	2,2980	2,3015	+ 40	+ 80	+ 275	+ 135	+ 245	+ 335
Florin ...	2,1265	2,1300	— 35	— 5	— 50	— 10	— 125	— 45
F B. (100)	14,5585	14,5780	— 220	— 70	— 510	— 385	—1490	— 955
F. S.	2,5295	2,5340	+ 130	+ 170	+ 285	+ 310	+ 805	+ 865
L. (1 000)	5,0644	5,0719	— 275	— 215	— 525	— 445	—1655	—1480
£	8,4345	8,4450	— 495	— 425	— 950	— 860	—2880	—2665

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	2 15/16	3 5/16	3 5/16	3 11/16	3 1/2	3 7/8	4	4 3/8
$ E.-U.	10	10 3/8	10 5/16	10 11/16	10 5/8	11	11 9/16	11 15/16
Florin	7 1/2	8	7 3/4	8 1/4	7 1/2	8	7 3/4	8
F B (100)	5 1/2	6 3/4	8	8 3/4	8 1/8	8 7/8	8 1/2	9 1/4
F. S	— 1/8	+ 1/4	— 1/8	+ 1/4	— 1/16	+ 5/16	+ 1/16	+ 7/16
L. (1 000).	7 3/4	11 1/4	12 1/4	13 1/4	12 1/4	13 1/4	12 3/4	13 3/4
£	11 1/4	12 1/4	12 3/8	13 1/4	12 3/4	13 5/8	13 3/8	14 1/4
Fr. franc..	6 7/8	7 5/8	8	8 5/8	8	8 5/8	8 3/4	9 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

Le projet de budget du président Carter prévoit une réduction des dépenses publiques

Toutefois les crédits militaires seraient augmentés

De notre correspondant

Washington. — *« Austère, maigre, sévère, impitoyable... »* M. Carter, tout à son combat contre l'inflation, n'avait pas lésiné sur les épithètes en préparant *son budget pour l'« année* fiscale » 1980 (qui commence le 1er octobre de cette année). Le projet qu'il adresse ce lundi 22 janvier au Congrès répond à ces promesses dans la mesure où il ramène le déficit à 29 milliards de dollars, contre *66 milliards en* 1976 et 49 en 1978. En même temps, il a réussi le tour de force d'augmenter les dépenses militaires de près de 10 %. Il tient ainsi — ou affirme tenir — son engagement vis-à-vis des alliés de l'OTAN de relever l'effort de défense des Etats-Unis de 3 % en termes réels, compte tenu de l'inflation.

Ce projet de budget — le second que présente l'administration Carter — renverse en outre une tendance avec laquelle le parti démocrate s'était largement identifié jusqu'à présent : en portant la masse des dépenses publiques à 532 milliards de dollars, c'est-à-dire en limitant leur hausse pour *un an à 38 milliards ou 7,7 %*, il réduit le poids des finances fédérales : la part du budget dans le P.N.B. passe de 22,1 % et 21,2 %, et M. Carter prévoit de l'abaisser *à 20,3 % en 1982, soit à peu près* à son niveau de 1970 (20,5 %).

Réduire les frais financiers

Cette compression des dépenses a été obtenue par plusieurs moyens. Une meilleure organisation des *administrations doit permettre* de faire rentrer l'argent au plus vite, de mieux choisir la date de règlement des factures, etc. Ce qui permettra de réduire *les frais financiers. Cependant*, les sacrifices les plus importants sont supportés par le budget des affaires sociales, les crédits pour l'éducation sont réduits ou au *moins* bloqués à leur niveau de cette année, lequel, il est vrai, avait été très fortement relevé il y a un an. M. Carter maintient son intention de présenter cette année un programme complet d'assurance - santé et prévoit d'étendre *le réseau des bénéficiaires* actuels à deux millions de femmes enceintes et d'enfants provenant des milieux à faibles revenus. Mais il compte faire des *économies* sur les dépenses d'hospitalisation en demandant au Congrès de voter une loi arrêtant leur progression catastrophique des dernières années *(320 % dix ans, soit une croissance* deux fois et demie supérieure au taux d'inflation). Une autre réduction frappe l'aide au logement, dont ne bénéficieraient *plus que neuf sur dix* des personnes qui la recevaient.

Priorité à la stabilisation

Le projet gouvernemental propose des coupes claires dans les programmes mis sur pied ces *dernières années pour* relancer l'emploi. La Maison Blanche s'y estime autorisée par les résultats obtenus qui ont permis d'abaisser le taux de chômage à 5,9 % (en décembre) contre 7,9 % il y a deux ans. Les programmes visant à l'emploi des jeunes pendant l'été, de même que ceux relevant de la loi sur l'emploi et l'apprentissage (Comprehensive Employment and Training Act) seront *sévèrement amputés : il est vrai* que le coût de certains d'entre eux avaient presque doublé en 1978.

Le prix à payer sera un plafonnement du chômage, qui devra rester un peu au-dessus de 6 % jusqu'en 1980 et au-delà. La croissance *sera pour le moins modérée*, même si l'on se refuse à parler officiellement de récession. La hausse du produit national brut est estimée à 2,2 % en 1979 et à 3,2 % en 1980. En revanche, l'optimisme officiel se reporte sur les résultats *de la lutte contre* l'inflation. La hausse des prix — 9,25 % en 1978 — devrait être ramenée, selon le projet de budget, à 6 % à la fin de 1980, et même à 3 % en 1983...

L'effort consenti pour la défense est plus difficile à évaluer, car les *principaux intéressés semblent* en désaccord sur les chiffres. Le projet préparé par le bureau du budget et de la gestion (O.M.B.) — une annexe de la Maison Blanche — affirme que les dépenses militaires seront de 125,8 milliards *de dollars au cours de la prochaine* année budgétaire contre 114,5 en *1979*, alors que les documents fournis par le Pentagone parlent de 122,7 milliards de dollars, comparés à 111,9 *cette* année.

De toute manière, cet accroissement voisin *de 10 % reste insuffisant* pour justifier une hausse de 3 % en termes réels puisque l'inflation a dépassé 9 %. Les officiels avancent que les salaires des militaires n'ont été augmentés que de 5,5 % l'automne dernier et que l'inflation n'a pas affecté tous les postes de dépenses avec la même rigueur.

Cette querelle mise à part, les militaires ont tout de même reçu la part du lion, en particulier en *ce qui concerne les équipements* : les dépenses consacrées à l'achat *de matériel* nouveau augmenteront de 7 % en termes réels. Un sous-marin lanceur de missiles *du type Trident et un porte-avion* à propulsion non nucléaire vont être commandés, en même temps que douze autres navires de guerre moins importants, *conformément* à la *nouvelle doctrine*, qui invite à construire plus de bâtiments moins coûteux que par le passé.

Dans le domaine des armements stratégiques, le nouveau missile MX — engin balistique intercontinental qui pourra être adapté à un lancement terrestre, marin ou aérien — passera au stade du *« développement à grande échelle »* : les crédit, qui lui sont consacrés sautent de 158 à 670 millions de dollars. Enfin, *les premiers missiles de croisière* lancés d'avion feront leur entrée dans l'arsenal : deux cent vingt-cinq de ces engins seront fabriqués en 1980, contre vingt-quatre cette année.

Un effort spécial sera consacré au renforcement du dispositif en Europe. L'artillerie américaine y sera augmentée d'un tiers et la mise sur pied d'un pont aérien capable de transporter cinq divisions en quelques jours à travers l'Atlantique sera poursuivie. Au total, c'est la première fois que le *budget américain de la défense* augmente en termes réels depuis la fin de l'engagement au Vietnam. En dollars de 1972, il se situe à 70,4 milliards, contre 67,3 en 1978 *et 65,6 en 1976. Il faut* remonter aux points culminants des divers conflits de ce dernier tiers de siècle (101,4 milliards par exemple en 1968 et 96,3 en 1953, dernière année de la guerre de Corée) pour trouver des niveaux supérieurs.

L'irritation des libéraux

La préférence donnée aux canons devrait être assez bien *accueillie par le Congrès, où* les conservateurs sont en grand nombre depuis les élections de novembre. Elle ne devrait pas non plus soulever d'émotion dans le public, *« sensibilisé »* ces derniers mois à l'effort militaire soviétique et aux activités de Moscou en Afrique et ailleurs.

En revanche, les coupes opérées *dans les programmes sociaux* ont déjà profondément irrité les milieux libéraux et les couches sociales les plus défavorisées. Les démêlés de M. Carter avec les *représentants de la minorité* noire, plus récemment avec les organisations féministes, n'ont pas d'autre cause. Le président oppose à ce mécontentement que ces sacrifices sont rendus nécessaires par la lutte contre l'inflation : *comme celle-ci, dit-il*, frappe plus les pauvres que les riches, *tout* ce qui est fait pour la juguler est justifié d'un point de vue social. Il lui est pourtant difficile de faire admettre par tous que les sacrifices sont équitablement répartis et de *rétablir* sa « crédibilité » parmi les éléments libéraux qui ont contribué à le porter au pouvoir. Le sénateur Kennedy l'a bien compris, *qui lance une vaste offensive en* faveur d'un système complet de sécurité sociale. Le combat entre ces deux tendances risque fort de dominer, à l'intérieur du parti démocrate, la campagne préélectorale pour le renouvellement du mandat de *M. Carter en 1980*.

MICHEL TATU.

ITALIE

● *La balance des paiements italienne* a enregistré en 1978 un excédent de 6 896 milliards de lires, en nette progression par rapport à 1977 où il était de *2-129 milliards. Pour* décembre 1978 le surplus a atteint 951 milliards de lires, grâce principalement aux prêts étrangers dont a bénéficié l'Italie. Le plus important d'entre eux, d'un montant d'un demi-milliard de dollars, en faveur du groupe d'Etat IRI, a été accordé par un groupe bancaire de Francfort. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TUILERIES GILARDONI FRÈRES

Votre Conseil d'Administration, en sa séance du 9 janvier 1979, a examiné avec soin l'offre qui a été faite par la SOCIETE LAMBERT CERAMIQUES d'acquérir la totalité des actions de votre Société au prix de F 200 par action, coupon attaché.

De cette étude, il a conclu, à l'unanimité des *membres présents, un seul étant absent*, qu'il ne pouvait que vous inviter à refuser cette Offre Publique d'Achat.

Si elle peut représenter une plus-value à court terme, il y aurait toutefois lieu d'examiner si le prix offert est susceptible de ne pas représenter à moyen terme la valeur réelle des actions en raison de la valeur de son *actif* et de son potentiel.

Aussi, le Conseil a-t-il décidé de mentionner dans sa Note d'Information :

— la place importante que votre Société
— représente sur le Marché français de la Tuile Terre Cuite et le haut niveau de sa technicité ;
— sa valeur de rentabilité sur le bénéfice net ;
— sa valeur de rentabilité sur la marge brute d'autofinancement ;
— sa capitalisation ;
— la possibilité d'envisager, comme le Conseil pourrait le proposer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, la distribution d'un dividende en 1979 pour l'Exercice 1978 ;
— *ses excellentes perspectives* d'avenir.

Cette note d'information, qui a reçu le visa de la C.O.B. n° 79-09, est en cours d'envoi. *Vous pourrez par ailleurs la consulter* chez vos Banquiers, Agents de Change et à la Direction Administrative de votre *Société* — Service *Financier* — 24, *rue La* Fayette, et cela sans aucuns frais.

Le 19 janvier 1979,
Le Président-Directeur Général.

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE

A l'issue de négociations dont il a été fait état dans un précédent communiqué, la Compagnie métallurgique et minière vient d'acquérir une importante participation dans le capital de la Société des forges de Chelles, qui est spécialisée dans l'industrie de la forge de pièces en acier, alliages légers, cuivre et alliages cuivreux.

Le conseil d'administration *de* la Société des forges de Chelles, dont le président-directeur général était depuis de nombreuses années M. Henri Laurent, qui désire faire valoir ses droits à la retraite, a été remanié. Outre M. Henri Laurent, qui demeure administrateur, ainsi que M. François Lavaur, le nouveau conseil comprend MM. Roland Haas, Alain Gugenheim et Pierre Collantier, ce dernier ayant été nommé *président - directeur général de la* Société des forges de Chelles. Le conseil a confirmé M. Roland Sassatti dans ses fonctions de directeur.

DOCKS DE FRANCE

Le chiffre d'affaires consolidé provisoire *de l'exercice 1978* s'élève à 4 260 millions de francs, taxes comprises, contre *3 684 millions* de francs en 1977, soit une progression de 15,6 %.



PAIEMENT DU DIVIDENDE

Résolution de distribution au titre de l'exercice 1978 retenue par le conseil d'administration et présentée à l'assemblée générale des actionnaires :

TITRE	Montant total par action (6,70454 %)	Déduction impôt (15 %)	Revenu net par action
Actions n° 1 à 17 849 020	(Pesetas.)	(Pesetas.)	(Pesetas.)
De 500 pesetas nominales	33,5227	5,03	28,4927
De 50 pesetas nominales	3,3523	0.50	2,8523
De 25 pesetas nominales	1,6761	0.25	1,4261

Ce dividende sera payable à partir du 1er février 1979 contre remise du coupon n° 95, dans toutes nos agences ainsi que celles du Banco de Andalucia, Banco de Castilla, Banco de Credito Balear, Banco Europeo de Negocios, Banco de Galicia et du Banco de Vasconia.

Madrid, janvier 1979,
Le secrétaire du conseil d'administration.

SPEICHIM

Au cours de l'exercice *1978*, Speichim a réalisé un chiffre d'affaires de 423 m'llions de francs, ce qui peut être condidéré comme satisfaisant puisque dépassant de 28 % le montant facturé en 1977.

Au cours du même exercice, Speichim a renforcé son carnet de commandes par l'enregistrement de plusieurs usines importantes (encres et résines en *Algérie*, insecticides en U.R.S.S., huileries dans divers pays, extraction d'uranium) pour un montant de l'ordre de 1 milliard de francs.



ÉTRANGER

EN DEUX ANS

Les échanges franco-polonais ont diminué d'un quart

La commission mixte intergouvernementale franco-polonaise se tient, à Paris, du 22 au 24 janvier, sous la co-présidence de MM. Mieczslaw Jagielski, vice-président du conseil des ministres de Pologne, et Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur. Cette réunion, qui a pour objet de faire le point sur l'état de la coopération économique entre les deux pays, intervient alors que les échanges commerciaux franco-polonais n'ont connu, en 1978, qu'une progression modeste.

La Pologne demeure — de loin — le premier partenaire de la France parmi les démocraties populaires ; mais le développement rapide des ventes françaises qui avait été enregistré en 1976 n'a pas pu être poursuivi en 1977 ni en 1978. En fait, souligne le ministère du commerce extérieur, les exportateurs français, comme les concurrents occidentaux, subissent les effets de la politique de redressement du commerce extérieur décidée par les autorités polonaises en décembre 1976. Cette politique a permis à la Pologne de réduire le déficit des échanges avec l'Ouest de 3 milliards de dollars en 1976 à environ 1,2 milliard en 1978.

L'année 1978 aussi a confirmé une certaine réorientation du commerce extérieur polonais vers les Etats socialistes, au détriment des pays de l'O.C.D.E., dont la France. La part de l'Ouest dans le total des importations de Varsovie était tombée de 49 % en 1976 à 43 % en 1977, alors que les pays socialistes en ont fourni 47 % en 1976 et 52 % en 1977. Cette évolution s'est poursuivie en 1978, la part de l'O.C.D.E. n'étant plus que de 40 % et celle des pays socialistes s'élevant à 55 %. La part de la France dans les importations polonaises en provenance de l'Occident est restée voisine de 10 %, ce qui place Paris au cinquième rang parmi les fournisseurs occidentaux, loin derrière la R.F.A. (22 %) et après les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Autriche.

Déficit pour Paris

La valeur globale des échanges franco-polonais a atteint, pour les onze premiers mois de l'an dernier, 4 185 millions de francs, soit un accroissement de 2 % seulement par rapport aux résultats de 1977 (4 083 millions sur la même période). Comparés à l'année record 1976 (5 640 millions), les échanges ont diminué de 25,8 %.

Les exportations françaises, qui avaient en 1977 fléchi de 33,9 % par rapport à 1976, ont enregistré une nouvelle réduction en 1978 : 2 051 millions de francs pour les onze premiers mois au lieu de 2 160 en 1977, soit — 5,1 %. Pendant le même temps, les ventes polonaises sont passées de 1 923 millions en 1977 à 2 134 millions en 1978, soit + 10,9 %. En particulier, les achats français de charbon se maintiennent à un niveau élevé : près de 1 milliard de francs, la Pologne fournissant environ un tiers des importations de charbon-vapeur.

La régression de nos courants d'exportation a entraîné un renversement de la balance commerciale entre les deux pays : au lieu d'un excédent en faveur de la France de 280 millions de francs en 1977, un déficit de 83 millions a été enregistré de janvier à novembre 1978. Dans toute l'année 1976, le surplus s'était élevé à 1 524 millions de francs.

En outre, ajoutent les experts du quai Branly, la structure des échanges commerciaux franco-polonais s'est sensiblement modifiée au cours des derniers mois.

La place occupée par les biens d'équipement dans les ventes françaises a subi une réduction régulière depuis deux ans : alors qu'elle était de 63 % en 1976, elle est tombée à 40 % en 1977 et à 30 % en 1978. Le montant des contrats de biens d'équipement signés par nos exportateurs a, d'ailleurs, été peu élevé : 400 millions en 1977 et moins de 300 millions en 1978. Cette situation *résulte à la fois de l'absence* de grands projets industriels tels que ceux de 1975 et de 1976, et d'une concurrence de plus en plus vive de la part des autres fournisseurs, japonais ou allemands.

Cependant, à l'heure actuelle, les industriels français sont engagés dans des négociations importantes pour la fourniture de bateaux, de matériels agro-alimentaires, d'équipements de l'indusrie chimique, de matériels miniers. *« Il est vraisemblable que certaines de ces négociations aboutiront favorablement à l'occasion de la commission mixte ou dans les prochaines semaines. »*

Par ailleurs, ont été enregistrés des résultats satisfaisants dans *certains* secteurs autres que les biens d'équipement : les ventes de blé et d'orge ont atteint plus de 300 millions de francs ; celles de produits sidérurgiques environ 300 millions de francs. Les exportations de produits chimiques, qui se sont élevées à près de 400 millions de francs, ont représenté plus de 20 % de la valeur totale des ventes françaises. Enfin, conclut le ministre, les contacts pris depuis un an par de nombreuses P.M.I. françaises avec des entreprises similaires en Pologne *« devraient déboucher sur des opérations de coopération bénéfiques aux deux économies. »*

M. B.

LA R.F.A. FOURNIT 40 % DES ACHATS POLONAIS A LA C.E.E.

	Importations polonaises			Exportations polonaises		
	1976	1977	1er sem. 1978	1976	1977	1er sem. 1978
C.E.E.	3 163	2 916	1 490	2 208	2 436	1 363
Dont :						
R.F.A.	1 279	1 246	591	767	901	472
Gde-Bretagne	343	350	260	278	304	218
Italie	330	391	181	335	352	189
France	750	482	257	430	426	271

(Source O.C.D.E.)

Au Japon

LE GRAND DÉSORDRE DES FINANCES PUBLIQUES

L'emprunt couvre 40 % des dépenses de l'État

De notre correspondant

Tokyo. — Risque d'inflation, aggra*vation du déficit budgétaire : autant* d'incertitudes pour l'économie du Japon. La seule évidence est que les finances publiques vont mal. Telle est la constatation qui s'im*pose alors que le Parlement vient* d'adopter la nouvelle loi de finances pour l'année fiscale 1979, qui commence en avril.

L'un des leitmotive de M. Ohira depuis son arrivée au pouvoir est qu'*« Il ne faut pas faire de promesses que l'on ne peut pas tenir »*. Le nouveau premier ministre s'est empressé de renoncer aux ambitions de son prédécesseur en ramenant de 7 à 6 % la prévision d'augmentation en volume du P.N.B. pour cette année fiscale. Sur le plan budgétaire, M. Ohira a fait preuve de la même prudence en présentant une loi de finances d'austérité, les dépenses publiques (196,9 milliards de dollars) enregistrant leur plus faible augmentation au cours de ces quinze dernières années (12,6 %).

En fait, le problème qui préoccupe le gouvernement est moins d'évaluer l'effet de stimulation — vraisemblablement faible — qu'auront les dépenses publiques sur l'activité économique que de résorber un déficit budgétaire qui prend des proportions alarmantes sans que l'on sache comment y remédier. Malgré une faible progression des dépenses publiques, le déficit du budget augmente : près de 40 % des dépenses de l'Etat devront être couvertes par l'emprunt. L'année dernière, le budget initial était présenté au Parlement avec un déficit de 29 % des dépenses publiques, qui, au terme de l'exercice, atteignait 37 %. Qu'en sera-t-il à la fin de l'année fiscale 1979, qui débu*tera avec un déficit initial de 40 % ?*

Cette détérioration de l'équilibre du budget de l'Etat hypothèque l'avenir dans la mesure où la charge de la dette s'accroît d'année en année : elle est de l'ordre de 15 % mais pourrait rapidement atteindre 20 à 25 % des dépenses publiques. Une partie de plus en plus grande des ressources courantes seront immobilisées d'entrée de jeu, chaque année, par la charge de la dette.

Cette situation témoigne de l'incapacité des gouvernements successifs à mener une politique courageuse, mais impopulaire, d'assainissement d'un système fiscal retardataire.

Une T.V.A. nippone ?

Schématiquement, les recettes de l'Etat se répartissent en trois catégories qui représentent chacune environ un tiers du total : impôt sur les sociétés, impôt sur les personnes physiques, et fiscalité indirecte. Les libéraux démocrates (au pouvoir depuis plus de vingt ans) ont jusqu'à présent été dans l'incapacité de mener une politique de réforme fiscale. Et l'opposition, notamment le parti socialiste, n'a pas de programme cohérent.

Il est question, depuis quelques mois, d'introduire au Japon une taxe à la consommation du type de la T.V.A. au taux unique de 7 à 8 %. L'assiette de l'impôt ne différerait guère du système français mais, dans la pratique, l'impôt serait calculé une fois par an, à la clôture des comptes de la société.

Mal reçue au départ, jugée « injuste », l'instauration de la T.V.A. devrait être assortie de mesures visant à abolir les privilèges fiscaux dont bénéficient notamment les médecins qui, dans certains cas, ont *des abattements de 72 % en vertu* d'une législation datant de 1954. En fait, la réforme préconisée, après les arbitrages avec les syndicats médicaux, laisse subsister des injustices *flagrantes*.

Quoi qu'il en soit, les réformes ont été renvoyées au début de l'année fiscale 1980. Le gouvernement en a *décidé ainsi pour des raisons essentiellement politiques : il semblait* difficile à un premier ministre, qui vient d'être élu, de commencer son règne en créant de nouvelles taxes.

A terme, cette politique comporte *des éléments d'incertitudes : par ses* émissions massives d'obligations, l'Etat risque rapidement de saturer le marché. L'appel à l'épargne ayant ses limites, il crée en fait les condi*tions d'une inflation future. La* hausse des prix, qui paralysa l'économie en 1973-1974, est devenue la hantise des gouvernements. Or l'inflation représente à nouveau un *risque réel et n'est plus seulement,* affirment certains économistes, un alibi mis en avant par le Japon pour différer les mesures de relance demandées par ses partenaires.

PHILIPPE PONS.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
125 F 235 F 343 F 450 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
228 F 435 F 643 F 850 F

ETRANGER (par messageries)
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
155 F 290 F 425 F 560 F
II. — SUISSE - TUNISIE
203 F 385 F 568 F 750 F

Par voie aérienne — Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES MAR[...]
EURO-OBLIGATIONS
Des facteurs techniques soutiennent le marché
NOUVEL[...]
BOURSE DE PARIS -

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

Des facteurs techniques soutiennent le marché

Le marché obligataire américain, tout comme le marché international des capitaux, a enregistré des gains relativement importants la semaine dernière. Ces progrès des deux côtés de l'Atlantique sont cependant des plus fragiles, pour ne pas dire illusoires. A New-York, les cours se sont inscrits en hausse de 1/4 à 1/2 point vendredi matin après la publication des statistiques hebdomadaires de la Réserve fédérale. Cet optimisme paraît paradoxal et peu justifié dans la mesure où les chiffres compilés par les autorités monétaires américaines sont tellement en contradiction avec la réalité économique des Etats-Unis qu'on peut valablement douter, ainsi que, parmi beaucoup d'autres, Salomon Brothers le laisse entendre, de la valeur des indicateurs reflétant l'évolution de la masse monétaire.

Cette dernière continuerait, selon le Fed, de se contracter, alors que tout indique que l'activité économique demeure des plus fortes. Comme il est difficile de croire qu'il n'y a finalement aucune relation entre le volume de la masse monétaire et l'activité industrielle et commerciale d'un pays, ce sont, soit les indices économiques, soit les indicateurs monétaires, qui sont faussés.

Les cours sur le marché obligataire se sont également inscrits en hausse de quelque 3/8 de point au cours de la semaine écoulée. Cette progression a toutefois été le résultat de facteurs purement techniques et ne reflète en rien la physionomie du marché. Celui-ci est resté très peu actif, la quasi-totalité des transactions étant le fait des professionnels et non des investisseurs. Ceux-ci demeurent sur la réserve et ne se laissent plus émouvoir par la perspective de rendements de 10 % et plus.

La méfiance dans le dollar s'est à nouveau accrue depuis le début de l'année. Personne ne croit plus en la possibilité d'un raffermissement durable de la devise américaine sur les marchés des changes. La fragile espérance née en novembre dernier de la mise sur pied de mesures destinées à aider le dollar s'est évanouie, tout comme la plus grande partie des dollars américains, 30 milliards qui devaient aider à son renflouement. En conséquence, les liquidités s'accumulent et cherchent provisoirement refuge dans des investissements à court terme, procurant des rendements de l'ordre de 12 à 13 %, mais se gardent de tout engagement à moyenne et longue échéance.

LONDRES

Repli

L'aggravation de la situation sociale déprime le marché et l'indice des industrielles baisse de 2 points à 476,9. Irrégularité des pétroles. Effritement des fonds d'Etat. Les mines d'or sont diversement traitées.

Or (ouverture) (dollars) 234 40 contre 239 55

VALEURS	CLOTURE 19 1	COURS 22 1
Beecham	643 ...	618 ...
British Petroleum	920 ...	964 ...
Courtaulds	119 ...	114 ...
De Beers	413 ...	417 ...
Imperial Chemical	384 ...	380 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	261 ...	264 ...
Shell	568 ...	583 ...
Vickers	192 ...	187 ...
War Loan 3 1/2 %	30 ...	29 3/8
*West Driefontein	28 3/4	30 1 2
*Western Holding	22 1/2	25 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE DU MIDI. — Les actionnaires recevront pour 1978, en plus du dividende ordinaire, une action Immeubles de la plaine Monceau pour dix actions de la Compagnie.

SAGEM. — Le bénéfice net pour 1978 serait supérieur à celui de l'exercice précédent (22,9 millions de francs), mais son augmentation serait inférieure à la progression du chiffre d'affaires (plus de 20 %).

B. A. L. O.

Le numéro du 22 janvier publie notamment les insertions suivantes :

Compagnie nationale du Rhône. — Emission d'un emprunt de 400 millions de francs, représenté par 200 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 9,90 % et amortissables en douze ans à partir de février 1982.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	18 janv.	19 janv.
Valeurs françaises	104,2	105,1
Valeurs étrangères	104,8	105,6
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)		
Indice général	98	90,4

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	12 janv.	19 janv.
Indice général	112,3	113,3
Assurances	174,1	179,8
Banq. et sociétés financ.	100,4	101
Sociétés foncières	96,8	99,3
Sociétés investiss. portef.	122,5	122,7
Agriculture	98,7	101,5
Aliment., brasseries, distill.	109,8	110,8
Autom., cycles et l. équip.	132,5	134,1
Bâtim., matér. constr., T.P.	132,8	132,8
Caoutchouc (ind. et comm.)	69,2	73,1
Carrières salines, charbon.	102,7	103,2
Constr. mécan. et navales	100,8	101,8
Hôtels, casinos, thermal.	141,9	142,7
Imprimeries, pap., cartons	82,9	83,7
Magas., compt. d'exportat.	101,1	101,6
Matériel électrique	138,9	140,8
Métall. com. des pr. métal	40,3	39,8
Mines métalliques	83	83,8
Pétroles et carburants	86,3	88,1
Prod. chimiq. et at.-méd.	156,9	157,8
Services publics et transp.	104,8	105,5
Textiles	118,8	123,6
Divers	135,2	138
Valeurs étrangères	105,3	105,9
Valeurs à rev. fixe ou ind.	140,1	140,1
Rentes perpétuelles	52,5	54,4
Rentes amortis., fonds gar.	218	218,2
Secteur industriel publ. à rev. fixe	99,4	99,4
Secteur industriel publ. à rev. ind.	314,6	314,2
Secteur libre	110,3	110,3
INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	245,5	245,5
Val. franç. à rev. variable	778,2	785,2
Valeurs étrangères	778,3	782,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	89,8	90,8
Produits de base	53,3	54
Construction	129,6	128,1
Biens d'équipement	91,7	92,1
Biens de consom. durables	125,8	128,5
Biens de cons. non durabl.	93,6	93,8
Biens de consom. aliment.	100,5	100
Services	144,3	144,8
Sociétés financières	104,1	105,2
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	201,3	205,3
Valeurs industrielles	76,6	79
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	108,4	109,7

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 1	22 1
1 dollars (en yens)	197 55	198 85

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 19 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	37 30	0 912	GAN (Sté) Centr.	854	854	Laffitte-Bail	172	173	Immoinvest	105 90	101 90
5 %	57	4 826	S.P.E.G.	250	250	Locabail Immob.	324	324	Cie Lyon. Imm.	116	116
[illegible]											

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsaf		337
Banq. Fin Eur.		31
Cellulose Pin	32	31
Coparex	276	273 80
Ecco	270	268
Euratrop	436	421
Intertechnique	358	365
Métall. Minière	83	83
Océanic	85	85
Promoptia	275	270
Sab. Mor. Corv.		
Total C.F.N.	90 30	
S.P.R.		114
Ufinex		171
Voyer S.A.	7 80	7 80
Oce v. Grinten		
Keronto NV	264	258 60

SICAV

Plac. Institut. 1re catégorie	15582 37 / 11197 02	15065 43 / 10877 47

22 1	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France	138 13	131 87
Actions Sélec.	174 63	168 71
Aedificandi	211 30	201 72
Agfimo	237 41	226 66
A.L.T.O.	182 14	172 88
America-Valor	295 78	282 37
Assurances Plac.	143 83	137 31
Bourse-Invest.	169 20	161 58
C.I.P.	347 72	331 96
Convertibles	148 79	134 41
Convertimmo	145 42	138 83
Drouot Invest.	221 88	211 82
Elysées-Valeurs	193 27	184 51
Epargne-Croiss.	599 48	572 30
Epargne-Industr.	264 75	252 74
Epargne-Inter.	281 03	268 29
Epargne-Mobil.	198 20	149 21
Epargne-Oblig.	152 64	145 72
Epargne Revenu	328 88	313 97
Epargne-Unie	359 56	343 26
Epargne Valeur	202 64	193 45
Foncier Investiss.	367 34	350 68
France-Epargne	196 80	187 3
France-Garantie	252 54	247 59
France-Invest.	173 48	165 61
Fr.-Obl. (nouv.)	332 73	317 65
France Placement	220 80	210 79
Francic	144 34	137 79
Gestion Rendem.	299 21	285 64
Gest. Sél. France	203 53	194 30
I.M.S.I.	196 20	187 30
Indo-Valeurs	223 97	219 54
Intercroissance	144 13	137 59
Intersélect. Fr.	175 88	167 91
Livret portef.	236 67	227 76
Laffitte-France	125 73	120 03
Laffitte-Rend.	119 75	114 32
Laffitte-Tokyo	275 97	263 46
Natio-Valeurs	259 68	246 09
Oblig. ttes catég.	1288 69	1243 12
Paribas Gestion	202 39	193 21
Pierre Investiss.	238 25	227 45
Rotschild-Exp.	319 64	315 15
Sécur Mobilière	310 14	298 08
Sélec Croissance	171 03	153 28
Sélect. Mondiale	131 80	125 82
Sélection-Rend.	147 78	141 08
Sélection val. fr.	147 31	140 63
S.F.I. FR et ETR.	199 ..	189 98
S.I.G.	308 60	294 25
Silvafrance	208 44	198 09
Silvam	139 50	133 17
Silvarente	189 58	1 1 89
Silvinter	140 84	143 06
Sogepargne	305 85	291 98
Sogevar	410 34	391 78
Soleil-Investiss.	226 08	215 81
U.A.P.-Investiss.	166 32	158 78
Unifoncier	396 34	378 37
Unifrance	150	143 20
Uni Hoche	260 07	248 28
Unijapon	267 27	255 15
Uni Obligations	1697 07	1631 80
Unipremière	1724 92	1658 53
Unirente	1188 70	1149 61
Unisic	202 10	192 94
Worms Investiss.	277 67	265 08
22-1		
Credinter	158 09	151 20
Croissance-Imm.	181 01	172 89
Euro-Croissance	171 92	164 12
Financière Privée	427 33	407 96
France-Entrepr.	288 92	254 82
Fructifrance	284 67	271 76
Fructidor	167 80	160 19
Gestion Mobilière	236 40	226 68
Mondiale Invest.	214 55	195 27
Oblisem	134 04	127 86
Optimovaleur	201 17	192 05
Planinter	316 69	302 33
Sicavimmo	277 55	264 98
S. I. Est	497 93	475 41
Sogineco	142 ..	135 52
Sogiuter	444 16	424 02
Valorem	192 40	183 68

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
724	4,5 % 1973	719	718 ..	718 10	716 50
2870	C.N.E. 3 %	2729	2714	2705	2714
375	Afrique Occ.	417	418	415	403 ..
380	Air liquide	414	418	418	418 ..
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19 1	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 232	4 228	4 20
Allemagne (100 DM)	229 140	229 930	229
Belgique (100 F)	14 562	14 571	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	213 000	212 950	210 50
Danemark (100 krd)	82 770	82 950	81 50
Norvège (100 k)	83 720	83 840	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 483	8 459	8 50
Italie (1 000 lires)	5 065	5 073	5 10
Suisse (100 fr.)	262 260	263 100	251
Suède (100 krs)	97 550	97 580	96 75
Autriche (100 sch.)	31 370	31 410	31 25
Espagne (100 pes.)	6 055	6 066	5 80
Portugal (100 esc.)	9 080	9 100	9
Canada ($ can 1)	3 560	3 556	3 595
Japon (100 yens)	2 145	2 135	2 11

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19 1
Or fin (kilo en barre)	31050	31350
Or fin (en lingot)	31000	31250
Pièce française (20 fr.)	269	269
Pièce française (10 fr.)	219 40	219 50
Pièce suisse (20 fr.)	270	279 20
Union latine (20 fr.)	240	240
Souverain	279 70	280 30
Pièce de 20 dollars	1260	1256
Pièce de 10 dollars	703	703
Pièce de 5 dollars	455	455
Pièce de 50 pesos	1244	1244
Pièce de 10 florins	247	249 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— LE DÉBAT AU P.S.

3-5. EUROPE
— ALLEMAGNE FEDERALE : découverte d'un réseau d'espionnage au profit de la R.D.A.
— GRANDE-BRETAGNE : le gouvernement espère dénouer rapidement la crise sociale.

6. AFRIQUE
— « Le Tchad sous les armes » (II), par Philippe Decraene.

6. ASIE

7. PROCHE-ORIENT

9-10. POLITIQUE
— Le débat au sein du P.S.
— Le congrès du M.R.G. à Toulouse.

12. SOCIÉTÉ
— Le mécontentement des syndicats de police.

14. DÉFENSE
RELIGION
ÉDUCATION
— M. Beulac dévoile ses intentions sur la formation des maîtres.

16. SPORTS
— RUGBY : le Tournoi des Cinq Nations.
— SKI : les Autrichiens battus à Kitzbühel.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE
PAGES 17 A 20
— Ce qu'on ne veut pas voir, par Paul Fabra.
— Vers le déclin industriel de l'Europe..., par Alexis Jacquemin.
— ...Mais une chance pour la France dans le tiers-monde, par Gérard Tardy.
— La France ne recevra qu'en 1980 les gaz russe et iranien.

21 à 28. UNE SEMAINE AVEC RHONE-ALPES

29-30. CULTURE
— DANSE : les adieux de Claire Motte à l'Opéra.

31. PRESSE
43. RÉGIONS
44. ÉQUIPEMENT
45-46. ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (31)
Annonces classées (32 à 41) ; Aujourd'hui (42) ; Carnet (42) ; « Journal officiel » (42) ; Météorologie (42) ; Mots croisés (42) ; Bourse (47).

En Somalie

Le président Syaad Barre serait prêt à renouer avec l'U.R.S.S.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Pour la première fois depuis le conflit de l'Ogaden, le président Syaad Barre a évoqué, samedi 20 janvier, la possibilité d'une détente entre Mogadiscio et Moscou. Tout en rejetant sur Addis-Abeba la responsabilité du récent regain de tension entre les deux voisins de la corne de l'Afrique, le chef de l'Etat somalien s'est, d'autre part, déclaré prêt à négocier avec l'Ethiopie.

Inaugurant un congrès extraordinaire du Parti socialiste révolutionnaire de Somalie (P.S.R.S.) réuni pour préparer une nouvelle Constitution, le général Barre a estimé qu'« *il n'était pas impossible que la Somalie et l'Union soviétique puissent résoudre leurs problèmes actuels* ». S'il a accusé l'Ethiopie d'avoir attaqué à plusieurs reprises le territoire somalien ces derniers mois et de maltraiter les Somalis de l'Ogaden, il ne s'en est pas moins déclaré « *prêt à négocier* » avec son voisin.

Ces propos retiennent d'autant plus l'attention que, depuis cinq mois au moins, Moscou a entrepris de renouer avec Mogadiscio un dialogue interrompu, le 13 novembre 1977, en pleine guerre d'Ogaden, lorsque les Somaliens avaient expulsé conseillers militaires et experts civils soviétiques et abrogé le traité signé, trois ans plus tôt, par les deux pays. En septembre, de passage à Addis-Abeba, à l'occasion de l'anniversaire de la chute de l'empire, M. Kuznetsov, vice-président soviétique, n'aurait pas caché à ses interlocuteurs éthiopiens la volonté de son gouvernement d'aboutir à un règlement pacifique du conflit somalo-éthiopien.

Le 21 octobre, lors du neuvième anniversaire de la prise du pouvoir par l'armée, le président Barre avait indiqué, de son côté, que son pays ne renoncerait pas au « *socialisme scientifique* ». Le 1er janvier, à la suite d'une recrudescence de la guérilla somalie en Ogaden, le président Menguistu avait accompagné son dernier « *avertissement* » à la Somalie d'un appel « *à la guerre commune contre les ennemis communs que sont la faim, la maladie et le retard économique* ». Enfin, dix jours avant l'ouverture du congrès du P.S.R.S., le président Barre a reçu en audience le nouvel ambassadeur soviétique, à l'occasion de la remise de ses lettres de créance.

L'attitude des Occidentaux

Pour savoir si Mogadiscio a décidé de répondre aux avances soviétiques, il faudra attendre les résultats du congrès du P.S.R.S. La Somalie est déçue par la neutralité confuse des Occidentaux pendant le conflit de l'Ogaden et leur refus de rééquiper son armée démunie d'armes lourdes. Mais elle bénéficie d'une aide financière occidentale et arabe indispensable à la remise sur pied d'une économie durement touchée par la guerre. Le général Barre n'a d'ailleurs pas manqué de souligner, samedi, le renforcement des liens avec la Communauté économique européenne et la Chine.

La partie qui semble s'amorcer est loin d'être jouée. La guérilla somalie d'Ogaden reste active. Mogadiscio revendique toujours l'« *autodétermination* » pour les Somalis de cette région et une négociation directe entre Addis-Abeba et leurs représentants. De son côté, l'Ethiopie demande à Mogadiscio un engagement de respect de la frontière entre les deux pays et le versement de dommages de guerre.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Au El Salvador

CINQ PERSONNES SONT TUÉES PAR LA POLICE DANS UNE MAISON PAROISSIALE

San-Salvador (A.P.). — Cinq personnes, dont un prêtre, le R.P. Luna, et un adolescent, ont été tuées, samedi 20 janvier, au cours d'une fusillade entre des agents de la sûreté et des participants à un rassemblement de jeunes catholiques, dans une maison paroissiale de la banlieue de San-Salvador, annonce la police. Un certain nombre de personnes ont été blessées et d'autres, dont une religieuse belge, ont été arrêtées. Selon les autorités, la police a découvert « un centre subversif de guérilla » dans l'église.

Cependant, un porte-parole de l'archevêque, Mgr Oscar Romero, a nié toute activité subversive et a déclaré, qu'au moment de l'incident, une quarantaine de jeunes gens étaient réunis dans l'église pour une conférence du Père Luna. Depuis deux ans, l'Eglise catholique et le gouvernement du président Carlos Humberto Romero, soutenu par les militaires, sont en conflit à propos des droits de l'homme et de la justice sociale. Le président Romero lui-même a déjà accusé l'Eglise de favoriser des activités subversives.

● *Des étudiants iraniens* armés de revolvers et d'explosifs ont investi lundi 22 janvier le consulat général d'Iran à New-Delhi. Ils se sont emparé de quatre otages parmi le personnel de la mission pour protester contre le « *gouvernement illégal* » de M. Chapour Bathtiar, a annoncé l'agence de presse indienne. — *(Reuter.)*

Inquiets de la supériorité du pacte de Varsovie en blindés

Les États-Unis transfèrent en Europe cent huit avions A-10 de lutte anti-chars

L'armée de l'air américaine a l'intention de baser en Grande-Bretagne, à compter du jeudi 25 janvier, ses premiers avions A-10 de lutte anti-chars.

Une cérémonie marquera l'arrivée des dix-huit premiers appareils de ce modèle sur la base britannique de Bentwaters-Woodbridge mais, au total, les Etats-Unis envisagent de transférer en Europe jusqu'à toris escadrons, soit cent huit avions A-10 spécialement conçus pour contrer la menace des blindés du pacte de Varsovie.

Ces appareils stationnés en permanence à Bentwaters-Woodbridge devraient, *toutefois*, faire de fréquents séjours sur diverses installations militaires de la République fédérale d'Allemagne.

Dans les états-majors occidentaux, on considère que l'un des points forts du dispositif militaire du pacte de Varsovie est sa possibilité de déployer trois fois plus de chars de combat que l'alliance atlantique : de l'ordre de 57 200 chars (dont 44 800 pour la seule Union soviétique) au lieu de 16 900 chars à l'OTAN.

Le rapport de forces est sensiblement le même — deux à trois fois plus de matériels en faveur de l'Est — pour ce qui concerne les véhicules de combat d'infanterie *qui accompagnent les blindés* : 55 000 pour le pacte de Varsovie (dont 38 000 en Union soviétique) au lieu de 24 100 à l'OTAN.

Pour équilibrer cette supériorité en blindés du pacte de Varsovie, les experts occidentaux sont partagés entre ceux qui lui opposeraient une force blindée comparable — avec des chars équipés de canons et de missiles antichars — et ceux qui sont partisans de la constitution d'une flotte d'avions spécialement conçus pour détruire les chars adverses.

Aux Etats-Unis, les forces aériennes tactiques ont pour cette mission choisi de passer commande de sept cent trente-trois avions A-10 mis au point par la société Fairchild.

Le besoin pour un avion de cette catégorie est, selon les Américains, devenu évident dans les années 60, lorsque l'expérience de la guerre du Vietnam a montré que la plupart des appareils en service ne pouvaient, en raison de leur trop grande vitesse, appuyer l'action de troupes au sol au contact des forces adverses. La société Fairchild a été invitée à concevoir un avion dont la manœuvrabilité à basse vitesse et basse altitude et sa capacité de feu — missiles et canons — doivent lui permettre de neutraliser, en Europe centrale, une attaque de blindés adverses.

Biréacteur monoplace, l'A-10 peut couvrir des distances de 4 000 kilomètres, emporter jusqu'à 7 tonnes d'armements divers — munitions à fragmentation, missiles Maverick — et décoller en *moins de 600 mètres depuis des* terrains sommairement aménagés.

La vitesse de combat de l'A-10 est de l'ordre de 680 kilomètres à l'heure. Il a été doté d'un canon de 30 millimètres capable, selon son constructeur General Electric, de tirer jusqu'à 4 000 coups à la minute.

Peu après son arrivée sur la base britannique de Benwaters-Woodbridge, les premiers A-10 de l'armée de l'air américaine participeront, en février, à un grand exercice hivernal de l'OTAN, baptisé « Certain Sentinel », qui aura lieu dans le Bade-Wurtemberg et la Bavière et qui doit mettre en œuvre, notamment, 14 000 G.I. transportés des Etats-Unis en Europe par des avions spéciaux pour s'entraîner aux côtés de forces canadiennes, ouest-allemandes, luxembourgeoises, britanniques et néerlandaises.

Dès 1980, les A-10 stationnés en Grande-Bretagne pourront utiliser les bases militaires de Leipheim et Ahlorn, en République fédérale d'Allemagne, sur lesquelles une soixantaine de spécialistes américains séjourneront, en permanences, pour préparer l'accueil de ces avions.

A Paris

DEUX MEETINGS SUR LA TUNISIE

Le 24 janvier, le collectif tunisien du 26 janvier (c/o A.T.C., 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris) organise un meeting unitaire de *solidarité avec les syndicalistes* et leurs familles à la Mutualité (rue Saint-Victor, Paris-5e), à 20 heures.

Avec la présence de la C.F.D.T., de la C.G.T. et de la Confédération internationale des syndicats arabes (C.I.S.A.). Un programme artistique avec la participation de chanteurs et de groupes musicaux français et arabes (notamment Hédi Guella et Fawzy Aïdy) clôturera cette manifestation.

De son côté, le Mouvement d'unité populaire (MUP, 46, rue de Vaugirard, Paris), organise, à l'occasion de la commémoration des événements sanglants du 26 janvier 1978, un meeting de solidarité, le jeudi 25 janvier, à 20 h. 30, à la Mutualité.

Avec la participation du P.S.U., du Comité français contre la *répression* et pour la *défense* des libertés en Tunisie, et d'autres organisations démocratiques françaises, arabes et internationales. Une partie artistique animée par Francesca Solleville et Faouzi Et Aïdi est prévue.

● *MM. Moncef et Habaleb Achour*, fils de l'ancien secrétaire générale de l'Union des travailleurs tunisiens, interpellés par la police mercredi dernier *(le Monde* du 20 janvier) ont été relâchés samedi soir 20 janvier, sans explication, après quatre jours d'interrogatoire. — *(Corresp.)*.

M. CHEYSSON SE DÉCLARE FAVORABLE A UN ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E.

M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé des relations avec le tiers-monde, s'est déclaré favorable à un élargissement de la C.E.E. au cours d'une interview télévisée à FR 3, dimanche 21 janvier. Il a précisé : « Quand les Espagnols se débarrassent de Franco et nous disent qu'ils ont besoin de nous pour qu'il n'y ait pas un autre Franco, qui oserait dire non ? »

Quant à la future Assemblée européenne, ses pouvoirs ne seront pas accrus, a affirmé M. Cheysson, mais les élections auront pour mérite d'affermir l'autorité du député dans sa région et de faire « pénétrer un peu de démocratie dans un processus de décision qui n'en comporte aucune à l'heure actuelle ».

● *Froid : les routiers demandent un dégrèvement.* — L'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (Unostra) vient de demander au premier ministre que les petites et moyennes entreprises de transport routier bénéficient de délais pour le règlement des impôts et des charges sociales. Elle indique, dans un communiqué, que les conditions climatiques actuelles entraînent l'interruption d'activités des entreprises du transport routier. L'Unostra demande également un dégrèvement de la taxe à l'essieu, pour une durée au moins égale à celle des intempéries et des empêchements à la circulation résultant des barrières de dégel.

A Rome

M. GEORGES MARCHAIS RENCONTRE M. BERLINGUER

Rome. — Venant d'Athènes, M. Georges Marchais, secrétaire du *parti communiste français*, est arrivé lundi matin 22 janvier à Rome. Il devait rencontrer le secrétaire du parti communiste italien, M. Enrico Berlinguer, pour évoquer notamment les élections européennes de juin, la situation intérieure de chaque pays et les rapports interpartis.

M. Marchais devait repartir dans la soirée de lundi pour Paris. — (A.F.P.)

Le numéro du « Monde » daté 21-22 janvier 1979 a été tiré à 532 892 exemplaires.

A la S.N.C.F.

LA GRÈVE DES AGENTS DE CONDUITE A ÉTÉ TRÈS SUIVIE A LIMOGES

(De notre correspondant.)

Limoges. — La grève des agents de conduite, les 20 et 21 janvier, a été largement suivie dans la région de Limoges, à Ussel et à Périgueux. *Pratiquement* le trafic marchandises a été nul, celui des messageries s'est effectué normalement dimanche matin. Quant au service voyageurs, il a été perturbé, notamment celui des *omnibus* : dans l'après-midi, seuls deux omnibus sur neuf habituellement ont circulé.

Commentant une situation dont, disent-ils, la S.N.C.F. porte seule la responsabilité, les agents de conduite, qui réclament un accroissement des effectifs, constatent dans une motion « *que le mouvement de grève massivement suivi démontre la volonté des agents de conduite de refuser les mauvaises conditions de vie et de travail et de ne pas voir le gouvernement et la direction démanteler l'entreprise nationale* ».

● *M. Antoine de Clermont-Tonnerre*, nouveau président directeur général de la Société française de production, a confirmé M. Jean Drucker, dans ses fonctions de directeur général. M. Michel Oudin, qui asurait, également, depuis jenvier 1978, la direction de cette société, est nommé délégué du président pour laprospection et le développement.

Dans un communiqué, le président de la S.F.P. indique : « *La carrière et les compétences de Michel Oudin le conduisent naturellement à assumer cette importante responsabilité au moment où la S.F.P., qui représente la principale capacité de production nationale, doit progressivement se préparer à diversifier ses activités et à élargir sa présence à l'étranger.* »

A B C D ' F G

Les troubles à Bangui ont fait plusieurs dizaines de morts

LIRE PAGE 3

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les divisions des Palestiniens